

ENCYCLOPÉDIE-RORET

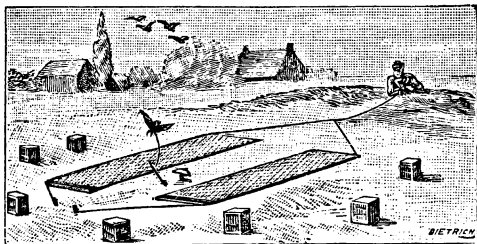
OISELEUR

OU

SECRETS ANCIENS ET MODERNES

DE LA

CHASSE AUX OISEAUX



PARIS

ENCYCLOPÉDIE-RORET

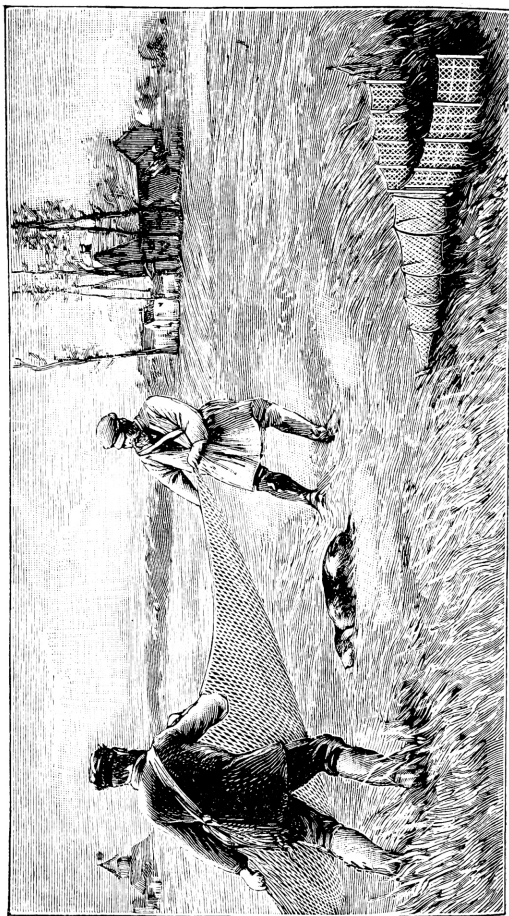
L. MULO, LIBRAIRE-EDITEUR

12, RUE HAUTEFEUILLE, 12



ENCYCLOPÉDIE-RORET

OISELEUR



CHASSE AU TRINEAU.

TONNELLE TENDUE.

MANUELS-RORET
NOUVEAU MANUEL COMPLET
DE
L'OISELEUR

OU
SECRETS ANCIENS ET MODERNES

DE LA
CHASSE AUX OISEAUX
AU MOYEN DES PIÈGES

CONTENANT

La Fabrication des Filets et des divers Pièges, Appeaux, etc. ;
la Manière de tendre les Filets et les Pièges ; les Mœurs et Habitudes
des Oiseaux de passage et sédentaires
et les Chasses qu'on leur fait avec le plus de profit ;

Par M. J.-J. G..., AMATEUR

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Par M. CONRARD, AMATEUR

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE 12 PLANCHES ET DE
48 FIGURES DANS LE TEXTE

PARIS
ENCYCLOPÉDIE-RORET
L. MULO, LIBRAIRE-ÉDITEUR
12, RUE HAUTEFEUILLE, 12
1897

AVIS

Le mérite des ouvrages de l'**Encyclopédie-Roret** leur a valu les honneurs de la traduction, de l'imitation et de la contrefaçon. Pour distinguer ce volume, il porte la signature de l'Éditeur, qui se réserve le droit de le faire traduire dans toutes les langues, et de poursuivre, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons et toutes traductions faites au mépris de ses droits.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roret', with a large, decorative flourish underneath. The signature is written in a cursive style.

AVIS DE L'ÉDITEUR

La chasse aux pièges est interdite avec raison par nos lois ; cette juste restriction est une conséquence des abus commis par les habitants de certains départements, abus qui menaçaient les oiseaux si utiles à nos campagnes d'une prochaine destruction. Avant de publier cette nouvelle édition d'un ouvrage plus que trentenaire, nous nous sommes sérieusement demandé s'il était bon de comprendre dans la *Collection des Manuels-Roret*, destinée à vulgariser les idées utiles, un Manuel présentant au premier abord les moyens de se mettre en désaccord avec la loi. Pour plusieurs raisons, nous nous sommes décidé à le publier.

D'abord, la loi du 3 mai 1844 dit :

« Néanmoins les préfets des départements, sur l'avis des Conseils généraux, prendront des arrêtés pour déterminer l'époque de la *chasse des oiseaux de passage* autres que la caille, et les *modes et procédés de cette chasse*. »

Il était donc nécessaire qu'un ouvrage sur cette matière vint apprendre aux amateurs le moyen de tendre leurs filets, leurs pièges, afin de saisir au passage cette espèce de manne qui tombe, un seul instant et à certaines époques de l'année, sur quelques-uns de nos heureux dé-

partements limitrophes de l'Est, du Midi et de l'Ouest. Les espèces si abondantes que les chasseurs récoltent alors servent véritablement à l'alimentation de l'homme, et il ne serait pas juste de priver des contrées entières d'un avantage précieux.

La question est plus délicate pour nos oiseaux indigènes, presque tous insectivores, et que notre intérêt plus encore que la loi nous ordonne de respecter. Ici se place un besoin de luxe, presque de bien-être, car le riche comme le pauvre aime à s'entourer d'oiseaux chanteurs, qu'il soigne selon que ses ressources lui permettent de le faire, l'un dans de magnifiques volières ombragées d'arbres verts et baignées par un petit ruisseau d'eau vive, l'autre dans de modestes cages garnies de mouron, du classique colifichet et du petit pot d'eau fraîche. Toute une industrie vit de ce besoin de s'entourer d'oiseaux : les oiseliars, qui doivent être auparavant oiseleurs, car on ne prend guère d'oiseaux vivants à la chasse à tir et pas davantage à la chasse à courre. Ces industriels trouveront d'utiles renseignements dans cet ouvrage.

Puis viennent les propriétaires de vastes terres, de bois même, qui veulent se livrer *intrà-muros* à la chasse aux pièges. A ces favorisés de la fortune, toute chasse est permise, et ils ont besoin d'être guidés par un ouvrage spécial que nous publions en grande partie pour eux.

Mais en dehors de cette exception sociale, chacun a intérêt à détruire les oiseaux de proie, qui, sans être d'aucun avantage pour l'homme et les récoltes, font leur nourriture des petites espèces d'oiseaux insectivores. Quoique cette chasse se fasse habituellement à tir, elle peut encore se faire *légalement* aux filets dans un enclos habité. D'ailleurs, si un besoin forçait le Conseil général d'un département à solliciter un arrêté préfectoral pour opérer la destruction d'une bande d'oiseaux de proie, les instructions contenues dans cet ouvrage auraient leur utilité.

En outre, si la loi oblige à respecter l'oiseau sur nos 86 départements, elle laisse entière liberté à nos colons d'Algérie et des possessions françaises plus éloignées. Les pays qui nous avoisinent sont également libres de chasser les oiseaux au moyen des pièges.

Pour toutes ces raisons, nous livrons avec confiance ce Manuel au public. Les précédentes éditions entraient en matière sans aucun préambule ; nous avons voulu que celle-ci soit précédée d'un avertissement, assez important par la question traitée et par l'autorité du sénateur et des naturalistes cités, afin que le lecteur soit mis en garde contre les délits de chasse qu'il pourrait être exposé à commettre, et, mieux encore, éclairé sur ses véritables intérêts, s'il est agriculteur ou simplement petit propriétaire rural.

Nos lecteurs voient maintenant de quelle utilité les oiseaux et spécialement les petits oiseaux insectivores, sont pour nos récoltes, avec combien de soins il importe de conserver ces charmants chanteurs. Qu'ils se servent donc avec discernement des instructions contenues dans ce livre, car leurs récoltes et celles d'autrui seront plus ou moins abondantes, selon que les couvées et les oiseaux auront été épargnés ou non. Le chasseur à tir peut aussi bien détruire les femelles que les mâles, et cependant un chasseur intelligent et jaloux de la conservation du gibier qu'il retrouvera l'année suivante dans sa propriété, épargne les femelles ou les jeunes. Qu'il en soit de même pour le chasseur aux pièges ; que sa constante préoccupation soit de préserver ces charmants petits oiseaux, qui sont pour l'agriculteur de puissants auxiliaires, en même temps que leur petitesse les empêche d'être une nourriture suffisante.

Afin de prouver à nos lecteurs combien il est avantageux pour les biens de la terre de conserver les nids et les couvées et d'attirer les oiseaux, au lieu de les chasser au fusil et de les prendre aux pièges, nous reproduisons ci-après une partie du consciencieux travail exposé devant

le Sénat par M. Bonjean, sénateur. On ne saurait trop populariser parmi les agriculteurs et les propriétaires ruraux, ce document qui est d'une utilité incontestable.

EXTRAIT DU RAPPORT FAIT AU SÉNAT

SUR

L'UTILITÉ DES OISEAUX POUR L'AGRICULTURE

Par M. BONJEAN, sénateur.

I. Il existe en France plusieurs milliers d'espèces d'insectes, presque toutes douées d'une effrayante fécondité (1), presque toutes aussi vivant exclusivement aux dépens de nos végétaux les plus précieux, ceux qui fournissent à l'homme sa pâture, ses bois de construction ou de chauffage.

Le chêne robuste a pour ennemis le lucane, le cerambyx heros, etc.

A l'orme s'attachent les scolytes destructeurs.

Les pins et sapins succombent sous les attaques des bostryches, de la nonne, du scarabée typographe.

L'arbre de Minerve, le précieux olivier, voit son bois miné par le phlœotribus ; tandis que ses fruits sont dévorés par les larves innombrables de la mouche de l'olivier (*dacus oleæ*).

La vigne résiste à peine, en certaines localités, aux ravages de la pyrale.

(1) L'effrayante fécondité des insectes est un des faits les mieux démontrés en histoire naturelle. — Dans un seul phlœotribus, si fatal à l'olivier, un naturaliste a compté 2,000 œufs. — Pendant ces dernières années, pour arrêter les ravages de la nonne, on a essayé, dans la Prusse orientale, d'en faire ramasser les œufs. En un seul jour, et pour une seule verderie, il en fut ramassé 4 boisseaux ou 180 millions environ. Dans une autre verderie de la haute Silésie, vers la frontière d'Autriche, il en fut apporté, en neuf semaines, 117 kilogrammes, représentant 230 à 240 millions. (Docteur Gloger, de Berlin, *Bulletin de la Société protectrice des animaux*, tome VII, p. 322.)

Le blé et les autres céréales sont attaqués, dans leurs racines, par le ver blanc (larve du hanneton) ; sur pied, avant la floraison, par la cécidomye ; plus tard, au moment où se forme le grain, par le charançon (*calandra granaria*), etc., etc.

Le colza et les autres crucifères n'ont pas des ennemis moins nombreux. Plusieurs variétés d'altises détruisent le plant à sa sortie de terre ; d'autres parasites attendent que la silique soit formée pour y élire domicile et se nourrir aux dépens de la graine.

Les racines de toutes les légumineuses sont mangées par les courtillières et autres insectes fouilleurs, tandis que la larve de la bruche vit cachée dans les pois et les lentilles, dont elle ne nous laisse que l'enveloppe.

Ce que les insectes ont épargné est-il au moins assuré au laboureur ?... Non : une multitude de petits rongeurs, mulots, campagnols, rats et souris, après avoir vécu, aux champs, aux dépens de la récolte, pénètrent dans la grange et y prélèvent une nouvelle dime sur les gerbes appauvries.

Qui pourrait calculer les pertes qui résultent pour l'agriculture, de toutes ces causes réunies ?

C'est depuis peu d'années seulement que la science a compris qu'il y avait là, pour elle, un grand devoir social à remplir ; c'est d'hier, pour ainsi dire, que ces questions sont à l'étude : la statistique n'offre donc, en ce moment encore, que des renseignements incomplets qu'il convient de n'invoquer qu'avec circonspection.

Toutefois, les lamentations des pays vignobles, au sujet de la pyrale, attestent assez la grandeur du mal, pour ce genre de culture.

Quant aux céréales, on n'évalue pas à moins de 4 millions de francs, au plus bas, la valeur du blé que fait avorter, en une seule année, dans l'un de nos départements de l'Est, la seule larve cécidomyque (1). — Dans

(1) *Ann. des sciences* du 9 août 1857.

une notice spéciale, et d'après un grand nombre de faits soigneusement étudiés, M. Bazin n'hésite pas à attribuer à cet insecte l'insuffisance des récoltes dont nous eûmes tant à souffrir, durant les trois années qui précédèrent 1856 : dans certains champs, la perte s'éleva à près de moitié de la récolte (1).

Pour le colza, une monographie très bien faite par l'un des professeurs de l'ancien Institut agronomique de Versailles, a constaté, d'après des expériences faites avec le plus grand soin, sur une récolte dépendant de cet établissement : — que, sur 20 siliques, prises au hasard et fournissant 504 graines, 296 graines seulement étaient saines ; le surplus avait été mangé par les insectes, ou s'était flétri par l'effet de leurs piqûres ; — que, par suite, il y avait eu perte en huile, de 38,2 p. 100 ; et plus spécialement, que sur une récolte ayant produit 4,500 francs, il fallait compter une perte de 2,700 francs, qui, si elle eût pu être évitée, aurait porté le produit à 7,200 francs (2).

En Allemagne, au témoignage de Latreille, la nonne (*phalœna monacha*) a fait périr des forêts entières (3). — En 1810, les bostryches avait tellement envahi la forêt de Tannesbuch, située dans le département de la Roër, qu'un décret dut ordonner d'abattre la forêt et de brûler, sur place, les branches, racines et bruyères (4). — Dans la Prusse orientale, il a fallu abattre, il y a quatre ans, dans les forêts de l'Etat, plus de 24 millions de mètres cubes de sapins, contrairement à tous les règlements fo-

(1) *Notice sur un insecte qui a causé les plus grands ravages dans nos dernières récoltes de blé sur pied.* — Paris, 1856, in-8°, 32 pages avec planche.

(2) M. Focillon, *Des insectes qui nuisent au colza.*... — Paris, 1851 ; 41 pages in-4°, avec planches.

(3) Latreille, *Histoire des insectes.*

(4) Baudrillart, *Dictionnaire des forêts.* Voy. *Insectes.* — Gadebled, *Police des chasses*, p. 172 et suiv.

restiers, mais parce que les arbres périclissent sous les attaques des insectes (1).

Dans nos ports de mer, et principalement à la Rochelle et à Rochefort, les termites détruisent les bois de nos chantiers maritimes, et jusqu'aux registres des archives.

Si considérables que soient ces ravages, on s'étonne qu'ils ne le soient pas davantage encore, quand on considère la prodigieuse fécondité dont sont douées les espèces malfaisantes; et, si Dieu n'y eût pourvu par des moyens dignes de sa sagesse, depuis longtemps toute végétation aurait disparu de la surface de la terre.

H. Et, en effet, contre de tels ennemis l'homme est frappé d'impuissance.

Son génie peut mesurer le cours des astres, percer les montagnes, faire marcher un navire contre la tempête; les monstres des forêts, il les tue ou les soumet à ses lois; mais devant ces myriades d'insectes qui, de tous les points de l'horizon, viennent s'abattre sur ses champs cultivés avec tant de sueurs, sa force n'est que faiblesse. Son œil n'est pas assez perçant pour apercevoir seulement la plupart d'entre eux; sa main trop lente pour les frapper (2); et, d'ailleurs, quand il les écraserait par millions, ils renaissent par milliards. D'en haut, d'en bas, à droite, à gauche, leurs innombrables légions se succèdent et se relayent sans trêve ni repos. Dans cette indestructible armée, qui marche à la conquête de l'œuvre de l'homme, chacun a son mois, son jour, sa saison, son arbre, sa plante; chacun connaît son poste de combat, et nul ne s'y trompe jamais.

(1) Docteur Gloger, de Berlin, *loc. cit.*, p. 322. — M. Tschudi, *Des insectes et des oiseaux*, p. 14 et 15, cite des faits analogues non moins remarquables.

(2) La cécidomye est un moucheron de 2 millimètres de longueur; le charançon a 3 millimètres; la pyrale a 20 millimètres. — Quant aux œufs, ils sont presque imperceptibles, tant par leur petitesse que par les lieux où la plupart sont déposés.

Dès le commencement des âges, l'homme eût succombé dans cette lutte inégale, si Dieu ne lui eût donné, dans l'oiseau, un auxiliaire puissant, un allié fidèle qui s'acquitte à merveille de l'œuvre que lui, homme, ne saurait accomplir (1).

Cette mission providentielle de l'oiseau a pu passer longtemps pour une exagération poétique; aujourd'hui, grâce aux travaux des naturalistes modernes, et notamment de M. Florent Prévost, aide-naturaliste à notre Muséum d'histoire naturelle, elle a pris rang parmi les vérités les mieux démontrées de la science.

A l'aide des facilités qui lui ont été données par les administrateurs des forêts et des domaines de la Couronne, et dans une suite d'études, poursuivies avec persévérance depuis bientôt quarante ans, ce modeste et savant investigateur est parvenu à constater, expérimentalement, semaine par semaine, le régime alimentaire des oiseaux de nos climats. Par l'examen attentif des débris trouvés dans leurs estomacs, il a pu déterminer, pour chaque espèce, non seulement dans quelle proportion elle se nourrit d'insectes, mais quelles espèces en particulier elle recherche et détruit, et par conséquent quels végétaux elle protège contre leurs ennemis.

Les estomacs ainsi étudiés sont conservés sous une triple forme; et ils ont commencé une collection nouvelle, qui prendra rang parmi les plus intéressantes du Muséum. De plus, M. F. Prévost a dressé des tableaux ingénieusement disposés, qui permettent de saisir facilement les résultats obtenus. Ces travaux, encore inédits pour la plupart, dont le mérite a été plus d'une fois mis en lumière par M. Geoffroy Saint-Hilaire, ont reçu de l'Académie des sciences et de plusieurs sociétés savantes les plus honorables témoignages d'approbation (2).

(1) Buffon, cité par Gadebled. — Michelet, *L'Oiseau*, passim.

(2) M. Geoffroy Saint-Hilaire, *Acclimatation des animaux utiles*, p. 122 et suivantes; et notamment p. 125, note 2.

De l'ensemble de ces remarquables recherches, il résulte qu'au point de vue des services rendus à l'agriculture, les 330 espèces d'oiseaux qui pondent dans notre pays, peuvent se ranger en trois classes principales.

1^{re} Classe. — Dans la première classe, nous rangerons les oiseaux bien décidément *nuisibles*, du moins indirectement, en ce qu'ils détruisent beaucoup d'oiseaux insectivores : ce sont, dans l'ordre des *rapaces*, presque tous les oiseaux *diurnes* (1), et dans celui des *omnivores*, les corbeaux, les pies et les geais (2). — Dans cette proscription en masse de ces deux ordres malfaisants, la justice veut toutefois qu'on fasse une honorable exception en faveur de la buse commune et de la buse bondrée, dont chaque individu détruit environ 6,000 souris par an (3), et surtout qu'on fasse grâce entière à la corneille freu ou *moissonneuse*, qui rend tant de services pour la destruction du ver blanc, et qui se distingue aisément des autres corvidés par les reflets métalliques de son plumage (4).

2^e Classe. — Dans la deuxième classe viennent se placer les *granivores*, ou, plus exactement, les oiseaux à double alimentation ; car, à l'exception du pigeon, il n'est pas un seul oiseau qui soit purement granivore : tous se nourrissent, en même temps ou suivant les saisons, de grains et d'insectes. Nuisibles sous le premier rapport, utiles sous le second, il y aurait, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, à établir la balance entre les services qu'ils rendent et le mal qu'ils font (5) : tels sont les moineaux et autres gros becs. Plus hardis, M. Florent Prévost et quelques autres naturalistes estiment que la somme des

(1) Il y en a vingt-sept espèces.

(2) Tschudi, *Les Insectes nuisibles et les Oiseaux*, p. 25 et 26. Paris, 1860. — Gloger, ouvrage déjà cité.

(3) Tschudi, p. 24. — Gloger, p. 302.

(4) Gloger, p. 305 et 307.

(5) Gloger, p. 314 et 324. — Geoffroy Saint-Hilaire, *Acclimatation...*, p. 125.

avantages dépasse de beaucoup celle des inconvénients; et les faits semblent justifier cette opinion.

Le plus mal famé de ces oiseaux suspects est sans contredit le moineau ou *pierrrot*, si souvent flétri comme un pillard effronté. — Eh bien, si les faits mentionnés contre cet oiseau sont exacts, à la différence de beaucoup de gens, il vaudrait mieux que sa fausse réputation. On raconte, en effet, que sa tête ayant été mise à prix en Hongrie et dans le pays de Bade, cet intelligent proscrit avait abandonné complètement ces deux pays; mais bientôt on reconnut que lui seul pouvait soutenir la guerre contre les hannetons et les mille insectes ailés des basses terres; et ceux-là mêmes qui avaient établi des primes pour le détruire, durent en établir de plus fortes pour en opérer le rapatriement: ce fut double dépense, châtement ordinaire des mesures précipitées. — Le grand Frédéric avait aussi déclaré la guerre aux moineaux, qui ne respectaient pas son fruit favori, la cerise; naturellement les moineaux ne songèrent pas à résister au vainqueur de l'Autriche, ils disparurent; mais, au bout de deux ans, non seulement il n'y eut plus de cerises, mais encore il n'y eut presque point d'autres fruits: les chenilles les mangeaient tous, et le grand roi, vainqueur sur tant de champs de bataille, s'estima heureux de signer la paix, au prix de quelques cerises, avec les moineaux réconciliés (1).

Du reste, M. Florent Prévost a constaté que, suivant les circonstances, les insectes entrent pour moitié au moins, souvent dans une proportion beaucoup plus forte, dans le régime alimentaire du moineau. C'est exclusivement avec des insectes que cet oiseau nourrit son avide couvée; en voici une preuve remarquable: à Paris, où cependant les débris de nos propres aliments fournissent au moineau une nourriture abondante, qui semble devoir le dispenser des fatigues de la chasse, un couple de ces oi-

(1) Tschudi, déjà cité, p. 19.

seaux ayant fait son nid sur une terrasse de la rue Vivienne, on recueillit les élytres de hannetons, qui avaient été rejetées du nid ; on en compta 1,400 : C'était donc 700 hannetons détruits par un seul ménage, pour l'alimentation d'une seule couvée (1).

Ajoutons à la décharge de cet accusé qu'il est devenu presque domestique, en ce sens qu'il ne vit qu'auprès des demeures de l'homme ; et peut-être, lui aussi, a-t-il été corrompu par l'excès de la civilisation.

A Montville (Seine-Inférieure), on avait aussi proscrit les corneilles ; on ne tarda pas à reconnaître que leurs ravages ne pouvaient se comparer à ceux qu'elles empêchaient ; et la corneille fut honorablement réhabilitée.

3^e Classe. — Si les moineaux et les corvidés nous font payer leurs services, voici d'autres oiseaux, et ils sont de beaucoup les plus nombreux, qui nous en rendent à titre purement gratuit.

Ce sont d'abord les oiseaux de proie *nocturnes*, chouettes, effraies, scops, hibous (2) que l'ignorance poursuit sottement comme animaux de mauvais augure. L'agriculture devrait les bénir, car, dix fois mieux que les meilleurs chats et sans menacer comme ceux-ci le rôl et le fromage, les oiseaux de cet ordre font une guerre acharnée aux rats, et aux souris, si funestes aux récoltes engrangées, et détruisent, dans les champs, d'innombrables quantités de campagnols, de mulots, de loirs et de lerrots qui, sans ces nocturnes chasseurs, deviendraient bientôt un fléau intolérable (3). — En signalant les ravages causés par ces petits rongeurs dans les semis et plantations, Buffon donne une idée de leur multiplication : en

(1) Fait attesté par M. Florent Prévost. — Voir, en outre, M. Chatel, *Utilité et réhabilitation du moineau*, Angers, 1858 ; — M. Dupont, dans les *Transactions of the royal Society of Mauritius* ; — *Bulletin de la Société d'acclimatation de Nancy*, 1859, p. 356.

(2) On en compte neuf espèces dont sept sont sédentaires.

(3) Gloger, dans l'ouvrage déjà cité, p. 301, raconte que, en 1857,

trois semaines, il en fit prendre plus de 2,000 dans une pièce de 40 arpents. — D'après les observations d'un naturaliste anglais Whitt, un couple d'effraies détruit, chaque jour, au moins 150 petits rongeurs : quel est le chat qui pourrait donner un tel résultat (1)?

Ajoutons que, seuls, ces oiseaux peuvent faire la chasse aux papillons de nuit et aux insectes crépusculaires dont plusieurs sont fort nuisibles (2).

Enfin, incontestablement au premier rang, viennent tous les oiseaux purement *insectivores* (3) : les grimpeaux, le pivert, l'engoulevent, les différentes variétés d'hirondelles, mais surtout ces charmants musiciens des champs, mais ces insectivores vulgairement désignés sous les expressions collectives de *petits-pieds* ou *becs-fins* : rossignols, fauvettes, traquets, rouge-gorge, rouge-queue, bergeronnettes, pipits, pouillots, roitelets et le troglodyte, cet ami des chaumières, qui, tous, à l'envi, nous rendent d'inappréciables services, services aussi gratuits que mal récompensés, parce qu'on ne s'en fait pas une idée suffisamment exacte.

Permettez-moi donc d'en citer un exemple qui m'est fourni par l'un des tableaux de M. F. Prévost, relatif au martinet. Dix de ces oiseaux furent tués du 15 avril au 29 août, à la fin de la journée, au moment où ils rentrent au nid. Les insectes, dont les débris furent retrouvés dans les estomacs, ne montaient pas à moins de 5,432, ce qui

dans une terre située près de Breslau, en Silésie, on prit 200,000 souris en six semaines. La fabrique de poudrette de Breslau les payait un centime la douzaine, et à ce prix, les preneurs les plus adroits gagnaient jusqu'à 22 sols par jour. Elles entrèrent en si grande foule dans les granges, qu'on en tua plus de 2,000 devant celle d'un des moindres propriétaires, pendant qu'on la vidait pour la nettoyer.

(1) Tschudi, déjà cité, p. 23. — Mémoire de M. Chatel de Vire. — Lettre de M. Leroy-Girardot au *Journal du Loiret*.

(2) Tschudi, déjà cité, p. 23.

(3) On en compte, en France, soixante-neuf espèces, dont vingt-cinq seulement sont sédentaires.

donne, pour chaque jour et pour chaque oiseau, une moyenne de 543 insectes détruits. Un autre tableau présente des résultats analogues pour la fauvette d'hiver. Et, parmi les insectes ainsi anéantis, figurent précisément les plus redoutables pour nous : le charançon des blés, la pyrale, le hanneton, et une foule d'autres coléoptères destructeurs.

On peut se figurer le mal causé par un seul de ces insectes, en se rappelant que le hanneton pond de 70 à 100 œufs, transformés en autant de vers blancs qui, pendant une année ou deux, vivent exclusivement aux dépens des racines de nos végétaux les plus précieux. Le charançon du blé produit 70 à 90 œufs qui, déposés dans autant de grains de blé, s'y développent en larves qui en dévorent le contenu ; c'est donc la valeur d'un épi au moins perdue par le fait d'un seul charançon. La pyrale pond 100 à 130 œufs déposés dans autant de bourgeons à grappes. Ainsi attaqué, le bourgeon se flétrit et tombe. Voilà 100 à 130 grappes de raisin qu'une seule pyrale détruit en leur germe.

Et maintenant, si vous rapprochez les deux ordres de chiffres que je viens de mettre sous vos yeux, en admettant que, sur les 500 insectes détruits en un jour par un seul oiseau, il y ait seulement un *dixième* de ces êtres malfaisants, par exemple, quarante charançons et dix pyrales (et ces chiffres sont au-dessous de la vérité), c'est, en moyenne, 3,200 grains de blé et 1,150 grappes de raisin qu'en un seul jour ce petit oiseau vous aura sauvés.

Faites la part aussi large que vous voudrez aux autres causes naturelles qui auraient pu arrêter les ravages de ces insectes, réduisez autant qu'il vous plaira celle de l'oiseau, il en restera toujours assez pour justifier ce mot profond d'un contemporain : « L'oiseau peut vivre sans l'homme, mais l'homme ne peut pas vivre sans l'oiseau. »

Et, en effet, qui donc, excepté le petit oiseau, pourrait guetter et saisir le charançon, long de 5 millimètres,

quand, au milieu d'un champ de blé, il s'apprête à déposer ses œufs dans les grains en voie de formation ? Qui pourrait saisir le papillon si petit de la pyrale, alors que, dans le même but, il voltige autour des ceps ?

Qui pourrait surtout atteindre ces œufs et ces larves microscopiques, dont une seule mésange consomme plus de 200,000 en une année (1) ?

Ces auxiliaires indispensables, ces amis et ces alliés fidèles, l'homme reconnaissant les aura sans doute pris sous sa protection spéciale ; il se sera appliqué à détruire les espèces ennemies qui leur font la guerre ; l'oiseau de proie qui les saisit au vol, la couleuvre qui se glisse dans le nid pour y dévorer la couvée et souvent la mère avec les petits... Non, comme s'il voulait justifier, une fois de plus, cette apostrophe du fabuliste :

Mais trouve bon qu'avec franchise,
En mourant, au moins je te dise,
Que le symbole des ingrats
Ce n'est point le serpent, c'est l'homme.....

c'est l'homme qui, par un étrange aveuglement, se montre le plus terrible ennemi de ces douces et utiles créatures. Plus cruel que le milan et l'épervier, qui tuent pour se nourrir, lui tue pour le seul plaisir de détruire.

Le fusil n'est pas assez meurtrier ; on le réserve d'ailleurs pour un plus noble gibier. C'est avec une multitude d'engins : filets, gluaux, collets, raquettes, sauterelles, etc., qu'il poursuit, avec une rage aveugle, ces amis aussi charmants qu'indispensables que la bonté de la Providence lui avait accordés.

Je vous épargnerai, messieurs, la description de ces chasses barbares : il en est qui soulèvent le cœur de dégoût et d'horreur ; la raquette ou sauterelle, par exemple, où la victime, ses pauvres petits os brisés par le piège,

(1) Gloger, déjà cité, p. 323.

expire d'épuisement et de souffrance, après plusieurs heures d'agonie.

Mais ce qui peut vous être dit, c'est la désastreuse quantité d'oiseaux utiles qui, chaque année, sont ainsi voués à la mort, dans toute la France et principalement dans l'Est et le Midi.

Dès que le retour du printemps ramène dans nos contrées, par les bords de la Méditerranée, ces alliés fidèles que nos hivers ont forcés à l'émigration, voici l'accueil qui leur est fait. Aux environs de Marseille et de Toulon et des autres villes ou villages de la côte, toutes les hauteurs sont garnies d'engins de chasse ; et au témoignage d'un homme digne de foi qui a étudié spécialement le sujet, M. Sacc (1), pendant les quelques mois que dure la chasse, chaque chasseur détruit de 100 à 200 becs-fins par jour. Le rapport du Comice de Toulon n'exagère donc rien, quand il affirme que c'est par *myriades* que ces oiseaux sont détruits au passage, au grand dommage de nos départements du Centre et du Nord, où ils n'arrivent plus qu'en nombre insuffisant pour remplir leur mission providentielle.

Dans l'Est et notamment dans l'ancienne Lorraine, des faits analogues se reproduisent, ainsi que l'atteste la Société d'acclimatation de Nancy.

Et pourquoi cette *boucherie*, comme l'appelle le Comice de Toulon ? Invoquera-t-on le droit pour l'homme de se nourrir des animaux ? Mais ce n'est pas sérieusement qu'on voudrait légitimer ainsi la destruction de ces petits êtres dont chacun fait à peine une bouchée. Est-ce aussi une nourriture que ces oiseaux-mouches de l'ancien monde, le troglodyte et le roitelet qui ne sont qu'une bouffée de plumes ? — Non, ce n'est pas alimentation, c'est gourmandise brutale qu'il faudrait dire.

Et cependant, si on calcule, même au plus bas, combien

(1) Lettre de M. Sacc, citée par M. Geoffroy Saint-Hilaire, *Acclimatation et domestication*, p. 121.

de sacs de blé, de tonneaux de vin et d'huile représente une de ces *brochettes* de victimes dont il est d'usage de parer la table, en certains pays, on demeurera convaincu que Lucullus, dans toute sa gloire, ne fit jamais repas si coûteux ; et que, pour trouver exemple d'un tel luxe, il faudrait remonter à la fameuse perle de Cléopâtre.

Au surplus, cette misérable excuse de la sensualité satisfaite ne saurait même être invoquée par ces chasseurs, qui, pour faire parade d'adresse, ou même simplement pour décharger leur arme avant de rentrer au logis, abattent l'hirondelle au vol rapide, la mère peut-être qui porte la nourriture à la jeune couvée affamée. A ces hommes, si cruels par irréflexion, n'est-il pas permis de faire observer qu'en détruisant cinq cents insectes, dans cette journée que leur plomb meurtrier a fait la dernière pour elle, cette pauvre hirondelle avait mieux mérité de l'humanité que dix chasseurs revenant à la maison la gibe-cièrè pleine.

N'est-ce pas aussi par pure ignorance que l'habitant des campagnes cloue sur sa porte, avec un sot orgueil, le hibou, l'engoulevent, le scops, dont sa malencontreuse adresse vient de priver ses champs et ses greniers ? Que n'y cloue-t-il plutôt son chat ?

Et comme si ce n'était pas assez des hommes dans cette guerre d'extermination, voilà des enfants qui viennent y prendre part avec l'impitoyable insouciance de leur âge :

Cet âge est sans pitié.

a dit La Fontaine. Oh ! oui, véritablement sans pitié sont ces enfants des campagnes, qui font l'école buissonnière pour aller *dénicher les nids*, comme ils disent. Les œufs et les jeunes couvées, tout leur est bon : n'ont-ils pas à briser les uns, à faire périr misérablement les autres de faim et de tortures !

Et les parents de ces jeunes drôles, au lieu de les renvoyer à l'école convenablement fustigés, assistent avec

une froide indifférence à ces actes de cruauté. Parents et enfants ignorent sans doute cette belle parole de l'Écriture : « Si en te promenant tu trouves en ton chemin, sur un arbre ou à terre, un nid d'oiseaux et la mère couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mère ni les petits ; mais tu les laisseras en liberté pour qu'il ne te mésarrive et que tu vives longtemps (1). » — Si au moins, à défaut de l'Écriture, ils connaissaient leur intérêt !

Ce qu'on détruit de cette manière est incalculable ; ceux qui ont habité la campagne savent qu'il n'est pas rare de voir un enfant, au bout de sa journée, rapporter une centaine d'œufs de toute provenance (2).

Comment ces races sans défense ont-elles pu survivre à cette guerre acharnée ?... C'est un de ces mystères que peut seule expliquer la merveilleuse bonté avec laquelle Dieu répare sans cesse les fautes de l'homme, sa créature de prédilection.

Ne nous faisons pas d'illusion, toutefois ; le mal est grand, et si l'on n'y prend garde, bientôt peut-être sera-t-il sans remède.

Déjà des races utiles ont complètement abandonné notre pays. Pour n'en citer qu'un exemple, malgré les poétiques fictions qui semblaient devoir la protéger, la cigogne ne fait plus son nid sur les toits de nos maisons ; elle ne traverse plus qu'à tire-d'ailes un pays inhospitalier qu'autrefois elle purgeait de vipères et autres reptiles venimeux. — Les petites espèces ont beaucoup diminué et diminuent chaque jour davantage ; les insectes se multiplient en proportion et causent des dommages croissants à l'agriculture.

(1) *Deutéronome*, xxii, v. 6 et 7.

(2) D'après un calcul, qui ne peut évidemment être qu'approximatif, M. Gosselin estime qu'on détruit annuellement en France de 80 à 100 millions d'œufs d'oiseaux : c'est par mille milliards qu'il faut compter les insectes qu'auraient détruits les oiseaux produits par les œufs.

(Note manuscrite communiquée par M. Geoffroy Saint-Hilaire.)

Le mal est grand, encore une fois ; le danger imminent ; il faut des remèdes prompts et énergiques... Voilà ce que nous crient les comices, les sociétés de tout genre, qui s'occupent, à des titres divers, d'agriculture et de zoologie. C'est ce que nous répètent, avec un accord chaque jour plus unanime et plus pressant, les naturalistes et les agriculteurs les plus distingués, qui, par état ou par vocation, se sont occupés de cette question, MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Florent Prévost, Sacc, Gloger, Kœchlin, Dumast, Jonquières-Antonelle, Châtel, Gadebled, Valserres et tant d'autres dont je n'ai été, en ce rapport, que l'écho très affaibli.

DE LA

LOI SUR LA POLICE DE LA CHASSE

EN DATE DU 3 MAI 1844

EN CE QUI CONCERNE LA CHASSE AUX OISEAUX

Nous avons déjà dit que tous les modes de chasse autres que : 1^o la chasse à tir ; 2^o la chasse à courre ; 3^o l'emploi des furets et des bourses destinés à prendre le lapin, *sont formellement prohibés*. Il est évident que cette prohibition s'étend à tous les pièges, lacets, filets, appeaux et chanterelles, au moyen desquels les braconniers détruisaient le gibier si facilement et en si grande quantité. Cependant l'article 2 de la loi accorde le droit de chasse, « en tout temps et sans permis de chasse, au propriétaire ou possesseur, dans ses possessions *attendant à une habitation* et entourées d'une clôture continue, conforme aux usages du pays, clôture faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins. »

Si le législateur a, dans les deux premiers paragraphes de l'article 9, limité les modes de chasse qu'il considérerait comme licites, il n'a pas voulu empêcher certaines chasses dans quelques contrées, où cette suppression eût causé un préjudice réel pour les habitants, qui en tirent un moyen précieux d'alimentation et de commerce. Il s'agit de la chasse aux oiseaux de passage, qui arrivent chez nous en bandes nombreuses à l'époque où les chasses à tir sont généralement fermées.

Le préfet peut autoriser la continuation de cette espèce de chasse et en régler les modes et procédés, d'après l'avis du conseil général. Il est important de remarquer que, aux termes de l'article 9 de la loi, « la caille n'est plus réputée oiseau de passage » ; en conséquence, cette

chasse ne peut plus avoir lieu que dans les mêmes conditions et sous les mêmes restrictions que pour toute autre espèce de gibier.

« Le préfet doit, après avoir pris l'avis du Conseil général, déterminer le temps pendant lequel il sera permis de chasser le gibier d'eau dans les marais, sur les étangs, fleuves et rivières. »

Il faut remarquer que, même pour la capture des oiseaux de passage, de quelque espèce que ce soit, et du gibier d'eau, *un permis de chasse est nécessaire*, quel que soit le procédé que l'on emploie. Cette nécessité est bien la conséquence de l'article 1^{er} de la loi, qui veut que nul ne chasse, s'il ne lui a été délivré un permis de chasse. Mais il est évident que ce permis de chasse n'est pas obligatoire pour les personnes qui habitent des propriétés encloses et attenant à une autre habitation, et qui veulent chasser dans leur enclos. Pour ceux-ci, la chasse est permise en tout temps et par tous les moyens.

Le même article 9 *autorise* les préfets à prendre des arrêtés : « 1^o pour prévenir la destruction des oiseaux ; 2^o pour interdire la chasse pendant le temps de neige. » Le rapport qui précède montre combien les oiseaux et surtout les petits oiseaux sont précieux pour la conservation de nos récoltes de toute espèce ; nous n'avons donc pas besoin d'insister davantage sur la sagesse du législateur.

Nous donnons ci-après le texte des articles de la loi qui concernent particulièrement la chasse aux oiseaux.

Art. 1. Nul ne pourra chasser, sauf les exceptions ci-après, si la chasse n'est pas ouverte, et s'il ne lui a pas été délivré un permis de chasse par l'autorité compétente.

Art. 2. Le propriétaire ou possesseur peut chasser ou faire chasser en tout temps, sans permis de chasse, dans ses possessions attenant à une habitation et entourées d'une clôture continue, faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins.

Art. 4. Il est interdit de prendre ou de détruire, sur le terrain d'autrui, des œufs ou des couvées de faisans, de perdrix et de cailles.

Art. 9. Tous autres moyens de chasse, à l'exception des furets et des bourses destinés à prendre le lapin, sont formellement prohibés.

Néanmoins, les préfets des départements, sur l'avis des Conseils généraux, prendront des arrêtés pour déterminer :

1^o L'époque de la chasse aux oiseaux de passage, autres que la caille, et les modes et procédé de cette chasse;

2^o Le temps pendant lequel il sera permis de chasser le gibier d'eau, dans les marais, sur les étangs, fleuves et rivières.

Ils pourront prendre également des arrêtés :

1^o Pour prévenir la destruction des oiseaux;

2^o Pour interdire la chasse pendant les temps de neige.

Art. 11. Seront punis d'une amende de 16 à 100 francs :

1^o Ceux qui auront chassé sans permis de chasse;

3^o Ceux qui auront contrevenu aux arrêtés des préfets concernant les oiseaux de passage, le gibier d'eau, la chasse en temps de neige et la destruction des oiseaux;

4^o Ceux qui auront pris ou détruit, sur le terrain d'autrui, des œufs ou couvées de faisans, de perdrix ou de cailles.

Art. 12. Seront punis d'une amende de 50 à 200 francs et pourront, en outre, l'être d'un emprisonnement de six jours à deux mois :

1^o Ceux qui auront chassé en temps prohibé;

2^o Ceux qui auront chassé pendant la nuit ou à l'aide d'engins et d'instruments prohibés, ou par d'autres moyens que ceux qui sont autorisés par l'art. 9;

3^o Ceux qui seront détenteurs ou ceux qui seront trouvés munis et porteurs, hors de leur domicile, de filets, engins ou autres instruments de chasse prohibés;

4° Ceux qui, en temps où la chasse est prohibée, auront mis en vente, vendu, acheté, transporté ou colporté du gibier ;

5° Ceux qui auront employé des drogues ou appâts qui sont de nature à enivrer le gibier ou à le détruire ;

6° Ceux qui auront chassé avec des appeaux, appelants ou chanterelles.

Les peines déterminées par le présent article pourront être portées au double contre ceux qui auront chassé pendant la nuit sur le terrain d'autrui et par l'un des moyens spécifiés au § 2, si les chasseurs étaient munis d'une arme apparente ou cachée.

Art. 14. Les peines déterminées par les trois articles précédents pourront être portées au double si le délinquant était en état de récidive, et s'il était déguisé ou masqué, s'il a pris un faux nom, s'il a usé de violences envers les personnes, ou s'il a fait des menaces, sans préjudice, s'il y a lieu, de plus fortes peines prononcées par la loi.

Lorsqu'il y a récidive, dans les cas prévus par l'article 11, la peine de l'emprisonnement de six jours à trois mois pourra être appliquée si le délinquant n'a pas satisfait aux condamnations précédentes.

Art. 15. Il y a récidive lorsque, dans les douze mois qui ont précédé l'infraction, le délinquant a été condamné en vertu de la présente loi.

Art. 16. Tout jugement de condamnation prononcera la confiscation des filets, engins et autres instruments de chasse. Il ordonnera, en outre, la destruction des instruments de chasse prohibés.

Si les filets, engins ou autres instruments de chasse n'ont pas été saisis, le délinquant sera condamné à les représenter ou à en payer la valeur, suivant la fixation qui en sera faite par le jugement, sans qu'elle puisse être au-dessous de 50 francs.

Art. 28. Le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants, sont civilement responsables des délits de

chasse commis par leurs enfants mineurs non mariés, pupilles demeurant avec eux, domestiques ou préposés, sauf tout recours de droit.

JURISPRUDENCE

RELATIVE A LA CHASSE AUX OISEAUX.

1. La Cour de Bourges, ayant pensé que le *permis de chasser n'était pas exigible* pour la chasse exceptionnelle que les préfets ont la faculté d'autoriser contre les *oiseaux de passage*, avait *spécialement* décidé qu'il n'est pas besoin d'un permis de chasse pour prendre des alouettes avec des lacets en crin, vulgairement appelés *collets* ou *sillonées*, lorsque ce mode de chasse a été autorisé par un arrêté préfectoral (*Bourges*, 27 février 1845).

Mais la Cour de cassation a annulé cette décision le 18 avril suivant. Voici son principal motif :

Attendu que, si l'article 9 de la loi autorise les préfets, dans certains cas, et spécialement en ce qui concerne les oiseaux de passage, à modifier ces conditions, ce n'est que sous le rapport du temps où la chasse est permise et des moyens qu'on y peut employer; qu'aucune disposition ne les autorise à porter atteinte aux deux autres conditions générales relatives au droit de propriété et au permis de chasse, lesquelles doivent donc, dans tous les cas, être remplies par les chasseurs, etc., etc.

2. Quoique le permis de chasse soit personnel, il faut pourtant reconnaître qu'il y a des procédés de chasse spéciaux qui, lorsqu'ils sont autorisés par les préfets, exigent nécessairement la coopération de plusieurs personnes. Dans ce cas, les auxiliaires qui, tout en prenant part à la chasse n'en profitent pas, ne sont pas considérés comme de véritables chasseurs; il n'ont donc pas besoin de permis de chasse.

Il s'ensuit que le propriétaire ou maître d'une tendue,

l'adjudicataire de la chasse aux petits oiseaux, dans une forêt communale, peuvent, lorsqu'ils sont eux-mêmes pourvus d'un permis de chasse, se faire aider, pour la confection des sauterelles ou raquettes, leur pose et leur mise en état, ainsi que pour la levée des oiseaux pris sur ces pièges, par leurs enfants, domestiques, gardes-bois ou autres individus salariés, sans que ceux-ci soient soumis à l'obligation du permis de chasse.

Autrement, la chasse aux oiseaux de passage deviendrait absolument impossible. Pendant toute la durée de cette chasse, qui est ordinairement de deux mois, chaque jour et même deux ou trois fois par jour, il faut visiter les sauterelles ou raquettes placées à la lisière et dans l'intérieur du bois pour détacher les oiseaux pris, et remettre les raquettes en état de produire leur effet. Cependant, il faut le dire, cette exception doit être restreinte au seul cas où celui qui est muni d'un permis de chasse est seulement aidé ou suppléé dans une tendue qu'il dirige habituellement lui-même; elle cesse d'être applicable toutes les fois que la tendue organisée par un homme à gages est seulement visitée accidentellement par quelqu'un muni d'un permis, lors même que celui-ci serait appelé à en recueillir les produits. (*Cour de Nancy, les 25 novembre et 4 décembre 1844.*)

Il y eut pourvoi du procureur général, mais la Cour de cassation l'a rejeté le 7 mars 1845. Cette décision est fort importante pour tous les pays où la chasse aux oiseaux est à la fois un plaisir très vif et un produit assez important.

3. Le fermier a le droit de tendre des collets pour défendre ses récoltes contre le gibier, lors même que son bail lui interdit tout recours contre le propriétaire, qui s'est réservé exclusivement le droit de chasse. (*Cour de Paris, 21 août 1840.*)

4. Les fermiers et les associés peuvent chasser avec toute espèce de chiens et se servir de furets; mais il leur est défendu de tendre des panneaux, lacs, lacets, collets

et autres appareils et instruments destructeurs du gibier, et d'enlever les œufs et les nids d'oiseaux, autres que ceux d'oiseaux de proie. (*Décision du ministre des finances, du 31 janvier 1839.*)

5. Le fait de prendre sur le terrain d'autrui des œufs et couvées d'oiseaux autres que les faisans, perdrix et cailles, notamment les pies, ne constitue pas un délit de chasse. (*Cassation, 10 février 1853.*)

6. La chasse au flambeau est prohibée, mais il a été jugé plusieurs fois que la chasse ne doit pas être réputée avoir eu lieu la nuit par cela seul qu'elle a eu lieu après le coucher du soleil, s'il faisait encore jour à ce moment. (*9 novembre 1847.*)

7. La chasse aux oiseaux du pays, à l'aide de lacs ou filets, est interdite, même en l'absence d'arrêtés préfectoraux qui la défendent. (*Cass., 25 mars, 4 avril 1846.*)

Il en est de même de la chasse aux oiseaux du pays avec gluaux et appelants. (*Cass., 23 avril 1847.*)

8. Quant aux oiseaux de passage, la chasse avec appeaux et appelants peut être autorisée par arrêté préfectoral. (*Cass., 16 juin 1848.*)

9. L'arrêté préfectoral qui autorise la chasse des petits oiseaux avec lacet fait d'un seul crin, ne peut dispenser celui qui chasse d'être muni d'un permis. (*Bordeaux, 28 février 1850.*)

10. L'interdiction de la chasse en temps de neige ne s'applique pas à la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau. (*Arrêt du 30 janvier 1844.*)

11. Les arrêtés préfectoraux qui prohibent la chasse en temps de neige sont permanents. (*Cassation, 27 novembre 1847.*)

12. La possession de lacs, filets ou autres engins prohibés ou non autorisés, est un délit. Ils peuvent être saisis même chez les fabricants ou chez les marchands qui les exposent en vente. (*Arrêt du 4 avril 1846.*)

13. La détention d'engins prohibés, sans aucune circonstance extérieure propre à en révéler l'existence au do-

micile du prévenu, bien qu'elle constitue par sa nature un délit permanent, continu et successif, ne peut constituer le *flagrant délit*.

En conséquence il ne rentre pas dans les attributions du procureur impérial de requérir la gendarmerie d'en faire la perquisition à domicile.

La perquisition et les procès-verbaux dressés par les gendarmes, en vertu d'un tel réquisitoire sont frappés de nullité et ne peuvent servir de base légale à des poursuites correctionnelles. (*Cour de Rouen, 1^{er} février 1845.*)

14. Les gardes-chasse ne peuvent se permettre de fouiller une personne qu'ils présumant porteur d'engins prohibés. — Un procès-verbal dressé en ce sens, ne peut servir de base à une condamnation. (*Rouen, 17 avril 1859. S. V. 2. 57, 451.*)

15. La détention d'instruments de chasse prohibés, abstraction faite de l'intention, ne constitue pas un délit.

Ainsi, lorsque rien n'établit que les inculpés se livrent au braconnage, et que de diverses circonstances reconnues au procès, il résulte que la détention déjà ancienne de filets saisis n'a pas eu lieu dans une intention de chasse, il n'y a pas de délit. (*Arrêt du 2 novembre 1844.*)

16. Le propriétaire d'un terrain clos attenant à une habitation ne peut pas, plus qu'un autre, détenir impunément des instruments de chasse prohibés, au mépris de l'article 12, qui punit d'une manière absolue le simple fait de la détention de filets ou engins prohibés. Mais, dans ce cas, le délit ne peut être constaté par les agents ordinaires, parce qu'ils n'ont pas le droit de s'introduire dans le domicile. Il faut, en ce cas, un réquisitoire et mandat spécial de l'intérêt judiciaire.

17. Une ile, environnée d'une rivière navigable, ne peut être considérée comme une propriété close. (*Cass., 13 février 1830.*)

18. Le gibier qui paraît avoir été capturé avec des engins prohibés ne peut être saisi dans les marchés pen

dant le temps où la chasse est permise. (*Angers, 25 juillet 1853.*)

19. Le transport du gibier de passage, dont la chasse est permise dans un département, est punissable s'il a lieu au travers d'un département où cette chasse n'est pas autorisée : — Attendu que cette circonstance que la chasse des *bécasses*, gibier de passage, était permise dans certains départements au moment où la saisie a eu lieu, ne peut justifier le transport de ce gibier dans les autres départements où cette chasse est interdite ; que la difficulté de constater chez les marchands l'origine de ce gibier entraînerait de grands abus et rendrait illusoire la disposition de la loi, etc.

20. La mise en vente du gibier pris ou présumé pris au filet ou au moyen de tout autre engin prohibé, pendant le temps où la chasse est permise, n'est point réprimée par la loi ; aucune peine ne peut donc être prononcée.

Et cela, alors même qu'un arrêté préfectoral interdirait cette mise en vente, un tel arrêté, dépassant les attributions de l'autorité administrative, n'est pas obligatoire pour les tribunaux. (*Cour de Grenoble, 26 décembre 1844.*)

La vente, l'achat et le colportage du gibier ne sont pas défendus pendant le temps où la chasse a été temporairement interdite, en vertu d'arrêté préfectoral, par suite de la survenance de la neige. (*Rennes, 6 mars 1850.*)

21. L'interdiction du transport du gibier en temps prohibé est tellement absolue, que le transport est illícite, et doit être puni, quoique la chasse soit ouverte dans le lieu du départ et dans celui de la destination, si elle ne l'est pas dans le lieu intermédiaire où la saisie a été opérée. (*Paris, 22 avril 1844.*)

Nous engageons les amateurs à consulter la loi de 1884 ou 1885 qui a étendu les attributions des Maires au sujet de la chasse.

PRÉFACE

DE CETTE

NOUVELLE ÉDITION

Les chasses peuvent se diviser en trois classes : la *chasse à courre*, la *chasse à tir*, et la *chasse aux pièges*. Les deux premières font l'objet spécial du *Manuel du Chasseur* publié dans l'*Encyclopédie-Roret*. Je n'ai donc à m'occuper que de la troisième, plus modeste, plus productive et moins dispendieuse que les deux autres. En effet, la chasse aux pièges n'exige, en général, qu'un espace de terrain très resserré, souvent même ne dépassant pas la place nécessaire pour tendre le piège.

La chasse a un attrait irrésistible que ne soupçonneraient pas les personnes étrangères à ce noble exercice : elle diversifie les sensations que l'on éprouve et prolonge la vie, pour ainsi dire, en entretenant la santé de ceux qui s'y livrent. Elle donne de la puissance, de la souplesse à l'esprit et procure un charme, une félicité qu'on chercherait en vain dans les tracasseries assourdissantes des villes.

Peu de personnes se doutent que la chasse est une étude pratique d'histoire naturelle et de physiologie morale des animaux. Elle oblige le chasseur à étudier leurs espèces, leurs mœurs, leurs instincts, leurs habitudes et le force à inventer une foule de stratagèmes, de ruses et de surprises pour déjouer l'instinct du gibier. Bien chasser de diverses manières et connaître les éléments d'histoire naturelle qui ont trait à la chasse, me semblent deux choses tellement liées que je pense qu'on ne peut bien apprendre l'une qu'en étudiant l'autre.

En outre, la chasse intéresse au plus haut point l'économie rurale et l'agriculture, en ce qu'elle pousse

à faire une guerre acharnée aux oiseaux qui pillent nos récoltes et aux animaux carnassiers qui ravagent nos basses-cours et nos troupeaux. Je n'ai pas à traiter ces dernières chasses dans le corps de cet ouvrage destiné spécialement à la *chasse aux oiseaux*, et je renvoie au Manuel du *Destructeur d'Animaux nuisibles* publié dans l'*Encyclopédie-Roret*, ceux de mes lecteurs qui désireraient s'y livrer.

De toutes les chasses dont il est ici question, les plus agréables, qui sont aussi les plus productives, sans contredit, sont : 1^o celles aux petits oiseaux avec la tirasse; 2^o celles aux lacets de crins et aux sauterelles. Ce sont aussi les plus difficiles à apprendre; c'est pourquoi je suis entré dans des détails étendus en les traitant. On prend encore beaucoup de gibier avec le *traineau* ainsi qu'avec la *pantaine*.

Ce qui ajoute à l'importance de la chasse aux petits oiseaux avec la tirasse, c'est qu'on y prend, *sans qu'ils soient endommagés*, un très grand nombre d'espèces d'oiseaux dont beaucoup sont d'excellents chanteurs; nulle autre ne lui est comparable lorsqu'on veut peupler une belle volière ou établir un cabinet d'histoire naturelle. Les chasses aux *lacets de crins* et aux *raquettes ou sauterelles*, dans les forêts, se font d'ordinaire simultanément; mais leur produit ne s'emploie guère que pour la table; cependant, il arrive encore que certains oiseaux pris à ces pièges se trouvent très propres à faire partie d'un cabinet d'ornithologie.

On se fait, sur la tendue dans les forêts aux crins et aux sauterelles, une opinion qui est tout à fait erronée. On croit que la coupe des bâtons que l'on emploie pour cette chasse cause des dommages à la forêt; on ne fait pas attention que ce sont des branches trainantes, malades, parasites, qui périraient avant l'abatage de la forêt et qu'en les retranchant, on ne fait que donner plus de force à celles qui restent et dont la pousse est plus vigoureuse. Les sentiers pratiqués à cet effet ne sont pas nuisibles non

plus, comme on se l'imagine, car l'expérience m'a montré que les buissons, les taillis prennent un développement plus grand près de ces sentiers, parce qu'ayant plus d'espace, plus d'air, plus de lumière, les gaz atmosphériques sont plus abondants et plus nutritifs.

C'est à tort que l'on croit que la tendue des lacets de crins au bois détruit le gibier, surtout les gros oiseaux auxquels on donne plus particulièrement ce nom. Le produit de la chasse des tendeurs de *raquettes* et de *lacets de crins* se compose de petits oiseaux, de grives et exceptionnellement de quelques bécasses. Pendant un automne, ils prennent quelquefois deux ou trois de ces derniers oiseaux et fort rarement plus de six. Si le tendeur prend quelques bécasses en automne, il détruit une grande partie des belettes; il est même plus intéressé que le chasseur à la destruction des renards. Aussi, avec quelle persévérance il cherche leurs terriers pour les y enfumer! Certainement, ces animaux carnassiers détruisent bien plus de gibier que n'en peuvent prendre les tendeurs, et, dans le fait, ceux-ci en conservent incomparablement plus qu'ils n'en détruisent.

Si j'ai indiqué le moyen de prendre les perdrix aux lacets, c'est que la perdrix, causant un dommage notable à l'agriculture, on doit lui faire la chasse et se garder seulement de dépasser certaines limites, hors desquelles on ne ferait plus de la chasse, mais de la destruction. C'est dans ces limites que je me suis imposé de rester. J'ai indiqué, il est vrai, dans l'article de la trappe, un moyen de prendre toutes ou presque toutes les perdrix d'une compagnie, mais on n'emploie ce piège que pour les bêtes fauves et rousses et presque jamais pour chasser la perdrix. Enfin, — me suis-je trompé? — j'ai cru, en traitant de ces chasses, intéresser un grand nombre de personnes à la conservation de l'espèce.

Je me suis proposé de traiter toutes les chasses aux oiseaux, autres que celles au fusil et celles que je

crois contraires à l'intérêt général, telles que la *tendue des collets en laiton*, par exemple. S'il en est quelques autres, un peu importantes, dont je n'ai pas parlé, c'est une omission involontaire que je m'empresserai de réparer dans la prochaine édition, aussitôt qu'on me l'aura fait remarquer.

Mon intention n'était pas de livrer ce Manuel à l'impression; en le commençant, je ne pensais pas même à réunir en un tout complet et capable d'être publié, certaines notes que j'avais prises et communiquées à des amis. Un jour, l'un d'eux vint, la plume en main, me mettre en demeure de lui dicter d'autres notes et s'établit mon secrétaire. Force me fut de me rendre à ces familières et cordiales sollicitations de l'amitié. Je dictai donc quelques pages; puis, comme il me témoignait qu'il ne se lassait pas d'écrire, j'entrai dans plus de détails. Ce sont ces notes rassemblées et coordonnées que je livre aujourd'hui au public.

Ce Manuel est divisé en deux parties : la première traite de la fabrication et de l'emploi des pièges; la seconde indique les mœurs, les habitudes des oiseaux de proie diurnes, nocturnes et des oiseaux de plaine et de bois et des oiseaux d'eau et de marais, et traite spécialement des différentes chasses qu'on leur fait. Elle est la suite indispensable de la première partie, à laquelle le lecteur devra constamment se reporter; le plan adopté dans cet ouvrage lui facilitera ces recherches. Il est inutile de développer ici les divisions de ces deux parties : la table des matières est suffisamment détaillée pour qu'on saisisse d'un coup d'œil l'ensemble de l'ouvrage et que l'on trouve facilement le passage que l'on cherche.

La précédente édition de ce Manuel contenait l'art d'empailler les oiseaux et des éléments succincts d'ornithologie. L'abondance des matières que j'avais à traiter et le bon marché que je voulais conserver à ce Manuel pour le mettre à la portée de tous, m'ont forcé d'éliminer ces deux sections assez étran-

gères à la chasse aux oiseaux. On les trouvera plus spécialement et plus longuement traitées dans le *Manuel du Naturaliste-Préparateur* et le *Manuel d'Ornithologie* publiés tous deux dans l'*Encyclopédie-Roret*.

Cependant, tout en éliminant les éléments d'ornithologie, j'ai conservé dans la seconde partie, en parlant de chaque espèce d'oiseaux, ses mœurs, ses habitudes et les lieux qu'ils habitent suivant les saisons. Ce complément nécessaire fait de ce Manuel un ouvrage qui ne sera pas dépourvu d'utilité, même pour les personnes qui chassent au fusil, quoiqu'il traite spécialement des pièges.

Quelques ouvrages du même genre ont paru, mais il m'a semblé qu'il était possible de mieux faire, surtout de mettre dans l'ensemble plus d'ordre qu'il n'en existe dans plusieurs de ces recueils. Malgré le peu d'étendue et le bas prix de ce Manuel, j'espère qu'il ne laissera rien à désirer.

Ma préoccupation constante a été de me rendre compréhensible pour tous; je n'ai pas même évité une répétition, quand j'ai pensé qu'elle me rendrait plus intelligible. Si j'ai réussi à me faire bien comprendre, et si je puis être utile, comme je l'espère, j'aurai atteint le but que je me suis proposé.

Afin de donner plus d'intérêt à cette Nouvelle édition, nous avons orné la Seconde Partie de 48 figures dessinées d'après nature et d'une exactitude parfaite.

L'Éditeur.

NOUVEAU MANUEL COMPLET
DE L'OISELEUR

PREMIÈRE PARTIE
FABRICATION ET EMPLOI DES PIÈGES

CHAPITRE PREMIER
MOYENS D'ATTIRER LES OISEAUX DANS LES PIÈGES

ARTICLE PREMIER

Appâts, Graines.

1^o Appâts

On appelle appât une substance quelconque propre à la nourriture d'un oiseau, et que l'on emploie pour l'attirer dans un piège. Le choix des appâts dépend donc de la nourriture habituelle de chaque espèce. Cependant, pour presque tous les oiseaux, le chènevis, le blé, les vers de terre, les baies de ge-

nièvre peuvent être employés avec succès. Comme j'indiquerai avec soin dans la suite de ce chapitre la nourriture ordinaire de chaque espèce, on pourra facilement et avec certitude apprécier l'appât qui lui convient.

Quand les appâts se composent de fruits ou de graines, il est souvent sage de s'en munir d'avance afin de les employer précisément lorsque ces fruits deviennent rares dans le pays. On peut même se servir d'appâts factices : si, par exemple, on veut prendre des grives avec des baies rouges dont elles sont très gourmandes, on fait d'abord des boulettes de cire de la grosseur convenable, auxquelles on adapte un bout de fil pour servir de pédoncule, puis on les trempe dans de la cire fondue mêlée à un ixième de vermillon : on peut ensuite les mettre en grappes, au moyen des pédoncules, et lorsque la chasse est finie, il est facile de les conserver pour les employer de nouveau à la saison suivante.

2° Graines.

Les tendeurs au bois appellent graines, des fruits qui servent de nourriture aux grives, aux merles, etc. On les emploie dans différentes chasses, et principalement dans celles aux lacets, aux sautorelles et aux rejets. Différents arbres et arbrisseaux portent ces fruits ; je vais les passer en revue.

Alizier.

C'est un grand arbre. Sa feuille est longue et large ; elle a 8 et même 9 centimètres de longueur sur 6 ou 7 de largeur ; sa forme est à peu près la même que

celle du hêtre ; elle est très cotonneuse et blanche en dessous. Sa fleur est à peu près de la forme de celle du sureau ; elle est d'un beau blanc. Les grains de son fruit sont quatre ou six fois plus gros que ceux du sureau, de la forme d'une olive ; ils pendent comme ceux du sureau et sont rouges à leur maturité. Les grives, les merles, les gros-becs, etc., mangent ces fruits.

Il y a une autre espèce d'alizier à fruits gris, que l'on nomme aussi halossier.

Halossier.

Il est de la même taille que le précédent ; sa feuille est à peu près de la même grandeur que les feuilles moyennes de lierre rampant et de la même forme ; ses fleurs et ses fruits sont semblables à ceux de l'alizier, mais les fruits sont gris et blettissent.

Les oiseaux qui mangent des alizes mangent aussi des halosses et les préfèrent. Les pinsons d'Ardenne et les bouvreuils les mangent aussi. On prend quelquefois énormément de grives sous cet arbre.

Cornoullier.

C'est un grand arbrisseau, formant de très-grosses trochées et venant à la hauteur des baliveaux. Son écorce est d'un gris presque blanc et a peu d'épaisseur ; son bois est le plus dur de nos forêts ; sa feuille a une forme ovoïde pointue, elle porte souvent une espèce de poussière épineuse qui donne des démangeaisons à la peau. Cet arbrisseau fleurit jaune, en mars et avril, avant qu'il y ait aucune feuille dans le bois ;

ce qui fait qu'on le voit de très-loin lorsqu'il est en fleur. Son fruit a la forme d'une olive tout au plus de la grosseur du bout du petit doigt; il a le même rouge que la jujube ou la datte; il blettit; en cet état, il est presque noir. Les grives, les merles et quelques petits oiseaux le mangent.

Fraisillon ou Cornouiller sanguin.

C'est un arbrisseau beaucoup plus petit que le précédent. L'écorce de son bois est verte, et quand il est exposé au soleil, elle tire quelquefois sur le rouge; sa feuille est à peu près de la même grandeur que celle du cornouiller; sa forme est aussi la même, à peu de chose près; sa fleur est blanche, en ombelle, comme celle du sureau, mais l'ombelle est beaucoup plus petite que celle de ce dernier, elle n'est guère plus large qu'une pièce de deux francs; son fruit se compose de petits grains noirs, ronds, gros comme des grains de poivre. Ce fruit n'est pas pendant; les grains sont, au contraire, tournés vers le ciel. Les grives, les merles, les gros-becs, les rouges-queues, les rouges-gorges, etc., mangent ce fruit qui les attire beaucoup.

Il ne faut pas confondre le fraisillon que je viens de décrire avec un autre arbrisseau qui porte le même nom dans quelques contrées, et qu'on nomme encore bois traînant ou épine-vinette pour le distinguer du premier arbuste auquel il ressemble sous plusieurs rapports, mais dont il diffère par la forme allongée de ses feuilles (ces feuilles ont la forme d'une langue de chat, et ont la longueur et la largeur de l'index), et par celle de son fruit qui est en grappe

plus pendante et plus allongée que celle du raisin. Ce dernier arbrisseau n'est pas recherché pour tendre près du fraisillon, son fruit n'étant guère mangé que par le bouvreuil, pendant l'hiver, lorsqu'il n'y a plus d'autres graines.

D'autres arbres et arbrisseaux donnent encore des fruits aimés des grives, tels que l'arbousier ou sorbier des oiseleurs, l'aubépine, le genévrier, etc.

Arbousier ou Sorbier des Oiseleurs.

Je n'ai pas parlé de l'arbousier dans la chasse aux lacets et aux sauterelles, parce que je n'ai jamais eu occasion de chasser où il y en avait; cependant, je sais de source certaine que les grives et différents autres oiseaux, tels que le bouvreuil, etc., sont très friands de son fruit.

C'est un arbre qui, par son port et par ses feuilles, ressemble au sorbier, mais il croit beaucoup plus rapidement et son fruit consiste en une espèce de grappe pareille à celle de l'alizier dont elle a aussi la couleur, qui est même d'un rouge plus vif. Ce fruit, s'il n'est pas mangé, reste sur l'arbre dans le même état jusqu'au printemps.

Dans les environs de Nancy, les oiseleurs appellent ce fruit, *graines de grives*, et s'en servent pour amorcer divers pièges, tels que les sauterelles, les perchés, etc. Ces amorces ont cependant leur valeur lorsque le bois où l'on chasse contient partout de grandes herbes, parce qu'alors on ne peut guère y tendre de lacets de pieds. Elles sont encore bonnes quand il y a très peu de graines dans la forêt où l'on tend. Pour amorcer, on met la grappe de graines sur la

langue de la sauterelle ou mieux après son piquet. Les perchés s'amorcent sur le perchoir ou bâton qui est au-dessous des lacets. On se sert également des autres espèces de graines pour amorcer.

Aubépine.

Tout le monde connaît cet arbrisseau; son fruit est rouge, il n'est guère recherché par la grive que quand il n'y a plus d'autres *graines*; mais quelquefois à la fin de l'automne et pendant l'hiver, il en attire une grande quantité. Alors on pourrait tendre dessus et dessous cet arbre.

Genévrier.

Je crois inutile de le décrire; on le connaît. Les grives vont quelquefois en grand nombre manger son fruit. La chasse qu'on leur fait avec des lacets dans les plaines couvertes de genévriers est une des plus faciles de toutes, car la place où il faut mettre ces pièges est très aisée à reconnaître pour qui suivra les instructions données pour la chasse aux lacets.

Si l'on voyait que d'autres arbres ou arbrisseaux portent des fruits qui attirent les grives, ce que j'indique dans cet ouvrage suffirait pour mettre au courant de ce qu'il y aurait à faire.

Vignes.

Il arrive quelquefois que la récolte d'une vigne isolée se trouve beaucoup diminuée, parce que les grives et surtout les étourneaux s'y sont donné ren-

dez-vous. J'en connais un exemple frappant. En 1847 ou 1848, la récolte d'une vigne, à Toul, fut entièrement détruite par les étourneaux. Si pareille chose était à craindre, il serait de l'intérêt du propriétaire de tendre ou de faire tendre des lacets dans sa vigne. Ce qu'il y aurait de mieux à faire dans cette circonstance, ce serait de faire des barrages avec des lacets de grives en travers de la vigne si elle était en pente, et en tous sens si elle était à plat. Ces barrages devraient être faits comme ceux de perdrix, mais il faudrait barrer moins haut et moins serré.

Fourmilières.

Après avoir parlé des fruits qui attirent les oiseaux, je crois devoir dire un mot des fourmilières ; on se sert souvent des œufs de fourmis pour attirer les pics verts et les perdrix.

On tend souvent des lacets de six crins près des fourmilières pour y prendre des pics. Quant aux perdrix, je suis certain qu'elles y conduisent leurs petits dans leur première jeunesse, afin de leur faire manger des œufs (nymphe) de fourmi, mais l'expérience ne m'a pas fait voir que les perdrix adultes en soient très friandes, c'est pourquoi je recommande peu de les tendre en cet endroit. Pour le pic vert et les autres variétés de pics, c'est au contraire le seul endroit que je connaisse où on peut lui faire la chasse. On en prend ailleurs, mais c'est par hasard.

ARTICLE II.

Appeaux.

L'appeau est un instrument au moyen duquel on imite soit le cri de l'oiseau que l'on veut prendre, soit un autre susceptible de l'attirer également. C'est généralement le cri de la femelle qu'il convient d'imiter, excepté pour les espèces où les mâles sont plus rares que les femelles.

On imite certains cris de la chouette (1) en frouant ; on se sert pour cela d'une feuille de lierre rampant, fig. 10, pl. I, à laquelle on a fait un trou, et que l'on roule autour de l'index. Imiter les cris du merle, des pies et d'autres oiseaux se nomme piper ; c'est avec une feuille de chiendent que l'on imite ces cris (2). En frouant, on fait venir tous les oiseaux, et surtout les petits, et lorsqu'on entend des pies, des merles, etc.,

(1) Lisez duc partout où je dis chouette. La chouette est la femelle du duc. On donne vulgairement à cet oiseau le nom de sa femelle.

(2) Il est assez difficile de piper avec une feuille de chiendent, surtout si on considère qu'un coup donné à faux fait fuir les oiseaux au lieu de les attirer. Cette difficulté de se servir de cette feuille a fait inventer un pipoir qui, quoique valant moins que la feuille de lierre lorsqu'on sait très bien s'en servir, est cependant assez bon. Voici comment se fait ce pipoir, fig. 11, pl. I.

On prend un morceau de merisier ou de cerisier un peu plus gros que le pouce et ayant 10 centimètres de longueur, plus ou moins ; on fait entrer carrément le taillant d'un couteau dans ce bois, jusqu'à moitié de son épaisseur ; on fait une semblable opération à 3 ou 4 centimètres de cette première entaille, puis on enlève le bois qui se trouve entre les deux entailles *a b* dans toute leur profondeur ; on met ensuite une écorce très mince du même bois sur le morceau enlevé, et on remet ce dernier à sa place en l'enfonçant un peu moins qu'il ne l'était.

on imite le cri de ces oiseaux en pipant, et cela les attire d'autant plus qu'ils ont cru auparavant entendre le cri d'une chouette dans le même endroit.

On doit apporter une grande attention dans le choix des sifflets et des appeaux. Si les sifflets d'alouettes et ceux de linottes étaient en fer-blanc, ils ne vaudraient rien ; il faut qu'ils soient en argent ou en cuivre. Il y en a, au contraire, d'excellents en fer blanc pour les becs-figues et les hoche-queuees. Il y en a aussi pour ces deux derniers oiseaux qui sont faits avec un noyau de cerise et un tuyau de plume. Il s'en trouve de ces derniers qui sont très bons. On trouve tous les sifflets chez les marchands d'objets de pêche et de chasse.

La figure 1, planche I, représente l'appeau propre à imiter le cri de la *perdrix grise*. Il est ordinairement formé de deux pièces qui sont vissées l'une sur l'autre, s'il est en os ou en ivoire, mais qui sont brasées et soudées s'il est en métal ; il présente la forme d'un disque de 1 centimètre environ d'épaisseur ; la face du côté de la bouche est plate et concave, l'autre est convexe ou plate, et munie d'une éminence en forme de mamelon, autour du trou dont elle est percée à son centre, ainsi que la face opposée. Pour s'en servir, on le place entre les lèvres contre les dents, et on aspire l'air en faisant un roulement avec la langue ou le gosier, ce qui imite le cri de la femelle.

La figure 2, pl. I, représente un appeau à *perdrix rouges*. Il est formé d'une boule de buis creuse et ouverte d'un côté de 3 ou 4 centimètres de diamètre ; elle est pénétrée d'un côté par un tube de buis terminé par un canon de plume qui s'avance jusqu'au-

près du centre, en face est un autre tube de buis un peu plus gros, mais qui n'a pas d'issue extérieure ; ces deux tubes, au lieu d'être précisément dans le prolongement l'un de l'autre, sont un peu inclinés du côté de l'ouverture de la boule. Pour s'en servir, on souffle par le tube, en modifiant le son au moyen de la langue, de manière à imiter le plus possible les syllabes *cod, cod, codec*.

La figure 3, pl. I, est un appeau à *alouette*, composé, comme on le voit, d'un tube au moyen duquel on souffle un peu obliquement sur un trou percé dans une petite boule creuse de métal. On peut, par ce moyen, produire des sifflements brefs et aigus qui, répétés à de courts intervalles, imitent fort bien le cri de l'alouette.

On se sert souvent aussi, pour imiter le même cri, d'un appeau qui ne diffère de celui à perdrix grises que parce qu'il est plus petit. On emploie aussi quelquefois de la même manière un noyau de pêche que l'on a percé en l'usant sur une pierre plate, et dont on a ôté l'amande.

Ce même appeau peut aussi s'employer pour les becs-figues et les fauvettes.

La figure 4, pl. I, représente un appeau à *caille*, connu sous le nom de *courcaillet*. Il est formé d'un sifflet et d'une bourse plate et pleine de crins frisés servant de soufflet. Le sifflet est ordinairement en os, quelquefois en argent : on le fait souvent de l'os de la cuisse d'un lièvre ou de quelque autre petit quadrupède, ce qui dispense de le percer ; mais l'intérieur n'est pas poli, ce qui est un défaut. Le sifflet se forme en perçant cet os latéralement d'un trou rond aminci sur les bords, en bouchant l'extrémité

intérieure à la bourse avec un bouchon de liège, auquel on a enlevé une petite lame du côté du trou latéral, afin de former un petit courant d'air dirigé sur ce trou ; l'autre extrémité est entièrement bouchée : cependant quelquefois on la bouche avec de la cire, afin d'y faire, avec une épingle, un petit trou qui modifie le son et qu'on agrandit à volonté. Pour s'en servir, on place le sifflet entre le pouce de la main gauche, de manière que la bourse soit à plat dans la paume de la main, où on le maintient quelquefois avec un doigt de la même main ; ensuite on frappe légèrement trois coups sur la bourse avec le dos du pouce et les deux premiers doigts de la main droite, de manière que ces trois doigts ne frappent pas précisément ensemble, et produisent une espèce de chevrottement à chaque coup ; pour le bien exécuter, il est essentiel de ne pas tenir les doigts roides, mais, au contraire, de les tenir comme morts. Il doit y avoir un plus grand intervalle entre les deux premiers coups qu'entre les deux derniers. Ce son est à peu près représenté par *tri tritri*. C'est le cri de la femelle et non celui du mâle que l'on doit chercher à imiter.

Quelquefois la bourse, au lieu d'être en peau unie, est en peau velue ; ce changement est très peu important, quoique quelques personnes prétendent que cela ôte de la sécheresse du son, et par là imite mieux la nature.

D'autres fois la bourse est ronde et soutenue par un fil de fer en spirale, et on s'en sert en tirant et poussant rapidement une extrémité de la bourse, au moyen d'un petit cordon qui y est attaché, pendant qu'on tient le sifflet avec la main gauche, mais cela ne vaut pas le courcaillet simple.

On fixe souvent deux courcaillets sur les deux faces opposées d'un bâton, au moyen de rubans de fil. On les choisit de manière que le son de l'un soit plus faible et l'autre plus nourri, ce qu'on obtient en faisant le passage de l'air plus large pour le premier que pour le second. Le premier convient mieux en avril et mai, et le second en juillet et août.

D'autres fois la bourse est attachée à un tube recourbé, et le sifflet à un cône de cuir ou de cuivre; le tube s'adapte par côté au haut d'une canne percée dans toute sa longueur, de manière que la bourse tombe à plat contre la canne; le sifflet s'adapte au bas par le moyen du cône dont il est muni: par là, en tenant la bourse à la hauteur de la main droite, on peut faire partir le son de terre en y laissant tomber la canne, ou de plus haut en l'élevant au-dessus de la tête.

L'appeau à *grives* ne diffère du courcaillet qu'en ce que ses dimensions sont plus petites et que l'extrémité est entièrement débouchée, ce qui produit un son très clair. On se sert de cet appeau en le serrant dans la main droite, ou contre le fusil, de manière à imiter le son *fitz, fitz, fitz*.

L'appeau à *canard*, fig. 5, pl. I, est composé de deux pièces qui se vissent l'une sur l'autre; l'une *a*, est creuse et fermée vers le bout, et porte une ouverture latérale *b* sur laquelle on applique la bouche; l'autre *c* est percée d'un canal qui va en diminuant de l'extérieur à l'intérieur où il n'a qu'un demi-centimètre; il est bouché par un morceau de bois *m* rond d'un côté et plat de l'autre, où est creusé un petit canal devant lequel est placée une anche *n* de cuivre ou de fer-blanc, qui s'en écarte un peu par

son propre ressort. Lorsque les pièces sont vissées l'une sur l'autre, on souffle par l'ouverture latérale, en modelant un peu la voix, de manière à imiter le son, *can, can, can*, qui, par la vibration de l'anche, imite parfaitement la voix du canard.

L'appeau à *coq de bruyère*, fig. 6, pl. I, porte pareillement une anche, mais il diffère du précédent, 1° en ce que la pièce par où l'on souffle est allongée en forme de tube, et ouverte à l'extrémité au lieu de l'être latéralement ; 2° l'anche est plus faible ; 3° la pièce qui porte l'anche est ouverte extérieurement en forme de cône, ce qui donne à l'instrument la forme d'une trompette.

L'appeau à *vanneau* est semblable, mais plus petit.

L'appeau à *coucou*, fig. 7, pl. I, est un sifflet qui a la forme et la grosseur d'un œuf ; il est percé d'un trou latéral *a*. Lorsqu'on veut s'en servir, on donne deux coups de sifflet, le premier le trou débouché, et le second le trou bouché ; mais pour bien imiter la voix de cet oiseau, il faut que le sifflet et le trou soient construits de telle manière, que ces deux sons diffèrent de deux tons, soit du *ré* au *fa dièze*.

On peut avec le même appeau imiter le roucoulement de la tourterelle et du ramier, en bouchant le trou et en faisant une espèce de roulement avec la langue.

On s'en sert aussi pour produire le cri de la chouette, le trou tantôt bouché, tantôt débouché, suivant qu'on veut donner au cri un son plus ou moins aigu.

L'appeau fig. 8, pl. I, s'emploie pour imiter le cri d'un grand nombre de petits oiseaux. Il est composé de trois pièces ; la première *a* est un simple tube cylindrique qui sert à conduire l'air ; la seconde *b*,

qui est renflée, sert à contenir une certaine quantité d'air qui, par son interposition entre la bouche et le sifflet, amortit la dureté que les sons pourraient avoir si on soufflait trop brusquement, et aide à les fondre les uns avec les autres ; la troisième *c*, qui est la principale, est percée d'un trou aminci sur les bords et bouchée à l'extrémité supérieure par un bouchon *m*, qui pénètre jusqu'à ce trou et auquel on a enlevé un petit segment de ce côté, pour laisser passer une lame d'air qui va frapper sur les bords du trou. Un habile oiseleur peut, avec cet instrument, imiter les cris d'une foule de petits oiseaux ensemble ou séparément, et leur donner les expressions de la crainte ou de la fureur, selon les circonstances.

Pour appeler les *râles de genêts*, on se sert de deux os dont l'un est dentelé et l'autre uni, en les passant trois fois et très-rapidement l'un sur l'autre, ce qu'on répète à divers intervalles. On rend le son plus ou moins dur en frottant l'os uni plus ou moins obliquement sur les dents de l'autre.

Pour les *pluviers*, ils répondent à l'appeau à vanneau; mais on a cependant un appeau qui leur est spécialement destiné : c'est un petit sifflet de 7 centimètres de long, fait avec l'os de la cuisse d'un mou-ton. Au bout, il est bouché complètement, mais il a deux ouvertures latérales ; l'une est bouchée avec de la cire dans laquelle on fait un trou avec une épingle, qu'on agrandit peu à peu, jusqu'à ce qu'on ait obtenu le ton désiré : l'autre se bouche et se débouche alternativement avec le doigt, comme l'appeau à coucou, de manière à faire entendre à peu près *u*, *i*, *i*, *u*.

Pour *piper*, c'est-à-dire pour imiter le cri de la chouette, l'appeau le plus simple est une feuille de chiendent placée entre les lèvres, une lame de couteau, ou une feuille de lierre roulée en cornet et percée d'un trou carré contre lequel on pousse l'air par la grande ouverture du cornet. Tous ces appeaux demandent un long exercice et les leçons d'un bon pipeur ; mais l'appeau dont l'emploi est le plus facile est l'appeau à languette, fig. 9, pl. I ; il est composé de quatre pièces : deux d'entre elles *a*, *b* forment ensemble un cylindre, aux bouts duquel se vissent les deux autres *c*, *d*, pour les réunir. Entre les deux premières, on place un ruban *e* ou une feuille de chiendent que l'on maintient tendue en la fixant aux extrémités de l'une des deux premières pièces. En soufflant dans la fente ménagée entre les deux pièces demi-cylindriques, d'un soufuffle interrompu par des pauses très-courtes et renouvelées à des intervalles d'abord éloignés, mais de plus en plus rapprochés ; le frémississement qu'on imprime ainsi au ruban imite le cri sourd et plaintif de la chouette. Cet appeau peut aussi se faire simplement avec une baguette ou un morceau de bois rond fendu en deux, et dont les deux morceaux sont attachés ensemble vers les extrémités, avec du fil ; mais afin que le ruban ne soit pas trop serré entre les deux morceaux, il convient d'y placer un ou plusieurs morceaux de carte vers les ligatures.

Le ruban se remplace aussi quelquefois par une bande d'écorce de cerisier, que l'on peut aussi renfermer entre deux morceaux de fer-blanc qu'on lie l'un à l'autre.

Piper et frouer, ne peuvent s'apprendre qu'en le voyant faire, prétendre l'enseigner dans un livre se-

rait une illusion. Il est facile de froquer, tandis qu'un bon pipeur est rare. En effet, peut-on lui enseigner quels sons il peut en tirer et comment il doit les moduler ? Ceci concerne aussi bien les feuilles de chien-dent et de lierre que tous les appeaux et les sifflets. La meilleure méthode à donner au pipeur est de lui recommander d'observer les cris des oiseaux lorsqu'ils rappellent leurs semblables, et de les imiter autant qu'il pourra le faire. Agir autrement serait du pur charlatanisme.

ARTICLE III.

Appelants, Étalons, ou Moquettes.

—

1° Appelants.

On nomme *appelants* tout oiseau captif que l'on place de manière à appeler par son chant ou ses cris les autres oiseaux, dans les pièges qu'on leur a tendus.

Les meilleurs appelants sont les mâles, principalement les jeunes, mais tous les mâles n'appellent pas, tandis que presque toutes les femelles appellent plus ou moins, seulement elles ont la voix plus faible. Il est donc assez difficile pour certaines espèces, telles que le pinson d'Ardenne, le pinson de pays, le verdier de Lorraine, le bouvreuil, l'alouette de bois et quelques autres espèces, de se procurer de bons appelants. Quand on a des oiseaux de ces espèces, on se sert, pendant les premiers jours, de femelles jus-

qu'à ce qu'on ait reconnu que parmi les mâles qu'on possède, il en est qui appellent mieux qu'elles (1).

Appelants pour chaque espèce d'Oiseaux.

Pour le chardonneret, le bruant, la linotte de vigne et le tarin, un seul appelant de chaque espèce vaut mieux que plusieurs, parce qu'ils se fatigueraient en se répondant et ne pourraient plus appeler lorsqu'il passerait des oiseaux de leurs espèces.

On n'a ordinairement avec soi qu'un appelant des espèces suivantes : cinis, cabaret, verdière à sonnette, alouette de bois, alouette huppée, mésange noire (ou charbonnière ou grosse mésange) et petite mésange (mésange bleue).

On a ordinairement deux appelants de verdier de Lorraine et quatre, ou même un plus grand nombre des deux espèces de pinsons de pays et de pinsons d'Ardennes, parce que ces oiseaux passent en grandes bandes, qu'il est bon que les appelants appellent beaucoup et qu'on en prend souvent une très grande quantité. Lorsqu'il y a beaucoup de bouvreuils, plus on en a pour appelants, mieux cela vaut aussi.

Si l'on voulait chasser souvent, il faudrait alors avoir double ou même triple appelants, c'est-à-dire qu'on en laisserait toujours reposer moitié ou les deux tiers à la maison pendant que l'on se servirait de l'autre moitié ou de l'autre tiers. Il est bon aussi de tenir

(1) Il y a deux variétés de pinsons de pays dont l'une est de passage. Les bons appelants appartiennent à cette variété dont tous les individus appellent. Le contraire existe pour la variété qui niche en France. Le pinson de passage a la tête plus ronde et bleue, l'autre rousse.

chez soi les appelants dans un endroit un peu sombre. Ces deux précautions sont utiles à prendre afin que les appelants appellent mieux lorsqu'on s'en servira.

Tous les tarins, linottes de Provence, cinis, mélanges des deux espèces, chardonnerets et moineaux sont bons appelants. Les bruants appellent aussi, mais quelques-uns ont la voix beaucoup plus forte : ce sont ordinairement ceux des montagnes.

Je ne saurais trop recommander aux chasseurs de mettre tous leurs soins à bien choisir leurs appelants; le succès dépend de ce choix.

Les appelants se disposent de plusieurs manières, suivant leurs espèces.

Les *perdrix* ou les *cailles* qu'on veut employer comme appelants prennent le nom de *chanterelles*. On n'emploie comme chanterelles que les femelles. On les met dans une cage en planches dont le fond et le dessus ont la forme d'un demi-ovale d'environ 3 décimètres de long, sur 2 de large et autant de hauteur; sur la face droite est la porte par laquelle on fait entrer la chanterelle; le dessus est une toile dans le milieu de laquelle est une ouverture par laquelle elle passe la tête pour chanter et appeler les coqs. Sur l'un des côtés on met un auget avec de l'eau et de la graine. Cette cage est montée sur trois piquets que l'on enfonce en terre pour la fixer. On en a de brunes et de vertes pour servir suivant la nature du terrain.

Il faut, de temps en temps, mettre la chanterelle dans sa cage, afin de l'y habituer; sans cela, elle ne chanterait pas lorsqu'on l'y mettrait à la chasse.

Quand on a une perdrix privée, on peut la laisser entièrement visible, ce qui est plus avantageux. Pour

cela, on l'attache avec un cordon à quatre brins, qui vont s'attacher sous le ventre, deux en passant sous les ailes, et les deux autres dessus, sur le dos; on attache à ce cordon un autre cordon d'un demi-mètre qui porte à l'autre extrémité un anneau, dans lequel on passe une ficelle de 4 à 6 mètres de longueur, tendue et maintenue à une hauteur convenable, au moyen de deux piquets plantés en terre. Pour l'empêcher de faire le tour des piquets, on attache à la corde deux broches, qui empêchent l'anneau de passer et d'approcher ces piquets à une distance plus petite qu'un demi-mètre.

Les *cailles* chanterelles se mettent dans une cage semblable à celle des perdrix, mais plus petite. Il convient de les tenir habituellement dans un endroit obscur, de les nourrir avec du millet, et de battre de temps en temps l'appeau auprès d'elles, afin de les habituer à chanter.

Les *alouettes* et autres petits oiseaux se placent simplement dans des petites cages de 15 centimètres. Il convient de les tenir dans un lieu obscur et solitaire.

On peut se servir des appelants depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet et même d'août; mais dans ce dernier, ils muent et ne chantent plus les mois suivants; ils seraient cependant très-utiles jusqu'au mois de décembre. Pour se procurer des appelants qui chantent plus tard que les autres, il faut leur faire passer la mue avant le temps, d'une manière forcée.

A cet effet, on les place au mois de juin dans un cabinet où l'on puisse, à volonté, les priver de la lumière; on diminue leur jour peu à peu, de ma-

nière qu'ils soient au bout du huitième dans une obscurité complète. On leur donne à boire et à manger le soir avec une lumière. Pour accélérer le remplacement des grosses plumes, qui sont toujours les plus lentes à revenir, il est bon de leur arracher celles de la queue, ainsi que six plumes à chaque aile; mais pour ne pas les faire saigner, il faut tordre doucement les plumes en les arrachant. Ordinairement, deux mois suffisent pour que la mue soit achevée; il convient cependant de les laisser trois mois dans l'obscurité, en renouvelant leur nourriture et leur boisson avec soin et propreté, ensuite on leur rend progressivement la lumière de la même manière qu'on la leur avait ôtée. Les appelants, ainsi préparés, chantent tout l'hiver.

Dans la chasse aux gluaux, nommée *pipée*, on emploie quelquefois une *chouette* vivante, à laquelle on casse une cuisse que l'on tord chaque fois qu'on veut la faire crier. Ce moyen est toujours couronné d'un grand succès, mais il est quelquefois difficile de se procurer une chouette pour chaque pipée, de sorte qu'on peut se contenter de la pincer ou lui causer une douleur quelconque. La même peut alors servir un grand nombre de fois; mais dans tous les cas, il est nécessaire de s'exercer à bien *piper*.

Ce moyen d'attirer les oiseaux est fondé sur l'ardeur que mettent ceux-ci à attaquer la chouette toutes les fois qu'ils la rencontrent pendant le jour, sans doute pour se venger des ravages qu'elle fait parmi eux pendant la nuit, et profiter du moment où les rayons du jour fatiguent ses yeux trop faibles pour les supporter, et la rendent presque aveugle.

*Nourriture qui convient à chaque espèce
d'appelants.*

Il est important de bien connaître la nourriture qui convient aux appelants de chaque espèce.

On donnera du chènevis aux chardonnerets, aux pinsons du pays, aux pinsons d'Ardenne, aux mésanges, aux gros-becs et aux becs-croisés.

Les verdiers ou bruants, les tarins, les cinis, les linottes des vignes, les linottes de Provence ou cabarets, et les bouvreuils mangent du chènevis, de la navette, ainsi que de la graine de canaris. On devra leur donner, de préférence, les deux dernières graines, parce que le chènevis les engraisant trop, peut les rendre muets et quelquefois même causer leur mort.

Outre le chènevis, on donnera aussi aux mésanges des noix cassées et du suif.

On donnera de l'avoine aux verdiers de Lorraine, aux verdières, aux verdières à sonnettes et aux pradiers (charins ou fausses calandres).

La même graine et le froment conviennent à l'alouette huppée, à l'alouette ordinaire ou des champs et à la calandre ; mais pour ce dernier oiseau, le millet est préférable.

Pour l'alouette de bois et l'étourneau, on fera la patée suivante :

On trempera dans l'eau un morceau de mie de pain ; l'ayant ensuite pressé de manière à lui faire rendre la plus grande quantité possible du liquide, on l'émiettera en le mêlant bien avec du chènevis écrasé.

Les deux espèces de becs-figues, le gros et le petit, peuvent se nourrir avec cette pâtée ; mais ordinairement on ne conserve pas en cage ces deux espèces d'oiseaux. Cependant ils ne seraient pas inutiles comme appelants, surtout si l'on ne sait pas appeler avec le sifflet ou appeau.

Le moineau d'Italie, ou soufré, mange de l'avoine et du chènevis. Cet oiseau, de la grosseur de l'alouette, en a aussi le plumage, excepté sur la poitrine, où il a une belle fève couleur or.

Les deux variétés du moineau commun et la bouscarle mangent du chènevis, de l'avoine, du froment, du pain, etc. Ce dernier oiseau est excellent chanteur et imite la plupart des autres oiseaux. Il est gros comme la petite calandre (alouette huppée), dont il a aussi le plumage, mais un peu plus sombre.

On est obligé de donner des mouches aux hirondelles et aux trois variétés de hoque-queue.

2° Étalons, Mouvants ou Moquettes.

On nomme *étalons*, *moquettes* ou *mouvants*, des oiseaux attachés de diverses manières à l'endroit où l'on veut en attirer d'autres ; ils sont destinés à les attirer par leurs mouvements, pendant que les appelants les attirent par leur voix.

On attache les moquettes, soit à l'aide d'un corset qui laisse leurs ailes libres, ou comme les perdrix chanterelles, soit par la patte. Elles sont quelquefois simplement attachées à un piquet, au moyen d'une ficelle de 30 à 40 centimètres, avec de l'eau et des graines à leur portée ; alors elles prennent le nom de *coureurs*.

Mais la plupart du temps elles sont attachées à un fil de fer nommé *paumille*, qui est représentée par la figure 12, pl. I. A l'œil *a* est attachée une ficelle qui aboutit dans les mains du chasseur ; dans la boucle *b* passe un fil de fer servant d'axe, qui est maintenu au moyen de deux fils de fer recourbés *c* qui sont plantés en terre.

Pour que la paumille ne se tourne pas sur le côté, il est nécessaire que l'anneau *b* soit double ; pour cela, après avoir courbé le fil de fer pour former la boucle *a*, on ne le coupe pas, mais on le fait redescendre à côté de *a b*, et former un autre anneau à côté de l'anneau *b*, dont on l'éloigne de 1 ou 2 centimètres.

Lorsque le chasseur voit passer des oiseaux, il tire la ficelle *a*, la paumille soulève l'oiseau attaché en *d*, qui s'agite, est aperçu par ceux qui passent, et les engage par là à descendre auprès de lui.

On remplace quelquefois cette paumille par une baguette flexible nommée *sanglot*, représentée fig. 13, pl. I. Elle est maintenue à terre au moyen de deux ficelles et de chevilles *a a* ; en *b* est attachée la moquette, et en *c* la ficelle qui aboutit entre les mains du chasseur, qui en la tirant fait élever l'extrémité *d*, et l'oiseau soulevé agite les ailes et invite par là ceux qui passent à s'abattre près de lui. On met quelquefois pour moquette un oiseau empaillé ou simplement deux ailes, mais cela est loin de valoir un oiseau vivant.

On emploie aussi quelquefois la *chouette* comme moquette. On l'attache de même à une paumille ou baguette, au moyen d'une petite chaîne qui la tient par les pattes. Lorsqu'on la soulève par le moyen de la ficelle tenant à la paumille, elle agite ses ailes, et

les oiseaux l'apercevant de très loin, fondent de toutes parts pour l'attaquer.

Il existe encore une pièce pour attacher les moquettes. A mon avis, c'est la meilleure; je m'en suis souvent servi et j'en ai reconnu le mérite : c'est la *baguette à étalon*, fig. 14, pl. I. On s'en sert principalement pour chasser avec la tirasse; elle est presque indispensable à cette chasse. Dans certains pays, on la nomme *baguette à étalon*; dans d'autres, *baguette à mutte* ou à *moquette*. Ces différents noms sont ceux qu'on donne, dans ces pays, à l'oiseau que l'on attache à la baguette en question.

La baguette à étalon est composée de deux pièces :

1° D'un piquet carré *a*, proprement raboté, de la longueur de 20 centimètres environ. Vers le bout opposé à la pointe, il y a un trou *b* gros comme un tuyau de pipe en terre; au-dessous de ce trou, à 2 centimètres, il y a une mortaise *c* de 5 ou 6 centimètres de longueur, faite avec un bédane très peu large, de 3 millimètres environ; 2° de la baguette *d*, qui est ordinairement en fil de fer, de la grosseur d'un tuyau de plume de poule. Cette baguette a 40 centimètres de longueur; on l'aplatit à un bout, où l'on fait ensuite un trou *e* dans lequel on fait passer une ficelle *f* de 10 centimètres dont on noue les deux bouts ensemble; on fait un anneau *g* à l'autre bout de la baguette, en la pliant, et un autre semblable *h* à 10 ou 12 centimètres de celui-ci, de manière que le reste de la baguette conserve la ligne droite.

Pour fixer la baguette au piquet, on place l'anneau du bout de celle-là dans la mortaise de celui-ci, vers le bas, puis on enfonce une pointe *i* dans le piquet, en la faisant passer dans l'anneau de la baguette.

Manière d'étalonner.

On sait qu'étalonner, c'est faire voler l'oiseau qui est en étalon en tirant la ficelle dont une des extrémités est près du chasseur, et l'autre attachée à la baguette d'étalon. On ne doit tirer cette ficelle qu'autant qu'il le faut pour faire soulever la baguette et la lâcher de suite, afin que l'oiseau ne reste pas suspendu sans voler, ce qui effaroucherait considérablement les oiseaux qui, auparavant, s'approchaient du filet. Donner un coup d'étalon, deux coups d'étalon, signifie : tirer une fois, deux fois la ficelle d'étalon.

Un étalon qui ne volerait pas lorsqu'on fait lever la baguette ou qui crierait, doit être considéré comme plus nuisible qu'avantageux ; il faut le tuer ou le mettre *en coureur*, et le remplacer par un autre de son espèce (un mâle autant que possible).

On n'étalonne pas de la même manière pour toutes les espèces d'oiseaux.

Il faut beaucoup étalonner pour l'hirondelle. Il faut aussi le faire assez souvent pour le bec-figue et un peu moins pour le pinson d'Ardennes et le hoche-queue. Ces quatre espèces sont celles pour lesquelles on étalonne le plus.

Pour le pinson de pays et surtout pour le tartin, au contraire, il faut très peu user de ce moyen. Lorsque le pinson de pays, en venant au filet, en est à une distance telle qu'on juge qu'il peut voir l'étalon, on donne un coup. S'il l'a vu, il fait un mouvement pour descendre ; s'il ne fait pas ce mouvement et qu'il ne soit pas trop près, on donne un second coup d'étalon. Après que les pinsons ont vu l'étalon, il ne

faut plus y toucher, à moins qu'après avoir fait un tour autour du filet, ils s'en approchent de nouveau. Si ces oiseaux se posent sur un arbre d'où ils peuvent voir l'étalon, on doit, après quelques instants, donner un ou deux coups. Pour le tarin, il faut attendre qu'il ait passé le filet, pour étalonner, c'est-à-dire qu'il ne faut le faire que derrière lui.

Pour les autres oiseaux, on étalonne plus souvent que pour le pinson de pays, mais moins que pour le pinson d'Ardenne. L'usage seul peut apprendre les légères différences qu'il doit y avoir pour chaque espèce. Il en est de même du parti qu'il y a à tirer de quelques étalons qui se perchent sur la baguette. Je veux cependant dire un mot de ceux-ci.

Aussitôt qu'on se sera aperçu qu'un des étalons (chardonneret, verdier ou bruant, bouvreuil ou tarin) veut prendre l'habitude de se percher, si la patte n'est pas trop blessée, on la détachera et on le mettra dans une grande cage. Lorsqu'il sera guéri, on lui mettra un corset.

Le corset, fig. 15, pl. I, se fait avec une peau de gant très fine. On en fait une lanière de la longueur de l'index, ayant 5 millimètres de largeur; on y fait, avec un canif, deux fentes *a a*, en laissant entre elles un très petit intervalle dans le milieu de la lanière sur sa longueur. Pour mettre ce corset à l'oiseau, on lui fait passer une aile et une patte dans chacune des fentes, et après avoir mis un très petit anneau en métal *b* à un des bouts de la lanière, on coud les deux bouts de celle-ci sous le ventre de l'oiseau.

Lorsqu'on a un étalon qui se perche sur la baguette, surtout l'une des quatre espèces dont j'ai parlé dans l'avant-dernier alinéa, on peut en tirer un

assez bon parti. Pour cela, il faut avoir tendu son filet près d'un ou plusieurs arbres. Quand les oiseaux se sont posés sur ces derniers, on tire la ficelle de l'étalon, d'abord doucement pour faire percher l'oiseau, puis on fait lever la baguette et on la tient ainsi quelques minutes. De temps à autre, on laisse tout d'un coup baisser la baguette de 2 ou 3 centimètres, afin de faire remuer les ailes à l'étalon. Ce mouvement d'ailes de l'étalon attire l'attention des oiseaux qui sont sur les arbres qui, en voyant un de leur espèce perché dans le filet, viennent avec lui et on les prend.

On met aussi un corset aux autres étalons dont on veut se servir plusieurs fois; mais je crois devoir faire observer que, quoique alors ils se blessent moins que lorsqu'ils sont attachés par la patte, ils se fatiguent néanmoins beaucoup lorsqu'on les étalonne souvent. On fera donc bien, aussitôt qu'on en aura pris de leur espèce, de les remplacer par ceux-là.

Il arrive quelquefois que les oiseaux de proie, du moins les espèces les plus communes, se laissent prendre dans des pièges qu'on n'avait pas tendus pour eux, en se précipitant pour s'emparer des étalons. Mais quelquefois aussi on tend des pièges qui leur sont spécialement destinés; nous en parlerons dans la seconde partie de cet ouvrage, au chapitre premier, qui traite des oiseaux de proie.

On étalonne encore avec une corneille pour prendre des corbeaux ou des corneilles. Je décrirai cette chasse dans la seconde partie.

ARTICLE IV.

Cages de tendue, Engrainoirs et Hotte de tendue.*1^o Cages de tendue.*

On nomme cages de tendue les petites cages dans lesquelles on met les appelants et que l'on place de chaque côté du filet. On s'en sert principalement dans la chasse à la tirasse que je décrirai plus loin.

Pendant longtemps, j'ai acheté les cages dont j'avais besoin, mais l'ennui de ne pouvoir me les procurer telles que je les désirais me fit essayer de les faire moi-même; j'y réussis beaucoup mieux que je ne l'espérais. Mes cages se trouvaient être dix fois plus solides que celles que j'achetais auparavant, et cet avantage était le moindre, car elles étaient de différents modèles dont toutes les dimensions étaient calculées de manière à ce qu'elles soient aussi petites que possible, tout en donnant un espace suffisant aux oiseaux, et à pouvoir être mises les unes sur les autres sans qu'il y ait la moindre place perdue entre elles. Ce dernier avantage est le plus grand de tous, car loger un grand nombre de cages dans le plus petit espace possible, est un problème que la plupart des chasseurs à la tirasse ont cherché à résoudre, lorsqu'il s'agissait de transporter leurs appelants sur le lieu où ils voulaient chasser. Dans le cas où l'on voudrait aussi les faire soi-même, je vais en indiquer la manière.

Le bois que je considère comme le meilleur pour

faire ces cages est le noyer blanc (jeune noyer), et après lui, le plane ou platane. La raison qui me les fait préférer, c'est qu'en y faisant des trous de la grosseur juste des fils de fer qu'on doit y passer, si, après qu'on a placé ces fils de fer, on plonge le bois dans l'eau, celui-ci se resserre, les trous se bouchent, et les fils de fer se trouvent serrés comme dans un étau. On conçoit que les fils de fer d'une cage étant ainsi maintenus, elle acquiert considérablement de solidité.

La plupart de ceux qui font des cages tracent les endroits où ils veulent percer les trous, bâton par bâton. Je trouve cette manière mauvaise, parce qu'en traçant un bâton, le compas se déränge toujours plus ou moins, et que, dans les autres bâtons, il n'y a pas le même nombre de trous. C'est sur la planche bien rabotée des quatre côtés et équarrie, que je trace. Pour cela, je tire d'abord une ligne droite sur la longueur de la planche, et parallèlement à l'un des côtés; je place sur elle une échelle à biseau (1), puis je fais, avec la pointe à tracer, des petits trous sur sa longueur, en laissant un intervalle de 11 millimètres entre chacun d'eux; enfin, au moyen d'une équerre et de la même pointe à tracer, je tire des lignes sur la largeur de la planche, en faisant passer chacune d'elles sur un des points faits précédemment.

Si l'épaisseur de la planche est telle que je puisse y prendre deux ou un plus grand nombre de bâtons,

(1) L'échelle à biseau est un instrument de dessin; c'est une règle plus ou moins longue, plate par-dessous et faite en biseau par-dessus; elle marque les millimètres sur toute sa longueur par des divisions qui viennent jusque sur l'objet sur lequel la règle est appliquée. Comme sa longueur est ordinairement de 20 centimètres, cette règle porte le nom de *double décimètre*.

je la retourne et je trace de même l'autre face après avoir pris des mesures, au moyen de l'équerre, afin que les lignes de cette face soient vis-à-vis celles de la première. De cette façon, la planche se trouve pareillement tracée des deux côtés sur son épaisseur. Alors je fais en sorte que les lignes soient vis-à-vis le milieu des intervalles qui sont entre celles des faces.

La planche étant tracée, je la fais scier en carrelets de 6 à 7 millimètres d'épaisseur en tous sens; je rabote ensuite les côtés où la scie a passé, puis je perce, sur le tour en l'air, ces carrelets ou bâtons, en me servant d'une mèche de la même grosseur que les fils de fer destinés à entrer dans les trous (1).

Les cages de tendue dont on se sert sont de plusieurs grandeurs. On les nomme : 1° *carrées* (ce sont celles dont on se sert le plus); 2° *petites*; 3° *grandes*; on n'a ordinairement qu'un fort petit nombre de celles-ci; beaucoup de chasseurs n'en ont même pas.

Les *cages carrées* sont un peu moins hautes qu'elles ne sont larges; leur largeur est de 18 centimètres dans tous les sens. Pour les fabriquer je coupe quatorze carrelets de 18 centimètres de longueur, quatre qui ont des trous sur toutes les faces, et dix qui n'ont chacun qu'une rangée de trous. J'en prends d'abord deux de ceux qui ont deux rangées de trous, et un qui n'en a qu'une; je passe dans le dernier trou, à chacune de leurs extrémités, un fil de fer un peu plus long que la hauteur que je veux donner à la cage (2);

(1) Il faut que ces fils de fer entrent de force dans les trous; pour les placer, on saisit l'un deux avec une pince à becs plats et pour enfoncer le fil de fer, on frappe avec un marteau sur la pince.

(2) La hauteur de la cage de tendue carrée est de 12 ou 13 centimètres.

puis, après avoir fait un petit crochet à l'un des bouts de chacun de ces six fils de fer, j'enfonce, avec un petit marteau, tous ces crochets dans les carrelets. C'est du côté du carrelet que doivent être les crochets, fig. 4, pl. II. Ensuite, je place parallèlement, sur une table, les deux carrelets qui ont des trous sur toutes leurs faces, à la distance l'un de l'autre de la longueur d'un des bâtons, moins deux épaisseurs de ces bâtons, et je mets celui qui n'a qu'une rangée de trous dans le milieu de l'intervalle qui est entre les deux premiers. Il faut remarquer que les fils de fer qui sont à chaque bout des bâtons sont tournés en haut. Ces carrelets étant ainsi placés, je passe les fils de fer dans le dernier trou de chaque bout et dans celui du milieu de deux autres carrelets à une rangée de trous, et je fais descendre ces carrelets jusque sur les extrémités des premiers, où ils sont en travers. Je prends ensuite six morceaux de bois vert ayant beaucoup de moelle, que je coupe, très-carrément, à chaque bout, à la longueur de 3 centimètres ; j'enfonce les fils de fer dans ces six petits morceaux de bois *aaa*, fig. 2, pl. II, que j'appuie sur les derniers carrelets que j'ai placés ; je fais passer les fils de fer dans quatre autres carrelets *a'a'a'*, qui sont placés chacun sur une des faces de la cage, puis je mets, par dessus, six autres morceaux de bois à moelle, comme les premiers, ayant chacun 5 centimètres et demi de longueur ; par-dessus ceux-ci, je place encore deux carrelets à une rangée de trous, un à gauche de la cage et l'autre à droite, fig. 3 ; enfin, par dessus ces deux carrelets, j'en mets trois autres, dont celui du milieu a un rang de trous et les deux autres en ont, de chaque côté de la cage, deux rangées. Ces derniers carrelets forment le dessus

de la cage, comme les premiers ont fait le fond. Tous ces carrelets étant placés, comme on les voit dans la figure 4, je saisis, avec une pince ronde, chacun des fils de fer et je les plie, en attirant et en appuyant sur les carrelets, afin que tous ces morceaux de bois soient serrés et comme soudés les uns aux autres.

La carcasse de la cage étant montée, je place un carrelet à un rang de trous *c*, fig. 5 et 6, de 12 ou 13 centimètres de longueur, à la moitié de celui qui est placé au milieu de la hauteur d'une des faces de la cage *b*; je fais passer un fil de fer *c* dans le dernier trou de chaque bout de ce carrelet ainsi que dans les trous du carrelet du dessus de la cage. Ce carrelet *c*, que je viens de placer, a le trou de chaque extrémité un peu plus gros que les autres, en sorte qu'on peut facilement le lever et le baisser. Il sert à faire la porte. Pour achever cette dernière, je grossis d'abord les trous qui sont au-dessus et vis-à-vis ceux du dernier carrelet que j'ai placé; ensuite, je passe des fils de fer dans les trous que j'ai grossis et je les plante dans ceux du dernier carrelet placé. Inutile de dire que ces fils de fer doivent être coupés d'une longueur égale à la hauteur de la porte.

Pour achever la cage, je n'ai plus qu'à couper les fils de fer à la longueur voulue, à les dresser et à les placer. La figure 7 représente la cage de tendue terminée.

Les *petites cages* de tendue ont la même longueur, mais leur largeur n'est que des deux tiers (18 centimètres sur 12) et leur hauteur de 10 centimètres. Trois cages, de ces dimensions, ne tiennent pas plus de place dans la hotte de tendue que deux cages carrées. Ces petites cages ayant une hauteur moindre

que les premières, je ne mets pas de carrelets dans le milieu de leur hauteur, c'est-à-dire qu'après avoir placé les cinq carrelets dont il est précédemment parlé, fig. 2, je dispose les petits morceaux de bois vert à moelle qui ont 8 centimètres de longueur, puis je place au-dessus les deux carrelets, et ensuite les trois derniers dans l'autre sens. Il ne faut donc que dix carrelets pour faire cette cage, non compris la porte. Le reste se fait de même que pour la cage carrée.

Les *grandes cages* de tendue ont la même largeur que les cages carrées; leur longueur est de la moitié en sus (20 centimètres sur 18); leur hauteur est de 13 à 16 centimètres, selon la grosseur des oiseaux qu'on veut y loger et selon qu'on veut ou non y mettre un perchoir. Deux de ces cages tiennent la même place dans la hotte de tendue que trois des carrées ou ordinaires. On fait très-peu de ces grandes cages; j'ai déjà dit que la plupart des tendeurs n'en ont pas.

2° *Engrainoirs.*

Les cages plates qui forment le fond de la hotte de tendue, et qui servent, l'une à loger les étalons et les autres à mettre les oiseaux que l'on vient de prendre, se nomment engrainoirs. Ce nom vient de ce que, leur fond étant plein, on y répand de la graine afin d'habituer les oiseaux que l'on vient de prendre à le manger (afin de les engrainer).

La hauteur d'un engrainoir est la même que celle des cages de tendue ordinaires ou carrées; sa largeur et sa longueur sont celles de la hotte de tendue. Quelquefois, lorsque la hotte a les dimensions de

celle dont je vais parler, on fait les engrainoirs d'une grandeur telle que deux emplissent exactement le fond de la hotte. Ce sont ces derniers que je préfère. Leur longueur est de deux cages de tendue carrées et leur largeur d'une cage et demie.

Pour faire un engrainoir, on emploie, au lieu de carrelets, des règles de 4 millimètres d'épaisseur dont on fait deux cadres, fig. 8 et 9, pl. II, qui ont absolument les mêmes dimensions. Le cadre de dessous est représenté par la figure 8, celui de dessus par la figure 9. On les voit réunis au moyen des montants dans la figure 10. Ces cadres sont assemblés à queue d'aronde ou autrement. Le premier est fait de quatre règles dont deux ont 27 centimètres de largeur et les deux autres 36 centimètres (1).

Je suppose que les dimensions que l'on veut avoir soient celles du dernier engrainoir dont il est parlé à la fin de l'alinéa précédent. Les règles de ce cadre ont 3 ou 4 centimètres de largeur. Elles ont chacune, sur leur face d'épaisseur, un rang de trous destinés à recevoir les montants qui réunissent les cadres. Ces trous sont espacés de 11 millimètres l'un de l'autre; ceux de chaque coin du cadre et un au tiers de chacune des règles traversent ces dernières dans toute leur largeur; les autres trous ont seulement 2 à 3 millimètres de profondeur. Le second cadre est fait avec des règles de 1 centimètre de largeur et a, de plus que le premier, deux carrelets de 36 centimètres de longueur placés, l'un au tiers et l'autre aux deux tiers des deux règles de 27 centimètres et

(1) Il faut diminuer l'épaisseur de deux règles sur la longueur des deux autres. Ce sont les cadres qui doivent avoir les dimensions qui sont données.

allant de l'une de ces dernières à l'autre. Les carrellets et les règles de 27 centimètres ont chacun un rang de trous qui sont placés sur l'épaisseur de ces dernières ; les règles de 36 centimètres ont chacune deux rangs de trous, un sur leur épaisseur et l'autre vers le haut de leur largeur. Tous les trous de ce cadre traversent le bois de part en part.

Ces deux cadres étant ainsi confectionnés, on fait le fond de l'engrainoir, en clouant une ou plusieurs planches très minces sur le dessous du premier cadre, puis on place des fils de fer de 15 centimètres de longueur dans chacun des douze trous qui traversent les règles et qui doivent aussi traverser les planches formant le fond ; on fait un crochet à l'extrémité inférieure de chacun de ces fils de fer et on enfonce ces crochets dans le bois avec un marteau. Ensuite on fait passer ces fils de fer dans la moelle d'autant de morceaux de bois vert, de la grosseur d'un crayon en bois et ayant chacun 8 ou 9 centimètres de longueur on descend ces morceaux de bois vert jusque sur les règles et l'on place sur ces bois à moelle le second cadre, en faisant passer les fils de fer par les trous qui sont vis-à-vis. Enfin, après avoir coupé les fils de fer à 5 millimètres au-dessus du dernier cadre, on les plie avec des pinces rondes, en appuyant sur le cadre, pour en faire des crochets que l'on enfonce dans le bois avec un marteau. La porte *m* est à coulisse, comme celle des cages de tendue (1). La figure 10 représente une carcasse d'engrainoir montée.

Lorsqu'on chasse à la tirasse ou si l'on est ama-

(1) Un petit nombre de chasseurs, au lieu d'engrainoirs, se servent de chats bottés. Voyez ce qui est dit de cet accessoire à la fin de l'article III, chapitre II, qui traite de la chasse à la glu.

teur d'oiseaux, on a aussi besoin de volière. On peut les faire sans assemblage, comme les cages de tendue, ou avec assemblage.

3° Hotte de tendue.

La hotte de tendue, représentée par la figure 11, pl. II, sert à transporter les cages de tendue, les engrainoirs et le filet; elle a des poches dans lesquelles sont les baguettes d'étalons, les ficelles, les piquets, le maillet, les sacs de graines, une bouteille d'eau pour les oiseaux. On peut y adapter une troisième et une quatrième poche qui serviraient, l'une à mettre les oiseaux que l'on a tués à la chasse, l'autre les vivres du chasseur; enfin, il n'y a que les que nouilles que l'on ne peut pas loger dans la hotte ou dans ses poches. Elle est donc très commode pour transporter tous les objets qui servent à la chasse à la tirasse ou à celle de l'arbret.

La plupart des hottes de tendue ont 1 mètre environ de hauteur; leur longueur varie: les unes ont deux cages carrées de longueur en tous sens, les autres en ont deux de largeur dans un sens et trois dans l'autre, c'est-à-dire que six cages de tendue ordinaires ou carrées peuvent se placer dans le fond et à chaque lit, à toutes les hauteurs. Ces dernières dimensions sont celles que je trouve préférables. Supposons qu'on veuille les donner à une hotte que l'on confectionne.

Pour faire la hotte de tendue, il faut d'abord bien équarrir quatre montants de la longueur de 1^m.05 environ, et de la largeur de 2 bons centimètres en tous sens. On fait à chacun de ces montants six mor-

taises de 1 centimètre de profondeur, 4 centimètres de longueur et 5 millimètres de largeur. Ces six mortaises sont faites sur deux côtés du montant qui ne sont pas vis-à-vis l'un de l'autre, trois sur chaque côté et toujours un de chaque côté, à la même hauteur. Le bas des deux premières mortaises est à 3 centimètres de l'extrémité inférieure du montant ; la seconde paire de mortaises est à 60 centimètres du même bout du montant et le haut des deux dernières est à 1 centimètre de l'autre bout du montant. Les quatre montants sont mortaisés l'un comme l'autre et à la même hauteur. Il faut ensuite douze traverses, quatre pour le haut, quatre pour le bas et les quatre autres pour le milieu. La moitié de ces traverses ont 36 centimètres de longueur, les autres ont 54 centimètres et toutes ont 4 centimètres de largeur. L'épaisseur de ces traverses est de 4 millimètres, mais deux des plus grandes ont besoin d'être plus fortes que les autres, ainsi on les fera un peu plus épaisses et avec de très-bon bois. On montera ensuite la carcasse de la hotte. Pour cela, on prendra d'abord un montant dans chacune des mortaises duquel on enfoncera une traverse de 36 centimètres de longueur ; on fixera ces traverses dans le montant en les y clouant avec des pointes de Paris. On prendra un autre montant dans les mortaises duquel on fera entrer de même et l'on fixera trois traverses de 54 centimètres de longueur ; les autres bouts de ces traverses seront aussi mis et fixés dans les mortaises d'un troisième montant ; on mettra, dans les autres mortaises de ce montant, trois traverses de 36 centimètres ; ensuite les autres bouts de ces traverses seront placés dans les mortaises d'un côté du quatrième

montant ; enfin on placera en haut de chacune des trois dernières traverses de 54 centimètres dans les mortaises de ce quatrième montant et l'autre bout dans celles du premier. C'est à ce côté qu'on a dû placer les deux traverses les plus fortes, l'une au bas de la hotte et l'autre au milieu.

On fait les deux dernières traverses *ab*, fig. 11, pl. II, plus fortes que les autres, parce qu'on y attache les bretelles. Afin que le dos de la personne qui portera cette hotte ne crève pas la toile qui la couvrira, on y place des planchettes *pp* de 60 centimètres de longueur, 4 centimètres de largeur et 4 ou 5 millimètres d'épaisseur, dont on fixe chacun des deux bouts, à l'une et à l'autre des dernières traverses. Entre ces planchettes on laisse 2 ou 3 centimètres d'intervalle.

Après avoir monté la carcasse de la hotte, on cloue un liteau ou support au bas des deux grandes traverses inférieures de la hotte ; on fixe, sur ces deux supports, chacun des bouts de six ou huit planchettes *p'p'* semblables aux précédentes, afin que les cages ne puissent pas passer au travers du fond de la hotte, puis on couvre cette dernière de toile écrue à tablier de cuisine. La hotte de tendue a une poche de 36 centimètres sur la partie inférieure de chaque face. Ces poches ont la largeur de ces côtés de la hotte et 30 centimètres de hauteur, mais la toile qui sert à les confectionner doit avoir un peu plus que cette largeur et cette hauteur, parce qu'en cousant aux montants et aux traverses du bas de la hotte, on fait des plis à la toile afin de donner de l'ampleur aux poches. On peut aussi faire une poche sur le haut de chacun des mêmes côtés de la hotte, et même deux

autres plus petites à la partie supérieure des faces où sont placées les bretelles. Ces dernières poches serviraient à placer les sifflets et autres petits objets. Les bretelles se font en cuir fort ou en toile doublée de plusieurs épaisseurs. Les premières sont les meilleures et les plus commodes.

ARTICLE V.

Cabane portative.

On a besoin pour certaines chasses, telles que celles à la pipée, à la glu et au brai, d'être caché derrière un abri quelconque, afin de pouvoir approcher de plus près les oiseaux, sans exciter leur méfiance. Le meilleur abri est, sans contredit, un fourré de feuillage. Mais il n'en existe pas toujours dans les enclos où l'on veut chasser et approcher le gibier. Pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé une hutte formée de branchages montés sur une carcasse au milieu de laquelle se tient le chasseur, et qu'il transporte sur ses épaules à l'endroit qui lui paraît le plus favorable. Cette hutte se nomme *cabane portative*. Elle remplace avantageusement la vache en carton, dans laquelle s'enfermait le chasseur pour approcher le gibier sans qu'il se méfie.

On peut faire cette cabane de deux manières : la première plus coûteuse mais plus durable, et la seconde plus économique et qu'on peut même faire soi-même. Elles ont toutes deux la forme d'un cône tronqué par le haut, quelquefois les lignes qui vont du cercle supérieur à l'inférieur sont courbes au lieu d'être droites, le mécanisme est à peu près semblable à celui d'un

parapluie, mais la forme est beaucoup moins plate et il n'y a pas de tige au milieu.

La première est formée d'un cercle en bois, d'un en fer et de plusieurs tringles de gros fil de fer, ayant une boucle à chacune de leurs extrémités. Le cercle du haut est formé d'une planche sciée en rond, et ayant au milieu une ouverture suffisante pour passer la tête au besoin ; cette planche a tout autour sur son épaisseur, une rainure destinée à recevoir un fil de fer ou une ficelle ; son pourtour a de distance en distance, des fentes dans lesquelles on engage la boucle de l'une des extrémités des fils de fer dont nous avons parlé. On passe dans toutes ces boucles une ficelle ou un fil de fer qu'on attache en rond de manière qu'il entre dans la rainure qui est autour du cercle dont nous venons de parler. Ces fils de fer qui sont un peu courbes, ont également à leurs parties inférieures, une boucle dans laquelle on passe un cercle de fer de quatre pièces assemblées par des vis ; la figure 1, pl. III, peut donner une idée de la carcasse qui compose cette cabane ; on peut lui donner les dimensions que l'on veut, mais il faut au moins qu'on puisse y être commodément assis.

On la recouvre extérieurement d'une toile verte garnie de cordons qui y sont cousus de distance en distance, et dans une situation horizontale ; ces cordons sont destinés à maintenir les branchages de verdure dont on revêt la cabane à l'extérieur. La cabane tout entière, lorsqu'elle n'est pas garnie de branchages, ne doit pas peser plus de 2 kilogrammes. Quand on ne s'en sert plus, on la démonte entièrement, et la toile qui sert à la revêtir lorsqu'elle est montée, sert de sac pour mettre toutes les pièces lors-

qu'elle est démontée ; la toile a ordinairement trois ouvertures : l'une à la hauteur de l'œil, la seconde un peu plus bas pour passer le bras, et la troisième près de terre pour passer le fil qui tient au mouvant si l'on s'en sert.

Lorsqu'on veut seulement changer de place, on passe la tête par l'ouverture supérieure, et on emporte la cabane sur ses épaules.

L'autre manière de construire une cabane portable, consiste à fixer autour d'une planche coupée en rond des gaules qui restent réunies, à peu près en faisceau, lorsqu'on veut transporter la cabane ; lorsqu'on veut la monter, on a une autre planche ronde un peu plus grande que la précédente, et ouverte au milieu de manière à ne laisser qu'une zone étroite à la circonférence. On met ce cercle entre les gaules et on l'approche de l'autre au moyen de plusieurs vis. Il est facile de concevoir que, plus on l'approche, plus cela écarte les gaules, mais cet écartement est limité par une ficelle qui est attachée à chacune d'elles à la partie inférieure, et quelquefois par une autre ficelle qui est attachée au milieu. Cette cabane se recouvre d'une toile et de branchages comme la précédente.

ARTICLE VI.

Miroirs.

Les *miroirs* qui servent pour la chasse aux alouettes sont composés d'un morceau de bois présentant deux faces plates et longues qui forment au sommet, par leur réunion, une arête qui est souvent courbe, mais quelquefois droite ; vers les bouts sont

deux autres petites faces inclinées comme les premières; sur ces quatre faces sont incrustés des morceaux de miroir carrés ou en losange, destinés à réfléchir la lumière du soleil. Ces miroirs, par le mouvement de rotation qu'on leur imprime de diverses manières, imitent un globe de feu que les alouettes et quelques oiseaux de la même espèce viennent contempler d'assez près pour qu'on puisse les tirer et même les prendre au filet.

Lorsqu'au lieu de morceaux de glaces ordinaires, on emploie des morceaux de glaces convexes, cela vaut beaucoup mieux.

On peut imprimer au miroir un mouvement de rotation de trois manières :

1° Lorsqu'on chasse au fusil, il est nécessaire de ne pas être occupé à faire tourner le miroir; alors on a des miroirs montés sur une boîte qui renferme un mouvement semblable à celui d'un tourne-broche, qui, une fois monté, fait tourner le miroir sans qu'on ait besoin d'y toucher.

2° D'autres fois le miroir est fixé à une bobine, autour de laquelle s'enroule une corde qui aboutit entre les mains du chasseur qui, en la tirant, imprime au miroir un mouvement de rotation assez rapide pour continuer encore lorsque la corde est développée, et l'enrouler dans l'autre sens, après quoi le chasseur peut recommencer indéfiniment. L'appareil est fixé au moyen d'un piquet qui fait corps avec lui, et qu'on enfonce solidement en terre.

3° On peut aussi faire faire à la ficelle seulement un tour autour de la bobine qui tient à l'axe du miroir, et en faire revenir les deux bouts, qui sont liés l'un à l'autre de manière à faire une corde sans

tin, qui vient tourner autour d'une autre bobine, fixée à un piquet planté auprès du chasseur, qui fait tourner le miroir en tirant l'un des deux brins de la ficelle. On voit facilement que par ce mécanisme on peut faire tourner toujours dans le même sens, tandis que par le mécanisme précédent, il ne peut aller qu'alternativement dans un sens, puis dans l'autre.

Le premier miroir, qui ne nécessite pas la main du chasseur, est préférable pour la chasse au fusil, où il est convenable que celui-ci ait les mains libres; mais il n'est pas aussi bon lorsqu'on chasse au filet, car pour faire descendre les alouettes assez bas pour les envelopper, on est obligé de ralentir ce mouvement à mesure qu'elles approchent, tandis qu'il faut tourner avec une grande rapidité lorsqu'elles sont éloignées. Le second moyen a cet inconvénient, que si la ficelle est une fois complètement déroulée, il faut aller auprès du miroir pour l'arranger de nouveau, tandis qu'à l'aide du troisième mécanisme on est maître, non-seulement de la rapidité du mouvement, mais du sens dans lequel on veut établir la rotation, et on ne risque jamais de voir le mouvement interrompu.

Il existe encore une autre espèce de miroir nommé *miroir anglais*; c'est un plateau horizontal garni de clous d'acier, et soutenu par une tige de fer. On lui imprime un balancement par le moyen d'une ficelle qui, après avoir passé dans un anneau fixé à terre, va aboutir dans les mains du chasseur; mais le balancement imprimé à ce miroir est trop lent, et il ne paraît avoir eu aucun succès.

Le sentiment qui pousse les alouettes à approcher du miroir, paraît être du même genre que celui sur lequel est fondée la chasse des canards au *réverbère*.

CHAPITRE II.

GLUAUX ET PIPÉE.

—

ARTICLE PREMIER.

Gluaux.

On donne le nom de gluaux à une petite baguette qu'on a enduite de glu, et qu'on pose sur des baguettes ou des branches d'arbre de manière à retenir, soit par les pattes, soit par les ailes, les oiseaux qui viennent s'y poser. Les bois les plus convenables pour faire les gluaux sont de petites branches vertes, droites, minces et flexibles. Le meilleur bois pour faire les gluaux est une variété d'orme, dite orme tortillard, dont le bois est renommé pour le charronnage et qui donne beaucoup de menues branches qui poussent après son tronc et quelquefois à son pied. A son défaut, on se sert de menues branches d'épine noire ou prunellier, de saule, etc. Cependant, les plus fines branches de ce dernier bois sont encore trop grosses pour les chasses autres que la pipée. En résumé, la grosseur des gluaux ne doit pas dépasser de beaucoup celle d'une aiguille à tricoter ordinaire ; mais leur longueur varie suivant la chasse à laquelle on veut les employer.

Les gluaux doivent être préparés diversement suivant la manière dont on veut les tendre. Pour la pipée, il faut leur donner 25 à 30 centimètres de long, et les tailler en coin à leur gros bout. Pour l'arbret,

on ne leur donne que 15 et rarement 20 centimètres de long. C'est avec ces gluaux que l'on prend sous les yeux du chasseur des tarins, des mésanges, des bouvreuils et autres petits oiseaux. On les fait un peu plus gros que pour la pipée, et l'extrémité du gros bout est taillée en pointe. Pour les abreuvoirs ils sont également taillés en pointe; ils ont 25 à 30 centimètres de long pour les volants et 30 à 35 centimètres lorsqu'ils sont placés à terre. Pour la chasse aux alouettes, on leur donne plus d'un mètre, et le gros bout est aussi taillé en pointe.

Quelle que soit la chasse à la glu que l'on veut faire, il faut que tous les gluaux que l'on doit employer soient coupés de même longueur, afin qu'il soit plus facile de les engluer. Il va sans dire que leur gros bout est taillé en coin. Il est bon, avant de s'en servir, de les étendre pendant quelques jours au soleil, afin de les faire un peu sécher. Lorsqu'on veut tendre, on choisit pour les ramasser un moment où ils ne soient pas humides.

Lorsqu'on a ainsi préparé les baguettes qui doivent servir de gluaux, il ne reste plus qu'à les engluer, et nous allons d'abord indiquer la manière de préparer la glu.

On extrait la glu quelquefois de l'écorce du gui, mais plus souvent de celle du houx. Le houx est un arbuste toujours vert dont les feuilles sont armées de piquants. On lève l'écorce des branches les plus jeunes, et on la fait tremper quelque temps dans l'eau bouillante, afin de la débarrasser de la pellicule noirâtre qui y est adhérente et qui salerait la glu. Ensuite, on pile cette écorce dans un mortier de pierre, on la met dans des pots et on l'expose, pendant environ une

quinzaine de jours, dans un lieu d'une température un peu élevée. Après qu'elle y a suffisamment fermenté, ce dont on s'aperçoit en essayant si elle s'attache bien aux doigts, on la lave dans l'eau afin d'en séparer toutes les parties ligneuses. La glu que l'on obtient est environ un septième de l'écorce employée. Le mois de mai est le plus convenable pour cette opération.

On fait encore la glu avec l'écorce d'un arbrisseau qu'on trouve dans les forêts, qui sert à faire des bretelles de hottes et auquel, dans chaque pays, on donne un différent nom. Dans quelques pays, on le nomme mansoille ; ailleurs, on l'appelle mancille, manchaille, traîneau, etc. Sa fleur est blanche, en ombelle ; son fruit est d'abord vert, ensuite rouge, puis noir. Lorsqu'il a cette dernière couleur, il est mollet.

On fait aussi de la glu avec le fruit du gui. C'est la plus aisée à faire, mais c'est aussi la plus mauvaise.

Je ne fais qu'indiquer ces espèces de glu, parce qu'il y en a une autre qui vaut beaucoup mieux, en ce qu'elle ne gèle pas et qu'elle prend également, après qu'il a tombé de l'eau dessus. Cette quatrième glu est celle d'huile de graine de lin ; elle est assez facile à faire et revient à meilleur marché que toutes les autres.

Il faut se procurer de l'huile de graine de lin bien pure, si elle était mêlée avec d'autre huile ou qu'on y ait mis d'autres matières et surtout de la litharge, on ne pourrait pas en faire de bonne glu. Il doit suffire qu'elle contienne une très petite quantité de la dernière matière pour qu'on la rejette. J'appuie sur ce point parce qu'ayant acheté de l'huile

chez un peintre en bâtiments, après qu'elle avait été pesée, un couteau à amasser les couleurs tomba dedans et l'huile se trouva perdue ; je ne pus jamais rien en faire.

Dès qu'on s'est procuré de l'huile de graine de lin comme je viens de le dire, on la mettra sur le feu dans un vase de terre cuite, vernissé et neuf. Après quelques heures de cuisson, on prendra une assiette froide sur laquelle on fera tomber une goutte d'huile afin de voir si elle est au degré nécessaire de cuisson. Il faut que, en y mettant le doigt, puis en l'éloignant de l'assiette, la glu fasse des fils de 6 à 8 centimètres de longueur. Elle est alors un peu plus consistante que la mélasse. Tant que l'huile n'aura pas ce degré de cuisson on la laissera sur le feu ; quand elle l'aura obtenu, on retirera l'huile de sur le feu et la glu sera faite ; il n'y aura plus qu'à laisser refroidir.

Il arrive souvent que le feu prend dans l'huile que l'on fait cuire ; c'est un signe que la cuisson est trop active. Il faut diminuer le feu. Si la combustion de l'huile ne dure pas trop longtemps, cela n'empêche pas la glu d'être bonne (quelques-uns prétendent qu'elle vaut mieux alors) ; cependant, on fera bien de tenir près de soi un bout de planche qui puisse couvrir hermétiquement le vase, afin de s'en servir au besoin pour éteindre le feu.

Il faut aussi prendre la précaution de se servir d'un vase capable de contenir le double ou le triple d'huile de la quantité que l'on veut faire cuire, parce qu'elle remonte beaucoup et se répandrait dans le feu, sans cette précaution.

L'huile, en cuisant, et surtout lorsque le feu y

prend, dégage une fumée épaisse qui fait tousser. On fera donc bien, en commençant l'opération, d'ouvrir les portes et les fenêtres de la pièce où l'on opère.

Cette glu est tellement forte que, un jour que j'en faisais, m'étant servi d'une planchette pour éteindre le feu qui y avait pris lorsqu'elle était cuite, je trouvai, le lendemain, deux souris prises après cette planchette; l'une était morte et l'autre était encore vivante.

Il ne convient de faire de la glu que lorsqu'on en a besoin en grande quantité, autrement cela donnerait plus de peine que la glu ne vaudrait; mais celle qu'on trouve dans le commerce est ordinairement remplie d'impuretés; et on est obligé de la nettoyer soit en la pétrissant dans l'eau froide, et enlevant toutes les impuretés qu'elle contient; soit en y mêlant de l'huile d'olive pour la rendre plus fluide et la passant au travers d'une toile grossière.

On n'englue les baguettes qu'au moment de s'en servir ou quelques heures auparavant. Pour cela, on les tient d'une main en paquet, et de l'autre on étend de la glu autour du paquet, sur toute sa longueur, avec une petite spatule. On a eu soin de ramollir préalablement la glu à une douce chaleur, afin qu'elle s'étende plus facilement. On sépare ensuite le paquet en deux, et, tenant chaque partie dans chaque main, on les applique l'un contre l'autre en sens inverse, c'est-à-dire les petits bouts d'un paquet vers les gros bouts de l'autre; alors on les fait tourner en les tirant légèrement, afin d'étendre également la glu sur toutes les baguettes. On répète cette opération jusqu'à ce qu'aucune partie n'en soit dépourvue. Il faut cependant laisser 3 centimètres environ vers le gros

bout, sans y mettre de glu, pour qu'il soit plus facile de les prendre sans trop se salir les doigts.

Ceci fait, on met les gluaux en un faisceau enveloppé de toile cirée qu'on a eu soin de frotter d'huile, afin que les gluaux ne s'y attachent pas; on peut également se servir d'une bande de cuir ou de parchemin, et on dispose le paquet dans un endroit frais afin que la glu ne se dessèche pas.

Le meilleur moyen de se débarrasser de la glu et d'ôter celle qui tient aux oiseaux, est d'employer de l'huile.

Comme la glu pure revient à un prix assez élevé, voici le moyen de l'économiser : on fait à chaud un mélange de deux parties de colophane, une partie d'huile d'olive, et trois de glu. Lorsqu'on l'a rendu bien homogène, en le triturant longtemps, on peut s'en servir aussi bien que de glu pure. En été, on peut mettre un peu plus de colophane et un peu plus d'huile en hiver, de manière à donner au mélange une consistance convenable.

On tend à la glu de plusieurs manières : à la *pipée*, à l'*arbrét*, à l'*abreuvoir*. Nous allons expliquer successivement la manière de tendre les gluaux pour la pipée, pour l'arbrét, pour les abreuvoirs ; quant à ceux destinés aux alouettes, nous en parlerons dans la deuxième partie de cet ouvrage, à l'article *Alouettes*.

ARTICLE II.

Pipée.

La chasse à la pipée est amusante et assez productive ; cependant, elle est de moins en moins usitée.

La difficulté qu'il y a de bien piper en est une raison, mais je pense que la principale est que, quelques précautions que l'on prenne, on dégrade toujours plus ou moins l'arbre sur lequel on tend. Cette dernière considération m'avait empêché de traiter de la chasse à la pipée avec des gluaux. Mais des amis m'ayant fait observer que dans la Nièvre et ailleurs, beaucoup de propriétaires chassent de cette manière dans des forêts qui leur appartiennent, qu'il n'y avait guère que ces propriétaires qui se livrassent à cette chasse et sur leur terrain, et qu'enfin quelques-uns d'entre eux seraient désappointés de ne pas la trouver dans ce livre où est sa vraie place, je me rendis à leur raison, mais non sans regrets.

Cette chasse, pour les raisons que j'ai données, est prohibée dans les forêts de l'État, ainsi que dans celles des communes. On fera donc bien de s'en abstenir si l'on n'a pas un bois à soi.

La véritable saison pour la pipée est depuis le commencement de septembre jusqu'au milieu d'octobre ; c'est à cette époque que l'on fait les chasses les plus productives : on y prend une grande quantité de rouges-gorges et de grives. On commence quelquefois des pipées dès le mois de juillet, mais alors elles sont très-peu productives, parce que c'est le moment où les mères élèvent leurs petits, et que dans cet instant elles ne répondent pas au pipeur, et leurs petits sont trop jeunes. On fait aussi des pipées tardives jusqu'au mois de novembre ; lorsque le temps est doux, on atteint encore les oiseaux tardifs, tels que les drains ; on y prend aussi des geais et des merles.

Les seuls moments de la journée favorables à la

pipée sont le matin et le soir : on peut commencer à piper dès qu'on distingue les objets ; elle est en général terminée à huit heures : plus tard il s'y prend très peu d'oiseaux, parce qu'ils sont dispersés dans les champs ; les pipées du soir commencent une heure avant le coucher du soleil et finissent à la nuit tombée : ce sont les plus productives.

Tous les temps ne sont pas également bons pour les pipées : la trop grande chaleur rend la glu trop liquide, et le froid la durcit et lui ôte sa propriété d'adhérer à tout ce qui la touche ; s'il pleut, la glu mouillée perd également sa propriété, les oiseaux ne répondent presque pas au pipeur, qui se mouillerait en pure perte ; par un grand vent, si on tend les gluaux faiblement, le vent les fait tomber, et si on les pose fortement, les oiseaux s'y posent sans les faire tomber, et parviennent à s'en détacher ; d'ailleurs le bruit des feuilles agitées empêche les oiseaux d'entendre, et en outre ils changent peu volontiers de place. Un temps couvert, calme et doux, ou bien le moment qui succède à la pluie, est très-favorable.

Pour l'emplacement de la pipée, on doit choisir un lieu près de la lisière d'un bois, éloigné du passage des hommes, à l'abri des vents, dans le voisinage de quelque abreuvoir, verger ou vigne. Si on ne réunit pas toutes ces conditions, ce qui est très difficile, il faut en réunir le plus grand nombre possible.

La place à choisir de préférence pour piper est une belle clairière au milieu de laquelle se trouve un arbre rabougri, dont les branches sont presque horizontales. L'endroit de la forêt où il serait désirable que se trouve cette clairière, serait le bord d'un coteau, ou mieux encore une vallée étroite entre deux co-

teaux. Les oiseaux qui se trouvent dans le fond et au-dessus du coteau de l'autre côté de la gorge, aussi bien que ceux du coteau même où serait placée cette clairière, entendraient frouer et piper, et s'approcheraient avec d'autant plus de confiance qu'ils croiraient entendre les cris de la chouette ou ceux des oiseaux de leur espèce aux prises avec l'ennemi commun. Il serait très avantageux que cette clairière fût placée dans le voisinage des vignes, endroit que la plupart des oiseaux, et surtout les grives, affectionnent beaucoup. Le dessus d'une carrière serait aussi excellent pour cette chasse.

Après avoir fait choix d'un emplacement, on choisit un arbre à peu près isolé, ou s'il ne l'est pas entièrement, on élague les menues branches, ainsi que les taillis qui embarrassent les alentours; un grand nombre de branches nécessiteraient trop de gluaux, et nuiraient quand on voudrait tendre l'arbre. Cela fait, le pipeur monte sur l'arbre et commence à dépouiller quelques branches à la partie la plus élevée, destinée aux gros oiseaux, qui ne se posent pas sur les branches inférieures; il laisse néanmoins la cime de l'arbre sans la dépouiller totalement, afin de ne pas effrayer les oiseaux; ensuite il dépouille en descendant les branches qui lui paraissent les plus convenables, et coupe toutes celles qui ne le sont pas. Dix ou quinze branches sont ordinairement suffisantes; on laisse au bout de chacune d'elles un bouquet de feuilles, afin que l'arbre ne soit pas suspect aux oiseaux. L'arbre étant préparé, il fait des entailles aux branches en dessus, de 15 en 15 centimètres, depuis la naissance de la branche jusqu'à l'extrémité à laquelle on peut atteindre. Ces entailles

doivent être obliques et faites d'un seul coup de ser-pette. On les ouvre en soulevant un peu l'écorce de manière à recevoir le gros bout des gliaux taillé en coin. Voyez pl. III, fig. 2.

Ces gliaux doivent à peine tenir dans les crans, parce que l'oiseau doit tomber à terre dès qu'il est pris, sans quoi il se débattrait et s'échapperait. Le premier gliaux doit être placé dans le sens de la longueur de la branche, le second doit être un peu incliné, le troisième encore davantage, et ainsi de suite tout autour de la branche, comme ils sont représentés dans la figure 3, pl. III.

Lorsqu'on se contente de tendre l'arbre de pipée, on place au pied la cabane où on doit se cacher, qui doit être faite en forme de buisson ; mais si, pour augmenter le nombre des gliaux, et par conséquent les chances de succès, on en tend aussi sur des pliants le long des allées, comme nous l'allons dire tout à l'heure, la cabane ou hutte sera mieux placée à une douzaine de mètres ; elle doit avoir deux entrées opposées l'une à l'autre, et on pratique tout autour un chemin circulaire, afin de pouvoir facilement se porter de tous côtés. Ensuite on pratique des allées droites qui viennent toutes aboutir à la cabane, de manière à être en vue du pipeur. L'arbre de pipée est au bout de l'une de ces avenues.

Outre l'arbre de la pipée, on tend la plupart du temps, le long des avenues, des *pliants*.

Cesont les plus belles branches prises dans les taillis même, qu'on a fait incliner sur l'allée, en fixant leur extrémité après d'autres branches ou des objets quelconques, et en leur faisant une entaille du côté opposé, à 1 mètre de terre. S'il n'y en a pas autant de

propres qu'on en désire, on en plante d'artificielles, soit de celles qu'on a coupées à l'arbre, soit de tout autre endroit; elles peuvent être élevées depuis 1 mètre jusqu'à 2, mais la hauteur la plus convenable est 1 mètre et demi. On les dispose le long des allées à 1 mètre ou 1 mètre et demi de distance les unes des autres. On leur fait ensuite des entailles comme aux branches de l'arbre, et on y place des gliaux (1). On place les gliaux les plus grands sur l'arbre, parce qu'en général les pliants ont moins de force.

Aux pipées du matin, on doit avoir fini de tendre au lever du soleil, surtout l'arbre, qu'on doit tendre le premier, parce qu'on risque plus en le tendant d'effaroucher les oiseaux, qu'en tendant les pliants le long des avenues. Le soir, on doit avoir fini de tendre une heure avant le coucher du soleil. Si, la chasse du soir étant terminée, il restait bon nombre de gliaux sur l'arbre et sur les pliants, on pourrait le lendemain matin, à la pointe du jour, recommencer à frouer et à piper, cette chasse n'étant bonne qu'au lever et au coucher du soleil.

Quand tout est disposé comme je viens de le dire, le pipeur entre dans la cabane. Il doit être vêtu d'étoffes brunes, de peur que ses mouvements ne soient aperçus des oiseaux, au travers des feuillages qui composent la loge. Le pipeur froue d'abord tout doucement avec la feuille de lierre ou les instruments, ensuite il augmente peu à peu les sons qu'il fait entendre, et y mêle le cri de la chouette, qu'il fait de même augmenter graduellement; il peut aussi faire

(1) Une clairière ainsi disposée, lors même qu'aucune n'y aboutirait, serait excellente pour chasser à la pipée avec la pantaine. Je décrirai plus loin cette chasse en parlant de la pantaine.

crier des oiseaux, s'il en a, de même qu'une chouette, comme je l'ai dit. Les cris du rouge-gorge, quoique peu éclatants, font venir toutes les espèces; les merles, geais, pies, ainsi que les grives répondent aux cris du pinson.

A défaut d'oiseaux vivants, il imite leur cri au moyen des appeaux, surtout ceux des merles et des geais (1).

Lorsqu'il y a déjà quelques oiseaux de pris, il est à peu près inutile d'en faire crier d'autres, car en se débattant avec les gluaux, ils s'engluent de plus en plus, ne peuvent quelquefois plus faire aucun mouvement et jettent continuellement des cris perçants et plaintifs, qui souvent expriment la fureur, tels que ceux d'oiseaux qui se battraient avec une chouette.

Si l'on veut être assuré d'un succès satisfaisant, on ne doit pas piper plus d'une fois par semaine au même endroit, et on ne doit pas non plus se placer de manière à être entendu d'un autre pipeur, car alors les oiseaux qui en entendent deux se déterminent souvent à ne répondre ni à l'un ni à l'autre.

ARTICLE III.

Arbret.

On donne le nom d'*arbret* à un petit arbre ou à une grosse branche ayant assez de rameaux. D'un bout il

(1) Les geais sont un fléau pour cette chasse, parce que, lorsque quelques-uns se prennent, ils dégluent l'arbre en grande partie; et il est à remarquer que c'est un des oiseaux que l'on y prend le plus facilement.

est taillé en pointe, afin de le planter en terre à l'endroit convenable. De l'autre bout, on coupe les rameaux en laissant néanmoins à chacun un bout d'environ 5 centimètres que l'on amincit vers l'extrémité lorsqu'il est trop gros. On implante à chacune de ses extrémités un morceau de sureau de 2 ou 3 centimètres qu'on nomme *dé*. Ces dés sont destinés à recevoir les gluaux qui doivent être plus gros que pour la pipée, mais qui du reste se préparent de même. Les gluaux doivent être plantés dans les dés assez légèrement afin qu'un oiseau ne puisse s'y poser sans les faire tomber. L'arbret se place autant que possible sur le passage des oiseaux, par exemple, sur la lisière d'un bois, dans le voisinage d'une chènevière.

Les tendeurs ne sont pas tous du même avis sur l'arbre que l'on doit choisir comme étant le meilleur pour en faire un arbret. Le plus grand nombre préfère un jeune chêne à toute autre espèce d'arbre. La principale raison qu'ils donnent c'est qu'on laisse des feuilles à cet arbret et qu'elles attirent les oiseaux. Je suis d'une opinion contraire. Je pense que les feuilles, au lieu d'être avantageuses, sont au contraire le plus souvent nuisibles, parce que quelques espèces d'oiseaux se posent presque toujours sur un bouquet de feuilles, lorsqu'il y en a, et que, s'il n'y a pas de gluaux à cet endroit, l'oiseau ne se prend pas. On peut me répondre qu'il faut mettre des gluaux sur ce bouquet de feuilles; mais outre qu'on ne peut pas toujours les bien placer et qu'ils s'attachent souvent après les feuilles, ce qui fait manquer les oiseaux, le premier qui s'y prendra dégluera cet endroit. Afin de ranger le lecteur à mon avis, qui est bien certainement le bon, je veux encore répondre à une ob-

jection qu'on pourrait me faire. D'après ce que je dis que quelques espèces d'oiseaux se posent ordinairement sur un bouquet de feuilles lorsqu'il y en a, on pourrait en conclure qu'ils ne se posent qu'à cause des feuilles. A cela je répondrai que non. Ces oiseaux étant des chardonnerets, des tarins et des bruants, sont très faciles à prendre, et, s'il n'y avait pas de feuilles, ils se poseraient sur une autre partie de l'arbret.

Je préfère donc au chêne un jeune merisier ou un jeune cerisier, et plusieurs raisons me les font préférer. J'en ai dit une plus haut. J'ajouterai ici que, si le chêne ressemble mieux pendant les premiers jours qu'on l'emploie à un arbre vivant (et il faut remarquer que cette ressemblance est loin d'être parfaite, car ayant retranché beaucoup de feuilles, il n'en reste plus que vers le bout des branches et bien peu ailleurs), le cerisier et le merisier ressemblent toujours à des arbres morts et que ceux-ci sont au moins aussi naturels que celui-là. Si le cerisier et le merisier, dépouillés de leurs feuilles, ont un aspect aussi ou plus naturel que le chêne, je ne vois pas pourquoi les oiseaux s'en défieraient davantage. Du reste, je me suis servi de l'un et des autres, et l'expérience m'a appris que l'arbre mort vaut mieux que l'arbre vivant.

Lors même que le chêne, représentant un arbre vivant, vaudrait autant que le cerisier représentant un arbre mort, il serait encore préférable d'employer le dernier qui peut servir plusieurs années; mais, je le répète, celui-ci vaut mieux.

Après avoir choisi un jeune cerisier ou un merisier de la grandeur convenable, dont les branches

sont placées régulièrement de chaque côté de l'arbre, on le taille de manière à ce qu'il ait une flèche ou branche s'élevant perpendiculairement au sommet, des branches courtes près de ce sommet, d'autres un peu plus grandes au-dessous, mais non vis-à-vis (1), et les plus grandes en bas. L'arbre ainsi taillé a la forme d'un cône.

En taillant l'arbre, il faudra tenir compte du nombre de gliaux que chaque branche devra porter. Le dernier de chaque branche devra être placé presque au bout de cette branche et l'extrémité de l'avant-dernier devra dépasser ce bout de 4 à 5 centimètres. A mesure que l'on taillera une branche, on y fera des crans, à 10 centimètres l'un de l'autre, pour y placer les gliaux, en commençant à la naissance de la branche, et on ne coupera son extrémité qu'après avoir fait le dernier cran.

Si l'arbret que l'on a ainsi préparé n'était pas assez élevé, on l'adapterait au bout d'une perche.

Manière de tendre l'arbret.

La glu, les gliaux et l'arbre étant préparés, comme il est dit plus haut, on se procure un oiseau de chacune des espèces que l'on veut prendre et l'on met chacun d'eux dans une cage de tendue.

On part de nuit pour tendre dès le petit jour. On plante en terre une fourche dont on aura dû se munir et, après avoir fait un trou dans la terre auprès avec

(1) Il est essentiel qu'une branche ne soit pas placée directement au-dessus ni au-dessous d'une autre, parce que, si elle était placée de cette manière, un oiseau qui se prendrait sur une branche tomberait sur celle qui serait au-dessous et dégluerait cette dernière.

la perche de l'arbret, on place celui-ci couché sur la fourche et on met un gluau dans chaque cran de l'arbret, en prenant la précaution que les gluaux tiennent à peine, parce qu'il faut que l'oiseau, aussitôt qu'il est englué, tombe à terre; autrement, on en manquerait beaucoup. Quand l'arbre est tendu, on le dresse le plus doucement possible afin de ne faire tomber aucun gluau et on le place dans le trou que l'on a fait près de la fourche. On se hâte alors de placer autour de l'arbret, à 3 ou 4 mètres de distance, d'autres auteurs disent même 6 mètres, les cages dans lesquelles sont les oiseaux (appelants); on leur donne à boire et à manger, puis on se retire assez loin et l'on reste en observation. Voyez les figures 4 et 5, pl. III, qui représentent l'arbret tendu.

On disperse également en rond autour de l'arbret des cages, ainsi que le représente la figure 6, pl. III, ou encore des moquettes attachées à des paumilles, à des sanglots, ou à des baguettes à étalons. On peut avoir trois ou quatre moquettes de différentes espèces que le chasseur fait mouvoir de sa loge suivant les circonstances. On y joint aussi l'appeau en le faisant résonner à propos. Le chasseur se cache dans une cabane de branchages verts, placée à quelques pas de l'arbret. Il convient de creuser la terre à l'endroit où l'on veut l'établir, d'environ 1 mètre, afin qu'elle s'élève moins au-dessus du sol, qu'elle ne devra dépasser que d'un mètre également. On prend à cette chasse les oiseaux qui ne donnent pas à la pipée, tels que les bouvreuils, les tarins, les chardonnerets, etc.

Si l'on veut garder vivants les oiseaux que l'on prendra, on aura la précaution d'apporter une ou plusieurs cages. Quand on en aura mis dedans, on

les couvrira d'un linge et on les laissera près de soi. On couvre ces cages afin que les oiseaux nouvellement pris ne soient pas effarouchés et qu'ils n'appellent pas ceux qui passeront, ce qui, malgré cela, arrive quelquefois ; mais, comme ces cages sont près du chasseur, lorsque les oiseaux appellent, il frappe légèrement sur les cages et les oiseaux se taisent.

Pour enfermer les oiseaux que l'on vient de prendre, on se sert ordinairement de cages particulières, dites engrainoirs, ou de chats-bottés. J'ai parlé de l'engrainoir. Le chat-botté est un chapeau de feutre, ou mieux en cuir bouilli, dont on a ôté les bords et auquel on a attaché un filet sans fond en forme de bourse. Ce filet se ferme avec une ficelle passée en coulisse.

Lorsqu'un certain nombre d'oiseaux se sont pris sur l'arbre, il devient utile de le retendre. Alors, on englue de nouveau les gluaux après lesquels les oiseaux se sont pris et on les replace sur l'arbrèt après avoir couché celui-ci sur la fourche.

On tend quelquefois un arbrèt près du filet, dit tirasse. Cet arbrèt est ordinairement petit.

ARTICLE IV.

Abreuvoirs.

On donne ce nom à un lieu quelconque, soit dans la forêt, soit ailleurs, où les oiseaux viennent se désaltérer ; un abreuvoir est d'autant plus fréquenté, et par conséquent la chasse réussit d'autant mieux, que les alentours sont mieux abrités, que l'abreuvoir est plus éloigné des endroits passagers, et rapproché

au contraire des terres ensemencées, que la saison et la campagne sont plus sèches.

C'est l'époque de la canicule qui est la plus favorable pour cette chasse : les instants de la journée qu'il convient de choisir sont : le matin, au petit jour, à dix heures, à deux heures, et surtout le soir, une heure avant le coucher du soleil. Ce dernier moment est évidemment avantageux : si l'abreuvoir est dans le voisinage d'un bois, les oiseaux viennent tous s'y désaltérer avant de se retirer sous les arbres pour y passer la nuit. Les préparations doivent se faire la veille du jour où l'on commence à chasser, ou mieux huit jours auparavant, afin que les oiseaux soient habitués à n'aller boire que dans les endroits où l'on veut tendre. Lorsque l'abreuvoir est formé d'une source, on fait, quelques jours avant d'y chasser, un bassin ou *auge*, que l'on couvre en partie de paille et de morceaux de bois, pour que les oiseaux puissent mieux s'approcher de l'eau, soit pour boire, soit pour se baigner, ce qui leur inspire la confiance pour les jours suivants : quant aux canaux par où l'eau arrive et s'en va, il convient de les couvrir entièrement.

On plante autour de l'abreuvoir une haie de gluaux préparés comme nous l'avons dit, de façon que leur extrémité soit à peine à 4 ou 5 centimètres de terre. On les incline un peu les uns vers les autres, afin d'éviter que les oiseaux marcheurs passent sans y toucher. Pour prendre ceux qui se perchent habituellement, on plante de distance en distance des branches d'arbre au bout desquelles on a laissé un bouquet de feuilles, et on les garnit de gluaux comme les pliants dont on se sert à la pipée. Mais lorsque les branches qu'on a plantées ne sont pas assez fortes

pour supporter des entailles destinées à recevoir les gluaux, on fend le gros bout de ceux-ci et on engage la branche dans la fente qu'on ouvre à cet effet, et qui, par son ressort, fait tenir le gluaux à la branche.

Si l'abreuvoir est très petit, on le tend en entier, en plantant peu profondément les gluaux au bord de l'abreuvoir, à 4 ou 5 centimètres l'un de l'autre. Ces gluaux doivent être placés de manière que leur extrémité soit à peine à 4 ou 5 centimètres de terre. On entoure la totalité de cet abreuvoir de gluaux ainsi placés ; puis, à 5 centimètres environ de cette première rangée, on en fait une seconde dont les gluaux sont inclinés en sens inverse. Si l'abreuvoir a une étendue telle qu'on ne puisse le tendre en entier, on en bouchera la plus grande partie avec des herbes, de la mousse, de la paille, etc., et l'on tendra, comme nous l'avons dit plus haut, les auges ou bassins que l'on aura laissés découverts. Si l'on avait à tendre un ruisseau ou cours d'eau d'une grande étendue, qui emploierait trop de gluaux, on le tendrait avec des baguettes volantes, garnies de gluaux ou volants que l'on placerait de loin en loin.

L'oiseleur se prépare une cabane avec des branches à environ 6 mètres de l'abreuvoir : il se cache derrière les arbres ou les broussailles s'il y a un bois voisin de l'abreuvoir ; de là il observe et il vient de temps en temps s'emparer des oiseaux qui sont pris, et remplacer les gluaux qu'ils ont dérangés en se débattant, afin qu'aucun oiseau ne puisse boire sans se prendre.

Nous avons parlé tout à l'heure des abreuvoirs formés par un cours d'eau d'une grande étendue, que l'on ne peut cacher en partie et où l'on ne peut ten-

dre qu'avec des *volants*. Voici en quoi consiste le volant et comment on l'emploie :

Le volant, représenté dans la planche III, fig. 7, par la lettre *b*, est une baguette d'un mètre environ de longueur, garnie de crans et de gluaux, comme l'arbret, que l'on plante de distance en distance, verticalement, mais avec une légère inclinaison, sur le cours d'eau que l'on veut tendre. Les gluaux que l'on y place sont un peu plus courts que ceux que l'on plante à terre autour des auges.

Lorsqu'on tend de cette manière, il est rare que l'on puisse voir sa tendue de l'endroit où l'on est assis. On est obligé d'aller la visiter tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures au plus. On doit faire le moins de bruit possible dans ces inspections, et l'on doit y emporter de nouveaux gluaux fraîchement englués, pour remplacer ceux qui seraient tombés, ou après lesquels des oiseaux se seraient pris.

On peut tendre toutes sortes de pièges autour de l'abreuvoir ; on peut aussi planter en terre, au bord de l'eau, des rejets dont je parlerai plus loin au chapitre VI. Si c'est sur la lisière d'un bois, on tendra le long de celui-ci des collets trainants et à piquet pour les oiseaux qui y viennent en marchant, et des collets pendus pour ceux qui arrivent en voltigeant de branche en branche.

A cette chasse, ainsi qu'à toutes celles où le chasseur a besoin de se cacher, on peut se servir de la cabane portative, décrite au chapitre I^{er}.

Il y a encore quelques autres circonstances où l'on emploie la glu. Quelquefois on emploie une chouette vivante placée sur un sanglot, et on prépare tout autour des pliants garnis de gluaux ; le chasseur retiré

dans sa loge, tire de temps en temps la ficelle qui tient au sanglot, et force la chouette de s'agiter ; les oisillons la voyant, descendent pour l'attaquer, se posent sur les pliants, et se prennent aux gluaux.

On se sert aussi de gluaux pour prendre, pendant la nuit, les oiseaux qui se retirent sur les buissons : on va seul, armé d'une torche et d'un bâton au bout duquel on a mis un gluau, et l'on cherche en silence à découvrir les oiseaux sur les branches où ils se sont retirés ; dès qu'on en aperçoit un, on approche le gluau, avec lequel on le touche, ce qui le réveille ; il cherche à s'envoler et agite ses ailes, qui se prennent au gluau : on s'en empare et on le tue à l'instant, à moins qu'on ne veuille le conserver pour le mettre en cage ou en volière.

CHAPITRE III.

FILETS.



ARTICLE PREMIER.

Fabrication des Filets.

Comme les filets s'emploient d'une infinité de manières, dans la chasse aux oiseaux, c'est par eux que nous commencerons. Quoiqu'on trouve sans beaucoup de difficultés à se procurer des filets de toutes les formes, néanmoins beaucoup de personnes préfèrent les fabriquer elles-mêmes, quand ce ne serait que par plaisir. Quant au raccommodage, il est la plupart du temps nécessaire de l'exécuter soi-même ;

c'est pourquoi j'ai jugé cette matière assez importante pour en faire un article spécial.

§ 1. Instruments.

Les instruments nécessaires pour la fabrication des filets sont des *aiguilles* ou des *moules*.

Les *aiguilles* sont de deux sortes : les unes, lettre C, pl. IV, destinées à la fabrication des filets, sont en bois pliant ; elles ont, d'un côté, une entaille *a*, et de l'autre une broche *b*, qui est entre deux autres broches *cd*, qui se réunissent en arc *e*. Pour les *emplir*, c'est-à-dire les garnir de fil, on en prend un peloton, on commence à faire deux tours autour de la naissance de la broche *b*, afin d'arrêter l'extrémité ; ensuite on fait descendre le fil dans l'entaille ou *talon a*, on le fait remonter de l'autre côté de l'aiguille, on l'engage sur la broche *b* pour le faire redescendre, on retourne l'aiguille, etc., jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment garnie.

L'autre espèce d'aiguille, lettre D, pl. IV, est destinée au raccommodage ; elle est plus petite et plus mince que la précédente, ordinairement en fer, ayant à ses deux extrémités une entaille formée par deux branches qui se rejoignent par leur élasticité. On les *emplit* en faisant passer le fil successivement dans les deux entailles. On se sert aussi très-souvent, pour raccommoder les filets, d'une aiguille semblable à la précédente, mais plus petite.

Les *moules* sont destinés à donner aux mailles une grandeur régulière ; ils doivent avoir pour circonférence la moitié de la circonférence qu'on veut donner à la maille : ainsi, si l'on veut des mailles carrées de

2 centimètres de largeur, ce qui fait 8 centimètres de tour, il faut un moule de 4 centimètres de circonférence, ce qui fait à peu près 1 et un tiers de diamètre s'il est rond. Lorsque les moules sont petits, on les fait ronds, lettre B, pl. IV ; lorsqu'ils sont plus gros, on les fait carrés et légèrement arrondis vers les bords, lettre A, pl. IV.

§ 2. Maille ordinaire.

J'ai représenté dans la figure 1, pl. IV, la manière de faire la maille ordinaire. J'ai supposé que le filet fût déjà commencé : je décrirai au § 5 comment on devra le commencer.

J'expliquerai d'abord la manière de faire la maille, parce que c'est le principal et que de là dépend tout le reste. Dans la figure 1, pl. IV, on a représenté le dernier rang fait jusqu'à la troisième maille ; le moule est, comme on voit, tenu juste contre les nœuds *abc*. Il n'est pas difficile de le tenir ainsi lorsque le rang est commencé, mais il faut y apporter quelque soin lorsqu'on fait la première maille *d*, qui d'ailleurs ne diffère pas des autres mailles. Le nœud *c* étant donc fini, on tire le fil par-dessus le moule de *c* en *e*, on le fait passer sous l'annulaire *f* et derrière le doigt du milieu et le moule, autour duquel on le fait tourner, pour venir l'engager sous le pouce en *g*. Voilà, pour ainsi dire, la maille faite, puisque tout le reste n'est que pour faire le nœud qui la lie à la maille du rang précédent *h* ; on rejette ensuite le fil sur le filet, en lui faisant décrire un circuit *iklm* et revenir, comme on le voit, passer derrière le moule et les doigts, et tourner autour du

petit doigt, alors on enfile l'aiguille dans la maille *e* en la faisant passer : 1° sur le fil qui passe derrière les doigts, de *e* en *n* ; 2° dans la maille *h* ; 3° sur le fil *ikl*, on tire l'aiguille, ce qui fait parcourir au fil la route *mopq* ; ensuite tirant à soi l'aiguille et le fil *q*, on lâche la maille *e*, et on fait aller et venir le petit doigt, sans lâcher le fil *m*, jusqu'à ce que la maille *e* soit serrée contre le moule et le contour *ikl*, contre l'extrémité *h* de la maille supérieure, qui doit toujours être tenue contre le moule par le fil *g*, que l'on a tiré à soi ; enfin on lâche le fil *m* en retirant le petit doigt, et on serre le nœud, puis on recommence la même chose jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la dernière maille *l* ; alors on retire le moule, on retourne le filet et on recommence un autre rang comme on a commencé en *d*, en observant bien, comme nous l'avons déjà dit, de tenir la maille supérieure, et par conséquent le nœud *a*, contre le moule, ce qui exige un peu d'attention à la première maille, mais se fait naturellement aux autres.

Ce nœud s'appelle nœud ordinaire ou nœud sous le petit doigt ; il y en a un autre nommé nœud double ou nœud sous le pouce ; il est quelquefois employé pour les grandes mailles des *aumées* (voyez *Hallier* à l'article II de ce chapitre). On l'emploie spécialement pour les raccommodages ; il est moins expéditif que l'autre.

§ 3. Accrues et demi-Mailles.

On peut distinguer trois manières de faire les accrues : 1° en commençant le rang ; 2° en le finissant ; 3° dans un endroit quelconque du rang. Dans tous

les cas elles se font par demi-maïlles, c'est-à-dire par le moyen de maïlles qui n'ont que la moitié de la dimension des autres.

1° En commençant le rang. Pour cela, avant de commencer le rang, on double le fil, et au moyen d'un nœud ordinaire on fait une boucle indiquée fig. 2, pl. IV, en *ab*, en observant que le nœud *a* soit à la hauteur à peu près de l'extrémité *c* des maïlles du rang précédent, et que la longueur *ab* soit égale à une demi-maïlle *cd*. Cette boucle ne s'ouvre pas lorsqu'on développe le filet, mais elle sert à attacher une maïlle en *b* lorsqu'on fait le rang suivant, ce qui fait une maïlle de plus.

2° En finissant le rang. Pour cela, lorsqu'on est au bout du rang, on fait deux nœuds dans la dernière maïlle, ce qui fait une demi-maïlle *ab* ou *cd*, fig. 3, pl. IV. Cette demi-maïlle *ab* étant faite, on tourne le filet comme on le voit dans la figure, et avec le fil *e* on fait une maïlle *ef*, que l'on noue comme les maïlles ordinaires à la demi-maïlle *ab* en *d*, pour continuer jusqu'en *e*, où, après avoir retourné le filet, le fil *cg* est destiné à faire une maïlle qui sera nouée en *d*. Dans la figure précédente, lorsqu'on développe le filet, la demi-maïlle *ab* ne s'ouvre pas; mais ici, non-seulement les demi-maïlles *abcd* ne s'ouvrent pas, mais même les maïlles qui y sont nouées, telles que *aef*, restent pareillement fermées; ce qui fait au bord du filet un fil non développé, tantôt triple, tantôt double : triple de *a* en *b*, et double de *b* en *f*, tandis que dans la figure précédente, il était simple de *a* en *c* et double de *a* en *b*.

3° Dans le cours du rang. Pour cela, on passe deux fois dans la même maïlle, ce qui fait encore une

demi-maille *ab* et *cd*, fig. 4, pl. IV. Cette manière de faire est semblable à celle ci-dessus, elle ne diffère que par le lieu où se fait la bouclette *ab*.

§ 4. Rapetisses et Fausse-Mailles.

Lorsqu'on veut faire des rapetisses, c'est-à-dire diminuer les rangs d'une maille, on peut faire des fausses-mailles ou prendre deux mailles en une.

Pour faire une fausse-maille, lorsqu'on commence le rang, au lieu de faire une maille sur le moule, telle que l'indique *ab*, fig. 5, pl. IV, on noue en *c* fig. 6, pl. IV, le fil qui part de *a* ; pour cela on ne se sert pas du moule, mais après avoir passé le fil autour de la main ou seulement d'un doigt, en *d*, fig. 7, pl. IV, on le passe dans la maille *e*, et après l'avoir tiré vers la gauche, on le passe dans la boucle *d* en *fg* ; ensuite on le tire à soi, fig. 8, pl. IV, et laissant aller peu à peu l'extrémité *d*, elle se serre et se noue au point *e*. Par là la maille *b*, fig. 5, pl. IV, est supprimée.

Lorsqu'on fait des rapetisses en prenant deux mailles en une, on peut le faire soit à l'extrémité du rang, fig. 9, pl. IV, où on fait un nœud *a* qui prend en même temps les mailles *cab* et *bad*, soit dans le cours du rang fig. 10, pl. IV, où le nœud *a* tient les mailles *ba*, *ca*, qui étaient auparavant indépendantes. Cela se fait en passant l'aiguille à la fois dans deux mailles du rang précédent, et en faisant le nœud comme à l'ordinaire. Dans le premier cas, fig. 9, pl. IV, lorsqu'on développe le filet, la maille *bac* ne s'ouvre pas, mais les trois nœuds *c*, *b*, *a* se placent en ligne droite.

§ 5. *Levure.*

On donne le nom de *levure* au premier rang que l'on fait pour commencer un filet. On y procède de plusieurs manières.

La figure 1, pl. IV, en indique une : on a d'abord tendu une ficelle *rs* d'un anneau à un autre, et après y avoir fixé le fil par un nœud quelconque *t*, on a fait le premier rang, qui n'est composé que de demi-mailles, précisément comme nous l'avons indiqué au premier article, en passant le fil par derrière la ficelle *rs* à chaque maille, au lieu qu'on le passe dans la maille du rang précédent, lorsque le filet est déjà commencé. Il faut observer que dans la figure 1, pl. IV, le premier rang est tourné dans le sens contraire à celui où il était quand on a commencé le filet : le nœud *t* était à gauche, et la boucle *r* à droite. A chaque rang on est obligé de retourner ainsi le filet, pour aller toujours de gauche à droite ; c'est pourquoi les anneaux doivent simplement être mis à des crochets, afin de pouvoir les changer de place à chaque rang. Il est facile de concevoir que ces anneaux pourraient être remplacés par des boucles faites à la ficelle *rs*, ou bien encore que cette ficelle pourrait être fixée à un bâton qui serait pendu au moyen d'une autre ficelle, et qu'on pourrait encore plus facilement retourner à chaque rang.

Mais la figure 11, pl. IV, représente la manière la plus employée de faire la levure d'un filet. On forme une boucle de ficelle qu'on pend à un anneau, à un crochet ou toute autre chose, et on passe à chaque maille l'aiguille dans cette boucle, comme on ferait

dans une maille. Lorsqu'il y a trop de mailles sur le moule, on les pousse en dehors, comme on le voit en *ab*. Quand le filet est fini, on tire la ficelle hors des nœuds qui la tiennent, ce qui donne un peu plus de grandeur aux mailles du premier rang qu'aux autres, à moins que prévoyant cela, on ne se soit servi d'un moule un peu plus petit que pour la suite du filet ; ou bien on écarte seulement les mailles à une distance convenable, et les faisant couler le long de la ficelle, qui alors forme naturellement l'enlarmure de ce côté du filet, comme je le dirai au § suivant.

Il y a une troisième manière de commencer un filet, qui a l'avantage de faire un filet semblable tout le tour sans être obligé, comme ci-dessus, de se servir de deux espèces de moules. Ce moyen est représenté fig. 12, pl. IV : on noue d'abord le fil en *a*, puis une seconde fois au même point, en faisant une bouclette *ab* égale à une demi-maille ; puis plaçant le moule au-dessous du nœud *b*, on fait une maille ordinaire, telle qu'on la fait en commençant un rang, en faisant faire au fil le contour *ecb*, on tire le moule, et on recommence la même opération, en faisant faire au fil le contour *bdc*, et ainsi de suite un nombre de fois double du nombre de mailles que l'on veut à la tête du filet. Cela fait, on détache le fil de l'anneau ou bouclette *e*, et on enfle les mailles *fghi*.... dans une ficelle ou bâton *ab*, fig. 13, pl. IV ; elles forment le premier rang, tandis que les maillés *lmno*...., fig. 12 et 13, pl. IV, forment le second, ensuite on forme le troisième à la manière ordinaire.

§ 6. Enlarmure.

On appelle *enlarmer* un filet, mettre sur les bords une ficelle ordinairement plus forte que celle qui a servi à former le filet, et qui sert à le consolider et principalement à maintenir la forme des mailles. J'ai déjà dit que lorsqu'on commence un filet comme l'indique la figure 11, pl. IV, la ficelle à laquelle on noue le premier rang de mailles peut, si on l'a laissée assez longue, servir d'enlarmure; pour cela, il n'y a qu'à faire couler les nœuds à une distance convenable les uns des autres. Autrement, on fera l'enlarmure de ce côté comme pour les trois autres côtés.

La figure 1, pl. V, indique la manière ordinaire d'enlarmer. On prend une ficelle d'une force double de celle qui a servi à faire le filet, et même quelquefois triple, ensuite on fait un rang de mailles de la même manière que les mailles ordinaires, mais avec un moule plus petit, et c'est uniquement dans le choix d'un moule d'une grosseur convenable que consiste la difficulté de bien enlarmer un filet.

Quelquefois, et surtout lorsque la ficelle avec laquelle on enlarme est très grosse, au lieu d'un nœud ordinaire, on fait un nœud sous le pouce, tel que je l'indiquerai § 10. Ce nœud a, dans cette circonstance, un très-grand avantage, c'est qu'en tendant fortement la ficelle, les nœuds de l'enlarmure se transforment en nœuds coulants, semblables à ceux de la figure 5, pl. V, et qu'on peut en conséquence remédier au défaut d'une enlarmure, dont les mailles auraient été faites trop grandes ou trop petites, en faisant couler les nœuds des mailles le long de la ficelle qui a servi à enlarmer.

Si l'on a pris un moule dont la grosseur soit les cinq septièmes de celle du moule qui a servi à faire le filet, ce moule pourra servir à enlarmier tout le tour, et le filet étant développé, les mailles prendront une forme carrée, fig. 2 et 4, pl. V. Il ne faut pas cependant confondre ces filets avec les filets à *mailles carrées*, dont je parlerai au § 7.

Si l'on s'était servi, pour enlarmier un filet, d'un moule plus gros que celui décrit ci-dessus, comme on l'a fait en *a d* et *b c*, fig. 3, pl. V, il faudrait pour les deux autres côtés *a b*, *d c*, se servir d'un moule plus petit ; car si on se servait tout le tour du gros moule, les enlarmures ne pourraient pas être tendues toutes quatre à la fois, et par conséquent elles ne serviraient ni à préserver le filet d'une trop forte tension, ni à maintenir la forme de ses mailles : si, au contraire, on se servait tout le tour du petit moule qui a servi pour *a b*, le filet ne se tendrait pas et ferait poche ; il faudrait donc, pour que le filet soit tendu en même temps que les enlarmures, compenser par la petitesse du moule employé de *a* en *b*, le trop de grosseur de celui employé de *b* en *c* ; les mailles ne seraient pas carrées, mais de vrais losanges, ce qui aurait le désavantage qu'avec un même filet on couvrirait une plus petite surface, comme on peut s'en assurer en comparant les figures 3 et 4, pl. V ; dans l'une et l'autre les mailles sont égales, et celui à mailles carrées n'a que huit mailles et dix demi-mailles, en tout treize mailles ; tandis que celui à mailles en losange en a vingt, quoique couvrant le même carré.

Quelquefois on fait des enlarmures avec de très grosses ficelles, et on n'attache les mailles que de deux en deux ou de trois en trois, soit au moyen d'une au-

tre ficelle plus petite, soit en faisant aux mailles une double boucle indiquée fig. 5, pl. V.

§ 7. Filets à mailles carrées.

On donne le nom de filets à mailles carrées, à ceux dont les carrés formés par les mailles, sont dans la même direction que le carré du filet, tel que celui de la figure 9 ou 11, pl. V.

Pour les faire, il faut les commencer par le coin au lieu de les commencer par le côté, comme ceux de la figure 3 ou 4, pl. V. La figure 6 fait voir comment on doit les commencer; on fait d'abord une boucle *a b* de la grandeur d'une demi-maille, ensuite on fait plus bas une autre demi-maille *c d*, telle que nous l'avons indiqué § 3, fig. 2; puis la maille *c e b*, puis la demi-maille *f g*, etc. En faisant ainsi une demi-maille ou accrue au bout de chaque rang, tel qu'on le voit fig. 7, pl. V, en *a b c d e f*. Lorsqu'on a fait autant de mailles qu'on en veut dans la largeur du filet, on cesse de faire des accrues pour le rang *g f* et pour les rangs suivants, on fait, au contraire, des rapetisses, comme on le voit en *h i k l m*, fig. 8, pl. V, et comme nous l'avons déjà indiqué au § 4, jusqu'à ce que le rang soit réduit à une seule maille. En cessant les accrues, et en commençant les rapetisses des deux côtés à la fois, on forme un filet, fig. 8, pl. V, dont les quatre côtés sont égaux, et qui développé, fig. 9, pl. V, a la forme d'un carré parfait; mais si l'on voulait qu'il ait celle d'un carré long, au lieu de cesser les accrues lorsqu'on a autant de mailles qu'on en veut dans la largeur, on les cesse d'un seul côté, comme on le voit en *a*, fig. 10, pl. V; et, dès le rang

suivant, on fait une rapetisse au bout de chaque rang qui finit à ce côté, et on continue de faire une accrue d'un côté et une rapetisse de l'autre, jusqu'à ce qu'on ait fait en tout autant de rangs qu'on veut de mailles dans la longueur du filet ; alors on fait une rapetisse de chaque côté jusqu'à ce que le rang soit réduit à une seule maille, tel qu'on le voit fig. 11, pl. V, où il ne reste plus que trois rangs à faire.

§ 8. Filets à mailles en losanges.

Pour fabriquer un filet à mailles en losanges, on donne au premier tour la totalité des mailles que le filet doit avoir dans sa largeur ; puis on continue le filet de chaque côté du premier tour, sans accrues ni rapetisses, jusqu'à ce que le filet ait atteint sa longueur.

On remarquera qu'avec cette sorte de filet, on ne peut pas compter arriver exactement à la longueur et à la largeur que l'on désire, comme on peut le faire avec le filet à mailles carrées.

§ 9. Filets cylindriques et coniques.

Pour faire le filet cylindrique représenté fig. 12, pl. V, il faut commencer comme je l'ai indiqué fig. 11, pl. IV, et, lorsqu'on a fait autant de demi-mailles qu'on en désire dans le tour du filet, au lieu de continuer en revenant sur ses pas, on écarte les mailles les unes des autres de manière à les distribuer uniformément autour de l'anse de corde *abc*, ensuite on continue en prenant la première maille qu'on a faite, et en allant toujours dans le même sens ;

mais pour que toutes les mailles soient absolument régulières, il faut, quand on a fini un tour, faire une fausse maille (§ 4, fig. 6), tel qu'on le voit en *a b c d*, fig. 12, pl. V. Les deux extrémités du filet cylindrique étant absolument pareilles, il est indifférent de le commencer d'un côté ou de l'autre.

On pourrait également, pour faire un filet cylindrique, commencer par le côté, et faire une nappe qui aurait une largeur égale à la longueur que doit avoir le filet cylindrique, et une longueur égale à sa circonférence; ensuite on réunirait les deux extrémités, comme on réunit les deux bords de la dernière ouverture qui reste lorsqu'on raccommode un filet, comme je l'expliquerai au § 10.

Pour les filets coniques, c'est-à-dire les filets ronds comme les précédents, mais plus gros d'un bout que de l'autre, on peut aussi les commencer par un bout ou par l'autre. Si on commence par le gros bout, on fera à chaque rang une, deux, trois ou quatre rapetisses (fig. 10), en prenant deux mailles en une. On ne doit pas faire plus de quatre rapetisses, car, lorsqu'on en fait quatre, le filet peut s'étendre à plat, et si on en faisait plus, on ne pourrait tendre les bords du filet sans donner aux mailles une forme très-allongée. Lorsqu'on le commence par le bout le plus étroit, ou par la pointe, s'il doit être pointu, on fait des accrues à chaque tour en observant de n'en pas faire plus de quatre. S'il est pointu, on doit commencer par deux mailles, et faire deux accrues à chaque rang; ou bien commencer par trois mailles, et faire trois accrues. Si cependant avec deux mailles il n'était pas assez ouvert, et qu'avec trois il le soit trop, on pourrait faire deux accrues à un rang, trois au

suisant, deux ensuite, et ainsi de suite; de même s'il n'y en avait pas assez de trois et trop de quatre.

D'après la description que je viens de donner du filet rond, il est facile de concevoir la manière dont il faut confectionner le filet en forme de sac, dont on se sert pour porter les oiseaux. On en fera les mailles plus ou moins grandes, suivant la grosseur des oiseaux qu'on veut y mettre; des mailles de 2 centimètres sont assez petites pour retenir les plus petits oiseaux.

Il convient que la ficelle que l'on passe dans les mailles de l'entrée, pour la fermer, soit nouée en boucle d'une grandeur telle que, toute ouverte, elle laisse juste le passage pour la main; si elle fermait par un nœud coulant qui s'ouvrît indéfiniment, on risquerait, lorsqu'on veut y prendre ou y mettre des oiseaux, de les laisser échapper.

§ 10. Racommodage des Filets.

Ce paragraphe est l'un des plus importants de cet article, car on a plus souvent besoin de raccommoder des filets que d'en faire.

Je vais d'abord apprendre comment se fait le nœud double, ou nœud *sous le pouce* : c'est le nœud spécialement convenable pour les raccommodages, quoique l'autre puisse y servir aussi dans beaucoup de circonstances; mais il n'est pas aussi commode à faire lorsqu'on ne se sert pas du moule, ce qui arrive fort souvent.

La figure 13, pl. V, fait voir ce nœud commencé; après avoir tiré le fil derrière le moule, on le fait tourner devant en *a*, et on entile l'aiguille dans la maille *b*,

tel qu'on voit que le fil est passé de *b* en *c*, alors on le saisit entre le moule et le pouce, ou entre les deux doigts si on ne se sert pas du moule, et on rejette le fil sur le haut du filet, tel qu'on le voit en *e f*; ensuite on passe l'aiguille sous la branche *g*, et on la tire de manière à faire parcourir au fil la route *abcd*, fig. 14, pl. V; enfin on tire à soi plus fortement, et on lâche le fil qu'on tient avec le pouce de la main gauche *c*, fig. 13, pl. V, afin de serrer le nœud tel qu'on le voit, fig. 5, pl. V. Lorsqu'on emploie ce nœud pour enlarter, on peut, comme nous l'avons déjà dit, le transformer en nœud coulant; en effet, si on tire avec force les deux branches *a b*, fig. 15, pl. V, l'une à droite, l'autre à gauche, de manière à tendre en une seule ligne droite la ficelle qui les compose, le nœud deviendra semblable à la double boucle *a*, fig. 5, pl. V.

Passons maintenant à la manière de raccommoder un filet. On commencera par couper le tour du trou de la manière indiquée, fig. 16, pl. V, dans laquelle on a figuré par des points tous les fils que l'on suppose manquer, en observant bien qu'au commencement du premier rang on a coupé la branche ou *jambe a b*, sans couper celle d'à côté *a x*, de manière qu'après avoir attaché le fil en *a* pour commencer, on n'ait plus à revenir au point *a*, et de même à la fin *s*. Cela fait, on attache le fil en *a*, puis on fait la maille *a b c*, soit au moyen d'un moule d'une grosseur convenable; soit, lorsqu'on n'en a pas, au moyen d'un carton ou d'une carte pliée d'une largeur égale à une *jambe a x*, on peut faire en *c*, soit un nœud sous le pouce, soit un sous le petit doigt; mais le premier est plus commode lorsqu'on fait la maille sur

une carte, et encore plus lorsqu'on le fait simplement avec les doigts, ce qui arrive fort souvent. Pour cela, lorsqu'on a passé le fil dans la maille dans le sens marqué en *b c*, fig. 13, pl. V, et avoir laissé une boucle *c d e*, fig. 16, pl. V, d'une grandeur suffisante, on saisit le point *c* entre les deux doigts, et on achève le nœud comme l'indiquent les figures 14 et 15, pl. V. On continue de même jusqu'au bout du rang; alors on fait en *f* le nœud indiqué, fig. 17, pl. V, qui ne diffère du nœud, fig. 15, pl. V, qu'en ce qu'il est tourné par côté; ensuite on retourne le filet pour faire le rang de mailles *f g h i k.....* jusqu'en *l*, où on fait un autre nœud, fig. 17, pl. V; puis tirant le fil de *l* en *m*, on fait à ce dernier point un nœud, fig. 15, pl. V, puis un pareil *n*, et en *o p q.....* jusqu'à *s*, où on arrête le fil. On est obligé, comme on voit, de faire au dernier rang des nœuds au haut et au bas, afin de réunir le filet ancien à la partie que l'on fait. S'il n'y avait qu'une jambe de rompue, comme on le voit en *t u*, on attacherait simplement le fil en *t* et en *u* sans qu'il soit besoin d'agrandir l'ouverture. S'il en manquait deux *u v v x*, après avoir attaché le fil en *u*, on fait un nœud sous le pouce en *v*, et on l'attache en *x*. Si les deux jambes manquant étaient situées comme on le voit en *y*, on y ferait le nœud, fig. 17, pl. V, qui dans la réalité, est aussi un nœud sous le pouce; mais il y a cette différence entre ce cas et le précédent, qu'en *v* on peut entièrement débarrasser les fils du vieux nœud qui y étaient, attendu que les deux jambes qui y aboutissent sont un seul et même fil; tandis qu'en *y* il n'en est pas ainsi, et on est obligé de faire le nouveau nœud sur l'ancien.

§ 11. Teinture des Filets.

Il n'y a que quatre couleurs employées pour les filets ; le vert, le jaune paille, le jaune brun et la couleur de feuilles mortes.

La plupart du temps on choisit du fil ou de la soie de la couleur qu'on désire, au lieu de teindre le filet après qu'il est fait, ce qui n'est jamais si solide.

On peut donner aux filets la couleur verte (c'est la plus en usage), au moyen du blé vert haché et pilé, avec lequel on les frotte.

On peut teindre les filets en jaune en les plongeant dans une décoction d'éclaire (chélidoine commune). Le jaune ainsi obtenu est d'une faible couleur paille qui ressemble à celle du chaume. Les filets ainsi colorés sont employés par les oiseleurs dans les guérets récemment fauchés.

On peut obtenir la couleur jaune-brun par le moyen de la *gaude* qu'on fait bouillir dans l'eau, dans la proportion de 30 grammes par litre d'eau. On trempe d'abord les filets dans une dissolution d'alun, et ensuite dans la décoction de *gaude* qu'on a préalablement passée au travers d'un linge. Si on trouve le jaune trop éclatant, on lui donnera une teinte olivâtre en trempant les filets dans une dissolution de *sulfate de fer ou couperose*.

C'est au moyen de l'écorce de chêne, ou tan, qu'on donne aux filets la couleur de feuilles mortes. On emploie aussi des racines de noyer coupées en morceaux, ou encore du brou de noix ; on fait bouillir longtemps ces matières dans l'eau, et ensuite on y laisse tremper le filet ; on peut foncer la couleur en

trem pant premièrement le filet dans une légère dissolution de ce sel ; mais une trop grande dose ferait noircir la couleur. Cette couleur convient principalement aux filets qu'on emploie en automne ou la nuit.

ARTICLE II.

Filets employés dans les Chasses aux Oiseaux.

§ 1. Hallier.

Ce filet est trémaillé, c'est-à-dire qu'il est fait de trois filets posés les uns sur les autres. Les deux extérieurs sont à mailles carrées, assez grandes pour laisser passer les oiseaux auxquels le filet est destiné, et celui du milieu est à mailles en losanges plus petites. Les filets extérieurs se nomment *aumées* ou *fenêtres*, et l'autre *nappe*. Celle-ci doit avoir deux fois et demie la longueur des fenêtres et trois fois la hauteur du hallier. Ainsi, pour un hallier de 33 centimètres de hauteur et de 10 mètres de long, dimensions convenables pour les halliers à perdrix, la nappe devra avoir 23 mètres de long et 1 mètre de large. Quant à la fenêtre, elle aura 10 mètres de long et 66 centimètres de large, parce qu'étant pliée en deux, elle formera les deux rets qui doivent être placés de chaque côté de la nappe.

La nappe se fait avec du fil assez fin (n° 40) à maille en losange de 30 à 35 millimètres sur chaque côté. Étant à maille serrée et tendue raide, sa largeur doit être de 1 mètre ou 80 centimètres ; sa longueur,

ainsi que je viens de le dire, doit être du double de celle du filet quand il sera monté.

Les deux autres filets, dits fenêtres ou aumées, sont faits à maille carrée de 10 centimètres sur chaque côté, largeur suffisante pour laisser passer les oiseaux. Chacun d'eux doit avoir 50 centimètres de largeur et la longueur exacte du filet monté. Il est très essentiel que ces deux filets soient faits absolument semblables. Les fenêtres se font avec du très-gros fil ou avec de la petite ficelle.

Pour les halliers à perdrix, les mailles des fenêtres ont 1 décimètre et celles de la nappe la moitié.

Pour les cailles, les dimensions du filet ou des mailles doivent être plus petites d'un tiers.

Pour les canards, au contraire, les dimensions doivent être doubles de celles du hallier à perdrix.

Le hallier à caille sert aussi pour les râles ; le hallier à perdrix pour les poules d'eau, et le hallier à canard pour les faisans.

On monte le filet de manière que la nappe soit au milieu entre les deux fenêtres. On commence par étendre à terre les fenêtres, on fait passer une ficelle dans les mailles d'un des côtés de la nappe ; puis on compte les mailles qu'elle a dans sa longueur ; on compte de même celles d'un des filets, dits fenêtres, aussi sur sa longueur. Supposons que le filet à fenêtres ait cent mailles de longueur et que la nappe en ait mille : on met alors dix mailles de la nappe à chaque maille de fenêtre ; on noue ensemble, avec une autre ficelle, les deux fenêtres et la ficelle passée dans la nappe et on continue ainsi jusqu'à l'autre bout du hallier. On monte de même l'autre côté, ainsi que les deux bouts.

On se procure alors un certain nombre de piquets de la grosseur du pouce, plus ou moins, et de 60 centimètres de longueur ; on les appointe à une de leurs extrémités, puis on les attache après le hallier, sur toute sa longueur, à la distance l'une de l'autre de 1^m,50 ou 2 mètres. Ces piquets doivent être attachés par une de leurs extrémités (celle qui n'est pas pointue) après le haut du hallier et on fixe de même l'autre bout, à 10 centimètres de l'extrémité, après le bas du filet.

On comprendra peut-être difficilement que des oiseaux puissent se prendre dans un hallier. Voici comment cela se fait :

La nappe se trouve dans le milieu, ayant de chaque côté une fenêtre. La nappe n'est pas tendue et les fenêtres le sont. L'oiseau, trouvant le hallier sur son passage, veut aller outre ; il passe d'abord au travers de la première fenêtre ; il entraîne autour de lui la nappe au-delà de la seconde fenêtre et se trouve comme dans une poche où il ne peut presque plus remuer. On vient alors s'en emparer avant qu'il ait pu se dégager.

La figure 1, pl. VI, représente une nappe de hallier. Les fenêtres, qui ne sont pas figurées, se placent devant et derrière.

On fera bien de teindre ce filet en vert ou en brun avec de l'écorce de chêne afin de lui donner une couleur de terre.

Le hallier étant monté et les piquets y étant placés comme je l'ai indiqué, on le roule sur le piquet de l'extrémité *a b*, afin de le porter plus facilement, soit sous le bras, soit autrement.

Arrivé dans l'endroit où l'on veut chasser, on le

déroule et, à mesure, on plante les piquets dans la terre. Après l'avoir ainsi placé en l'étendant de toute sa longueur, on arrange la nappe de manière qu'il y en ait également partout, mais plus en haut qu'en bas et le filet est tendu.

On chasse de plusieurs manières avec le hallier :

1° En entourant, avec un de ces filets ou avec plusieurs, un endroit où l'on pense qu'il y a du gibier et surtout des râles qu'on ne peut pas toujours tirer avec le fusil, parce que, quand un chien d'arrêt suit leur piste, ils fuient devant lui sans prendre leur vol. On comprend qu'un ou plusieurs halliers sont alors nécessaires pour prendre ces oiseaux qui courent devant le chien.

2° On tend le hallier en ligne droite dans les endroits que l'on sait être les passages de perdrix. C'est ce qu'on appelle tendre en barrage. Alors il faut les attendre, mais on peut aussi, sachant que les perdrix sont d'un côté du hallier, se placer de l'autre et les appeler en imitant avec un appeau leur cri lorsqu'elles rappellent.

3° On tend le hallier en rond et on met une chanterelle dans le milieu, dans un trou fait en terre.

Par le moyen de cette chasse à la chanterelle, on prend les mâles qui ne sont pas accouplés. Beaucoup de chasseurs pensent que cette chasse, loin de détruire le gibier, en assure au contraire la reproduction, parce que ces mâles, n'ayant pas de femelles et étant très-ardents, cassent les œufs qui sont dans les nids. On prend aussi les cailles au hallier en se servant d'un appeau.

§ 2. Rafle, Tramail.

Le rafle est composé comme le précédent, de deux fenêtres et d'une nappe ; mais il n'est pas comme lui destiné aux oiseaux marcheurs, il est ordinairement long de 4 ou 5 mètres et large de 3 ; la nappe doit avoir le double afin de pouvoir faire poche en passant dans les mailles des fenêtres. Après avoir placé la nappe entre les fenêtres, comme par le hallier, on attache aux extrémités deux perches de 5 mètres, au moyen desquelles deux personnes peuvent le porter et le tenir tendu, les oiseaux s'y prennent en voulant passer au travers comme dans le hallier. Les fenêtres sont à mailles carrées de 8 centimètres de large et la nappe à mailles en losanges de 2 centimètres.

Ce filet s'emploie pour prendre les merles, les grives et les petits oiseaux.

On donne le nom de *tramail* à un filet qui ne diffère des rafles que par les dimensions ; il a environ 3 mètres sur 2.

On se sert quelquefois du rafle pour prendre des oisillons pendant la nuit ; plus les nuits sont obscures et froides, plus cette chasse présente des chances de succès.

On se sert d'un rafle contremailé que deux personnes portent le long d'un buisson, pendant qu'une troisième porte un flambeau du côté du rafle opposé au buisson, et une quatrième passe de l'autre côté du buisson et le frappe avec un bâton, afin d'éveiller les oiseaux qui s'y sont retirés pour s'abriter du vent ; à mesure qu'ils s'éveillent, ils s'effraient des coups

qu'on frappe sur le buisson, et volent du côté de la lumière en passant au travers du rafle dans lequel ils se prennent ; on s'en empare à l'instant, et on les tue, pour éviter que leurs cris éveillent les autres avant qu'on soit arrivé à eux ; quelquefois cependant on parcourt toute la longueur du buisson sans s'arrêter.

On peut également se servir d'un rafle simple, porté par une seule personne ; aussitôt qu'un oiseau y donne, on le replie en deux en rapprochant les deux bâtons, on le pose à terre, et on s'empare du captif. Mais cette méthode est beaucoup moins productive que la précédente.

§ 3. Araignée.

On donne le nom d'araignée à un filet à mailles en losange, qu'on suspend légèrement entre deux arbres ou deux perches, par le moyen d'un fil passé dans les mailles du haut, au bout duquel sont deux petits morceaux de bois taillés en forme de coin, qu'on nomme *triquets* ; ils sont enfoncés dans des entailles faites aux arbres ou perches entre lesquels l'araignée est tendue ; mais ils doivent être enfoncés très légèrement de manière à supporter tout juste le poids du filet, et à céder au moindre choc. Si on veut tendre une araignée horizontalement, on met quatre triquets au lieu de deux.

Les mailles des araignées sont en losange ; leur grandeur peut varier selon les oiseaux auxquels on les destine. Pour les araignées ordinaires, les mailles sont de 2 ou 3 centimètres ; mais celles qu'on destine aux oiseaux de proie, peuvent avoir le double et

même plus; on peut faire des araignées depuis 2 mètres jusqu'à 6 et même plus.

§ 4. Traîneaux.

On distingue trois sortes de traîneaux :

Le *traîneau simple*, le *traîneau composé* et le *traîneau portatif*. (Voyez pl. VI, fig. 5.)

Le *traîneau simple* est un filet à mailles carrées, de 3 à 6 mètres de largeur, sur 14, 15 et même 30 mètres de longueur. Quant à moi personnellement, je préfère donner les dimensions suivantes : 5 mètres ou 5^m,50 de largeur sur 17 mètres de longueur; avec un tel traîneau, les chasseurs se fatiguent beaucoup moins et peuvent par conséquent chasser plus longtemps. Pour ces motifs, ils prennent souvent plus de gibier avec un filet de cette sorte qu'avec un plus grand.

La grandeur de la maille de ce filet doit être sur chacun de ses côtés de 34 ou 35 millimètres. La maille carrée est préférable à la maille en losange, parce que ce filet étant destiné à être porté à deux tout tendu (Voyez la figure en regard du titre), il doit conserver sa forme de carré long. Si on le faisait à maille en losange, il se rétrécirait au milieu et l'on n'atteindrait pas le but qu'on se propose, qui est de couvrir la plus grande étendue possible de terrain.

Un traîneau doit être bordé tout autour, mais principalement sur les longs côtés, d'une forte ficelle qui empêche le filet d'être trop fatigué lorsqu'on le tient tirant; aux deux bouts on attache deux bâtons dont la longueur égale la largeur du filet, ces deux bâtons servent à le porter. A l'un des longs côtés sont atta-

chées, de mètre en mètre, des ficelles de 1 mètre de longueur, au bout desquelles on attache des paquets de paille ou de petites branches.

Pour monter un traîneau, on l'étend d'abord sur un terrain uni et propre ; ensuite, on passe dans les mailles un petit cordeau *bbb*, fig. 5, pl. VI, pareil à celui dont se servent les maçons, et un peu plus gros qu'un tuyau de pipe, en suivant la lisière sur la longueur du filet, et en laissant alternativement un fil dessus et un autre dessous le cordeau. Quand il est ainsi passé, on le coupe, en ayant soin qu'il dépasse de 50 centimètres chaque bout du filet. Pour l'autre côté du filet, ainsi que pour chacun des bouts, on procède de même, en laissant à chaque bout de cordeau 50 centimètres de plus que n'a le filet.

Alors le filet est garni de cordes sur toutes ses lisières, afin de lui donner plus de solidité, on en passe encore trois autres *ccc* dans le milieu, de distance en distance, d'un bout à l'autre sur la plus grande longueur, et on laisse toujours dépasser 50 centimètres de cordes à chaque bout de filet. Ces cordes passés dans les mailles du milieu du filet sont un peu moins gros que ceux placés sur les bords.

Tous les cordes étant passés, on les tire à deux, un par chaque bout, afin de les raidir ; puis on noue ensemble les deux cordes qui dépassent un coin du filet, l'un sur la longueur, et l'autre sur la largeur, de manière à former une boucle ou acrot *dd*. On procède de même pour les autres coins du filet, en ayant soin que tous les acrots formés par les cordes soient aussi grands l'un que l'autre ; ensuite, après avoir tendu les cordes qui sont placés dans le milieu du filet, on les arrête après ceux qui garnissent les bouts

du filet, et on leur fait aussi un aclot de la même grandeur que les précédents.

Ces aclots servent, lorsqu'on veut chasser, à y passer une perche ou bâton *a* à chaque bout du filet. Les six du milieu enveloppent les bâtons, et les quatre des angles sont fixés aux bouts des bâtons par un trou dans lequel ils passent. Ces bâtons doivent être un peu plus grands que la largeur du filet, et sont ordinairement en bois de sapin de la grosseur du bras ou du poignet, et bien arrondis avec un rabot creux. On arrête chaque coin du filet à chacun des bouts des bâtons, et on peut se mettre en marche pour chasser.

Pour se servir de ce filet, on est deux personnes ; chacune porte l'un des deux bâtons, et tend le filet de manière que l'un des côtés soit élevé de 2 mètres de terre, et que les branches qui sont attachées à l'autre traînent à terre et fassent lever le gibier à mesure que les deux chasseurs marchent en avant du même pas. Les oiseaux, en voyant cet objet nouveau pour eux passer sur leur tête, s'envolent et se buttent dans le traîneau. Aussitôt que les chasseurs voient partir quelqu'oiseau, ils abattent vivement le filet à terre et vont s'en emparer.

Quelques chasseurs attachent un brin de paille, de distance en distance, sur le derrière du traîneau. Ils prétendent que le léger bruit qu'elles font en traînant à terre, fait lever quelques pièces de gibier qui, sans cela, resteraient à terre.

On prend au traîneau des alouettes de toutes les espèces, des perdrix, des cailles, quelquefois des bécasses, et généralement tous les oiseaux qui couchent à terre dans les terrains cultivés.

Les dimensions des traîneaux, ainsi que celles des mailles dont ils sont composés, varient donc en raison de l'usage auquel on les destine. Pour les alouettes, les traîneaux ont 15 mètres sur 4, et les mailles ont 3 centimètres. Pour les perdrix, ils ont 20 mètres sur 5, et des mailles de 5 à 6 centimètres, on porte quelquefois la longueur des traîneaux jusqu'à 25 mètres ; mais il est alors bien plus fatigant de les tenir assez tendus pour que le milieu ne traîne pas à terre.

2° Le *traîneau composé* a les mêmes dimensions et les mêmes usages que le traîneau simple ; mais pour un traîneau composé d'une grandeur quelconque, il faut prendre un filet qui ait un tiers de plus en longueur et une largeur double ; on passe dans ses mailles et dans le sens de sa longueur, six ficelles de la longueur qu'on veut donner au traîneau, on distribue uniformément le long de ces ficelles les plis qui résultent de la plus grande longueur du filet, et on attache les bouts de ces ficelles à égale distance les unes des autres sur les bâtons qui doivent être aux deux bouts du traîneau, et qui sont d'une longueur égale à la largeur qu'on veut donner au traîneau, et par conséquent moitié de la largeur réelle du filet ; il en résulte un pli qui fait bourse tout le long du filet, à chacune des ficelles on fait passer ces bourses au-dessus du filet ; elles servent à embarrasser le gibier qui y donne, et dispense de l'abattre à chaque oiseau que l'on prend : avec un semblable filet on parcourt rapidement et sans s'arrêter un long espace de terrain, et on n'abat le filet qu'à l'extrémité pour s'emparer du gibier.

3° Le *traîneau portatif* a la forme indiquée fig. 2, pl. VI ; il ne nécessite la présence que d'un seul

chasseur; il est comme le traîneau simple, à mailles carrées. La ficelle *ab* est appuyée contre le ventre; les bouts des bâtons *abcd*, se posent sur les hanches, et les mains doivent les soutenir en *ef*, de manière que l'extrémité *g* soit à une hauteur d'environ 2 mètres. Ce traîneau a une longueur d'environ 4 mètres; quant à sa largeur, elle est en *g* de 3 mètres, et en *ab* de la largeur du corps d'un homme.

Ce filet s'emploie principalement contre les bécassines dans les endroits marécageux. A mesure que le chasseur avance, il doit de temps en temps poser à terre l'extrémité de l'une des deux perches, et abattre le filet tout entier s'il voit quelqu'oiseau se lever. On peut aussi employer ce filet contre les alouettes ou les perdrix.

La chasse au traîneau se fait par une nuit noire qui permet d'approcher les oiseaux endormis. On s'y livre principalement en automne, pendant les mois de septembre, octobre et novembre, époques des passages. Quelquefois on la fait aussi, suivant la température, en février et en mars.

Les endroits les plus propices à la chasse au traîneau sont les champs où il y a eu du blé et surtout de l'avoine. Les terrains qui offrent un petit pli creux, sont les meilleurs, parce que les alouettes y sont à l'abri du vent.

§ 5. Nappes.

On donne le nom de nappe à un filet quelconque de forme carrée, enlarmé tout autour afin de mieux maintenir cette forme. On le fait avec du fil assez fin (n° 60), ou encore avec de la soie. La maille doit être

carrée et peut avoir de 3 à 4 centimètres pour les cailles, de 5 ou 6 pour les perdrix. On donne généralement à ce filet 5 mètres de largeur sur 6 de longueur, ou 6 mètres de largeur sur 8 de longueur. On le teint en vert avant de s'en servir, afin qu'il soit moins apparent au milieu des herbes, ou encore en brun ou en jaune, suivant les terrains où l'on veut s'en servir.

Comme on le voit, ce filet est tout ce qu'il y a de plus simple, puisqu'il ne nécessite aucun montage.

On se sert de ce filet de deux manières, soit en le traînant pour couvrir le gibier, alors il fait le même effet que le traîneau, soit en le posant sur les sommités des herbes ; puis appelant les cailles jusqu'au dessous du filet au moyen d'un appeau. Lorsqu'on juge qu'elles sont dessous, on y jette brusquement un corps quelconque afin de les faire lever ; elles s'embarassent dans le filet et on court s'en emparer avant qu'elles aient eu le temps de s'échapper en se débarrassant et filant au travers des herbes.

Je décrirai dans la seconde partie, à l'article *Caille*, la chasse aux cailles qui se fait spécialement au moyens des nappes.

§ 6. Pochettes.

La figure 3, pl. VI, représente une pochette toute montée et ouverte ; elle est composée d'un filet à mailles en losanges d'environ 1 mètre carré. Pour le monter, on réunit ensemble toutes les mailles d'un même côté, et on les lie de manière à former une seule boucle *a* ; on en fait autant de l'autre côté *b*, ensuite on attache une ficelle en *a*, on la fait passer dans les mailles le long du côté *amb*, et on la fait

ressortir par la boucle *b* ; on attache un piquet au bout, et on met une autre ficelle en *bna*.

Lorsqu'on veut tendre une pochette, on plante en terre une gaule d'un peu plus de 1 mètre de long, disposée en arc, comme on le voit représenté à la fig. 4, pl. VI. On plante ensuite les piquets en *a* et *b*, et on pose légèrement l'un des côtés de la pochette sur la gaule en *mn*, de manière que la pochette pende jusqu'à terre et bouche tout l'intervalle compris dans l'arc formé par la gaule. Lorsqu'un oiseau marcheur veut passer au travers, la partie *mn* retombe sur lui, et à mesure qu'il s'efforce de s'échapper, les ficelles ferment la pochette.

Les mailles doivent avoir environ 5 centimètres pour les perdrix rouges et 8 pour les faisans.

§ 7. Tonnelle.

La tonnelle est un filet conique, représenté tendu dans la planche placée en regard du titre. Il a 75 centimètres d'ouverture, et 5 mètres de longueur. Sa forme est celle des goulets ou nasses en filet employées pour la pêche aux anguilles. Les mailles ont environ de 4 à 6 centimètres de circonférence.

Ce filet doit être fabriqué avec un fil retors en trois d'une grosseur moyenne. On le teint en vert pour que sa couleur puisse tromper les oiseaux.

Lorsqu'on veut le monter, on enfile, dans la dernière rangée de mailles, du côté de l'ouverture, une baguette de bois parfaitement unie, de la grosseur du bout du petit doigt ; on la recourbe en demi-cercle, en attachant les deux extrémités ensemble. Dans l'intérieur, on place de distance en distance des cercles de

bois qui vont en diminuant de diamètre, depuis la base jusqu'au sommet ; ils soutiennent le filet dans toute sa longueur. Deux fortes chevilles sont fixées sur les côtés de l'embouchure, et une troisième à l'extrémité du cône. Les deux premières servent à maintenir l'ouverture béante, et l'autre à maintenir le filet tendu dans le sens de sa longueur. Les cerceaux servent à empêcher le filet de s'aplatir. Ce filet est donc disposé horizontalement. On attache ensuite à l'embouchure de ce filet des ailes ou halliers. Ce sont de longs morceaux de rets à mailles régulières, s'étendant sur chaque côté de l'embouchure du filet, en s'écartant l'un de l'autre à mesure qu'ils s'éloignent, de manière à circonscrire un espace de 4^m,50 à 5 mètres en avant du filet.

La tonnelle était fort en usage autrefois pour chasser les perdrix ou les cailles. Voici comment se fait cette chasse :

On place le filet près d'un endroit où l'on soupçonne qu'une compagnie s'est remisee, en ayant soin d'entourer le piège avec des branchages qui le masquent en même temps qu'ils barrent le chemin et forcent le gibier à passer dans l'intérieur des ailes. On tourne alors la compagnie de perdrix et, en s'approchant avec un cheval ou un bœuf, on la chasse vers le filet. C'est en ce moment que le chasseur doit redoubler d'attention ; il doit, selon l'occasion, faire aller l'animal à droite ou à gauche, le pousser en avant ou l'arrêter comme s'il broutait.

Si les perdrix, pendant cette manœuvre, s'arrêtent pour regarder le quadrupède, c'est une preuve qu'elles soupçonnent le stratagème et qu'elles se disposent à fuir. Dans ce cas, l'oiseleur doit s'arrêter et même

reculer un peu. Quand la compagnie s'est réunie de nouveau, il doit s'avancer encore vers elle. Si une seule perdrix s'écarte de la bande, l'oiseleur doit prendre un circuit pour la ramener vers les autres, car si cette perdrix s'enfuit, le reste de la bande la suivra. De cette manière, avec de la patience et de la prudence, toute la bande peut être dirigée vers le filet, comme un troupeau de moutons.

Lorsqu'elles arrivent à l'embouchure de la tonnelle, les vieilles perdrix s'arrêtent comme pour considérer ce qui se trouve devant elles. Le chasseur doit alors pousser doucement le cheval : les jeunes perdrix s'engageront dans l'intérieur du filet, et toute la bande les suivra. L'oiseleur alors se hâtera de les empêcher de rétrograder.

§ 8. Pantaine.

On donne ce nom ou celui de *panthière* à un filet tendu verticalement, dont la hauteur est de 10 à 12 mètres, et dont la longueur varie depuis 40 jusqu'à 50 mètres; on peut le faire à mailles carrées ou en losanges (1), leur ouverture est ordinairement de 3 à 4 centimètres; on enlarme tout autour avec une ficelle d'un demi-centimètre de grosseur; cette enlarmure peut n'être qu'une ficelle passée dans les mailles du bord, ce qui permet, si ce sont des mailles à losange, d'allonger plus ou moins le filet aux dépens de sa hauteur, suivant l'intervalle où on veut le tendre.

(1) Quelques chasseurs pensent que, pour faire ce filet, la maille en losange est préférable, parce que les oiseaux s'y emmaillent mieux; d'autres, au contraire, disent qu'il faut faire la pantaine à maille carrée, parce qu'alors elle se tient mieux tendue et qu'elle est plus légère. Je penche du côté de ces derniers.

Lorsqu'on a choisi un lieu convenable pour tendre la pantaine, ce qui est ordinairement sur la lisière d'un bois, on cherche deux arbres dont la distance soit égale à la longueur du filet, et on fait choix de deux branches à une hauteur égale à sa largeur, on élague au-dessous de ces branches toutes celles qui pourraient gêner la pantaine dans sa chute; on attache un anneau à chacune des deux branches choisies *a b*, fig. 10, pl. VI; au-dessous, on plante deux piquets *c d*, on attache deux coins du filet à ces piquets, et aux deux autres coins on attache deux ficelles qu'on fait passer dans les anneaux *a* et *b*; l'une *n b a e*, a une longueur égale à la longueur du filet *a b*, et de plus la largeur *a e*; l'autre *o a e*, est seulement égale à la largeur *e a*; elles sont toutes deux attachées à un anneau qu'on enfle dans une cheville enfoncée horizontalement dans un piquet *e*, et qui par là tient la pantaine suspendue en l'air; au même anneau est attachée une ficelle *ef* qui va aboutir dans les mains de l'oiseleur, caché dans une cabane ou derrière un arbre; en tirant cette ficelle il décroche l'anneau *e* et la pantaine tombe. Quelquefois les deux ficelles qui tiennent les angles supérieurs du filet, au lieu d'être inégales, sont égales, et vont aboutir de même à un anneau enfilé dans une cheville qui tient à un piquet planté en terre, en face du milieu du filet; de cet anneau part également une ficelle qui va aboutir entre les mains du chasseur qui est placé, soit par côté dans une loge ou derrière les arbres, soit en face dans une loge qu'il s'est creusée en terre. On supprime même quelquefois l'anneau et le piquet *e*, et le chasseur a dans la main la ficelle qui tient le filet suspendu et le lâche lorsqu'il veut le laisser

tomber ; mais ce moyen est plus fatigant, surtout lorsqu'on a quelque temps à attendre en tenant le filet suspendu. La pantaine est destinée à prendre les oiseaux qui passent dans l'intervalle des deux arbres entre lesquels elle est tendue ; le chasseur la fait tomber au même instant, et le gibier s'embarrasse dans ses plis.

On fait souvent la pantaine contremaillée, c'est-à-dire composée d'une nappe comme le hallier ; cette espèce de pantaine a l'avantage de mieux embarrasser le gibier dans les *bourses* que la nappe forme en passant dans les mailles de l'aumée.

Si l'on veut confectionner une pantaine pour prendre des geais, des grives, des merles, etc., on fera la maille de 25 à 30 millimètres, et on lui donnera une longueur subordonnée à la place où l'on voudra la tendre, c'est-à-dire, le plus souvent, une dizaine de mètres, à moins que l'on ne veuille chasser aux grives, parce qu'alors il faut une grande pantaine.

La pantaine pour prendre des bécasses, se tendant dans des avenues de forêts, a une longueur égale à la largeur de ces avenues ; sa hauteur est de 3 ou 4 mètres.

La pantaine dont on se sert pour chasser aux alouettes aura 2 mètres ou 2^m,66 de hauteur sur 100, 200 mètres, et même plus, de longueur. La grandeur de la maille sera de 22 millimètres sur chaque côté.

La pantaine que l'on fera pour prendre des petits oiseaux, aura la maille de 16 à 18 millimètres de côté ; sa longueur et sa largeur seront subordonnées aux places où l'on voudra s'en servir.

Toutes ces pantaines doivent être faites avec du fil

très fin ou même avec de la soie. On passe une forte ficelle dans les mailles du haut de toutes.

Je décrirai dans la seconde partie les différentes chasses que l'on fait avec la pantaine. J'ai cru devoir cependant décrire ici la suivante à cause de la disposition spéciale du filet et du choix de l'emplacement.

Chasse à la pipée avec la Pantaine.

On choisit, autant que faire se peut, une clairière sur laquelle plusieurs avenues aboutissent ; on place un pan de pantaine devant chacune des avenues et d'autres pans tout autour de la clairière. Il faut, auparavant, construire une loge en feuillage dans le milieu de la clairière, puis y entrer au coucher du soleil, et commencer à frouer, à piper, et à faire crier des oiseaux, surtout une chouette. Les oiseaux, en voulant venir où ils entendront ces cris et où ils verront la chouette, s'emmailleront dans la pantaine qui sera sur leur passage. Les gros se prendront plus facilement devant les avenues.

Une clairière où se trouverait un arbre entouré de quelques buissons, avec une loge en feuillage au pied, préparés l'un et les autres comme pour la chasse à la pipée avec la glu, lors même qu'aucune avenue n'y aboutirait, serait excellente pour chasser à la pipée avec la pantaine. Il faudrait alors entourer de pans de pantaines l'arbre et les buissons du milieu de la clairière, comme la clairière elle-même.

On prend quelquefois considérablement d'oiseaux à cette chasse, qui est très productive et qui ne dégrade rien. Elle est préférable en cela à la chasse à la pipée au moyen de l'arbret.

§ 9. Tirasse.

La chasse aux petits oiseaux avec la tirasse est une des principales et la plus divertissante (1). On y prend un grand nombre d'espèces d'oiseaux dont beaucoup sont d'excellents chanteurs ; le chasseur, par différents moyens, les force, pour ainsi dire, à venir dans le filet. Cette considération, ainsi que quelques autres, m'engage à entrer dans les plus grands détails en la traitant.

Si l'on désire peupler une grande volière, on ne peut employer un meilleur moyen que la tirasse, et cela, non-seulement pour les raisons que j'ai données, mais encore parce que les oiseaux qu'on y prend n'éprouvent aucun mal et qu'il ne leur manque pas même une plume, ce qui a rarement lieu lorsqu'on les prend avec d'autres pièges. Ces raisons font que la tirasse est encore le meilleur moyen qu'on puisse employer pour prendre des oiseaux qu'on destine à être embaumés pour les placer ensuite dans une collection d'histoire naturelle.

La tirasse est composée de deux pans de filet séparés ou nappes. Ces nappes peuvent se faire à mailles en losange ou à mailles carrées. Chacune des deux nappes a 15 à 20 mètres de longueur et 2 à 3 mètres de largeur. On doit choisir pour les faire du fil fin le plus léger possible, pourvu qu'il soit assez fort, ou mieux encore de la soie. Elles doivent être enlarmées sur une ficelle d'environ 3 millimètres de grosseur. Du reste, la construction de ces filets est identique à

(1) Si on veut donner à des dames le plaisir d'assister à une chasse aux petits oiseaux, celle-ci est celle qui les divertira le plus.

celle des nappes proprement dites dont il a été question au § 5 de cet article.

Lorsque ce filet est destiné à prendre de petits oiseaux, on fait la maille de 15 à 17 millimètres. Si l'on ne voulait prendre seulement que des alouettes, on pourrait ne la faire que de 25 à 28 millimètres ; mais, comme lorsqu'on chasse aux alouettes, on prend aussi des becs-figues, des hoche-quettes, etc., on fera bien de ne donner à la maille que 22, ou tout au plus 24 millimètres. Pour les nappes à canards, les mailles doivent avoir 7 ou 8 centimètres, et lorsqu'on les tend dans l'eau, on garnit leur bord intérieur de plombs, afin d'empêcher les canards de les soulever. Pour les pluviers, on donnera aux mailles seulement 4 ou 5 centimètres.

La tirasse se fait ordinairement à maille en losange ; cependant, je me propose de faire à maille carrée la première que je confectionnerai ; je pense qu'avec cette maille elle sera plus légère et donnera moins de prise au vent.

Je suppose que l'on veuille faire une tirasse à alouettes de 2 mètres de hauteur sur 17 mètres de longueur. C'est une grandeur moyenne. Si l'on fait ce filet à maille carrée, chacun des pans ou nappes devra former un carré long de 2^m,40 ; si c'est à maille en losange, on fera chacun des pans de manière, qu'étant étendu à terre, chacun d'eux ait 2^m,60 de largeur, sur 21^m,60 de longueur.

Les deux pans étant faits, on les monte comme il suit :

On passe d'abord une forte ficelle ou petit cordeau dans les mailles le long du filet contre la lisière d'un côté ; on attache cette ficelle tendue à deux pi-

quets éloignés l'un de l'autre de 17 mètres ; on en prend une autre semblable, au moins aussi longue que la première, que l'on noue à celle-ci de 10 centimètres en 10 centimètres, en ayant soin que chacun de ces intervalles de 10 centimètres, contienne le même nombre de mailles, c'est-à-dire la 170^e partie des mailles que le filet a sur sa longueur.

Cette dernière ficelle, nouée à la première, forme des espèces d'anneaux dans lesquels on passe le cordeau dont je parlerai plus loin ; elle sert aussi à maintenir le filet qui se trouve alors également étendu partout.

Le premier côté du pan du filet étant monté, on procède de la même manière au montage d'un bout, en passant de même une des ficelles dans les mailles de ce bout. Comme c'est de la même ficelle dont on se sert, elle est arrêtée par un des piquets qui ont servi à monter le premier côté ; on n'a donc plus qu'à la tendre et à l'attacher à un troisième piquet planté à 2 mètres d'un des premiers, en faisant faire un angle droit à la ficelle après laquelle on noue l'autre de 10 centimètres en 10 centimètres, comme je l'ai dit plus haut. Pour le second côté et le second bout, on s'y prendra comme pour le premier, et l'on montera le second pan comme le premier.

Il faut maintenant placer les grands cordeaux, qui doivent être de la grosseur du petit doigt et de bonne qualité. Ils sont au nombre de deux, un pour chaque pan. Chacun d'eux doit avoir 39 ou plutôt 40 mètres, à cause de l'aclot.

On fait d'abord un aclot à l'un de ces cordeaux, en doublant une de ses extrémités sur une longueur de 50 centimètres environ, et y faisant ensuite un nœud,

puis on le passe, par l'autre extrémité, dans les anneaux en ficelle dont j'ai parlé plus haut (il s'agit des anneaux en ficelle d'un des côtés, et non des bouts, ni de l'autre côté); on le passe de manière à ce qu'il reste, en dehors du filet, 10 mètres du côté où est l'aclot, et 12 mètres de l'autre côté; on arrête les deux coins du filet après que le cordeau est raidi, puis on passe de même un petit cordeau, gros comme un tuyau de pipe en terre, dans les anneaux de l'autre côté, en le faisant dépasser de 2 ou 3 mètres à chaque bout du filet, dont on attache les deux coins après ce petit cordeau.

Ces 2 ou 3 mètres, qui sont à chaque bout, s'attachent après les piquets des quenouilles pour assujettir le filet lorsqu'il est tendu.

Les cordeaux du second pan se placent de la même manière que ceux du premier.

La tirasse (c'est de cette pièce que le filet prend son nom) est un cordeau de la force des grands cordeaux dont il vient d'être question, fig. 1, pl. VII, *m l o u*. Elle est terminée au bout le plus rapproché du filet par une fourche *m o l*, dont chacune des branches a 5 ou 6 mètres de longueur. A quelques mètres de l'extrémité opposée, on attache par le milieu la poignée *x*, morceau de bois tourné de la grosseur d'un manche de bêche tout au plus, et de 25 centimètres de longueur, au moyen duquel on prend la tirasse pour tirer le filet. La longueur totale du cordeau, dit tirasse, y compris sa fourche, est d'une vingtaine de mètres.

Les *quenouilles* ou *guides* sont quatre morceaux de bois de sapin *ns, ik, mr, ql*, pl. VII, fig. 1, ou *a*, pl. VII, fig. 3. La grosseur de chacune est de la moitié

de celle du poignet ; leur longueur est un peu supérieure à la hauteur du filet. Pour celui qui nous occupe, les quenouilles doivent donc avoir 2 mètres de longueur. A l'une de leurs extrémités, elles ont une douille en fer terminée par un anneau *b*, fig. 3, pl. VII ; au travers de cet anneau, on fait passer un fil de fer *c* de la grosseur d'un fort tuyau de pipe en terre. On fait, à chacun des bouts de ce fil de fer, un anneau un peu plus grand qu'une pièce de cinq francs. La quenouille est placée dans l'espace qui est entre les deux anneaux. A l'autre bout *d* des quenouilles, on fait un cran, ou mieux, on les amincit en forme de pomme pour y lier les cordeaux de peur qu'ils ne glissent lorsque le filet est tendu (1).

Ce que je viens de dire doit suffire, quelle que soit la grandeur du filet qu'on veut faire ; je vais seulement donner quelques dimensions.

On fait aussi des tirasses à alouettes qui ont 2^m,30 de hauteur sur 20, 22 et jusqu'à 24 mètres de longueur. Celles à petits oiseaux sont moins grandes ; les plus belles ont les dimensions de celle dont j'ai donné la description détaillée. On en fait de 14 mètres sur 2 mètres, ou seulement 1^m,60 ; de 10 mètres sur 1^m,50 ou 60 centimètres ; on en fait aussi de 8, 6 et même 4 mètres de longueur, en leur donnant une hauteur proportionnée, c'est-à-dire 1^m,30 aux unes, et 1 mètre et quelquefois moins aux autres. Celles de 6 et de 4 mètres ne servent guère que dans le bois

(1) On peut encore ferrer les quenouilles d'une manière plus simple et moins dispendieuse. Au lieu de la douille dont je viens de parler, on met simplement une virole en fer au bas de la quenouille au bout de laquelle on enfonce un piton en fer ; le fer à deux anneaux est passé dans le trou de ce piton.

pour tendre aux bouvreuils et aux mésanges, ou à l'abreuvoir. Enfin, on fait encore des tirasses qui n'ont qu'un seul pan; elles sont destinées spécialement à la chasse à l'abreuvoir, dans le bois ou ailleurs, et sont très petites. Leur longueur est ordinairement de 3 ou 4 mètres, et celle de leurs quenouilles est de 50 centimètres, ou même 30; mais la largeur de ces petites tirasses est du double de la largeur de leurs quenouilles, et cela pour des raisons que je dirai lorsqu'il sera question de la chasse à l'abreuvoir.

Pour teindre une tirasse afin de lui donner la couleur de la terre, on mettra de l'écorce de chêne ou tan dans le fond d'une chaudière; par-dessus ce premier lit d'écorce, on mettra le filet enveloppé d'un linge, ainsi que les cordeaux et les ficelles, puis on couvrira le tout d'écorce de chêne et de brou de noix; on remplira la chaudière d'eau et on fera bouillir le tout pendant plusieurs heures, ensuite on laissera refroidir la teinture avant d'en retirer le filet. L'écorce de chêne donne de la couleur au filet et l'empêche de se pourrir.

Manière de tendre la Tirasse.

Pour monter une tirasse, on choisira un terrain uni et débarrassé de toutes espèces de ronces et de ce qui pourrait arrêter ou gêner le mouvement des nappes.

Un champ d'au moins 8 mètres de largeur sur 50 de longueur, est nécessaire pour tendre un filet de la grandeur de celui dont il a été question précédemment.

On se munit de quatre grands piquets a, h, d, e , fig. 1, pl. VII, qui, selon que le terrain dans lequel on veut tendre sera pierreux ou mouvant, auront 30 centimètres de longueur ou dépasseront 1 mètre. Il faut, en outre, neuf petits piquets, $b, b', g, g', c, c', f, f', u$, deux pour chaque quenouille et un pour la tirasse. Les piquets de quenouille doivent avoir une grosseur telle qu'ils puissent entrer dans les anneaux de fil de fer c , fig. 3, pl. VII, qui sont à l'un des bouts des quenouilles. Leur longueur doit être de 20 et quelquefois de plus de 30 centimètres, selon le terrain.

On commence par planter les deux grands piquets de derrière, a, h , fig. 1, pl. VII, à l'un des bouts du champ. Pour cela, on trace deux lignes droites de h en e et de a en d , et l'on prend la longueur d'une des quenouilles, plus 38 centimètres. On reporte cette mesure à un bout du champ, sur chacune des lignes droites tracées, et à chacun des bouts de cette mesure, l'on plante un grand piquet a, h, d, e , qu'on enfonce avec un maillet, un marteau ou tout autre objet. La distance entre les deux lignes droites que l'on vient de tracer doit être de la largeur d'une nappe, plus les trois quarts de l'autre; la distance bc , ainsi que gf , doit surpasser la longueur des nappes de 20 ou 30 centimètres, et les distances ab, gh, cd, fe , doivent être le double environ de la largeur du filet. Généralement, l'espace compris entre les grands piquets de devant et celui qui se trouve entre ceux de derrière est de 2^m,30 à 2^m,50.

Cela fait, on prend un des pans de la tirasse, on passe l'aclot du cordeau dans l'un des piquets a , puis on développe ce pan, en allant vers l'autre extrémité du champ. On développe pareillement l'autre pan du

filet, et, après avoir passé l'aclot du cordeau dans le piquet *h*, on répète cette opération à l'autre extrémité du filet; puis on raidit bien les deux cordons et on les attache aux deux grands piquets de devant *d*, *e*.

Pour raidir plus facilement et plus fortement ces cordons, on fera bien d'attacher une petite poulie à chacun des aclots du cordeau qui sont en avant du filet. On fera passer dans ces poulies un autre bout de cordeau fixé au piquet par l'une de ses extrémités; et, pour raidir, on tirera l'autre extrémité et on l'arrêtera au piquet.

Après cela, il faut placer les quenouilles ou guides que l'on attache aux extrémités des nappes et fixer les anneaux dans les piquets. On s'assure d'abord que les cordons sont bien droits; s'ils ne l'étaient pas, on les soulèverait à une certaine élévation de terre, puis on les lâcherait tout d'un coup. Cette précaution prise, on plante en terre un petit piquet à 50 centimètres du bout du filet, à la distance de 20 centimètres de l'enlarmure, légèrement en dehors du filet; on place un des anneaux d'une quenouille à ce piquet et on plante le second piquet, en le faisant passer dans l'autre anneau.

On place les trois autres quenouilles comme cette première, puis on soulève les cordons et on les fixe au bout haut des quenouilles, dans les crans ou les pommes, enfin l'on ouvre le filet.

Lorsque tout ceci est achevé, les nappes sont tendues; on n'a plus qu'à attacher une ficelle ou tirasse *m o l*, un peu plus longue que la distance *ml*, mais seulement de manière qu'elle ne touche pas les piquets de quenouilles. Au milieu *o* on attache une

autre ficelle, qu'on soutient quelquefois en *p*, à quelques centimètres de terre, au moyen d'un piquet fourchu. Quelquefois cette tirasse est d'une seule pièce *molu* et forme la fourche à l'un de ses bouts. Le chasseur tient cette ficelle à la main, et c'est en la tirant qu'il fait tourner les nappes autour des piquets de quenouilles *bcgf*; elles viennent donc couvrir l'espace *bcfg*, et arrêter les oiseaux qui s'y sont posés. Avant de commencer la chasse, il faut un peu creuser la terre aux extrémités des quenouilles, afin qu'elles ne soient pas gênées dans leurs mouvements.

On attache alors chacune des branches de la fourche *p* de la tirasse aux cordons et à l'extrémité des quenouilles qui sont en avant du filet; on étend la tirasse dans le sens de la longueur du champ, en s'éloignant du filet; on la raidit et on plante le dernier piquet *u* pour y attacher l'extrémité.

Cette manière de monter les quenouilles n'est pas la seule que l'on emploie.

Quelquefois elles portent à l'extrémité intérieure une charnière, dont l'autre partie est fixée à un piquet qu'on plante en terre.

D'autres fois, les quenouilles ont leurs deux extrémités tournées en pomme comme l'extrémité *d*, fig. 3, pl. VII. Alors ce bout est fixé au moyen d'une ficelle à un petit piquet, planté en terre à 20 centimètres de la quenouille, un peu en dehors du filet et du côté des grands piquets *a h d e*.

D'autres fois encore, l'extrémité *i* porte un piton à anneau, dans lequel est passée une broche que l'on fixe, soit au moyen d'un piquet à deux branches qui portent cette broche, soit au moyen de deux piquets à crochet qui la fixent à terre. Cette broche peut,

même être composée d'un gros fil de fer, recourbé à ses deux extrémités, qu'on enfonce en terre.

Ou bien, on met à cette extrémité *i* une ferrure garnie d'un bouton au lieu d'une boucle, et on passe ce bouton entre les branches d'une corde qu'on a loublée plusieurs fois, d'une branche à l'autre, d'un piquet fourchu; on tourne cette ferrure de manière à tordre la ficelle comme celle d'une scie, et ensuite on emmanche le guide dedans. L'avantage de cette méthode est que la ficelle tordue tend, par un ressort, à soulever le filet, pourvu qu'on l'ait tourné du côté convenable, et en la tordant suffisamment, elle aide beaucoup le chasseur à soulever les nappes et à les faire abattre plus vivement.

On remarquera que le filet ainsi disposé tend à se fermer. Ce sont les piquets de quenouilles qui, étant placés à une certaine distance en dehors de la ligne de l'enlarmure intérieure de la nappe, produisent cette tendance.

Si l'une des nappes s'abattait plus lentement que l'autre, cela viendrait de ce que les piquets *he*, ou seulement l'un deux, est trop en dehors, et il faudrait un peu le rapprocher de la ligne *ad*.

Lorsqu'on ne se place pas de manière à avoir le vent au dos, il peut retarder le mouvement de l'une des deux nappes; alors on doit raccourcir la branche *ol* ou *mo* de la corde de tirage qui est du côté du vent.

A l'endroit *z* où le chasseur se place, il creuse un peu la terre, pour placer ses pieds; et, pour avoir un point d'appui, il relève cette terre à l'endroit où il doit s'asseoir.

On tend quelquefois les nappes sur une seule ligne

au lieu de les tendre en face l'une de l'autre. La manière de les tendre dans ce cas ne diffère qu'en ce que les deux guides *i k*, *q l* sont à une distance double l'un de l'autre; la ficelle *l o m* est attachée à un piquet en *m*, ou bien à une poulie en *o*, au lieu de l'être à l'autre nappe; on attache à la jointure des deux nappes un bâton semblable à *i k*, mais qui n'est point fixé à l'extrémité inférieure comme *i k* l'est au point *i*.

La description que je viens de donner convient à toutes sortes de tirasses et de quenouilles. Il ne restera plus alors qu'à placer les baguettes d'étalon et les cages des appelants pour être tout prêt à chasser.

Pour attirer les oiseaux entre les nappes, on emploie les appeaux, les appâts, les graines, les moquettes *t, t*, et les miroirs *v*, si c'est aux alouettes qu'on chasse. Les appelants ne servent que pour la chasse aux petits oiseaux, comme je le dirai plus loin.

Choix de la place où l'on doit tendre la tirasse.

Époque de la chasse à la tirasse.

La chasse à la tirasse est une des chasses favorites des oiseleurs, parce qu'elle est très-productive, lorsque le temps est favorable. Elle se fait au printemps jusqu'au milieu de mai, en automne jusqu'au milieu de novembre : ces saisons sont celles des passages, on y prend toutes sortes d'oisillons; on l'essaie aussi quelquefois en hiver en ôtant la neige dans l'endroit où on veut tendre les nappes et y semant du grain, mais dans cette dernière saison, elle n'est plus aussi productive, et les espèces que l'on peut prendre se réduisent à trois ou quatre, et encore n'y a-t-il

gnère que les moineaux et les linottes que l'on prend en quantité notable.

Dans les premiers jours de septembre, on fera bien de tendre son filet près des arbres dans les environs des jardins. Plus tard, pendant les passages, on tendra dans les chènevières et sur les côtes près de leurs pentes. Dans les deux endroits, on choisira une place un peu plus éloignée d'un ou plusieurs arbres, à 60 ou 80 mètres ou même plus, selon leur élévation. Sur les côtes, il y a des endroits qui valent beaucoup mieux que d'autres. Ces endroits sont souvent des pointes formées par les coteaux. Dans l'arrière-saison et pendant la neige, on pourra tendre, tantôt près des jardins et tantôt dans les deux endroits que je viens de citer.

Si l'on tendait toujours à la même place, on épuiserait ou effaroucherait les oiseaux de ce canton, c'est pourquoi j'engage à tendre dans le plus grand nombre d'endroits possible, assez éloignés l'un de l'autre.

Cette chasse se fait depuis le petit jour jusqu'à dix heures ou midi. En général, le vent lui est défavorable, mais lorsqu'il est modéré et qu'il vient du côté d'où les oiseaux de passage arrivent, il favorise le chasseur au lieu de lui nuire ; la pluie lui est toujours nuisible.

Le succès de cette chasse dépend principalement des mouvants et de l'habileté de l'oiseleur à se servir de l'appau.

On plante autour des nappes des piquets fourchus à la partie supérieure, auxquels on pend des petites cages où sont les appelants. On place entre les nappes plusieurs mouvants d'espèces différentes, que j'indi-

qu岸ai spécialement tout-à-l'heure ; les lignettes de tous ces mouvants vont aboutir au siège de l'oiseleur, qui doit agiter l'un ou l'autre suivant l'espèce des oiseaux qu'il voit passer, et en même temps il les appelle au moyen d'un appeau : aussitôt qu'ils se sont posés entre les nappes, il les ferme sur eux le plus vivement possible, au moyen de la corde de tirage ou tirasse *po*.

La figure 2, pl. VII, représente la tirasse fermée. Le chasseur, de l'endroit où il était assis, en tirant la corde de tirasse, a fait lever les deux pans de filet qui sont retombés vivement, dans l'intervalle qui les sépare, sur les oiseaux qui s'y trouvent pris. On doit remarquer que la moitié de cet espace est couverte par chacun des deux pans qui se trouvent maintenant superposés. Au premier abord, on peut croire que cette superposition est un désavantage, parce que la place est recouverte deux fois ; mais il est loin d'en être ainsi et je ne crois pas inutile de l'expliquer.

Si les pans du filet étaient à 4 mètres l'un de l'autre, l'espace qui les sépare serait strictement recouvert par eux lorsque le filet se fermerait. Il est vrai qu'alors on pourrait prendre des oiseaux sur une plus grande largeur, mais il est encore plus vrai qu'on manquerait la plus grande partie de ceux qui se trouvent dans l'espace recouvert. En tendant le filet comme je l'ai indiqué, cela n'aura pas lieu. En effet, si un oiseau s'échappe de sous une des nappes, il ne pourra guère passer que sous l'autre et il sera également pris. En second lieu, on pourra encore prendre les oiseaux au vol pourvu qu'ils ne se trouvent pas à plus de 2 mètres du sol, tandis qu'avec l'écartement de 4 mètres un oiseau qui se trouverait

au milieu du filet à 10 centimètres de hauteur ne pourrait pas être pris.

Choix des Appelants (1)

A cette chasse, on est placé assez près des appelants pour entendre, en y donnant une grande attention, quels sont ceux qui appellent bien. Ceux-ci doivent être réputés précieux et on doit en avoir le plus grand soin. On rejettera ceux qui n'appellent pas et on remplacera les moindres lorsqu'on en aura de meilleurs.

Les pinsons du pays, les tarins, les cinis, les cabarets, les mésanges des deux espèces, les verdiers de Lorraine et les gros-becs mis en cage aussitôt qu'ils ont été pris, appellent dès le premier jour. Les pinsons du pays et les verdiers de Lorraine appellent même quelquefois très bien ce jour-là et ne valent plus rien quelque temps après.

Quatre ou six jours après la prise d'un chardonneret, on doit être arrêté sur sa qualité (2).

Les pinsons d'Ardenne, les verdiers, bruants ou rutants, les verdières à sonnettes, les linottes de vignes, les alouettes de bois, les alouettes huppées, les calandres et les bouvreuils sont quelquefois huit

(1) Pour cet article et le suivant, il est essentiel que le lecteur se reporte à l'article du chapitre 1^{er}, où j'ai parlé des appelants. C'est surtout avec la tirasse qu'on les emploie.

(2) Il y a une variété de chardonneret que l'on nomme sixain, qui appelle aussi la variété commune. Presque tous les chardonnerets de la variété commune sont de bons appelants ordinaires, tandis qu'au contraire beaucoup de sixains appellent peu, mais ce n'est que dans cette dernière variété que l'on trouve des appelants de première qualité.

jours sans appeler, à dater du jour qu'on les a pris, et font après cela d'excellents appelants.

Je crois inutile d'entrer ici dans plus de détails relativement aux appelants. Je renverrai donc le lecteur à ce que j'ai dit au chapitre I^{er}, sur les appeaux, les appelants et la manière d'étalonner. Je dirai simplement que, lorsqu'on chasse aux petits oiseaux avec la tirasse et qu'une bande de moineaux vient à passer, il faut se garder d'agiter seulement la baguette de l'appelant de l'espèce, mais il faut étalonner à la fois plusieurs petits oiseaux d'espèce différente.

Manière de placer les appelants autour des nappes.

Pour les chardonnerets, les pinsons, les pinsons d'Ardenne, les verdiers de toute espèce, les tarins, les serins d'Europe ou cinis, les linottes, les alouettes, les moineaux, les bouvreuils, les mésanges, les étourneaux, les grocs-becs, les becs-croisés, il faut avoir un ou plusieurs appelants de chaque variété (selon les espèces), dans des cages dites de tendue. On place ces appelants de chaque côté du filet, en prenant la précaution de mettre plus près du chasseur ceux dont l'espèce est la plus sauvage, ainsi que ceux qui ont besoin d'être légèrement effarouchés pour bien appeler. Ceux de verdiers de Lorraine se mettent ordinairement entre les quenouilles de devant et le filet; ceux de pinsons de pays sont placés encore plus près du chasseur, près des grands piquets de devant (1);

(1) Si l'on avait un excellent appelant de pinson de pays, qui appellerait également bien sans être près du chasseur, il faudrait le mettre tout près du filet, vers la tête, sur un côté. Les étalons sont aussi indispensables pour quelques-uns de ces oiseaux, comme le pinson de pays, et utiles pour la plupart, mais non pour les deux variétés de moineaux communs.

ceux de cinis, de linottes de Provence ou cabarets, de bouvreuils et de mésanges dans le filet, entre les deux pans, et alors on plante des trochées de laitue montée, ou des branches vertes et feuillées près de chacune des cages, en les plaçant de manière qu'elles couvrent les cages et que le filet étant fermé ne s'accroche pas après ces dernières.

On met ces appelants dans le filet, parce que les oiseaux de ces espèces se posent souvent sur leurs cages.

On placera les autres de chaque côté du filet vis-à-vis de la tête jusqu'au-delà du milieu, en suivant les instructions que j'ai données plus haut.

Afin de donner plus de clarté à ce que je viens de dire, j'ai représenté dans la figure 1, pl. VIII, par des chiffres les places que doivent occuper les diverses espèces d'appelants autour et au milieu des nappes. La meilleure disposition à donner aux cages d'appelants est celle-ci :

- 1, 2, 3, 4, Pinsons de pays.
- 5, 6, Verdiers de Lorraine ou verdières.
- 7, Bouvreuil.
- 8, Tarin.
- 9, Cinis ou serin d'Europe.
- 10, Cabaret ou linotte de Provence.
- 11, Grosse mésange ou charbonnière.
- 12, Petite mésange bleue.
- 13, Etourneau ou sansonnet.
- 14, Bradier, charin, fausse calandre.
- 15, Bec-croisé.
- 16, Gros-bee.
- 17, 18, 19, 20, Pinsons d'Ardenne.
- 21, Chardonneret.

- 22, Calandre.
- 23, Ortolan.
- 24, Gros moineau commun, ou pierrot.
- 25, Petit moineau commun.
- 26, Alouette huppée.
- 27, Alouette des bois.
- 28, Mésange des jardins.
- 29, Linotte de vignes.
- 30, Verdier, bruant, rutant.
- 31, Moineau soufré ou d'Italie.
- 32, Verdier à sonnette.
- 33, Bouscarle.
- 34, Linotte de marais.

Je ne prétends pas que cette disposition ne puisse souffrir de modification. Le chasseur devra, au contraire, y apporter toutes celles qu'il aura reconnues bonnes, soit parce que des oiseaux que j'ai placés vers la queue du filet, c'est-à-dire du côté opposé à la tirasse, seraient plus abondants que d'autres, soit parce qu'il aurait un pinson de pays qui appellerait parfaitement. En ce cas, la place où il devrait mettre ce pinson serait vers les n^{os} 13, 14, 15, 16; et, alors, au lieu de quatre appelants, il pourrait n'en avoir que trois, et même deux s'ils étaient tous deux excellents appelants. En général, les places les meilleures pour les appelants sont depuis la tête du filet jusqu'au milieu, des n^{os} 15-16 aux n^{os} 27-28.

Quelques chasseurs voudront joindre d'autres appelants à ceux que j'ai nommés, mais le plus grand nombre, afin d'éviter de s'embarrasser d'autant de cages, ne prendront que les principaux. Ce sont : le pinson de pays, le pinson d'Ardennes, le chardonneret, le bruant, le verdier de Lorraine, la linotte de

vigne, le petit et le gros moineau, le tarin, le cinis, la linotte de Provence et l'alouette de bois. Enfin, pour diminuer le nombre des cages, on peut mettre dans une seule deux oiseaux d'espèce analogue, comme le tarin avec le cinis, la linotte de vigne avec la linotte de Provence, etc.

On place encore des étalons entre les pans de filet à l'endroit que j'indiquerai plus loin. Des ficelles attachées aux baguettes d'étalon se trouvent à portée de la main du chasseur qui, de la place où il est assis, fait voler les oiseaux attachés aux baguettes, lorsqu'il le juge à propos.

Lorsqu'une bande d'oiseaux passe, on ne distingue pas toujours du premier coup-d'œil à quelle espèce ils appartiennent, et alors on fait quelquefois voler un autre étalon qu'il ne faudrait. Afin de trouver plus facilement sous sa main la ficelle d'étalon que l'on veut tirer, il est essentiel d'affecter toujours la même place à chaque étalon. Il est également bon de mettre à la gauche du chasseur les espèces qui nécessitent l'emploi de la main droite pour les faire appeler, soit avec le sifflet, soit avec le doigt. Il faut encore considérer que quelques espèces d'oiseaux se posent près des étalons, tandis que d'autres s'éloignent un peu plus du chasseur. Pour ces raisons, je place ainsi mes étalons :

Pl. VIII, fig. 4. *a*, baguette d'étalon où j'attache un verdier de Lorraine.

b, pinson de pays.

c, bec-figue. (Pendant les passages des pinsons d'Ardenne, je supprime cet oiseau pour le remplacer par un pinson d'Ardenne.)

d, verdier, bruant ou rutant.

e. hoche-queue ou bergeronnette.

f. chardonneret.

g. alouette des bois.

Si l'on voulait chasser en même temps aux hirondelles, on mettrait en étalon un oiseau de cette espèce, à la place du verdier de Lorraine, du bruant ou du hoche-queue, selon qu'il y aurait moins d'oiseaux d'une de ces deux espèces, ou qu'on en manquerait pour mettre en étalon.

Tous ces étalons sont fort utiles, celui du pinson de pays est tout à fait indispensable.

Souvent il n'y a pas assez de place dans le filet pour tous les étalons que l'on désire y mettre, soit à cause des espèces que l'on veut avoir en double, soit à cause de l'espèce d'oiseaux qui passent. Un seul étalon fatiguerait trop et serait insuffisant. En ce cas, pour remplacer les étalons qui manquent, ou seulement au lieu de les doubler, on met des coureurs dans le filet. Les coureurs, dont j'ai déjà parlé au chapitre I^{er}, sont des oiseaux que l'on attache par la patte à une paumille ou à une ficelle de 25 centimètres de long, dont l'autre bout est fixé à un petit crochet. Ce crochet est planté dans le filet de manière que, lorsque celui-ci est fermé, il ne puisse s'accrocher après eux. La place où se mettent les coureurs est désignée dans la figure 4, pl. VIII, par les lettres *h i k l m n o p q r*.

On emploie peu de coureurs des deux espèces de moineaux communs, et aucun des pinsons de pays. A leur place, on met avec avantage des oiseaux de l'espèce morts et empaillés avec assez de soin pour qu'ils ressemblent aux oiseaux vivants. Cette méthode m'a toujours réussi, ce qui me l'a fait adopter, c'est que

les moineaux se détachent souvent des ficelles et qu'il suffit qu'un seul étalon de pinson voltige et remue pour que tous ceux qui passent prennent pour oiseaux de leur espèce ceux qui sont empaillés et croient qu'ils cherchent à manger, ce qui les attire. Ce qui cause leur erreur, c'est que le pinson remue peu lorsqu'il est à terre.

Moment à choisir pour tirer le filet.

Si, sur un territoire, il n'y a qu'un seul chasseur à la tirasse, il devra s'attacher à ne pas effaroucher les oiseaux du pays, surtout les verdiers et les chardonnerets. Pour cela, voici comment il doit agir :

Lorsqu'une bande de chardonnerets, dans le mois de septembre, ou de verdiers (bruants), en septembre ou octobre, tournent autour d'un filet et que quelques-uns s'y posent, on ne doit pas tirer ; on ne le fait que lorsque l'on peut espérer prendre toute la bande. Je suis convaincu qu'il est avantageux d'agir ainsi, car il m'est arrivé souvent que je n'ai pas voulu prendre quelques oiseaux d'une troupe et que je l'ai prise toute entière un quart-d'heure ou une demi-heure après.

On ne doit pas ménager de la même manière les oiseaux de passage ; on en prend, au contraire, tout ce que l'on en peut prendre, parce que ceux qui sont ici aujourd'hui seront demain à vingt ou cent lieues. Cependant, il ne faut pas agir avec une espèce comme avec une autre : si une bande de cabarets passe, il faut s'attacher à les prendre tous ; si c'est une troupe de chardonnerets en octobre, on doit agir de même ; si ce sont des pinsons de pays qui passent, que quel-

ques-uns soient dans le filet et que le gros de la bande l'ait dépassé, on tire, de peur que ceux qui sont dans le filet s'en éloignent et que les autres n'en approchent pas; si ce sont des pinsons d'Ardennes ou des tarins, on attend un peu pour tirer que la bande suive ceux qui sont dans le filet. Ces moyens m'ont toujours réussi.

En général, lorsqu'une troupe d'oiseaux vole serrée, on doit avoir plus d'espoir d'en prendre un bon nombre que quand ils volent écartés l'un de l'autre, sans doute parce que, dans ce premier cas, tous, en même temps, voient l'étalon, et que, dans le second cas, lorsque quelques-uns veulent venir au filet, d'autres veulent aller d'un autre côté et que la bande reste indécise.

Chasse aux petits oiseaux avec la tirasse.

J'ai déjà dit que l'on se servait principalement de la tirasse pour chasser l'alouette, le bec-figue, le hoche-queue, l'hirondelle et autres petits oiseaux. Cette chasse se fait avec ou sans miroir; dans ce dernier cas, on se sert d'étalons et de sifflets. Je pense qu'il est préférable de se servir à la fois de tous ces objets, et j'engage à le faire.

On tend le filet dans un endroit où il va beaucoup d'alouettes, et de préférence dans un champ où il y a eu de l'avoine. On attache par la patte une alouette ou deux aux baguettes d'étalon, avec la ficelle qui est au bout, et si on veut chasser en même temps aux becs-figues, aux hoche-queues ou aux hirondelles, on mettra aussi des étalons de chacun de ces oiseaux. Les oiseaux dont je viens de parler sont à peu près les

seuls qu'on puisse chasser en même temps que les alouettes. On pourrait y joindre la linotte des vignes, mais sans appelant, parce que les cages effarouchent les alouettes ainsi que les hirondelles et les empêchent d'approcher du filet.

On a des sifflets d'alouettes, de bec-figues et de hoche-queues, ainsi que de linottes. Ils se trouvent tous dans les magasins d'objets de pêche et de chasse. On s'en sert pour faire approcher les oiseaux lorsqu'ils sont loin; quand ils sont à une certaine distance, on donne un ou deux coups d'égalon, et les oiseaux, voyant voltiger un animal de leur espèce dans le filet, s'y posent ou passent au-dessus, assez près pour qu'on puisse les tirer (1). On saisit alors la poignée de la tirasse que l'on tire avec force, et le filet se ferme.

Le miroir ne rend de bons services que lorsqu'il fait du soleil. Il faudra avoir avec soi un aide pour le faire tourner, si, en même temps que de cet objet, on se sert d'égalons et de sifflets.

Lorsqu'il fera du soleil, l'aide fera tourner continuellement le miroir et on lui recommandera de ne pas s'arrêter, surtout quand les oiseaux s'approcheront. Les alouettes, le voyant miroiter, s'en approchent et planent au-dessus pour le considérer; si elles sont assez bas, on tire le filet. Souvent, en voyant celles qui sont en égalon, elles viennent se poser près d'elles; mais il ne faut pas attendre cela si elles passent à une hauteur de terre moindre de 2 mètres.

On se sert, comme je l'ai dit, des sifflets pour faire approcher les alouettes, les becs-figues, les hoche-

(1) Les oiselleurs se servent souvent de cette expression : tirer une alouette ou une hirondelle, pour tirer le filet, au lieu de prendre ces oiseaux.

queues et les linottes, mais il n'en est pas besoin pour les hirondelles. S'il passe une de ces dernières dans le filet, il faut la tirer et la mettre en étalon ; on prendra ensuite presque toutes celles qui passeront.

Pour cet oiseau, il faut beaucoup étalonner, c'est pourquoi on ne ferait pas mal d'en mettre deux en étalon s'il en passe beaucoup. On étalonne aussi assez souvent pour le bec-figue et le hoche-queue, et beaucoup moins pour l'alouette et la linotte. S'il passe, près du filet, une bande de moineaux, on fera voler à la fois plusieurs étalons de becs-figues et d'alouettes ; cela vaudra mieux pour prendre cet oiseau que d'en avoir un étalon de son espèce. J'engage à ne pas en mettre, parce qu'ils volent mal et qu'ils se détachent de la baguette.

Si l'on voyait qu'un étalon ne vole pas lorsqu'on soulève la baguette, ou qu'il crie autrement que lorsqu'il appelle, il faudrait le remplacer par un autre de son espèce, parce qu'un tel étalon, bien loin d'attirer les oiseaux, les ferait fuir.

Les oiseaux qu'on prend le plus à cette chasse sont : 1^o les chardonnerets, les pinsons, les pinsons d'Ardenne, les verdiers, bruants ou rutants, les verdiers de Lorraine ou verdières, les tarins, les serins d'Europe ou cinis, les linottes de vigne, les cabarets ou linottes de Provence, les alouettes de bois, les alouettes huppées ou de Champagne, les calandres ou grosses alouettes, les verdiers ou verdières à sonnettes, les gros et les petits moineaux communs, les bouvreuils, les mésanges, les étourneaux, les grosbecs, les becs-croisés et les moineaux d'Italie ou souffrés.

2° Les becs-figues, les hoche-queues, pour lesquels il faut des sifflets et des étalons ;

3° Les hirondelles, pour lesquelles il ne faut que des étalons, sans sifflets ni appelants ;

4° Et des oiseaux de proie, tels que l'émérillon, le faucon, le milan, etc, qu'on prend lorsqu'ils viennent pour manger les étalons. Il ne faut donc pour eux ni sifflets, ni étalons, ni appelants de leurs espèces.

Emploi de l'arbret tendu près de la tirasse.

A côté des nappes de tirasse, on tend quelquefois un arbret à la glu. On le place alors sur un côté du filet, à 10 ou 15 mètres de celui-ci, vis-à-vis les quenouilles de derrière ou même vis-à-vis les grands piquets de derrière.

Il est avantageux de faire simultanément ces deux chasses au commencement de septembre, pendant les passages des gros becs-figues, et dans les chènevières lorsqu'on n'a pas encore d'appelants de toutes les espèces, parce qu'alors on a double chance de prendre des oiseaux d'espèces dont on manque. Mais, l'arbret placé près de la tirasse, est quelquefois plus nuisible qu'avantageux ; c'est lorsqu'une bande de pinsons de pays, de pinsons d'Ardennes, de chardonnerets ou de bruants tournent autour du filet : quelques-uns se posent sur l'arbret, se prennent et crient. Alors ils font fuir toute la troupe et les oiseaux qui ont vu prendre quelques-uns de leurs compagnons deviennent très-méfiants. On tendra donc simultanément à l'arbret et à la tirasse depuis les premiers jours de septembre jusqu'au commencement des passages de pinsons de pays (vers le 15 ou le 20 septembre), époque à laquelle il faudra mettre de côté l'arbret, parce

que, outre les raisons que j'ai données précédemment, la tirasse donnera assez d'occupation ; car, si l'on ne prend pas un très-grand nombre de ces oiseaux d'un seul coup, on en prend à chaque instant. Cependant, si l'on manquait encore de quelques-uns des principaux appelants, on pourrait continuer pendant quelques jours au-delà de cette époque, à chasser des deux manières, mais dans les chènevières plutôt que sur les côtes.

Je crois devoir faire observer que les tarins se prennent plus facilement à l'arbrét qu'au filet, mais ceux que l'on prend à la glu étant toujours déplumés, on est moins sûr de pouvoir les conserver. Si, cette considération étant posée, on avait surtout en vue de prendre beaucoup de cette espèce d'oiseaux, on pourrait tendre encore l'arbrét, mais alors on l'éloignerait davantage du filet et on mettrait l'appelant de tarin près de lui.

Chasse à l'Abreuvoir avec la Tirasse.

Lorsque l'abreuvoir sur lequel on veut tendre n'est pas embarrassé de buissons ni d'un côté, ni de l'autre, on peut se servir de la tirasse ordinaire ; mais, le plus souvent, lorsque l'abreuvoir est dans la forêt (1), un de ses côtés se trouve garni de buissons et on est dans la nécessité de ne tendre qu'un seul pan. Cette petite tirasse à un seul pan, pour être excellente, doit être faite et tendue comme il suit :

Le pan de filet doit avoir une longueur et une largeur proportionnées à celles de l'abreuvoir, mais les

(1) C'est presque toujours dans les forêts que cette chasse se fait

plus ordinaires sont celles-ci : longueur du pan de filet, 3, 4, ou 5 mètres ; sa largeur, 1 mètre ou 1^m.20. Ce pan de filet se monte comme les autres tirasses, mais plus simplement si l'on veut, c'est-à-dire qu'on peut se dispenser de faire aux extrémités des anneaux en ficelle. Le cordeau de tirasse peut n'être pas plus gros qu'un tuyau de pipe, et l'on peut se servir d'une simple ficelle pour enlarder le côté intérieur du filet. Les bouts de cordons, qui dépassent le filet à chaque extrémité, sont seulement de 2 mètres, de 2^m.50 ou de 3 mètres, selon la hauteur des quenouilles. La longueur des quenouilles est d'un peu moins de moitié de la largeur du pan. Pour tendre ce pan de filet, on s'y prend ainsi (fig. 2 et 3, pl. VIII) :

On plante le grand piquet de derrière *a* auquel on fixe le cordeau du filet *c*, on développe celui-ci et, vers l'autre extrémité du cordeau, on plante l'autre grand piquet *b* auquel, après avoir roidi le cordeau, on attache celui-ci. Chacun des grands piquets *a, b* doit être placé à 2^m.50 de l'extrémité de la nappe. Les piquets de quenouilles *d, d, d, d* se plantent sous le cordeau même ou un peu du côté opposé à l'abreuvoir. Après avoir mis le cordeau sur les quenouilles *e, e*, on fait tomber le filet du côté opposé à l'abreuvoir, puis, sous le cordeau où il est alors, on plante, à chaque bout du filet, un petit piquet *f, f* auquel on attache le petit cordeau qui est au bas du pan du filet. Ensuite, on attache l'extrémité d'une des fourches de la tirasse au bout haut de la quenouille de devant et l'extrémité de l'autre fourche à un arbre ou à un piquet *g* vis-à-vis la quenouille. Cette dernière fourche de la tirasse, fixée à un arbre, peut ne pas l'être près de terre ; il vaut même mieux

qu'elle le soit à une certaine hauteur, 50 centim., par exemple, et quelquefois 1 mètre. L'extrémité *z* de la tirasse où se place le chasseur n'a pas besoin d'être fixée à un piquet; elle peut aussi ne pas être vis-à-vis le filet dans sa longueur; il sera même plus avantageux de placer cette extrémité de la tirasse de manière que l'abreuvoir *h* se trouve entre elle et le filet, mais ce qui surtout devra fixer le choix du chasseur sur cette place, ce sera celle d'où il verra le mieux les oiseaux qui vont à l'abreuvoir.

Si l'on tend le filet comme je viens de le dire, le pan se trouve amassé, en un tas allongé, sous le cordeau, ainsi que le représente la figure 2. Cette disposition est avantageuse en ce que le filet attire moins l'attention des oiseaux et qu'on peut plus facilement le cacher, soit en le mettant dans un sillon que l'on a fait auparavant, soit autrement.

Toutes les parties de l'abreuvoir qui dépasseront le filet, soit au-dessus, soit au-dessous, seront couvertes avec des herbes, de la mousse, des feuilles, etc., afin que les oiseaux soient obligés d'aller boire où l'on pourra les prendre. Les bords de l'abreuvoir destinés à être recouverts par le filet, doivent être très propres. On fera donc attention à ce qu'aucune ordure n'y traîne.

Pour cette chasse, on ne se sert pas d'appelants, et ordinairement on n'emploie pas non plus d'étalons; cependant, quelques chasseurs se servent d'un ou deux de ces derniers lorsqu'ils tendent sur un abreuvoir qui est à une certaine distance. Il faut alors prendre garde que ces étalons soient mouillés, parce qu'au lieu d'attirer les oiseaux, ils les feraient fuir.

On comprend que tous les oiseaux venant boire, on en prend absolument de toutes les espèces à cette chasse ; quelquefois, on y fait d'excellentes captures. Son époque est août, septembre et octobre.

CHAPITRE IV.

PIÈGES SANS DÉTENTE

—

§ 1. Châssis ou Claie.

Ce piège, l'un des plus simples, se compose d'une claie ou bien d'un châssis garni d'un filet et soutenu par un bâton que le chasseur peut retirer au moyen d'une ficelle qu'il tient à la main, lorsqu'il voit assez d'oiseaux rassemblés sous le filet. Ce piège s'emploie la plupart du temps en hiver ; on enlève la neige dans un espace égal à la grandeur du châssis et on y sème du grain qui attire les oiseaux et les rassemble en nombre d'autant plus grand qu'ils trouvent difficilement leur nourriture.

Au lieu d'élever le châssis seulement d'un côté au moyen d'un bâton, on l'élève souvent de tous côtés au moyen de quatre pieds fixés aux châssis par des vis ou des clous ronds autour desquels ils peuvent tourner, ou bien encore au moyen de charnières ; on pose ces quatre pieds sur quatre bouts de planches ou quatre morceaux de briques, afin que leur mouvement soit plus libre ; on les incline un peu d'un côté et on retient le châssis au moyen d'un morceau de bois incliné en sens contraire et auquel est attachée la ficelle que le chasseur tient à la main. On

peut également, pour éviter de soigner continuellement, ou pour en tendre plusieurs en même temps, appliquer à ces châssis un quatre de chiffre, comme je le dirai au chapitre suivant.

§ 2. Nœud coulant.

Ce piège se fait avec un fil de crin ou une corde de chanvre que l'on dispose en nœud ordinaire, fig. 8, pl. III, dont on arrange la circonférence, *abc*, sur les bords d'un nid. L'un des deux bouts du cordon *d* est attaché à une branche d'arbre, et l'autre *e* est attaché à une ficelle quelconque que le chasseur tient à la main, et qu'il tire lorsqu'il voit l'oiseau allonger le cou au dehors du nid. Ce piège très simple, mais d'un emploi difficile, ne peut servir que dans le moment de la couvée ou peu après, et il est peu productif.

§ 3. Brai.

Le brai représenté fig. 9 pl. III, est, comme on voit, composé de deux morceaux de bois longs, minces et flexibles; l'un *ab* est rond et d'un diamètre proportionné à la grosseur des oiseaux qu'on veut prendre, il doit être tel que lorsque les oiseaux se perchent dessus, leurs griffes l'embrassent presque en entier; l'autre *cd* est creusé de manière à s'appliquer exactement contre le premier et à saisir par les griffes l'oiseau qui s'y est posé; ces deux branches sont emmanchées solidement dans une poignée *ae* par laquelle on tient l'instrument. On tient ces deux branches écartées l'une de l'autre au moyen d'un papier, d'une ficelle ou d'un corps quelconque qu'on

place entre eux deux, à une petite distance de l'origine *a*, de manière que les extrémités *b d* soient distantes l'une de l'autre d'environ 2 centim. A la poignée est une petite pièce de bois *f* qui peut tourner autour du point *g*, et à laquelle est attachée une ficelle qui traverse les deux pièces en *hik* et est retenue en *l* par un nœud; cette ficelle est savonnée avec soin, et en faisant tourner la détente *g f*, les deux pièces se serrent l'une contre l'autre et saisissent l'oiseau qui s'y est posé.

La pièce *a b*, au lieu d'être cylindrique, a quelquefois la forme d'un prisme triangulaire, fig. 9 *a*, pl. III, et l'autre pièce a un creux de la même forme, afin qu'elles se joignent exactement l'une contre l'autre.

Le brai a ordinairement une longueur de 80 à 90 centimètres à partir du point *a*.

Le bout de la poignée *e*, au lieu d'être taillé rond, est très-souvent taillé en fourche, afin de le fixer au moyen d'un bâton horizontal, et d'éviter de le tenir sans cesse à la main, fig. 9 *b*, pl. III.

Pour pratiquer cette chasse, il faut se faire, dans un bois ou auprès d'un buisson, une cabane de branchages où l'on puisse se retirer sans être vu; on place dans cette cabane un bâton horizontal au moyen duquel on fixe plusieurs brais en l'entrant dans la fourche qui termine leurs poignées, et de manière qu'aucune branche ou feuille ne puisse empêcher le jeu des pièces qui le composent. Les deux branches de ces brais sont saillantes hors de la loge, et disposées de manière que les oiseaux ne puissent se poser que sur la petite sans que ses griffes atteignent l'autre. Pour attirer les oiseaux, on peut se servir de tous les moyens indiqués dans le premier chapitre de ce traité;

on peut, au moyen des appeaux, imiter soit le cri de la chouette, soit celui des oisillons. On se sert aussi d'appelants qu'on place, soit dans l'intérieur de la cabane, soit au dehors, dans des cages, ou bien d'une chouette vivante qu'on fait crier de temps en temps. On peut également se servir de moquettes, soit qu'on emploie des oisillons, soit qu'on emploie une chouette à la vue de laquelle presque tous les oiseaux accourent pour la harceler : des appâts placés convenablement peuvent aussi rendre cette chasse très productive.

Comme cette espèce de chasse deviendrait peu productive si l'on exploitait longtemps le même endroit, on est obligé de se préparer plusieurs cabanes; pour éviter cette peine, on a recours à la cabane portable, qui peut aussi servir à d'autres chasses, et que j'ai décrite à l'article V du chapitre I^{er}.

Quand on veut chasser avec le brai et la chouette, on se place sur le bord d'un bois, on y monte sa cabane, on s'assoit dessous, on fait passer le brai par la seconde ouverture, et on place vers son extrémité une chouette enchaînée à un sanglot ou paumille dont on fait passer la lignette par le trou du bas, afin de la faire remuer à volonté. Aussitôt que les oiseaux aperçoivent la chouette ils viennent à elle, et comme on a tout arrangé de manière que le brai seul leur présente un juchoir commode, ils s'y posent et on les saisit par les ongles : lorsqu'on en a pris quelques-uns, il convient de changer de place pour rendre la chasse plus productive.

Afin de pouvoir tendre des brais à une certaine distance les uns des autres, on y adapte un mécanisme à l'aide duquel l'action du chasseur n'est plus nécessaire. Il est décrit à l'article III du chapitre VI.

§ 4. Panier pour prendre les Moineaux.

Ce piège est une cage en osier ou en une autre espèce de bois pliant, ou même en fil de fer. Le dessus a une entrée semblable à celle d'une nasse (1). Indépendamment de cette entrée, le panier a une porte par laquelle on peut passer la main. Il est essentiel que la base, jusqu'à une certaine hauteur, soit garnie d'une toile, de manière que les parents ne puissent apporter la becquée à leurs jeunes, et soient forcés de passer par l'espèce d'entonnoir du sommet. Voyez la planche III, fig. 10, qui représente ce panier vu en coupe.

On chasse avec ce piège surtout à la fin de juillet et en août lorsque les jeunes moineaux viennent de sortir de leurs nids. Pour cela, après avoir mis dans le panier un ou plusieurs jeunes moineaux qui commencent à voler, on le place dans les environs des jardins, près des chènevières, des pâtis ou près de certaines haies où beaucoup de ces jeunes moineaux se rassemblent. Si un champ de blé, presque mûr, ayant une haie sur un de ses côtés ou étant clos entièrement, se trouvait tout près des jardins, ce piège serait très bien placé dans le voisinage d'une de ces haies ou même sur l'une d'elles. Les jeunes moineaux qui aiment beaucoup la société de ceux de leur âge, viennent aux cris de ceux qui sont dans le panier, ils se posent sur celui-ci, puis y entrent par l'entrée faite en cul de bouteille et ne peuvent plus en sortir. Les pères et mères de tous ces jeunes moi-

(1) Cette entrée est faite comme un cul de bouteille retourné qui aurait un trou dans le fond.

neaux, lorsqu'ils viennent pour leur donner à manger, entrent aussi dans ce piège et, comme les premiers, ils sont pris.

On peut encore chasser avec ce panier en toute autre saison, mais surtout à la fin de l'automne et en hiver. On met alors un ou plusieurs appelants de moineaux dans le panier et de la graine dans le fond. Les moineaux sont attirés par les appelants et, voyant ceux-ci manger et voulant avoir leur part de la picorée, entrent dans le panier et deviennent de nouveaux appelants. Dans ces deux chasses, plus il y a de moineaux dans le panier, plus ceux du dehors sont attirés par eux.

On prend souvent un grand nombre de moineaux avec ce panier, qui en est quelquefois rempli, surtout en faisant la première des deux chasses ci-dessus.

Les moineaux, en juillet, août et au commencement de septembre, commettent de grands dégâts dans quelques champs de blé et dans les chènevières. Souvent la récolte d'un champ de blé, surtout s'il se trouve dans le voisinage d'un jardin, d'une haie ou d'un buisson, est plus d'à moitié détruite par les moineaux. Quelquefois encore dans une chènevière, même considérable, on ne récolte pas un seul grain de chènevis : tout a été mangé par les oiseaux et surtout par les moineaux et les bruants. En les chassant en juillet et en août, comme il est dit plus haut, avec quelques-uns de ces paniers, que l'on placerait dans les endroits d'un territoire où il va le plus de moineaux, on en prendrait beaucoup.

CHAPITRE V.

CHASSES AUX COLLETS OU LACETS

—

Collets simples.

Je ne parlerai dans ce chapitre que des *collets simples*, c'est-à-dire de ceux qui sont sans ressorts, les *collets à ressort* faisant l'objet de l'art. 1^{er} du chapitre VI.

On donne le nom de collet ou lacet à une ficelle ou cordon, que l'on fait ordinairement de crins pour les oiseaux, tels que la bécasse, la perdrix et surtout la grive, et de fil de fer ou de cuivre pour les plus gros animaux, tels que le lièvre ou le renard (1). Il porte à l'un de ses bouts une boucle *a*, fig. 1, pl. IX, dans laquelle passe l'autre extrémité, de manière à former une boucle comme on le voit fig. 2, pl. IX. Lorsqu'un oiseau a la tête ou la patte engagée dans cette boucle, et qu'il cherche à se retirer, le lacet se serre d'autant plus qu'il tire avec plus de force.

On fait les lacets plus ou moins forts depuis deux crins jusqu'à dix et même douze, suivant la force du gibier. Pour la grive, il faut que le lacet ait quatre crins ou deux crins doubles; pour la bécasse, il en faut huit, dix ou douze, ou bien quatre, cinq ou six

(1) On prend encore au lacet beaucoup d'autres espèces d'oiseaux de toute grosseur, ainsi que des écureuils, des hérissons, des loirs dormants et des belettes. Le chasseur doit s'attacher à détruire ce dernier animal qui cause beaucoup de dégâts.

doubles; pour la perdrix adulte, il faut au moins douze crins.

On ne doit pas se servir des crins provenant de la queue des juments, parce que, les juments urinant après leur queue, ces crins sont pourris. Il faut seulement employer les crins de chevaux hongres ou entiers. On se sert des crins de toute couleur, cependant les blancs s'emploient rarement seuls. Les crins des chevaux bai bruns ou gris sont préférables pour la couleur, ceux des chevaux bai clair tirant sur le rouge sont encore meilleurs, en ce que la couleur se rapproche plus de celle de la terre. En mêlant les crins blancs avec des crins noirs ou rouges, on fait des lacets gris qui sont excellents.

On choisit les crins les plus gros et les plus raides pour fabriquer les lacets de bécasses et ceux de perdrix, dits gros lacets. Ceux d'une moindre grosseur sont préférables pour les lacets de grives, dits petits lacets.

Si l'on veut faire un lacet de six crins, par exemple, on en prend trois, on les tord et on les plie en deux; la torsion qu'on leur a donnée fait retordre un brin sur l'autre lorsqu'on les a doublés, comme une ficelle à deux brins, et il reste une boucle vers le bout où on les a pliés. Quelquefois on fait des lacets en ficelles en mettant un anneau en métal, au lieu d'une boucle, afin qu'il coule plus facilement.

Fabrication des lacets. — Je commencerai par les lacets de grives, qui sont les plus petits.

Lorsque les crins sont assez longs pour les doubler, on en prend deux que l'on noue par le milieu, et on les plie sur ce nœud; puis, tenant les crins avec le pouce et l'index un peu au-dessous de ce nœud, en

laissant pendre chacun des bouts des deux crins de chaque côté de la main, de manière que le nœud fait se trouve en haut, on saisit ce nœud avec le pouce et l'index de l'autre main, et l'on tord légèrement. Quand le lacet est ainsi tordu jusqu'au bout, on y fait un nœud et l'on coupe le reste des crins à une petite distance de ce nœud. La petite boucle ainsi formée dans le milieu des crins par le nœud se nomme *aclot*.

Si les crins sont trop courts pour pouvoir être doublés, on en prend quatre que l'on noue par le gros bout; on procède ensuite comme ci-dessus, en laissant pendre deux crins de chaque côté de la main. Quand le lacet est assez long, on le plie au dernier bout, dans sa partie tordue, en tenant les deux bouts entre le pouce et l'index d'une main, et de l'autre on fait l'aclot. C'est cet aclot dans lequel on fait passer le bout opposé du lacet, de manière à faire un nœud coulant, lorsqu'on veut tendre le piège.

Les lacets de bécasses et de perdrix se font comme ceux de grives, en y mettant le nombre de crins que j'ai indiqué plus haut.

Lorsque les lacets sont terminés, on les mouille, on les suspend par l'aclot, et on les laisse sécher. Cette précaution est indispensable pour les empêcher de se tortiller quand ils seront tendus. Avant de les mouiller, on peut les enfiler par l'aclot avec une aiguillée de fil; seulement on est obligé de les démêler plusieurs fois avec les doigts en guise de peigne, pendant qu'ils sèchent. Sans cela, ils se tordraient tous ensemble et formeraient une corde. Cette précaution est nécessaire pour les gros et les petits lacets.

Pour la longueur des lacets, on peut suivre les di-

mensions suivantes : les lacets de bécasses tendus doivent former un rond ayant 8, 9 ou 10 centimètres de diamètre ; ceux de grives sont plus larges que hauts : ils ont 6 centimètres de hauteur sur 7 de largeur ; ceux de perdrix doivent être plus longs que ceux de grives, mais plus courts que ceux de bécasses.

Les lacets simples prennent différents noms, suivant la manière dont on les emploie ; on en distingue trois : les *lacets à piquets*, les *lacets trainants* et les *lacets pendus* ou *perchés*.

§ 1. Lacets à piquet.

Les *lacets à piquet*, que l'on nomme encore lacets de pied, se tendent, comme on le voit fig. 2, pl. IX, à l'extrémité supérieure d'un piquet dont l'autre extrémité est plantée en terre ; il y est engagé au moyen d'une fente dans laquelle on passe le cordon, et retenu par le nœud *b* qui l'empêche d'en sortir. Au lieu d'une fente, on peut aussi faire un trou dans la tête du piquet ; mais alors il ne faut faire le nœud *b* qu'après avoir fait passer le cordon dans ce trou. On tourne le lacet de manière que son ouverture ait une situation verticale. Cette espèce de lacet est destinée à prendre les oiseaux par le cou. On les dispose dans le chemin où ils doivent passer, en ayant soin de garnir les côtés avec des branches, afin de les forcer à passer dans le lacet. Quelquefois on tend deux lacets à un même piquet, fig. 3, pl. IX. D'autres fois, on prend un piquet plus long et on y ajuste une autre baguette horizontale *b c*, fig. 4, pl. IX, qui présente un juchoir commode aux merles ou aux autres oiseaux, on place un appât en *a* et on dispose le lacet un peu obliquement,

de manière que l'oiseau soit obligé de passer la tête au travers pour atteindre à l'appât *a*. On tend aussi quelquefois des lacets aux canards, soit à la surface de l'eau, soit même dans l'eau. Je décrirai cette chasse au chapitre III de la seconde partie qui traite des oiseaux d'eau et des marais.

MANIÈRE DE TENDRE LES LACETS.

1° *Lacets de grives.*

Quand on a choisi la place où l'on veut tendre un lacet, avec l'outil dont on se sert pour donner la seconde façon aux vignes, on racle cette place de la largeur de 14 ou 15 centimètres sur 50 centimètres environ de longueur. Il est essentiel que les places ne soient pas raclées plus large que je viens de le dire, surtout pour les lacets de grives. Il est bien entendu qu'il faut qu'aucune herbe ni ordure quelconque ne traîne sur cette place qui doit toujours être très propre.

Lorsque la place est ainsi préparée, on coupe un piquet *d*, fig. 5, pl. IX, de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie, et l'on a la précaution de ne prendre que du bois qui fende bien droit, tel que l'aubépine, le fraisillon, le tremble, le bouleau ou bois à balais d'écurie, le noisetier, etc. On ménagera, en coupant les branches de ce piquet à 2 ou 4 centimètres de leur naissance, des petits crochets *a*. Lorsqu'un oiseau est pris, il s'accroche, en se débattant, après ces crochets, et meurt avant d'avoir pu faire de grands efforts pour casser le lacet. Après avoir appointé ce piquet, on le plante au milieu de la place raclée et sur un côté, en l'inclinant vers l'autre côté un peu moins que pour

lui faire former un angle de 45 degrés avec l'horizon. Ensuite, on présente le petit lacet au piquet pour savoir à quelle hauteur on doit le fendre ; puis, du côté opposé où l'on doit mettre le lacet, on enfonce un peu au-dessous, avec la main droite, la pointe d'un couteau dont le dos a une épaisseur moyenne (ou mieux un fendoir dont je parlerai plus loin), en tenant le piquet de la main gauche. Lorsque le fendoir est enfoncé, on tourne un peu pour faire fendre le piquet ; on y fait entrer le lacet par le bout opposé au nœud coulant ; on s'assure avec les doigts qu'il est bien à la hauteur voulue, puis on retire l'outil de la fente.

La plupart des tendeurs, pour fendre leurs piquets, se servent d'un couteau ou d'une serpette, afin de se charger le moins possible d'outils ; cependant, je conseille, surtout pour la tendue d'automne, époque pendant laquelle les oiseaux sont le plus méfiants, de faire usage d'un fendoir en forme de lancette ou de pointe de poignard, c'est-à-dire pointu et tranchant des deux côtés. La lame de ce fendoir doit avoir 3 ou 4 centimètres de longueur hors du manche.

On peut encore faire un excellent fendoir avec la lame pointue de petits ciseaux de couturière, en la repassant pour lui donner la forme indiquée. On peut laisser la lame de toute sa longueur, et l'anneau sert de manche.

Je recommande de se servir spécialement de ces fendoirs afin de n'employer, pour les lacets de grives, que des piquets qui ne seront pas plus gros que des plumes d'oie, parce qu'en se servant d'aussi petits piquets le couteau et la serpette y font une fente trop large qui laisse échapper le lacet.

Le lacet doit être placé du côté du piquet qui se trouve incliné sur la place raclée, de manière qu'il se trouve juste au milieu de cette place. Le bas du lacet doit être à 6 centimètres environ de terre. On mesure ordinairement cette hauteur en plaçant au-dessous du lacet les trois doigts de la main autres que le pouce et l'index.

On barre ensuite légèrement, en plantant de chaque côté du lacet deux petites branches sèches un peu plus grosses qu'une aiguille à tricoter : *b b*, fig. 5, pl. IX.

Ces petites branches ou barricades, placées de chaque côté du lacet et à sa hauteur, doivent en être éloignées de 2 centimètres environ ; les deux autres doivent être éloignées de celles-ci d'à peu près 4 centim. Toutes doivent avoir une inclinaison de 45 degrés avec l'horizon ; ainsi les deux premières sont plantées presque au-dessous du milieu du lacet.

La chasse aux râles, aux cailles, aux étourneaux, aux bécassines, etc., se fait avec des lacets de quatre crins tendus de la même manière, à la graine près.

2° *Lacets de bécasses*

Les piquets dont on se sert pour tendre les lacets de bécasses sont de la grosseur du petit doigt tout au plus. On les laisse de toute leur longueur, afin que, si une bécasse s'étant prise venait à arracher ce piquet, elle ne puisse pas aller très-loin.

Pour tendre ces lacets, on s'y prend de la même manière que pour ceux de grives ; comme ceux-ci, on les met à trois doigts de hauteur de terre (6 centimètres) ; mais on les barricade plus fortement avec des branches plus grosses et plus grandes, et, au lieu de

deux barricades de chaque côté qu'a le lacet de grives, on en met jusqu'aux obstacles naturels qui doivent se trouver de chaque côté. Ces obstacles ne peuvent pas être très-éloignés, car le lacet de bécasses ne doit se placer que dans les passages étroits ayant de chaque côté une trochée ou un buisson.

Lorsque vous tendrez ces lacets, vous n'oublierez pas, non plus, que la bécasse va peu dans les endroits où la pente est rapide et qu'elle s'éloigne des terrains à pic; cependant ce serait une erreur de croire qu'il ne faut jamais tendre pour cet oiseau dans les filées que j'ai conseillé de faire au haut et au bas des coteaux, surtout de ceux exposés au nord ou à l'ouest; c'est seulement dans les endroits très rapides de ces filées que je conseille de ne pas les tendre. Cependant, comme il se prend d'autres oiseaux au lacet de bécasses que celui dont il porte le nom, et qu'on y prend aussi des écureuils, des belettes et d'autres petits quadrupèdes malfaisants, on fera bien d'en mettre partout de distance en distance, sur leur passage, s'il y a de ces animaux dans la forêt où l'on chasse, ce qui arrive presque toujours.

Ce lacet est celui qu'on tend ordinairement, dans l'intérieur de la forêt, entre ceux de grives, mais en nombre beaucoup moins grand. Il s'y prend, comme j'ai déjà dit, outre les bécasses, des ramiers, des perdrix, des écureuils, des hérissons, des belettes (1), des

(1) On ne prend que les jeunes belettes au lacet de grives. Les belettes fréquentant beaucoup les endroits où il y a des sauterelles et des lacets tendus, afin de manger les oiseaux qui sont pris, on détruit un grand nombre de ces animaux de rapine avec ce dernier piège. Aussi, toutes les populations rurales ont beaucoup à gagner à ce qu'on tende ces pièges dans leur voisinage.

Les chasseurs au fusil aussi ont un grand avantage à ce qu'on tende

loirs dormants et d'autres animaux à plumes et à poils. On le nomme gros lacet, par opposition à celui de grives que l'on appelle petit lacet.

3° *Lacets de perdrix.*

Lorsqu'on tend des lacets dans un endroit où il y a des perdrix et où il ne va pas communément de bécasses, on tend les gros lacets plus courts, de douze crins au moins, et à 7 centimètres ou quatre doigts de hauteur de terre. Pour le reste, on tend comme pour le précédent.

Les lacets de perdrix peuvent servir pour prendre des faisans et des gélinottes. Le coq de bruyère étant plus fort et plus élevé, on devra proportionner, à la vigueur et à la hauteur de cet oiseau, la force des lacets qu'on tendra pour lui, et la hauteur à laquelle on les placera.

§ 2. *Lacets trainants.*

Les *lacets trainants*, que l'on range encore dans la catégorie des lacets de pied, sont destinés à prendre le gibier par les pattes ; c'est pourquoi ils sont disposés à plat par terre et attachés, soit au pied des broussailles, soit à des piquets entièrement enfoncés en terre. On les place sur le passage des oiseaux marcheurs.

Au lieu d'attacher les collets trainants au pied des dans les forêts où ils chassent. Cet avantage est loin d'être balancé par la perte qu'ils font du petit nombre de perdrix qu'on prend à ces pièges, auxquels ils ne doivent pas craindre que se prennent des levrauts, quelque jeunes qu'ils soient, tandis que les belettes en détruiraient un grand nombre, ainsi que de perdrix.

plantes ou broussailles, ou à un piquet, lorsqu'on veut en tendre un grand nombre, on les attache le long d'une ficelle à des distances telles qu'ils ne puissent pas s'embarasser les uns les autres, et on attache cette ficelle le long des sillons ou raies des champs, en la fixant de distance en distance, afin que le gibier pris ne l'entraîne pas. On peut, en tendant plusieurs de ces ficelles, couvrir une grande étendue de terrain et y attirer les oiseaux en semant des grains autour.

§ 3. Lacets pendus ou perchés.

Les *lacets pendus* ou *perchés* sont ceux qu'on suspend aux branches d'arbres ou de buissons, soit directement, soit au moyen de supports dont la forme peut varier au gré de l'oiseleur, en observant de les suspendre toujours au-dessus d'une branche ou d'une baguette qui présente aux oiseaux un lieu commode pour se percher et que les collets et tout l'appât soient disposés de manière que l'oiseau soit obligé de passer sa tête dans le collet pour atteindre à l'appât. La figure 6, pl. IX, montre trois collets pendus à une même ficelle tendue par le ressort d'une baguette qu'on a plié en *a* et *b* au moyen de deux entailles. La partie *a b* sert de juchoir et on pend l'appât le long de la ficelle. On attache ce support à un arbre ou à un buisson par la partie *a c*. On peut aussi attacher aux branches d'arbre un piquet pareil à celui qui est représenté par la figure 4, pl. IX, et qui, pour cela, n'a pas besoin d'être si long que pour le planter en terre, ni d'avoir une pointe à sa partie inférieure.

Les perchés se tendent pour prendre toute sorte d'oiseaux qui se perchent: des geais, des grives, des mer-

les, des gros-becs et des oiseaux plus petits, ainsi que des tourterelles, des ramiers, des buses, des ducs, etc.

Les lacets de quatre crins suffisent pour les premières espèces que j'ai nommées, y compris la tourterelle ; mais il est bien évident qu'il ne seraient pas assez forts pour une buse ou un ramier : pour ces oiseaux, il faut des lacets de douze à seize crins. J'engage à ne tendre, pour ces gros oiseaux, que dans des endroits où l'on sait qu'ils ont l'habitude de se percher.

Manière de tendre les perchés.

Les perchés se tendent principalement sur les cours d'eau situés dans du grand bois ou au moins dans du grand taillis. On en tend aussi sur les arbres ou arbrisseaux portant des fruits recherchés par les grives, et dans tous les endroits où l'on sait que se perchent un grand nombre d'oiseaux et surtout des grives. Personnellement, nous n'avons jamais eu l'occasion d'en tendre ailleurs qu'auprès de l'eau où ils sont excellents.

Ces sortes de pièges se tendent donc dans du bois qui ait au moins dix ou douze ans, et cela parce qu'il est nécessaire qu'il n'y ait pas trop de menues branches et de feuilles à la hauteur à laquelle on les dispose, c'est-à-dire à 1^m.50 ou 2 mètres de terre.

Pour tendre ces pièges, on attache une ficelle après deux perches ou brins d'arbres, ou montants de trochées, de manière à ce qu'elle soit placée horizontalement et tendue. Ensuite, après avoir placé dans l'aclot, qui doit être très petit, le bout opposé du lacet, on noue celui-ci à un bout de la ficelle, en faisant pendre au-dessous le lacet tout étendu. On place

un autre lacet de la même manière en lui faisant toucher le premier, puis un troisième, puis un autre, jusqu'à l'autre bout de la ficelle. Il faut que les lacets soient tendus de la même grandeur tout au plus que les lacets de pied pour les grives dont nous avons parlé, et avoir soin qu'ils ne pendent pas plus bas l'un que l'autre, Voyez la figure 7, pl. IX, pour la disposition de ce perché.

Les lacets étant ainsi attachés après la ficelle, on coupe un bâton au moins de la grosseur du doigt et de la longueur de l'écartement des deux perches, et on l'attache à chaque bout après celles-ci, à 6 centimètres ou 3 doigts au-dessous des lacets.

L'endroit que l'on doit choisir pour tendre un perché est celui où les oiseaux peuvent circuler librement devant et derrière, sans qu'aucun feuillage ne les gêne.

Lorsqu'on tend plusieurs perchés l'un à côté de l'autre, il est préférable de les mettre à différentes hauteurs, par exemple, 1^m.30, 1^m.40 et 2 mètres plus ou moins, selon que les places s'y prêteront.

J'ai déjà dit que le lacet de quatre crins était suffisant pour prendre des tourterelles. Cependant il pourrait arriver que ces oiseaux cassent ces pièges ; on ferait bien alors de les remplacer par des lacets de quatre crins forts, et d'en mettre quelques-uns de six crins de distance en distance. Pour le perché destiné à prendre des ramiers ou des buses, les lacets doivent être de douze à seize crins, de la grandeur de ceux de bécasses, et la distance du bâton ou perchoir aux lacets proportionnée à la hauteur de ces oiseaux (quatre doigts, le plus souvent).

Il faut remarquer que pour ces oiseaux, il est né-

cessaire de placer les perchés dans des endroits élevés. Au surplus, c'est lorsqu'on aura vu souvent ces oiseaux percher dans certains endroits, qu'on saura au juste où tendre les pièges.

Il est très essentiel de n'employer que des crins très raides pour faire les lacets destinés aux perchés, parce qu'étant plus exposés au vent que ceux qui sont placés à terre, ils sont nécessairement plus sujets à tomber et à se fermer.

Il est bon que ces lacets soient faits avec de longs crins que l'on double, afin que l'aclot soit moins lourd; il est nécessaire aussi que celui-ci soit très petit pour que le lacet soit moins exposé à tomber.

Les meilleures époques de l'année pour se livrer à cette chasse sont le commencement de septembre et le mois d'octobre pendant les passages. Le mois d'août vaudrait mieux, mais la chasse est ordinairement interdite pendant ce mois.

Perchés à un seul lacet.

On plie en rond une baguette en faisant entrer le petit bout dans le gros que l'on a préalablement percé. Ce rond doit être d'une grosseur à y passer le poing. On assujettit un lacet au haut de ce rond, et l'on met au bas du rond une grappe de fruits dont les grives sont friandes; puis l'on fixe ce perché à une branche ou un tronc d'arbre plus ou moins gros, dans un trou qu'on y a fait au moyen d'un perçoir à sauterelles. Voyez la figure 8, pl. IX.

On prend beaucoup de grives au moyen de ce perché.

Manière de tendre les lacets au bois.

Un bon tendeur, avant de poser un seul piège, doit avoir parcouru son bois en tous sens et le savoir, pour ainsi dire, par cœur; il doit connaître toutes les inégalités de terrain, le moindre fond, la plus petite éminence; il doit savoir s'il y existe quelques vieilles carrières et même des tas de pierre, afin de diriger sa tendue sur chacune de ces choses qui ordinairement ne sont pas à dédaigner, les oiseaux semblant se plaire mieux dans un endroit qui ne ressemble pas aux autres. Il est bien entendu qu'en parcourant le bois, il aura remarqué les endroits où il y a des graines ou ruits, et surtout des halosses ou alizes grises.

Les recommandations que je viens de faire sur les irrégularités de terrains et autres conviennent encore mieux à la chasse aux sauterelles et rejets qu'à celle aux lacets.

On tend au bois à trois époques différentes de l'année; au printemps, depuis le mois de février jusqu'à la mi-avril; en août, quand les jeunes sont sortis de leurs nids, et en automne, septembre et octobre, pendant les passages. On doit toujours rechercher, quelle que soit l'époque à laquelle on se livre à cette chasse, les endroits où il n'y a pas d'herbe, ou du moins de grandes herbes.

Je vais commencer par traiter de la chasse d'automne qui est de beaucoup la plus importante.

1^o Tendue d'automne.

Avant de tendre des lacets, on doit rechercher deux choses, les clairières et les endroits où il y a des fruits

à manger, appelés graines par les tendeurs, tels que ceux du fraisillon, du cornouiller, de l'alizier, etc. Parmi ces derniers, il y en a de deux espèces, celle dont les fruits sont rouges et qui provient de l'alizier : l'alize, et celle dont les fruits sont gris et qui provient de l'halossier : l'halosse. Ce sont ces derniers fruits que les grives et les merles préfèrent et après eux celui du fraisillon, puis les cornouilles et les alizes. Lorsque le bois renferme toutes ces espèces de graines, il faut donc choisir celles de l'halossier et celles du fraisillon.

Les aliziers et les halossiers sont le plus souvent de grands arbres ; on tend dessous et dans les environs. Le fraisillon est un arbrisseau ; il faut tendre à son pied et à une légère distance. Les cornouillers viennent à la hauteur des baliveaux ; ils forment ordinairement de grosses trochées. Il ne faut pas ménager les lacets dessous quand il y a peu à manger ailleurs.

Ces graines ne servent que pour les grives et les merles ; ce sont donc des petits lacets qu'il faut tendre dessous.

J'ai déjà dit en commençant qu'il fallait rechercher les clairières, et cela, d'abord pour la grive, qui, du haut des arbres, a plus de facilité de descendre en cet endroit qu'ailleurs, puis pour la bécasse et la perdrix qui ne peuvent se poser autre part. On ne doit donc pas négliger de tendre dans ces clairières et surtout dans les passages qui y aboutissent. On tend d'abord dans ces passages, du côté de la clairière, un lacet de grives qu'on barre très légèrement ; ensuite, on tend un peu plus loin et dans un endroit étroit et resserré, un lacet de bécasses ; puis plus loin

si l'on juge la place bonne ou si c'est sur son passage, des petits et des gros lacets, en ayant la précaution de disposer les petits dans les endroits où il y a de la graine et les gros dans les plus beaux passages et dans les places où, de chaque côté, le bois est fourré, afin que la bécasse et la perdrix ne puissent pas y passer. Si, de chaque côté, il y avait une trochée de charme ou de chêne, cela n'en vaudrait que mieux.

Ces places entre deux trochées sont celles où l'on tend des lacets de bécasses ; mais elles sont aussi excellentes pour les grives et surtout pour les merles.

Quant à la clairière elle-même, on y tend aussi des lacets, mais des petits. La place où on doit les mettre est ce qu'il y a de plus difficile à saisir dans l'art du tendeur ; c'est quelquefois un passage entre deux brins d'arbrisseaux ou même près d'un seul ; d'autres fois, c'est dans un petit fond et assez souvent sur une petite bosse de terrain. Un moyen encore de reconnaître l'endroit où il faut mettre un lacet, c'est de choisir le terrain le plus battu et le plus propre. Bien souvent, ce sont les grives et d'autres oiseaux qui, en piétinant, le battent ainsi. Lorsque la clairière est très petite, il y a rarement à tendre dedans.

Quand on a tendu une clairière ou un arbre, on parcourt le bois tout autour de l'endroit tendu afin de chercher des clairières et de la graine. Si, de plusieurs côtés, on trouve des clairières aussi belles l'une que l'autre pour la graine, etc., et qu'on ne veuille en tendre qu'une, il faut choisir celle qui se trouve à certaine distance du plus bel arbre, parce que les grives perchées sur ses branches descendent plus volontiers dans de telles clairières, surtout s'il y a à

manger, et parce qu'aussi les bécasses et les perdrix préfèrent le voisinage de gros arbres pour se poser. Cependant si, en parcourant le bois, comme je viens de le dire, on avait trouvé un halossier dont les fruits soient mûrs, il ne faudrait pas manquer de tendre dessous et autour des lacets de grives, et il ne faudrait pas négliger de le soigner, quand même on n'y prendrait rien pendant plusieurs jours, parce que, dans une seule fois, on pourrait y emplir sa gibecière.

Les bécasses vont peu sur le bord des taillis; au contraire, c'est dans ces endroits que les perdrix vont le plus. Les lieux où elles se posent plus volontiers sont des clairières et surtout au pied de quelques gros arbres. Le tendeur doit chercher à connaître ces places afin de mettre des lacets dans tous les passages qui y aboutissent. Si quelques-uns de ces passages se prolongeaient un peu loin, on ne ferait pas mal d'en mettre aussi dans ces passages à une assez grande distance de l'endroit où se posent les perdrix. On reconnaîtra la plupart de ces places et de ces arbres à de la terre grattée et réduite en poussière par les perdrix. On trouve aussi dans ces endroits des fientes et des plumes de ces oiseaux.

Lorsqu'on fait une tendue un peu considérable, il faut autant que possible avoir des lacets dans du grand bois (on appelle *grand bois* celui qui a de 25 à 30 ans) et dans du taillis, parce que, selon qu'il fait humide ou sec, qu'il fait du vent ou que le temps est tranquille, on prend dans un endroit ou dans l'autre. Pendant un automne humide, on prendrait plus dans le taillis; ce serait le contraire si l'automne était sec et venteux.

Quand on tend dans un grand bois, si, en suivant la tranchée (on appelle *tranchée* une ligne qui sépare deux coupes de différentes années) qui le sépare d'un jeune taillis, il y avait des clairières et de la graine, il ne faudrait pas manquer d'y tendre. Des sauterelles seraient aussi admirablement bien placées dans de tels endroits. De même, les lacets sont ordinairement bien placés dans la partie d'un taillis qui avoisine le grand bois (de 10 à 30 mètres, par exemple).

Dans le cas où l'on ne pourrait avoir du bois de différents âges pour y tendre, et que néanmoins on aurait le choix d'une ou de plusieurs coupes, il faudrait (toutes chances étant égales d'ailleurs quant aux inégalités de terrain, aux clairières, à la graine, etc.), il faudrait, dis-je, choisir un taillis de 10 à 20 ans ; ce sont ceux où, en temps ordinaire, la chasse est la plus certaine. Dans ces endroits qui forment un abri contre la trop grande ardeur du soleil, les clairières sont plus communes que dans le grand bois ; les oiseaux peuvent s'y réchauffer aux rayons de cet astre bienfaisant. En un mot, les oiseaux ont là, dans un même domicile, un appartement d'hiver et un appartement d'été (1).

Les soins à donner aux lacets, chaque fois qu'on va les visiter, consistent à enlever les feuilles ou autres ordures qui seraient tombées sur les places raclées et à tenir les premières à la hauteur de trois doigts, comme je l'ai dit, ainsi qu'à les empêcher de se tortiller.

Toutes ces instructions sont spéciales au chasseur qui tend aux lacets seulement ; mais plus ordinaire-

(1) Tout ce qui est dit dans ces deux alinéas convient aussi bien à la chasse aux sauterelles qu'à celle aux lacets.

ment, quand on se livre à la petite chasse au bois, en automne, on tend des raquettes ou sauterelles et des lacets. On tend d'abord les premières au commencement de septembre dans des sentiers faits exprès, et plus tard, vers le 15 septembre, on tend des lacets dans ces sentiers et dans les places que j'ai indiquées.

2° *Tendue de printemps.*

Cette tendue se fait pour les passages de printemps, depuis février jusqu'au 15 avril. A cette époque il n'y a plus de graine ; ainsi on n'a plus à rechercher les arbres ni les arbrisseaux qui les portent. A part cette circonstance, la tendue de printemps diffère peu de celle d'automne ; cependant on tend dans des endroits plus resserrés qu'à cette dernière époque. On peut aussi barrer les lacets de grives un peu plus, c'est-à-dire qu'on peut mettre plus de deux barricades de chaque côté du lacet. Les meilleures places sont entre les trochées de charme, tant dans le grand bois que dans le taillis de tout âge (1).

La tendue à cette époque de l'année, dans les grands gaulis de trembles et même de merisiers est ordinairement fort bonne pour la grive et le merle ; souvent même, ces gaulis de tremble sont préférables à tout autre endroit, probablement parce que la terre y est plus fraîche. On doit donc rechercher les terrains frais pour la tendue de printemps. Cependant

(1) On emploie les termes de *taillis* et de *grand bois* par opposition l'un à l'autre ; par le premier, on désigne un bois qui a été coupé depuis moins de vingt ans ; le second signifie un bois qui a plus que cet âge. *Grand taillis* se dit encore d'un bois qui a de 25 à 35 ans.

il ne faut pas en conclure que les terrains secs et chauds ne valent rien ; je conseille, au contraire, de tendre une partie des lacets dans ces terrains, mais de réserver la meilleure part pour ceux de la première nature, surtout ceux des bécasses qu'il ne faut pas ménager dans les trochées qui s'y trouvent. Dans les terrains secs, je conseille de mettre moins de gros lacets, à moins qu'il n'y ait des perdrix dans l'endroit où l'on tend.

En tenant compte de ce que je viens de dire, on peut tendre dans les endroits qui sont plats, sur les hauteurs et dans les fonds ; mais je conseille de ne pas négliger les revers des côtes exposés au nord et à l'ouest. Les meilleures places après ces revers sont en haut de la colline où la pente commence, et souvent aussi en bas où elle finit.

Cette recommandation, en ce qui concerne les revers des côtes, est aussi bonne pour la tendue d'automne que pour celle de printemps. Quand à ce que j'ai dit des terrains secs et frais, il faudrait faire le contraire dans la tendue d'automne, c'est-à-dire qu'il faudrait tendre plus de petits lacets, surtout dans les endroits secs, principalement si l'automne était humide (1).

Pendant la tendue d'automne, un cinquième, un sixième ou seulement un dixième des lacets étaient choisis parmi les gros. Dans celle de printemps, l'on en tend plus à proportion : cela va jusqu'à un quart et même jusqu'à un tiers.

(1) Ordinairement, les meilleurs endroits pour tendre des lacets de grives au printemps, sont à une très-petite distance des bords du bois, quand même ils seraient à une exposition ou à une autre.

3° *Tendue d'août.*

Lorsqu'on a un bois à soi, clos de murs, avec une habitation, il peut arriver qu'on désire se livrer au plaisir de la tendue pendant l'été. Le moment le meilleur est celui des moissons, quand les jeunes grives sont sorties de leurs nids.

On parcourt son bois, surtout dans les endroits frais et couverts, afin de savoir s'il y existe des grives ou des merles. On remarque la place où ces oiseaux descendent à terre, ce que l'on reconnaît facilement parce qu'ils y ont gratté avec leur bec et qu'ils y ont déposé des fientes, et surtout parce qu'en marchant doucement on les voit posés à la place qu'ils affectionnent. Si l'on tend convenablement quelques lacets à cette place, on pourra les enlever au bout de quelques jours, car on aura pris toutes les grives et tous les merles qui se trouvaient dans l'enclos. Du reste, cette tendue est la même que celle du printemps.

Si on avait reconnu, dans ce bois, l'existence de perdrix ou de bécasses, il serait aussi facile de les prendre que les grives, en suivant les instructions que nous avons données relativement à la chasse de ces oiseaux.

Cette tendue est plus facile que celle des autres époques de l'année, d'abord parce que les oiseaux sont moins méfiants, puis parce que l'on peut savoir au juste quels sont les endroits qu'ils ont l'habitude de fréquenter.

§ 4. *Tendue des lacets de crin en plaine.*

Il n'y a guère que les enfants et les braconniers

qui se livrent à la chasse aux lacets en plaine ; aussi je n'avais pas jugé à propos de les décrire ici.

Mais quelques amis m'ayant observé que c'était dans leurs propriétés closes qu'ils désiraient voir leurs enfants se livrer à ce divertissement pendant les vacances, et un autre ami, qui vient de partir pour l'Amérique, m'ayant aussi témoigné un vif désir d'avoir des instructions spéciales pour ce genre de chasse, je me suis décidé à les publier.

On tend des lacets en plaine pour prendre les alouettes de toute espèce, les becfigues et autres petits oiseaux, les bécasses, et surtout les perdrix.

1^o *Tendue des lacets d'alouettes et autres
petits oiseaux.*

Les lacets qui servent à ce genre de chasse ne sont faits que de deux crins simples. On fera le second aclot tel que je l'ai indiqué pour les lacets de grives ; si on le faisait d'un seul crin, il ne serait pas assez fort. Ces lacets doivent se tendre principalement dans les sillons des champs où il y a du blé ou de l'avoine. Les piquets doivent être courts, afin d'être vus de moins loin par les bergers ; leur grosseur est la même que celle de ceux dont on se sert pour les lacets de grives. On y place les lacets à la hauteur de 4 centimètres de terre ou deux bons doigts. Ces lacets doivent être plus courts que ceux de grives ; ils ne comportent généralement que 4 centimètres de diamètre environ. On les barre avec des fétus de paille ou de chaume ou encore avec des tiges d'herbes. Il faut avoir soin de placer ces lacets bien au milieu des sillons.

Il est assez difficile de fixer la distance exacte qu'on doit laisser entre chaque lacet : cela dépend de la quantité d'alouettes qui vont dans le champ et de l'étendue de terrain que l'on a à tendre. Nous conseillons de les placer à 4 ou 6 mètres l'un de l'autre, dans le sillon. On pourra plus tard, si on le juge à propos, en augmenter le nombre, dans les endroits où il y aura beaucoup d'alouettes.

Si les sillons des champs étaient très éloignés l'un de l'autre, on pourrait aussi mettre des lacets dans le milieu des champs, surtout dans ceux où il y aurait eu de l'avoine ou blé faucillés longs et qui auraient été semés avant d'y passer la charrue. Un tel champ serait excellent pour cette tendue, surtout s'il faisait un peu de froid. On le tendra comme nous venons de le dire et on y mettra la quantité de lacets nécessaire, principalement dans la partie du champ que les alouettes fréquentent de préférence.

Cette chasse se fait depuis le 15 septembre jusqu'à la fin de novembre, c'est-à-dire pendant le passage d'automne. On pourrait aussi la faire en février et mars ; ce serait alors dans les sillons des champs où l'on vient de semer de l'avoine.

On prend à cette chasse, en même temps que des alouettes, des becfigues et tous les petits oiseaux qui se posent dans les terres, et quelquefois même des cailles.

On tend encore quelquefois en plaine, pour prendre des alouettes, des lacets qui sont attachés à une ficelle de la même manière que le sont ceux des perchés. Lorsqu'on veut chasser, on fixe cette ficelle à des petits piquets plantés de distance en distance, en travers d'un champ de même nature que celui dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent.

C'est surtout pendant l'hiver, par la neige, qu'on se livre à cette chasse, qui est très-facile. Il faut alors ôter la neige de l'endroit où l'on veut la faire.

2° *Tendue des lacets de bécasses, en plaine.*

Si, par hasard, en allant visiter les lacets d'alouettes, on voyait quelques fientes de bécasses, on tendrait des lacets pour ces oiseaux dans les environs de ces fientes et surtout près de petits amas d'eau. Si l'on était dans un pays où les terres sont fraîches et où il y aurait de la bécasse, cela vaudrait la peine de faire une tendue spéciale. On suivrait alors les instructions sur la manière de tendre les lacets de bécasses, telles que je les ai déjà données au commencement de cet article ; seulement, on tiendrait les lacets plus courts, afin que le vent les fasse moins tomber.

On trouve rarement la bécasse en plaine. Cet oiseau recherche les bois qui se trouvent dans le voisinage des eaux. Cependant, comme il existe dans quelques pays plats des petits étangs ou des mares entourées d'oseraies ou de saules, lieux où l'on rencontre quelquefois des bécasses, j'ai cru bon de parier ici de la chasse à la bécasse en plaine.

On tend encore des lacets pour prendre des bécassines, des râles, des pluviers, des vanneaux, des canards et autres oiseaux aquatiques. Je parlerai de ces chasses à la seconde partie de cet ouvrage, dans le chapitre spécial aux oiseaux d'eau et de marais.

3° *Tendue des lacets de perdrix, en plaine.*

On peut placer quelques lacets de perdrix dans les

sillons entre ceux d'alouettes. On aura seulement soin d'y mettre des piquets courts, en laissant quelques bouts de branches latérales formant crochet, afin que l'oiseau, en se débattant, se pendre et meure plus vite. On barre plus haut et plus fortement ; quant au reste, cette chasse est la même que celle que j'ai décrite au paragraphe précédent, en parlant de la tendue au bois.

Si l'on voit quelques fientes de perdrix dans les sillons des champs, on place de préférence à cet endroit et dans les environs, les lacets spéciaux pour cet oiseau.

On tend encore les perdrix dans les friches, au-dessus des vignes ; on doit s'y prendre comme pour la tendue au bois. Dans ces mêmes lieux, il se trouve quelquefois des haies au travers desquelles elles passent ; lorsqu'on connaît ces passages qui, ordinairement, sont très battus, le reste est facile.

Quelquefois aussi il y a, dans le milieu d'une plaine, des buissons dans lesquels vont ces oiseaux. La chasse qu'on leur fait dans ces endroits est exactement semblable à celle qu'on leur fait dans le bois.

Je ne décrirai pas ces chasses à cet endroit de l'ouvrage ; le lecteur les trouvera détaillées dans la seconde partie, chapitre II, section I^{re}, à l'article *Perdrix*.

Ce que j'ai dit de la chasse aux lacets doit suffire, quels que soient les oiseaux que l'on veuille prendre. On se rappellera seulement qu'il faut proportionner la force des lacets et la hauteur à laquelle on les place de terre à celles des oiseaux. Il faut aussi étu-

dier les habitudes de ces oiseaux, ce qu'ils mangent et tout ce qui les attire. Un bon tendeur doit être un peu naturaliste.

CHAPITRE VI.

PIÈGES A DÉTENTE SPONTANÉE.

—

ARTICLE PREMIER.

Collets à ressort.

Je n'ai traité au chapitre IV, que des collets simples, c'est-à-dire de ceux qui se serrent par le propre mouvement de l'animal qui y est pris; dans ce chapitre, je parlerai de ceux auxquels on adapte un ressort quelconque, qui le fait serrer et qui n'est retenu que par un arrêt que le moindre attouchement fait partir. Les collets simples doivent nécessairement être formés par un nœud coulant, tandis que les collets à ressort sont quelquefois formés par une boucle qu'on fait en doublant un cordon, et qui passe dans un trou pratiqué dans un morceau de bois.

On distingue plusieurs genres de collets à ressort que l'on désigne par différents noms, tels que rejets, raquettes, sauterelles, etc. J'en parlerai successivement.

§ 1. Collet à ressort proprement dit.

Le collet à ressort, fig. 1, pl. X, se compose d'une petite planchette *abc*, sur laquelle est fixé un fil

de fer efg , qui sert de ressort, d'un collet elg , d'une marchette am et d'une détente hi ; la planchette est fixée à une petite distance de terre, soit à l'aide de plusieurs piquets, soit par le moyen d'un piquet dans la partie bc , et d'une pierre, tuile ou petite planche qui la soutienne en a . Sur cette planchette est fixé, au moyen de deux attaches en fil de fer f , le ressort efg qui, détendu, a à peu près la forme d'un arc. Il forme en f deux ou trois spires, afin de donner plus d'extension à son élasticité, ses deux branches sont tenues rapprochées au moyen de la détente hi , qui est un fil de fer recourbé dont on voit la forme, fig. 2, pl. X; la planchette est fendue à l'extrémité a , et reçoit dans cette fente l'extrémité de la marchette am , qui y est retenue au moyen d'une petite broche de fil de fer qui les traverse de part en part, et qui lui laisse la faculté de tourner librement; le poids de la marchette est soutenu par la détente hi , et ce poids doit être tel que la détente le soutienne à peine; aux extrémités e et g du ressort sont attachés les bouts d'un cordon de chanvre ou de crin, qui se croisent dans un anneau n qui est indépendant, et vont former en nl une boucle ou collet qui pend à droite et à gauche de la marchette. Lorsqu'un oiseau se pose sur la marchette am , son poids fait partir la détente hi et il est pris par les pattes dans le collet que le cordon elg forme dans la boucle n . Cette boucle, au lieu d'être indépendante, peut être attachée à la marchette, au moyen d'un cordon ou d'un fil de fer; quelquefois aussi elle est fixée au bout de la planchette dont la partie fourchue se prolonge jusqu'en n en passant sur la détente.

Ce piège s'emploie très souvent contre les canards;

la marchette doit avoir environ 40 centimètres de longueur et 1 de grosseur ; la planchette est un peu plus longue, elle a une longueur et une épaisseur capables de lui donner une solidité suffisante ; on doit l'écarter de terre de manière à laisser libre le jeu de la marchette. On trouvera dans la seconde partie, à l'article *Canards*, la manière dont on se sert de ce piège que je ne fais que mentionner ici.

§ 2. Rejet ordinaire.

On prend une baguette *ab*, fig. 8, pl. IX, environ de la grosseur du doigt, et on la plante solidement en terre à une distance de 50 centimètres à 1 mètre de l'endroit où l'on veut tendre le rejet, selon la longueur de la baguette. On en coupe l'extrémité et on la plie du côté du sentier. A l'endroit qu'atteint le bout de la baguette, on en plante une autre *f*, de 30 à 50 centimètres de longueur, et on la plie fortement en forme de cerceau. Cette seconde baguette *f* est enfoncée en terre à ses deux extrémités. On attache ensuite au bout de la première baguette une ficelle *l*, de 15 à 20 centimètres de longueur ; à l'autre bout de cette ficelle, on fixe à un tiers de la longueur et à 3 ou 4 centimètres du dernier bout de la ficelle, un morceau de bois de 6 à 8 centimètres de longueur ; enfin, on place un lacet ou collet *c* à l'extrémité de cette ficelle. Ce morceau de bois, qui sert de détente, doit être aplati en forme de spatule ou taillé en sifflet au plus long de ses bouts. On s'occupe ensuite de confectionner la marchette *g e*. On la fait de deux manières : simple, fig. 10, pl. IX, avec un morceau de bois droit, analogue à une cabille de sauterelle

(voyez le § suivant); double, fig. 11, pl. IX, avec une fourche de bois vert formée d'un tronc et de deux branches. Le manche doit avoir 2 centimètres environ de longueur, et la marchette proprement dite, 12 centimètres et même plus. Dans le second cas, le tronc sert de manche, et les deux branches en forme de fourche de marchette. On aplatit le bout d'une de ces branches avec un couteau, et l'on fend l'autre branche vers le bout pour y faire passer la première.

Pour tendre ce rejet, on plante d'abord un petit piquet *i*, de la grosseur d'une plume d'oie, à une extrémité de la marchette *g e, g' e'*, à la même distance que le cerceau ou piquet recourbé se trouve de l'autre extrémité. On abaisse la grande baguette *a b*, à laquelle se trouve attachée en *b* la détente *h*, que l'on fait passer par-dessous le cerceau *f*, la ficelle *l* passant en dessus, et dont on place perpendiculairement la spatule dans l'entaille *k* de la marchette, retenue à son autre extrémité au piquet *i*. La marchette se trouve ainsi soutenue entre le piquet et le bois taillé en spatule. Le lacet ou collet *c* passe sur le devant du cerceau, traverse le cerceau *f* au point *d*, et se place à cheval sur le dessus de la marchette, trainant jusqu'à terre, par devant et par derrière, afin de barrer le sentier où le rejet se trouve tendu. La figure 9, pl. IX, montre ce rejet détendu.

Si l'on destine ce piège à prendre des bécasses, des perdrix ou d'autres gros oiseaux, et surtout ceux qui ne perchent pas, on les tend comme il est dit ci-dessus, avec la marchette double en fourche que l'on place aussi près de terre que possible. Mais si, au contraire, on veut y prendre des grives ou des petits oiseaux qui perchent, on se servira de la marchette

simple formée d'un bâton droit de la grosseur d'une cabille de sauterelle, que l'on placera à 10 ou 12 centimètres de terre. Pour le reste, on procédera comme ci-dessus et l'on prendra la précaution de barrer les alentours du sentier.

La grosseur des lacets ou collets doit être proportionnée au poids et à la force des oiseaux que l'on veut prendre. Pour les lacets de pied, et surtout ceux qui sont placés très près de terre, on n'a pas à craindre que leur grosseur éveille l'attention des oiseaux, la manière dont ils sont étendus à terre ne les leur rendant pas suspects; on devra les employer toujours plus gros que plus petits. En général, ces lacets doivent être grands, puisqu'ils sont étendus sur une marchette assez longue et qu'ils traînent à terre de chaque côté. Cependant il ne faut pas que leur longueur soit exagérée, de telle sorte que les oiseaux puissent passer au travers et s'échapper lorsque le rejet vient à se détendre.

La place où l'on tend ce piège est la même que celle où se tendent les lacets servant à la chasse des mêmes oiseaux. On l'emploie peu pour les grives; les lacets et les sauterelles piquées sont de beaucoup préférables. Au contraire, pour prendre les bécasses et les perdrix, si les lacets sont bons, les rejets sont encore meilleurs. Pour prendre des bécasses, on tend des rejets dans les plaines où les terres sont fraîches et où ces oiseaux ont coutume de venir.

On pourrait prendre à ce piège toutes sortes d'animaux, depuis les plus gros jusqu'aux plus petits, en proportionnant la force du piège à celle des animaux.

§ 3. Rejet dit Corde à pied.

On donne ce nom au piège représenté fig. 3, pl. X, qui a beaucoup d'analogie avec le piège précédent. *a b* est une branche flexible ordinairement de 1 mètre destinée à faire ressort; elle est, comme on voit, plantée en terre par son gros bout, et à l'autre est attachée une ficelle qui tient le collet *c d*; *e* est un petit bâton ou *triquet* qui tient à la corde *e b*, et empêche le ressort *a b* de se détendre parce qu'il est lui-même retenu d'un côté par le crochet du piquet *c f*, et de l'autre dans une coche faite à la marchette *e g*. Le piquet à crochet *e f* sert: 1° à retenir le triquet *e* comme nous venons de le dire; 2° à retenir le nœud coulant du collet qui y est attaché, afin que ce nœud serre les pattes de l'oiseau contre le crochet *h* lorsque la verge *a b* se détend. La marchette *g e* porte à une de ses extrémités un crochet *g* au moyen duquel le piquet *i* la retient et l'empêche de céder au ressort qui la tire au moyen du triquet *e* qui est engagé dans la coche pratiquée à l'autre extrémité de la marchette. Le collet *c d* est ouvert sur la marchette, et pend à droite et à gauche, afin d'envelopper la patte de l'oiseau qui monte sur celle-ci.

Quelquefois on remplace le piquet à crochet *h* par un piquet formé d'un bout de planche qui a une fente dans laquelle passe la marchette; au-dessus de cette fente est un trou dans lequel passe le collet, et au-dessous un cran dans lequel on engage le triquet. A l'autre extrémité, la marchette a une autre coche en dessous, dans laquelle est engagée la tête d'un piquet taillée en biseau, comme on le voit dans la fig. 4, pl. X.

§ 4. Rejet portatif en fil de fer

Ce rejet représenté fig. 5, pl. X, peut être employé aux mêmes usages que le précédent, en liant la branche *a b* à un piquet solidement planté en terre, et en laissant la marchette *b c* à 5 centimètres de terre, le cercle *a d* étant à la partie supérieure, et la branche *e d* libre de s'écarter de *i b*.

La pièce principale de ce rejet est le fil de fer *b a d e*, auquel on a fait faire un ou plusieurs cercles en *a d*, afin de moins le fatiguer lorsqu'on le tend ; il est construit de manière que les branches *a b*, *d e*, tendent à s'écarter l'une de l'autre avec une force suffisante. A la branche *d e* est attachée en *e* la ficelle qui tient au collet, et qui doit le serrer, et en *f* la ficelle qui tient au triquet, et empêche la branche *d e* de s'écarter, on voit en *g h* la figure de l'autre branche, la boucle *g* est en *i*, et le crochet *h* est en *b* : on ne le voit pas, parce qu'il est tourné en avant ; la marchette *b c* est percée ou fendue à son extrémité *b*, pour recevoir le bout du fil de fer recourbé *h* ; à peu de distance de cette extrémité est une coche *k* dans laquelle s'appuie le triquet *g h*, ce qui maintient la marchette dans une position horizontale, mais de manière à céder au moindre attouchement. Le triquet s'appuie d'autre part sur la boucle *i*, et il est tiré par le fil *l f* qui retient la branche *d e* ; le collet *e c* est ouvert sur la marchette, et sa boucle, formant nœud coulant, est fixée à la branche *i b*, afin de borner la détente ; il pourrait aussi être formé d'une longue boucle sans nœud coulant, qui passerait dans un anneau qu'on formerait avec un fil de fer au-dessus du

point *b*. Il est facile de concevoir que l'oiseau, se posant sur la marchette *b c*, fait échapper le triquet *h g* de la coche *k*, et la branche *d e* n'étant plus retenue, lui saisit les pattes et les serre contre la tige *i b*.

J'ai déjà dit que ce piège pouvait remplacer le précédent, il peut aussi remplacer le collet à ressort, fig. 4, pl. X, et la raquette en fil de fer dont je parlerai plus loin. On peut l'employer contre toute espèce d'oiseaux, en tournant le cercle *a d*, au bas de la marchette *c b*, appuyée contre une branche de la boucle *i* au lieu de l'être contre le bout recourbé du fil de fer; alors on retourne le triquet de manière que la pointe s'appuie toujours dans la coche de la marchette, et la tête contre le bout recourbé du fil de fer, le collet étant attaché en *m*, et ouvert sur la marchette. On peut le fixer ainsi retourné en liant la branche *a i*, soit à un piquet, soit à une branche d'arbre.

§ 5. Sauterelles.

Il existe deux sortes de sauterelles : l'une, que l'on nomme *reginglette* ou *rejet* dans certains pays, qui a beaucoup d'analogie avec les rejets précédemment traités, et dont je crois devoir parler d'abord pour ce motif; l'autre, qui est une sorte de trébuchet, mais plus léger que les pièges que l'on comprend sous cette dénomination, et dont je parlerai ensuite à l'article suivant spécial aux trébuchets.

Je m'occuperai d'abord de la fabrication des sauterelles qui se rapprochent des rejets comme piège et comme emploi.

Manière de confectionner les Sauterelles.

Deux outils seulement sont nécessaires pour faire ces pièges :

1° Une serpette de vigneron.

2° Un perçoir, ou vilebrequin.

Le perçoir se fait avec une mèche de vilebrequin de la grosseur tout au plus d'un tuyau de pipe en terre. Le bout de cette mèche est en espèce de cuillère; il faut le couper, afin que le bois qu'on percera avec cet instrument ne se fende pas; ensuite, on rend la mèche coupante par le bout en la repassant *en dedans*, avec une petite lime ronde, appelée queue-de-rat. Cette mèche doit être bien évidée.

On donne au manche de ce perçoir, que l'on fait au tour, à peu près la forme de celui de la serpette; cependant, il est plus court et n'a que 6 ou 7 centimètres de longueur. Il est bon aussi que le bout de ce manche, opposé à celui où on fait entrer la mèche soit assez gros afin de ne pas blesser le creux de la main; on le fera donc de la grosseur et de la forme du cul d'un œuf de poule un peu aplati.

Quelques tendeurs, quand ils font une bonne partie de leurs sauterelles d'avance, au lieu de ce perçoir, se servent d'un vilebrequin auquel ils mettent la mèche dont je viens de parler. Quand ils n'ont qu'une de ces mèches, ils s'en servent, tantôt avec le vilebrequin, tantôt avec le manche de l'outil tel que nous l'avons décrit, mais il vaut mieux avoir une mèche pour chaque outil.

Une sauterelle est composée de deux parties : la corde et le bâton ou *brinquin*, fig. 12, pl. IX.

La corde est faite avec la ficelle dont se servent les matelassières, ou une autre un peu plus forte ; on la coupe de la longueur de 1^m,45 environ. Ensuite, on la mouille et on la fait passer plusieurs fois par la fente d'un bâton fendu *a* que l'on serre entre les doigts afin de faire détordre la ficelle. Ensuite, en tenant cette ficelle par les deux bouts, on fait un demi-nœud *b* qu'on fait glisser dans le milieu de la corde, puis on noue les deux bouts de la corde en *c*.

Le demi-nœud dont je viens de parler est ce qu'on nomme nœud coulant, parce qu'on peut le faire aller d'un bout de la corde à l'autre, à volonté.

La corde est donc une ficelle, pliée en deux, dont les deux bouts sont joints par un nœud. Au bout de la corde opposé à ce nœud, on attache un petit morceau de bois, que l'on nomme bâton ou brinquin, et qui a la grosseur d'un tuyau de plume de corbeau et de la longueur de 2 centimètres environ.

Ces bâtons sont de la grosseur du pouce, tout au plus. Cette grosseur peut être cependant dépassée quand on emploie des espèces de bois qui ont peu de raideur, tels que l'églantier, le noisetier, le plane ou platane et le vieux chêne trainant.

Les meilleurs bois pour faire les bâtons de saute-relles sont le plane, le fraisillon (1), l'alizier, le vieux chêne trainant, le noisetier blanc (qui a la couleur de son écorce), le bois trainant (2) (qui porte le raisin de bois et dont on fait de fort jolies haies vives), l'épine noire ou prunellier, la charmille trainante, le halossier quand il n'est pas cassant, etc.

En coupant ces bâtons, pour mesurer leur lon-

(1) Le véritable nom du fraisillon est cornouiller sanguin.

(2) Epine-vinette.

gneur, on les met ordinairement debout devant soi et on les coupe à la hauteur du creux de l'estomac.

C'est un préjugé de croire que la coupe de ces bâtons cause du préjudice à la forêt, parce qu'un habile tendeur ne coupe que ce qui traîne et qui est maladif; il ne coupe jamais les pousses vigoureuses, l'expérience lui ayant appris que, sur cent bâtons qu'il aurait coupés, quatre-vingts, au moins, casseraient quand il voudrait les plier. Puis, un tendeur, ordinairement, est amoureux des forêts, et cherche à ne pas les dégrader.

Les bâtons de noisetier demandent à être pliés et façonnés le plus tôt possible après leur coupe, afin qu'ils cassent moins; c'est le contraire pour les autres bois qui se plient beaucoup mieux quelques jours après qu'ils ont été coupés.

Manière de façonner les bâtons de sauterelles.

1° Sauterelles droites.

Vous réservez les plus beaux bâtons, ceux qui auront le plus d'élasticité et qui devront le mieux la conserver, pour en faire plus tard des sauterelles piquées, si votre intention est d'en tendre.

Pour plier un bâton de sauterelle droite, vous le prenez de la main droite par le gros bout et vous le tenez de la gauche vers les deux tiers ou les trois quarts de sa longueur; ensuite, vous le mettez sur votre genou à 30 centimètres environ du gros bout, vous le pliez en tirant plus à vous la main gauche que la main droite (cette précaution donne à votre sauterelle une plus belle tournure et la rend plus so-

dide). Donnez de suite à votre bâton la forme que doit avoir la sauterelle, puis, appuyez-en le petit bout contre votre poitrine en tenant le gros de la main gauche, de manière que la partie convexe de la sauterelle soit tournée vers le ciel. Vous prenez alors votre serpette de la main droite et vous faites un blanchissage en enlevant l'écorce à 15 ou 18 centimètres du gros bout, en dedans, de façon que le blanchissage soit en face du petit bout. De cette manière le trou sera bien percé et la corde y passera presque sans frottement. Alors vous mettez le gros bout de votre bâton sur votre genou, en le tenant à 20 ou 25 centimètres de ce bout; puis, avec la serpette, vous enlevez une plus ou moins grande épaisseur de bois, et, sur un des côtés de la langue, au bout, afin de rendre celle-ci pointue, vous donnez un coup de serpette.

C'est ce qu'on appelle languer. Il faut avoir soin que la langue soit tournée exactement du même côté que le blanchissage dont j'ai parlé. Vous prenez un autre bâton et vous agissez de même, puis un autre, jusqu'à ce que vous les ayez langués tous; alors seulement vous percez.

Les langues de vos sauterelles doivent avoir 7 ou 8 centimètres de longueur; vous faites le trou vers la naissance de cette langue, avec le perceur dont j'ai parlé ou avec le vilebrequin.

Vous faites alors un cran sur le trou du côté opposé à la langue.

Pour cela, vous appliquez d'abord contre le trou le taillant de votre serpette ou d'un couteau, du côté opposé à celui du bout de la langue, en inclinant légèrement votre outil du côté opposé au trou; vous

le faites entrer dans le bois à la profondeur de 1 millimètre ou 1 millimètre et demi, puis reportant votre outil au-dessus du trou, vous enlevez un éclat de bois.

Vos bâtons étant ainsi préparés, vous y passez les cordes de sorte que le brinquin se trouve sur le cran; ensuite, vous pliez ou tournez les bâtons comme je l'ai dit précédemment, en ayant soin de placer le genou dans le même endroit du bâton, sans le mettre dans le milieu; puis vous faites faire un tour à la corde au bout où est le nœud autour du petit bout de votre bâton et votre sauterelle est construite.

La marchette, dont on se sert pour tendre la sauterelle, se nomme *cabille*, *cheville de sauterelle* ou *bilboquet*; c'est un morceau de bois d'une grosseur proportionnée à la force de la sauterelle, ordinairement un peu moindre que la grosseur de celle-ci; sa longueur est de 10 centimètres ou 10 centimètres $1/2$. Voyez fig. 13, pl. IX.

Les cabilles doivent être coupées bien net et carrément, surtout au gros bout. On fait ordinairement cette opération avec le sécateur. Au gros bout de ce morceau de bois, on enlève avec la serpe un petit éclat des deux côtés opposés. Ce bout *b* se nomme le bec de la cabille; sa grosseur doit être proportionnée à celle du trou de la sauterelle, de manière que le nœud coulant de la corde s'arrête dessus et fasse tenir la cabille. Au petit bout de la cabille, en dessus et en dessous, vis-à-vis chaque entaille du bec, on fera une espèce de cran *a, a*, appelé oreille, destiné à y faire tenir la corde, près du brinquin, quand la sauterelle est tendue. Pour faire cette oreille, on appuie le petit bout de la cabille contre le pouce de la main droite;

et puis, avec la serpette qu'on tient de la même main, on soulève un peu d'écorce et de bois sans rien enlever; ensuite, devant cette oreille, vous enlevez un peu d'écorce avec une serpette, afin qu'il vous soit plus facile d'y faire entrer la corde.

Manière de tendre les sauterelles droites.

On commence par mesurer la longueur de la corde qui doit poser sur la cabille quand la sauterelle sera tendue. Cette longueur doit être celle de la cabille, plus l'épaisseur de la langue de la sauterelle, plus 2 centimètres ou un travers du pouce. C'est donc à cette distance du brinquin qu'il faut mettre le nœud coulant. Puis, tenant la sauterelle de la main gauche, un peu au-dessous de sa langue, vous prenez le brinquin de la main droite et vous tirez la corde jusqu'à ce que le nœud coulant soit sorti du trou; vous serrez la corde entre le pouce de la main gauche et la langue de la sauterelle; puis, de la main droite, vous appliquez le bec de la cabille contre le cran, sur le trou, et vous laissez glisser doucement la corde jusqu'à ce que le nœud coulant soit arrêté par la cabille qu'il doit maintenir. Après que vous avez placé votre sauterelle à son piquet, vous faites entrer la corde dans l'oreille de la cabille en vous servant de vos deux mains.

Le plus souvent, on tend les sauterelles sur les groseillers, sur les tas de chanvre nouvellement arraché, sur et entre les planches de pois et de haricots. Cette tendue convient surtout aux sauterelles droites perchées, dont je parlerai plus loin.

De la tendue des sauterelles au bois.

Cette manière de tendre aux sauterelles ou raquettes est la seule à laquelle se livrent des hommes ou des jeunes gens d'un certain âge qui veulent une occupation quelconque pour les récréer.

Cette tendue ne se fait qu'à une seule époque de l'année, en septembre et en octobre, c'est-à-dire lors des passages d'automne et pendant les grandes vacances.

On tend des sauterelles sur les cours d'eau, sur les rives, sur le bord des chemins, dans les faux chemins et les tranchées, ainsi que dans l'intérieur du bois.

Quel que soit celui de ces endroits où on les place, il faut bien ébrancher de chaque côté, soit du cours d'eau, soit du chemin ou sentier, de manière à faire ressembler le plus possible chacun de ses côtés à une haie bien taillée, c'est-à-dire qu'un de ces sentiers, s'il est en ligne droite, étant vu d'une certaine distance, on ne doit voir pendre sur ce sentier aucune branche, ni aucune feuille. Enfin, il faut que, les sauterelles étant tendues, d'un des bouts du sentier, on ne voie dépasser que les cabilles, mais dans toute leur longueur.

Il est nécessaire que ces chemins, sentiers, cours d'eau, etc., soient bien découverts par le haut, afin que les oiseaux puissent y descendre facilement de dessus les arbres. Si quelques parties du sentier, néanmoins, n'étaient pas aussi bien découvertes que je viens de le dire, on pourrait également les tendre ; si ces parties de sentier étaient belles d'ailleurs, tant sous le

rapport de la graine que sous d'autres rapports, il suffirait alors que quelques parties soient découvertes ou que les sentiers aboutissent sur des clairières. Quelques sentiers couverts sur toute leur longueur se trouvent quelquefois être très bons, principalement dans les endroits frais, et le plus souvent exposés au nord et dans les fonds. C'est alors, en s'abritant contre la chaleur et en cherchant la fraîcheur ou en voulant se mettre à l'abri des vents froids, que les oiseaux viennent se faire prendre dans de tels sentiers.

Un cours d'eau, qu'il soit couvert ou découvert, doit être tendu sur toute sa longueur.

Que ce soit sur un cours d'eau, sur un chemin ou dans quelqu'endroit que l'on tend, il faut mettre une sauterelle à tous les endroits saillants, et principalement après les brins qui seront sur la ligne ou la déborderont. Si, entre deux de ces brins ou endroits saillants, il y avait un trop grand intervalle, on y placerait une ou plusieurs sauterelles dans les places les plus apparentes.

Avant de placer une sauterelle, il faut regarder de tous côtés de quels endroits peuvent venir les oiseaux et mettre la sauterelle dans celui du sentier où ils devront se poser. On agit ainsi afin de savoir de quel côté du sentier on doit placer la sauterelle que l'on tient, car on ne doit *jamais* en mettre deux en face l'une de l'autre.

Dans les endroits où il n'y aurait pas de brin pour y placer une sauterelle et où cependant on voudrait en mettre, on planterait d'abord un piquet qui serait un peu plus haut que la sauterelle et l'on l'y placerait.

Il est bien entendu qu'avant de tendre les sauterelles il faut nettoyer le cours d'eau, ou racler les

sentiers ou chemins sur lesquels on se propose de tendre. Si c'est un chemin un peu large, on en raclera le bord, et si, au contraire, c'est un sentier étroit, on le raclera sur 20 centimètres de large, à prendre à une égale distance de l'un et de l'autre côté du sentier, de façon qu'il y ait une raie au milieu du sentier, d'un bout à l'autre.

Manière de préparer les sentiers pour la tendue.

Si quelques parties du bois que l'on croit bonnes, n'ont pas de sentiers, on est obligé d'en faire. Pour cela, on parcourt le bois pour chercher les endroits où il y a de la graine (1), ainsi que ceux où il y a des irrégularités de terrain, telles que des fonds, des monticules, des carrières, des coins de taillis dans le grand bois, des coins de grand bois dans le taillis, etc.

Tout ce qui ne ressemble pas au reste de la forêt doit être recherché pour faire des sentiers de sauterelles. Dans les jeunes taillis, il faut rechercher les buissons les plus élevés et les plus épais; dans le grand bois, au contraire, il ne faut en faire que dans les endroits les plus clairs et là où tout arbre et buisson est rabougri (2).

Je suppose que vous connaissiez bien le bois dans lequel vous vous trouvez, que vous sachiez parfaitement où vous devez faire passer vos *filées* (on nomme

(1) Voyez le chapitre I^{er} qui traite des fruits, appelés graines par les chasseurs.

(2) Il ne faut pas oublier ce que j'ai déjà dit ailleurs, que des sentiers couverts et très fourrés, même dans le grand bois, sont quelquefois les meilleurs; il faut encore rechercher les fonds ou le bas, de quelques pentes abritées des vents ou du soleil. Le plus souvent, le terrain de ces endroits est frais.

ainsi une suite de sentiers) et que vous vous trouviez dans l'endroit où vous voulez en commencer une. Vous cherchez d'abord autour de vous s'il n'y a pas de graines sur quelques arbrisseaux ou s'il y a une clairière. Si une belle clairière est près de vous, vous y faites aboutir votre sentier, si vous ne pouvez préparer la clairière elle-même pour la tendre, ce qu'il faut tâcher de faire si c'est dans un grand bois que vous vous trouvez. S'il y a des fruits ou graines sur des arbrisseaux, tels que fraisillons ou cornouillers, vous vous arrangez de manière à faire passer votre sentier aux pieds mêmes de ces arbrisseaux; si ces fruits se trouvent sur des arbres, tels que les aliziers et surtout les halossiers, et si la place le permet, vous ferez aussi passer le sentier aux pieds de ces arbres; mais plus souvent, vous pourrez le faire à une certaine distance. Souvent aussi, dans le grand bois et sous ces arbres, la place se prêtera peu à la confection d'un sentier; alors vous tendrez, plus tard, sous et autour de ces arbres, quand les fruits approcheront de leur maturité, des sauterelles piquées, comme je l'explique pour les lacets de grives (1).

En faisant ces sentiers, il ne faut pas chercher à les faire en ligne droite, au contraire; ceux disposés en zigzag valent mieux parce qu'ils ont plus d'endroits saillants pour placer les sauterelles; puis, en faisant de tels sentiers, il vous est facile de ne pas dégrader la forêt.

(1) La chasse aux sauterelles et celle aux lacets, dans la forêt, se font ordinairement en même temps et dans le même endroit; c'est pourquoi, dans le cas même où on ne voudrait se livrer qu'à l'une de ces chasses, on fera bien de consulter les articles qui en traitent, ainsi que des graines.

Après vous être dirigé sur un fraisillon ou un cornouiller, vous cherchez s'il n'y a pas quelques autres arbres sur lesquels vous dirigez aussi, ou sur une clairière, s'il n'y a plus de graines. Si, après avoir dirigé votre sentier sur un fraisillon ou un cornouiller, vous voyez plusieurs de ces arbrisseaux en sens inverse, vous pourriez faire faire une fourche à votre sentier afin de le faire passer sous chacun d'eux.

Il est essentiel que chacun des bouts du sentier débouche sur une clairière (1) et même qu'il s'y avance un peu ; ainsi, la première sauterelle au moins posée à chaque bout du sentier, doit être sur la clairière. Vous chercherez un autre endroit où vous puissiez faire un autre sentier que vous traiterez de même, et dans le cas où il n'y aurait pas de graines, vous rechercheriez les trochées de charme sous lesquelles les oiseaux vont chercher la fraîcheur et les insectes, ainsi que celles de chêne et de hêtre, parce qu'elles conservent très longtemps leurs feuilles.

Lorsque vous ouvrez un sentier, il faut couper le moins possible, à moins que ce ne soient des églantiers, des ronces et des épines qui ne font que nuire à la forêt et après lesquels on risque à s'accrocher. Pour le reste, ne coupez rien ou, au moins, ne coupez que de petits arbustes ou arbrisseaux qui mourraient avant que la forêt soit bonne à abattre. Une branche bien relevée fait plus d'ouvrage et le fait mieux que

(1) Ceci ne concerne pas les sentiers qui sont dans les fonds ou au bas des ados, des côtes, au nord, lieux qui sont ordinairement très fourrés et où les clairières sont par conséquent très rares. Ce qui ôterait de la qualité aux autres sentiers en donne au contraire à ceux-ci parce qu'ils sont plus frais et qu'ils abritent mieux.

cinquante coups de serpette. Si votre sentier, dans quelques endroits, est très étroit, quand même il aurait moins de 15 centimètres de largeur à terre, ne coupez pas les branches qui semblent vous gêner, contentez-vous d'en repousser le haut à droite et à gauche, hors du sentier, et assujettissez-les si cela est nécessaire. Si vous agissez ainsi, vous ne dégraderez pas la forêt et vous vous serez ménagé d'excellentes places à lacet ou à sauterelles piquées dans ces endroits étroits.

Quand vos sentiers sont ainsi préparés, vous les raclez dans toute leur longueur, sur une largeur de 20 centimètres environ. Vous avez soin, comme je l'ai dit plus haut, de racler ces sentiers assez avant dans les clairières, à 1 mètre ou 2 par exemple, et vous jetez les débris assez loin afin qu'ils ne retombent pas dans les sentiers; puis, vous y placez les piquets à 1^m,50 ou 2 mètres l'un de l'autre, et alternativement d'un côté du sentier et de l'autre, ou mieux dans les endroits saillants, quand même plusieurs sauterelles voisines se trouveraient du même côté. A chaque piquet que vous avez à placer, vous regardez de tous côtés d'où peuvent venir les oiseaux et où ils doivent se poser dans le sentier, et vous plantez le piquet en conséquence, en l'inclinant un peu en arrière; vous placez ensuite les sauterelles à ces piquets et vous les tendez.

Plus tard, quand vous tendrez des lacets, vous en mettrez un de bécasse dans les endroits les plus resserrés à chacun des bouts de ce sentier et des lacets de grives, ainsi que des sauterelles piquées de distance en distance et surtout où il y aura de la graine.

2° Sauterelles piquées.

J'ai dit, en parlant des bâtons de sauterelles, qu'il fallait mettre de côté ceux dont l'élasticité devait se conserver le plus longtemps. Ce sont ces bâtons qu'il s'agit de façonner.

Pour les tourner ou plier, vous donnez le coup de genou un peu plus dans le milieu que pour la sauterelle droite, et un autre plus faible vers le derrière de la sauterelle, afin de faire lever la queue de la raquette quand elle sera retournée. Vous faites ensuite le blanchissage, comme je l'ai indiqué en parlant de la confection des sauterelles droites ; vous faites une pointe au gros bout de votre bâton ; puis, vous le percez sur le blanchissage à 20 ou 25 centimètres du bout de la pointe ; ensuite, vous faites le cran à l'opposé de celui de la sauterelle droite, c'est-à-dire que vous posez d'abord le taillant de votre couteau ou de votre serpette contre le trou, du côté de la pointe que vous venez de faire, et que vous reportez votre tranchant du côté opposé (c'est-à-dire vers le milieu de la sauterelle) pour enlever le petit éclat de bois qui achève le cran.

Vous mettez à ce bâton une corde un peu plus longue que celle de la sauterelle droite. La cabille est la même que celle de la précédente.

Manière de tendre les sauterelles piquées.

La place où l'on doit les tendre est la même que celle des lacets de grives qu'elle remplace quelquefois avec avantage, surtout parce qu'on y prend beaucoup plus

de petits oiseaux. Les grives et les merles s'y prennent aussi plus facilement lorsqu'il fait sec. La longueur de la corde, entre le nœud coulant et le trou du bâton, est de 3 centimètres environ de plus que celle de la cabille.

J'ai dit qu'on tend cette sauterelle dans les places à lacets de grives. Pour cela, après avoir raclé cette place sur une étendue un peu plus longue que pour les lacets, vous y enfoncez la pointe de votre sauterelle de manière, qu'étant tendue, la cabille soit de 10 à 15 centimètres, et mieux à 13 centimètres de terre, et bien au milieu de la place raclée. Vous barrez ensuite plus fortement que pour le lacet de grives, en ayant soin qu'aucune barricade n'empêche la cabille de tomber quand un oiseau se posera dessus. La figure 14, pl. IX, représente une sauterelle piquée tendue.

Lorsqu'on fait une tendue de sauterelles et de lacets, on tend d'abord les sauterelles au commencement de septembre. Si c'est dans le grand bois, de dix-huit à vingt-cinq ans, on met une sauterelle piquée, en même temps, par chaque quatre ou cinq sauterelles droites. Si c'est dans un jeune taillis que l'on tend, on attend au 15 septembre pour poser les sauterelles piquées, afin que le soleil et le hâle ne détruisent pas leur élasticité avant les passages de grives. Si, dans un sentier, il n'y a de la place que pour une sauterelle piquée et des lacets, vous placez la sauterelle piquée vers le milieu, un lacet de bécasses à chaque bout, ou seulement à un des bouts, et des lacets de grives entre ceux-ci et la sauterelle piquée. On peut encore mettre un petit lacet entre celui de bécasse et la clairière en le barrant très légèrement quand on ne

peut pas en mettre dans la clairière même. C'est afin de ne pas gêner les bécasses que je place ainsi la sauterelle piquée au milieu du sentier.

Pour cette tendue, il sera bon de se reporter aux instructions données pour la tendue aux lacets, page 149.

3° Sauterelles couchées.

Cette sauterelle a bien perdu de l'importance dans les pays où l'on connaît la précédente qui l'a généralement remplacée. Cependant, elle peut encore rendre service sur les cours d'eau, par exemple, parce que là on ne peut pas toujours cacher le dos de la sauterelle piquée et qu'alors les oiseaux se poseraient dessus.

La sauterelle couchée se fait absolument comme la sauterelle droite ; on peut se servir de celles-ci pour les tendre couchées ; seulement, la cabille est un peu différente : ses oreilles, au lieu d'être vis-à-vis les entailles du bec, sont sur le côté.

Je suppose que l'on ait à tendre dans un sentier une sauterelle couchée. La sauterelle étant tendue, on la place couchée, à 10 ou 12 centimètres de la terre, sur une petite fourche *a*, fig. 15, pl. IX, que l'on a enfoncée dans la terre près d'un des côtés du sentier *b*. On suit, à tous les autres égards, ce que j'ai dit de la sauterelle piquée : cabille à même hauteur de terre, même barrage, etc.

La place de la sauterelle couchée, comme celle de la sauterelle piquée, est la même que celle du lacet de grives.

Les sauterelles piquées et les sauterelles couchées se tendent surtout pour les grives ; mais on y prend

aussi des petits oiseaux, même plus qu'aux sauterelles droites.

4^o Sauterelles perchées ou volantes.

La sauterelle perchée est une sauterelle droite que l'on place sur les buissons à graines, ainsi que sur les haies où il va beaucoup d'oiseaux, sur les planches de pois et de haricots, sur les groseillers, etc.

Celles qui sont placées sur les buissons portant graines, sont excellentes quand il y a peu à manger dans la forêt ; quand il y aura beaucoup de graines, au contraire, elles donnent plus d'ouvrage qu'elles ne valent.

Observations générales sur la tendue en forêt aux sauterelles.

S'il y a des coteaux dans le bois où vous vous proposez de chasser, leur exposition n'est pas indifférente à la manière dont vous devrez tendre. A chacun de ces coteaux, cependant, vous ferez des sentiers, comme je l'ai dit ailleurs, en haut où la pente commence, et vous pouvez aussi, selon que la disposition du bois s'y prêtera, en faire en bas où elle finit. Dans tous ces sentiers, vous tendrez des sauterelles droites ou piquées, ainsi que des lacets, en ne perdant pas de vue, cependant, que les grives et les bécasses préfèrent les expositions du nord et de l'ouest, et que les petits oiseaux préfèrent celles du sud et de l'est. Cette dernière exposition convient aussi à la grive (1). Ainsi, dans le premier cas, je conseille de

(1) Ce que je dis de l'exposition, en ce qui regarde la grive, ne concerne pas les parties de forêts qui sont dans le voisinage de vignes où les grives se retirent ordinairement en grand nombre.

ne pas ménager les sauterelles piquées ni les lacets, tant ceux de grives, que ceux de bécasses ; dans le dernier cas, ce sera, au contraire, les sauterelles droites que vous tendrez sans parcimonie, tout en en mettant cependant des unes et des autres dans chaque endroit.

Ce que je viens de dire sur les expositions regarde seulement les hauts de coteaux dans l'intérieur de la forêt. Quant aux bords du bois, ceux qui sont exposés au nord sont, au contraire, ordinairement les meilleurs, même pour les petits oiseaux. Les qualités qui sont à rechercher dans les fonds ou les bas de coteaux sont la fraîcheur et l'abri, surtout l'abri des vents du sud, du sud-est et du sud-ouest, parce que c'est aux moments où ces vents soufflent que les petits oiseaux passent le plus.

§ 6. Raquettes.

Ce piège, fig. 6, pl. X, consiste en une baguette flexible et élastique *abc*, liée en *b* à un piquet qu'on plante en terre ou qu'on attache à un arbre ou à un buisson ; un fil ayant à un bout une boucle destinée à former collet, est attaché par l'autre bout en *c*, par le milieu en *d*, et le bout formant collet passe dans un trou pratiqué dans l'extrémité *f* de la baguette et porte à l'extrémité un petit bout de bâton *e* destiné à l'empêcher de repasser par le trou *f* ; un peu au-dessous de ce trou la baguette a un rebord sur lequel on fait reposer la marchette *fh*, comme on peut le voir en *g* ; la marchette est retenue dans une position horizontale par le nœud *g*, qui est à la naissance du collet, mais qui n'est pas assez gros pour

l'empêcher de passer par le trou *f* ; la figure représente ce piège tendu : lorsqu'un oiseau se pose sur la marchette *fh*, il la fait baisser, le nœud *g* échappe, la branche *ba* se redresse, et le collet lui prend les pattes ; la marchette est, d'autre part, attachée à la branche *ab* en *i*, pour qu'elle ne se perde pas ; il est bon de remarquer que toutes les extrémités supérieures sont taillées en pointe, pour éviter que les oiseaux s'y placent, et pour les forcer à se poser sur la marchette *fh*. Lorsqu'on veut amorcer ce piège avec des fruits, on les attache vers la pointe *a* avec un fil.

La figure 7, pl. X, représente une autre sorte de raquette qu'on fait ordinairement plus forte que la précédente et qu'on destine la plupart du temps à prendre des geais. Le mécanisme est absolument le même, excepté que le ressort n'a qu'une branche au lieu d'en avoir deux ; la tête du piquet fait l'office de la pointe *a*, fig. 6, pl. X, de la verge pliante, et on peut destiner le piège à de plus gros oiseaux en donnant à la marchette et au collet de plus grandes dimensions ; ce que permet la grosseur du piquet, qu'on peut toujours faire plus gros qu'une verge pliante, comme *abc*, fig. 6, pl. X.

Souvent on substitue à la baguette *ab*, fig. 7 bis, 7 ter, pl. X, un fil de fer auquel on fait décrire plusieurs cercles vers son extrémité *a*, afin de donner plus d'étendue à sa faculté élastique, et d'éviter de le fatiguer en le tendant ; on peut lui donner les dimensions qu'on veut, en proportionnant la force du fil de fer.

On verra par les deux figures que le fil de fer peut se disposer de différentes manières. Dans la figure 7 bis il est fixé au piquet en *k*, et alors le piquet se plante

droit comme le piège que représente la figure 7. Dans la figure 7 *ter*, le piquet se plante incliné : le fil de fer n'est que retenu en *k* ; il forme les deux branches de la baguette représentée par *abc*, fig. 6, et est implanté à chaque extrémité dans un morceau de bois terminé en languette, comme la baguette de la figure 6. Le reste du piège est en tout semblable à la raquette ordinaire.

Ces raquettes durent un assez grand nombre d'années, surtout si on a eu la précaution de passer sur le fer une ou plusieurs couches de couleur à l'huile. L'avantage qu'elles offrent est, qu'en s'en servant, on n'a pas besoin de faire de nouveaux pièges tous les ans. On s'en sert pour les chasses momentanées sur l'eau, sur les tas de chanvre, etc., et on pourrait aussi les utiliser pour la tendue d'automne dans les forêts où l'on ne craindrait pas qu'on les dérobe.

Destruction des animaux qui brisent les pièges et mangent le gibier qui y est pris.

Il arrive souvent que lorsqu'on a fait une tendue dans un bois, avec des collets, des lacets, des rejets, des sauterelles et autres pièges analogues, ces pièges sont brisés par des animaux qui, en même temps, mangent le gibier qui s'est pris au piège. Ces animaux sont principalement les souris et, quelquefois, les renards, les fouines, les putois, les chats sauvages, les belettes et les blaireaux. Je ne m'occuperai que de la souris, parce qu'en la détruisant au moyen du poison, les autres animaux que je viens de nommer mangent les souris empoisonnées et s'empoisonnent eux-mêmes. On délivre ainsi d'un seul coup le bois où l'on chasse de tous ces carnassiers destructeurs.

On fait un mélange de farine et de noix vomique ou encore d'arsenic, et partout où l'on voit une corde ou un lacet coupés, on fait un tas de farine ainsi préparée de la grosseur d'une coquille de noix. S'il ne pleut pas dans les vingt-quatre heures qui suivent, on est sûr que les souris seront détruites et que l'on n'en retrouvera plus en cet endroit.

J'ai ainsi détruit une nichée entière de souris, qui étaient si nombreuses que, pendant l'hiver précédent, elles avaient rongé le bas de toutes les trochées de charme et en avaient fait mourir beaucoup. Il faut ne pas ménager les tas de farine et en remettre plusieurs fois à la même place jusqu'à ce que les rongeurs aient entièrement disparu. On fera bien de se munir d'une provision de ce mélange, que l'on enfermera dans une petite boîte en fer-blanc, lorsqu'on ira visiter une tendue.

ARTICLE II.

Trébuchets.

On désigne sous ce nom plusieurs pièges dans lesquels une planche, un filet ou un objet quelconque, suspendu par un arrêt, et poussé en bas par un ressort, s'abat sur le gibier qui dérange l'arrêt; les uns tuent le gibier qu'ils prennent, les autres le font seulement prisonnier.

§ 1. Sauterelle-trébuchet.

La sauterelle-trébuchet, qui diffère comme construction et comme emploi des sauterelles précédemment

décrites, est représentée par la figure 5, pl. XI. Elle est composée d'une planchette cd et d'un arc acb fait souvent avec une côte de mouton. Les deux extrémités de cet arc sont liées par une ficelle redoublée plusieurs fois, dans laquelle on place la planchette, et on tord cette corde en tournant l'arc, ce à quoi l'on parvient facilement en repoussant un peu la planchette, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, après l'avoir assez tordue, et dans un sens convenable pour que l'arc s'appuie sur la partie d de la planchette et fasse effort pour se séparer de la partie c lorsqu'on l'y amène. Pour l'y maintenir, à l'extrémité c est attaché un fil qu'on passe sur l'arc. A ce fil tient un triquet qu'on engage sous un autre fil ef qui embrasse la planchette. De b en d et de d en a , on met deux fils de fer tordus et destinés à retenir l'oiseau, quand même il se tient à côté de la planchette. Lorsqu'on a tendu ce piège, on le couvre de mousse ou de crottin, de manière à laisser en évidence l'appât qu'on a eu soin d'attacher au milieu du fil ef , et l'on dispose le tout de manière que l'oiseau ne puisse s'en emparer qu'en se présentant par le côté d . Lorsqu'il veut s'en saisir, en le prenant il tire à lui le fil ef , dégage le triquet, et l'arc n'étant plus retenu se rabat vivement et l'assomme, ou le saisit entre lui et les fils de fer adb .

Dans les temps de neige, on peut employer ce piège avec avantage contre les oisillons. On donne à la planchette 16 centimètres de longueur sur 4 de largeur ; on se sert d'un grain de blé ou d'orge pour appât.

On peut aussi l'employer contre les corbeaux. On donne 30 centimètres de longueur à la planchette et

60 à l'arc ; on se sert d'un morceau de chair pour amorce et on assujettit le piège au moyen d'un ou de plusieurs piquets.

§ 2. Assommoir du Mexique.

Ce piège est représenté, fig. 8, pl. X ; il est formé d'un châssis *abcd*, composé de deux liteaux de bois flexible *ab,cd*, de deux cordes *ad,bc* doublées plusieurs fois, et d'une traverse *ef* qui empêche aux deux liteaux de se rapprocher l'un de l'autre ; dans le milieu de la corde *bc* est passée la queue *g* de la palette *h* ; on la tourne plusieurs fois de manière à tordre la corde *bc* comme celle d'une scie, afin que cette palette, dans la position où elle est représentée, tende à s'élever pour s'abattre vivement sur la marchette *i*, mais elle est retenue par l'arrêt dont je vais parler ; la marchette *i* est attachée d'une part à la traverse *ef*, et porte à l'autre bout un crochet qui tient une broche qui est sous la queue *g* de la palette : on a représenté séparément ce crochet et cette broche en II, où *l* représente la queue de la marchette liée à ce point *l* par les cordes *bc* ; on voit en *m* la broche qui est sous la palette, et qui, retenue par le crochet *n*, l'empêche de tourner autour du point *l*. Ce crochet tient, comme je l'ai dit, à la marchette dont on voit une extrémité en *o*.

Le piège étant tendu, comme je viens de l'expliquer, on le fixe à terre au moyen de deux piquets à crochets qu'on plante aux points *e* et *f* et on fait un petit creux en terre, sous le point *g*, pour que la palette puisse jouer librement ; pour dérober le piège à la vue des oiseaux on le recouvre de terre, de crotlin

ou d'herbe, suivant les circonstances, et on sème l'appât sur la marchette *i* ; lorsque le gibier vient s'y poser, son poids fait échapper le crochet *n*, et la palette se retourne d'autant plus vivement que la corde est plus tordue, et l'assomme.

Ce piège peut être employé contre tous les oiseaux qui se posent à terre, en le proportionnant à la grosseur de ceux auxquels on le destine et en mettant un appât qui leur soit propre ; on peut même armer la palette de pointes si on le destine à de gros oiseaux de proie.

Il réussit fort bien contre les moineaux et contre les corbeaux.

Au lieu de la détente dont j'ai parlé, on plante quelquefois en *r* un piquet qui a un petit mentonnet sous lequel on engage un petit bâton qui repose obliquement sur la palette et la retient ; mais au lieu de toucher immédiatement la palette, on place entre deux un petit morceau de bois taillé en biseau auquel tient une ficelle attachée d'une part à la marchette. Par cet arrangement, lorsque le gibier se pose sur la marchette, cela tire la ficelle qui tire le biseau et fait glisser le triquet, et la palette se rabat sur la marchette.

On peut également tendre ce piège dans l'autre sens, c'est-à-dire placer la palette dans l'espace *bcfe* ; mais il faut pour cela tordre la corde *bc* en sens contraire ou retourner le piège. Dans ce cas la marchette, au lieu d'être attachée en *i*, est attachée à un piquet en *r* ; du reste, cette méthode produit le même effet que la précédente.

Ce même piège pourrait également servir à prendre des oiseaux vivants, en substituant à la palette *g h*

un cadre de bois ou de fil de fer dans lequel attacherait un fil et auquel on laisserait un peu faire poche, afin de ne pas blesser les oiseaux prisonniers.

§ 3. Piège fait de deux pierres.

Dans les Alpes, en Provence et dans tous les départements du midi de la France, on fait usage de ce piège qu'on ne nomme pas autrement que *le piège*, fig. 1, pl. XII. On l'emploie pour prendre des grives, des moineaux et des perdrix. Un jeune berger provençal m'a assuré que, pendant la saison de cette chasse (fin d'octobre, novembre et décembre), tout en gardant ses moutons, il tendait de ces pièges, qu'il y prenait vingt, trente et quarante grives par jour et que, dans un hiver, il en avait vendu pour 300 francs, chacune se payant 25 centimes. Voici comment dans ces pays on fait cette chasse :

On prend une pierre *a* plate et carrée autant que possible, dont chacun des côtés a 25 centimètres, plus ou moins; on pose cette pierre à plat dans l'endroit où l'on veut tendre le piège, et à 2 centimètres environ de cette pierre, au milieu d'un de ses côtés, on place une autre pierre *b* d'une grandeur quelconque. Ensuite on lève aux trois quarts le côté de la première pierre qui est près de la seconde, on met un bâton de 10 centimètres environ *c* en travers sur le bord de la seconde pierre, un de ses bouts touchant presque la terre et l'autre bout tourné verticalement vers le ciel (ce dernier bout du bâton est penché un peu en arrière). On place alors le bout d'un autre bâton *d* contre le milieu du haut de la première pierre et l'autre bout contre le premier bâton, un

peu au-dessus de la seconde pierre, en maintenant le bas du premier bâton avec la main ; la longueur de ce second bâton est subordonnée à la hauteur de la pierre plate. Ensuite, on prend deux autres bâtons *e, e*, d'égale longueur, dont un des bouts est taillé en spatule et dont l'extrémité plate porte un cran ; on place un bout de chacun de ces bâtons, l'un sur le côté du bas de la première pierre et l'autre sur l'autre côté, puis l'autre bout de chacun de ces bâtons contre le bas du premier bâton et tous deux à la même hauteur. Ces deux derniers maintiennent les deux premiers dans leur position et ceux-ci supportent la pierre, on met des grains de genièvre dessous la pierre, entre les deux derniers bâtons *e e* et lorsqu'une grive, pour manger ces grains, saute sur l'un de ces bâtons, celui-ci tombe, tout l'échafaudage s'écroule et la pierre tue la grive.

C'est près des genévriers que, dans les pays cités plus haut, on tend ces pièges, mais on peut également en mettre sous tous les arbres ou arbrisseaux qui portent des fruits recherchés par les grives, on amorcerait alors avec ces fruits.

On prend également à ce piège beaucoup d'autres espèces d'oiseaux et surtout des moineaux et des perdrix. Chaque piège s'amorce avec des graines que mangent les oiseaux que l'on veut prendre. Pour le moineau et la perdrix, ces graines sont du froment et mieux du chènevis.

En tendant ce piège sur un petit trou fait dans la terre, on y prend des oiseaux vivants.

§ 4. Piège en briques.

Ce piège n'est guère employé que par des enfants, qui s'en servent pour chasser les moineaux ou autres petits oiseaux; il est très simple. Il se compose de cinq briques, d'un petit bâton *f* de 6 ou 7 centimètres de longueur, dont un bout est taillé en spatule, et d'une petite fourche *g* dont le manche a 3 ou 4 centimètres de longueur, et les branches chacune 4 centimètres environ. Quatre briques *a, b, c, d*, sont placées de manière à faire entre elles un trou *k* carré dont chacun des côtés a la longueur de la largeur d'une brique; la cinquième *e* se place, sur champ, sur une des quatre premières, tout contre le trou. Lorsqu'on veut tendre le piège, le manche de la fourche se met sur le bord de la brique du côté opposé à celui où est la cinquième brique. On place alors le bout du bâton taillé en spatule sur ce manche de fourche de manière qu'il tienne à peine, l'autre bout du bâton étant un peu incliné du côté de la cinquième brique et la supportant. Voyez les figures 2 et 2 bis, pl. XII.

On met comme appât du pain ou quelques grains de blé ou de chènevis dans le fond du trou; les moineaux, en voulant manger, sautent sur la fourche, la font tomber ainsi que le bâton et la cinquième brique et se trouvent pris.

On tend ce piège à la fin de l'automne et pendant l'hiver, sur les tas de mares de raisin et autour, auprès des fumiers et partout où beaucoup de moineaux se posent à terre.

§ 5. Mésangette.

On donne ce nom à une espèce de trébuchet en forme de boîte, qu'on destine spécialement aux mésanges, quoiqu'elle puisse servir pour tous les oisillons. Elle est représentée fig. 3, pl. XI. Pour former l'espèce de boîte qui la compose, on prend d'abord une planche de dimension égale à celle qu'on veut donner à la mésangette, on plante à chacun des quatre coins un piquet d'environ un décimètre ou deux de longueur. On en laissera toutefois deux de quelques centimètres plus longs que les deux autres ; leurs têtes qui s'élèveront plus haut que les bords de la boîte passeront dans deux trous pratiqués sur les bords de la planche servant de couvercle, dans lesquels elles entrent librement. Elles servent à maintenir le couvercle sans lui ôter la liberté de s'élever de 15 ou 16 centimètres à l'autre côté, et de retomber par son propre poids. Ayant donc planté ces quatre piquets sur le fond de la mésangette, on prend des baguettes d'une longueur convenable, on y fait une échancrure à chacun des deux bouts, comme on le voit en *ab*, et on les place entre les piquets, de manière que ceux-ci entrent dans les échancrures et que celles-ci soient maintenues écartées les unes des autres par les extrémités de celles qui sont placées dans l'autre sens ; en sorte que cela forme une cloison à claire-voie, et que les oiseaux qui sont dehors puissent voir les graines qu'on sème sur le fond. Dans l'intérieur, le couvercle est soutenu à 15 ou 16 centimètres du bord de la boîte, au moyen d'un quatre de chiffre placé dans l'intérieur, et dont la marchette

est munie de plusieurs fils de fer. Lorsque quelque oiseau, entré dans l'intérieur pour manger le grain, monte sur la marchette, le couvercle retombe et le fait prisonnier ainsi que tous ceux qui sont avec lui. Comme la détente nommée quatre de chiffre peut servir non seulement à tendre ce piège, mais à une infinité d'autres dans la composition desquels entre une planche ou un objet quelconque qui doit rester suspendu, tels que les trébuchets à cage, les trébuchets à rossignol, fig. 11, pl. X, etc., nous allons la décrire en particulier.

§ 6. Quatre de chiffre.

Cette détente, qui a reçu ce nom à cause de la ressemblance qu'elle a avec un 4, est représentée par la figure 4, pl. XI. Elle est composée de trois pièces : le pivot *a b*, le support *c d*, et la marchette *d e*. Le support *d c* a l'extrémité inférieure appuyée contre un cran de la marchette *d*, son milieu a un cran qui porte sur le sommet du pivot qui est taillé en biseau, et son extrémité *c* supporte le couvercle ou la porte du piège. La marchette porte à une extrémité un cran *d* dans lequel s'appuie le support, vers le milieu un autre cran qui est appuyé sur une cheville *f* implantée sur le côté du pivot, ce qui empêche la marchette d'obéir à l'effort que le support exerce sur elle en *d*, et l'autre extrémité *e* peut être arrangée de plusieurs manières, mais toujours de façon à servir de juchoir aux oiseaux qu'on veut prendre. Enfin, le support est planté solidement en *b*, porte au milieu une cheville latérale *f* qu'on remplace souvent par un cran tourné du même côté, et a son sommet taillé en

biseau. D'après cette disposition, il est aisé de concevoir qu'un oiseau placé en *e* peut, par son poids, faire baisser la marchette, échapper le cran *f*. Alors, le support n'éprouvant plus de résistance en *d*, laisse tomber le piège.

§ 7. Trébuchets à Filet.

Les figures 9, 10, pl. X, représentent ce piège ; il est composé de deux demi-cercles en baguettes ou en fil de fer, dont l'un est plus petit que l'autre, de manière à pouvoir entrer dedans. Aux extrémités du grand est lié une ficelle *ab* doublée plusieurs fois, dans laquelle on introduit les bouts de l'autre demi-cercle ; on la tord comme la corde d'une scie et on attache le milieu de cette corde sur une règle *cd*, de manière que le demi-cercle *adb* tende à s'abaisser et s'appuie contre la règle. A l'extrémité *c* de cette règle sont attachés, au moyen d'une ficelle, deux triquets *e* et *f*, dont l'un *e* porte un petit trou latéral vers la pointe, dans lequel doit entrer la pointe de l'autre, et l'espace compris entre les demi-cercles est garni d'un filet attaché tout autour. Ensuite on fixe cette règle à terre au moyen de piquets enfoncés dans des trous qu'on y a faits, ou bien au moyen de piquets à crochets.

La figure 10, pl. X, représente ce piège tendu. Pour cela, on soulève le petit demi-cercle, on le ramène vers l'autre, et, pour le maintenir dans cette position, on passe le premier triquet dans les mailles du filet sous le grand demi-cercle, comme on le voit en *e*, fig. 10, et on passe l'autre triquet par-dessus, comme on le voit en *f*, et on en introduit la pointe dans le

trou qu'on a fait vers la pointe de l'autre. Par cette disposition, le demi-cercle supérieur est retenu ; on pend l'appât au triquet *e*, et lorsque l'oiseau vient le saisir, il ébranle ce triquet, dégage la pointe de l'autre, et le demi-cercle se rabat en face de l'autre et enveloppe le gibier dans le filet qui y est attaché.

Ce trébuchet est, comme le précédent, propre à presque tous les oiseaux qui se posent à terre ; cependant, comme on ne peut pas le couvrir de terre comme l'autre, il y a quelques oiseaux défiants qui ne s'en approchent pas.

La figure 11, pl. X, représente un piège spécialement destiné aux rossignols, mais qui ne diffère du précédent que parce que la partie inférieure est composée d'un cadre en bois sous lequel on a tendu une serge verte ; la partie supérieure est de même formée d'un cerceau revêtu d'un filet de soie verte. Souvent le ressort n'est pas non plus le même que celui du précédent : les deux bouts du cerceau sont fixés à deux points d'un cylindre ou d'une baguette ronde et droite à laquelle on fixe des fils de fer non recuits auxquels on fait faire plusieurs tours autour du cylindre. Ensuite on fixe l'autre bout de ces fils de fer au côté du cadre, mais après les avoir tournés de façon que leur ressort presse le cerceau contre le cadre *a b*. Quand on veut le tendre, on lève le cerceau et on le retient en l'air au moyen d'une détente absolument semblable à celle du piège précédent et amorcée de même ; elle est attachée à un manche *c* fixé derrière le cadre *a b*. En faisant ce manche plus long, on pourrait tenir le piège plus ouvert et par conséquent moins visible.

Ce piège pourrait être également de forme carrée.

On fait aussi d'autres trébuchets pour prendre les rossignols. Ils sont analogues aux précédents, mais comme leur construction diffère, je vais les décrire spécialement.

Trébuchet à filet et à ressort pour prendre les rossignols.

Ce filet, représenté fig. 3, pl. XII, n'a que 25 ou 30 centimètres de longueur et 15 ou 17 de largeur. Il est composé de deux parties : la monture et le filet. La monture est composée de trois pièces : 1° le cadre *f*, qui est formé d'un fil de fer, gros comme le tuyau d'une plume de corbeau, plié de manière à faire un carré long ou rectangle de la dimension qu'aura le filet lorsqu'il sera monté (celle qui est donnée plus haut, 25 ou 30 centimètres de longueur sur 15 ou 17 de largeur); 2° un fil de fer ou volant *a*, de même grosseur que le précédent ou un peu plus fort, terminé à l'une de ses extrémités par un anneau dans lequel le premier fil de fer doit passer facilement et ayant 1 centimètre de longueur de plus que la largeur du cadre; 3° un ressort *r*, qui est tordu en spirale ou en boudin et a la longueur d'un des grands côtés du cadre. Ce ressort, à partir du milieu où se trouve placé l'anneau du volant, s'enroule d'un côté à gauche et de l'autre côté à droite. Le filet se fait ordinairement avec du cordonnet (soie à trois brins) vert ou de couleur de feuille morte, à maille en losange de 15 millimètres de côté; il doit être un peu plus grand et un peu plus large que le cadre, mais seulement assez pour que, étant monté sur le cadre, il ait un peu de mou.

Montage de filet.

Le filet étant fait, on l'étend sur une table et, en ayant mesuré la longueur et la largeur, on plie un fil de fer de la grosseur que j'ai indiquée pour en faire le rectangle, qui doit avoir une longueur et une largeur de 2 à 3 centimètres de moins que celles du filet. On commence par faire un des petits côtés du cadre afin que le dernier que l'on fera soit un grand côté, celui sur lequel sera placé le ressort. Ce dernier côté ne doit pas être entièrement fermé, à ce degré de l'opération ; il faut que, plus tard, on puisse y placer le ressort. Les quatre côtés du parallélogramme étant mesurés et pliés, on coupe le fil de fer à 2 ou 3 centimètres au delà du quatrième côté. On fait ensuite le volant, et, enfin, le ressort. Pour cela, on prend une tringle en fil de fer d'un numéro ou deux plus gros que celui qui a servi à faire le cadre. Cette tringle doit être plus grande qu'un des grands côtés du rectangle. On la passe dans l'anneau d'un fil de fer semblable au volant (cette tringle et ce dernier fil de fer sont des outils et ne feront nullement partie de la monture). Le fil de fer, semblable au volant, étant placé sur la tringle, à 8 ou 9 centimètres d'une de ses extrémités, on prend un fil de fer, d'une assez grande longueur, gros comme une aiguille à tricoter ordinaire (n° 8) et dont chaque moitié est enroulée sur un petit bâton ; on place le milieu de ce fil de fer, à cheval, sur celui qui est semblable au volant et on enroule chaque moitié autour de la tringle, en faisant presque toucher chaque tour jusqu'à ce que cette spirale ait juste la longueur d'un des grands

côtés du cadre, une moitié de la spirale de chaque côté du fil de fer semblable au volant. On coupe ensuite les deux bouts du fil de fer, à quelques centimètres au delà de chaque extrémité du ressort et on retire la tringle. Ensuite on enfle le ressort jusqu'au milieu dans le quatrième côté du rectangle, puis l'anneau du volant et enfin l'autre moitié du ressort. Alors, on passe le premier côté du cadre dans les mailles de trois côtés du filet (1) et l'on achève de plier le dernier côté du rectangle, puis on fixe les deux extrémités du ressort après le premier et le troisième côté du cadre, au moyen des quelques centimètres de fil de fer que l'on a laissés au delà. Ensuite, après avoir plié un peu le bout du volant, on le fait tourner jusqu'à ce qu'étant sur le second côté du parallélogramme, le ressort le fasse appuyer sur ce côté ; on redresse le bout du volant, puis on étend les mailles du filet sur les trois premiers côtés du cadre ; enfin, on fixe au point *b*, après le premier côté du parallélogramme, le bout du fil de fer de deux ou trois centimètres excédant la longueur du quatrième côté, en enroulant, autour des deux ensemble, un fil de fer n° 5 ; on passe une ficelle dans les mailles du quatrième côté du filet, et on attache chacun des bouts de cette ficelle après les deux petits côtés du cadre, tout contre chaque extrémité du ressort.

Manière de tendre le filet à rossignols.

On attache d'abord, au milieu du volant, une ficelle fine *h* de 6 ou 7 centimètres de longueur (un peu

(1) Le côté dans les mailles duquel on ne fait pas passer ce fil de fer, doit être un grand côté.

moins longue qu'un des petits côtés du rectangle). Deux petits bâtons *cd*, longs de 7 centimètres environ chacun et gros comme le tuyau d'une plume de poule, tiennent à cette ficelle, qui passe dans un trou pratiqué à chaque bâton vers l'une de ses extrémités. Ces trous sont à peine plus gros que la ficelle. Le bâton *c*, qui est le premier au travers duquel on passe la ficelle, a également en *g* un trou semblable à 3 centimètres de son autre extrémité. Le bâton *d* que l'on fixe le dernier à la ficelle a son extrémité opposée terminée par un fil de fer n° 8, de 5 millimètres de longueur. La ficelle étant passée, comme je viens de le dire, dans le trou de chacun de ces bâtons, on lui fait un gros nœud à l'extrémité du bâton *d*.

La petite opération préliminaire ci-dessus étant faite, il est très facile de tendre le filet à rossignols. On donne au volant la position horizontale; ensuite, ayant ouvert le piège, — de manière que l'extrémité du volant et le second côté du cadre appuient sur la terre, tandis que les parties du piège qui sont entre ces deux points ont besoin d'être maintenues avec la main pour qu'elles ne se lèvent pas, — on enfonce dans la terre un crochet *i* qui maintient le volant. Alors on redresse le cadre en lui faisant faire un tiers de cercle environ, puis on passe le bout du second petit bâton *d* qui tient à la ficelle sur le second côté du cadre, en rabattant l'autre bout vers la terre. Enfin, on engage l'extrémité de l'autre bâton, opposée à celle où est la ficelle, à travers une maille du milieu du filet, et l'on place, de manière qu'il tienne à peine, dans le trou *g* du premier bâton, le petit bout de fil de fer qui est à l'une des extrémités du second bâton *d*.

On amorce ce piège en mettant un ver de farine sur

l'extrémité du premier petit bâton *c* ; le rossignol en est très friand. Lorsqu'il vient pour manger le ver de farine, le fil de fer du bâton *d* échappe, ce bâton est rejeté en arrière du cadre par la force du ressort qui rabat le cadre sur l'espace *e e e*, et le rossignol est pris.

On peut encore prendre, en employant la même amorce, des rouges-gorges, des gorges-bleues, des fauvettes de toutes les variétés, des troglodytes ou roitelets gris, et autres variétés de roitelets, ainsi que de toutes celles des espèces d'oiseaux qui se nourrissent de chenilles. Le ver de farine est une des chenilles que ces oiseaux préfèrent.

En mettant sur le bout du premier bâton toute autre amorce qui serait mangée par une espèce d'oiseaux quelconque, on prendrait des oiseaux de cette espèce.

La grande taille d'un gros oiseau, ou même celle d'un grand quadrupède, ne serait nullement un obstacle à ce qu'on puisse le prendre à ce piège, puisqu'il suffirait de proportionner la grandeur et la force de celui-ci à celles de l'animal.

Trébuchet à ressort composé du filet à rossignols.

Un trébuchet dont la caisse serait une cage, et qui aurait pour dessus un filet de rossignol, serait le meilleur trébuchet qu'on pourrait imaginer, parce que celui-ci ne tuerait jamais les oiseaux en se rabattant sur eux, et que le ressort de ce filet vaut mieux que ceux des autres trébuchets. Ce dessus se démontant facilement, on aurait encore l'avantage que le ressort se fatiguerait peu.

Ce trébuchet peut se tendre comme le filet à rossi-

gnols. Alors on attacherait sur le bout du premier petit bâton, un épi de blé de Canaris ou une autre amorce. Que ce trébuchet soit tendu d'une manière ou de l'autre, il est bon qu'il soit placé près d'un appelant, ou mieux, qu'un compartiment de cage au-dessous de la caisse du trébuchet, serve de logement à l'appelant.

La figure 4, pl. XII, représente la partie supérieure de ce piège; elle est assez claire par elle-même pour que je me dispense d'en faire la description après celle que je viens de donner du filet à ressort. *llll* est le bâti supérieur de la cage, *ffff* le cadre, *a* le volant, *r* le ressort, *i* le crochet qui retient le volant *a* après une traverse *k* placée sur le bâti supérieur de la cage, tout près du ressort; *c d* les petits bâtons dont l'un *d* entre dans l'autre par son fil de fer au point *g*, *h* la corde qui relie les bâtons *c d* au volant *a*, *e* l'amorce ou épi de blé de Canaris. Il est presque inutile de dire que la partie supérieure de la cage entre les traverses *l k*, doit être garnie de fil de fer comme les autres côtés de la cage.

§ 8. Trébuchets en forme de Cage.

Ces pièges, que l'on nomme encore *cages-pièges*, *cages-tendresses*, sont composés d'une cage, ainsi que leur nom l'indique. Le fond et les quatre côtés sont faits comme ceux d'une autre cage; ils n'en diffèrent que par le dessus qui se lève comme le couvercle d'une malle ou d'une caisse à charnières. On fait ces trébuchets de deux façons: les uns se ferment par le poids seul du couvercle lorsque le support vient à manquer, les autres se ferment au moyen d'un ressort en fil de fer. On nomme les premiers *trébuchets simples*,

et les seconds *trébuchets à ressort*. Je les décrirai tous deux.

1° *Trébuchet simple sans ressort.*

Le *trébuchet simple* est composé d'une cage, d'un battant et d'une marchette. La cage est une cage ordinaire sans dessus, les deux montants de derrière *a b* montent un peu plus haut que le reste de la cage; c'est entre ces montants qu'est placé le battant qui doit, en tombant, fermer le dessus de la cage. Ce piège, fig. 5, pl. XII, a beaucoup d'analogie avec le piège fait avec des pierres ou des briques dont j'ai parlé aux §§ 3 et 4 de cet article. La seule différence qui existe entre eux est dans la cage dont le couvercle, qui doit être un peu lourd, remplace parfaitement la pierre. Ce couvercle, fait en fils de fer passés dans les montants comme les côtés de la cage, est mobile et ne tient pas à la traverse supérieure de la cage; il pivote sur un fil de fer *ee* percé au travers des deux traverses latérales et les dépassant.

Lorsqu'on veut tendre ce trébuchet, on prend trois bâtons, dont deux *a c* plus petits que *b*; on pose le bâton *a* sur le fond de la cage à 5 centimètres du devant; puis le bâton *b* en travers (il sert ainsi de marchette), et enfin le bâton *c* dans la direction du bâton *a*; c'est ce dernier bâton qui soutient le couvercle. Les oiseaux, en voulant aller manger l'appât placé dans le fond du trébuchet, ou attirés par des appâts que l'on a eu soin de placer dans des chambres ou cages disposées au-dessous du piège, sautent sur le bâton *b* qui est en travers; celui-ci tombe ainsi que le dernier dont il est fait mention, et le trébuchet se ferme sur eux.

On prend, avec le trébuchet, des moineaux, des mésanges, des tarins, des chardonnerets, des bouvreuils, des cabarets, etc., en mettant des appelants à côté du piège et des graines dans le fond de celui-ci ; mais il vaut beaucoup mieux que le trébuchet ait plusieurs compartiments. Celui de dessus serait la caisse du piège, qui n'a pas besoin d'être profonde, et dessous celui-ci il y en aurait deux, trois ou quatre autres qui serviraient à y placer des appelants. A ce propos, je ferai observer qu'un trébuchet de 36 à 40 centimètres de longueur, sur 20 ou 25 centimètres de largeur, est préférable à un plus petit.

2° *Trébuchet simple à ressort.*

Le *trébuchet simple à ressort*, fig. 12, pl. X, ne diffère de celui précédemment décrit, que par le ressort qui est attaché au couvercle et qui le fait tomber au moyen d'une marchette faite d'un seul bâton et disposée comme je vais le dire.

Ce couvercle est traversé, ainsi que les deux montants entre lesquels il est placé, par un fil de fer sur lequel il peut tourner librement ; il est poussé en bas par un fil de fer faisant ressort, attaché à l'un des montants, d'une part formant un ou plusieurs cercles, et appuyant son autre extrémité sur une broche saillante *g* qui est à l'un des côtés du battant *b*. Pour lui donner plus de force, on peut en mettre un de chaque côté ; le battant est tenu ouvert par un mentonnet *c* qui existe au bout de la marchette *d c*, au moyen d'une bague fixée au milieu du battant et qui descend plus bas jusqu'à ce mentonnet *c* ; la marchette est appuyée à l'autre bout *d*, sur le bord

de la traverse du bas de la cage. Lorsque l'oiseau attiré, soit par l'appelant qu'on place dans une cage au-dessous du trébuchet, soit par l'appât qu'on a mis dans la cage sous la marchette qui est formée d'une baguette traversée de fils de fer, de telle façon que l'oiseau ne puisse se poser ailleurs dans la cage, son poids fait échapper le mentonnet *c*, et le battant n'étant plus retenu, est poussé par le ressort latéral et enferme l'oiseau qui est sur la marchette.

On remplace quelquefois ce ressort par un fil de fer tourné en spirale et placé à l'intérieur de la cage. La spirale est fixée au fond de la cage et l'autre bout, qui se termine par un crochet, est accroché au couvercle du trébuchet. Cette disposition est si simple que je ne crois pas devoir l'expliquer davantage par une figure. On emploie alors une marchette figurée en *F*, pl. VI, ayant un cran à 2 centimètres environ du bout qui n'est pas traversé de fils de fer. Lorsqu'on veut tendre un trébuchet avec un ressort de ce genre, on commence par attacher la spirale au fond de la cage d'un côté et un couvercle de l'autre. On maintient d'une main le couvercle ouvert, et l'on engage la marchette entre le montant milieu du couvercle et l'un des fils de fer du côté de derrière de la cage, de telle sorte que le montant vienne buter contre le cran de la marchette. Celle-ci se maintient alors dans un sens horizontal et le trébuchet est tendu.

Les oiseaux, en sautant sur cette marchette, la font tomber, et se trouvent pris, parce que la marchette ayant cédé, le couvercle se ferme subitement entraîné par le ressort en spirale.

J'ai déjà dit qu'au-dessous de la cage on peut en placer une autre qui contient un appelant : cela n'est

pas absolument nécessaire ; mais lorsqu'on s'en passe, il y a quelques espèces qui n'y viennent pas.

On peut poser ces deux trébuchets par terre ; mais le plus souvent on les pend aux branches d'arbre ou aux buissons.

Quelquefois on fait ce qu'on appelle un trébuchet *double* ; il ne diffère point du précédent. Il consiste en deux trébuchets semblables à la figure 12, qu'on applique tous deux par le côté de la détente *c*, contre une cage d'appelant placée entre deux. Rien n'empêcherait d'en placer un sur chacune des quatre faces.

On peut faire une détente plus prompte que la précédente, en retournant le mentonnet *c*, de manière qu'il regarde en bas ; alors il passe à côté de la baguette qui tient au milieu du battant et s'accroche à une cheville fixée sur le côté de celle-ci, et la marchette est appuyée sur un des fils de fer horizontaux du côté de *c*, au lieu d'être appuyée de l'autre côté. Cette disposition est représentée en G, fig. 12. *ef* est le bout de la marchette, *hi* la baguette fixée au milieu du battant, en *i* est la cheville fixée sur le côté de cette baguette qui s'engage dans le mentonnet, et *l* le barreau de la cage sur lequel la marchette est appuyée. Par cette disposition, le poids de la marchette tend déjà à faire échapper la détente ; mais il faut que le ressort soit assez fort et la marchette assez légère pour que celle-ci soit soutenue et ne s'abatte que lorsque l'oiseau se pose dessus.

Dans cette espèce de trébuchet, ainsi que dans les précédents, il y a l'inconvénient qu'il faut le tendre de nouveau à chaque oiseau qu'on a pris ; cet inconvénient n'existe pas dans celui que nous allons décrire, c'est pourquoi il a reçu le nom de *trébuchet sans fin*.

3° *Trébuchet sans fin.*

Ce trébuchet est représenté par la figure 1, pl. XI. Il est formé d'une cage partagée en trois parties, A, B, C; dans la partie C on enferme l'appelant, en A sont les oiseaux pris, et la partie B est celle par où ils entrent. Le battant, dont *d fe g* est la moitié, est formé d'une baguette dans laquelle sont implantés des fils de fer qui passent également d'un côté et de l'autre; cette baguette est arrondie à ses extrémités qui tournent dans des trous pratiqués au haut des montants qui sont au milieu des côtés de la cage. A l'un des bouts est fixée une poulie *e* sur laquelle est enroulée une ficelle à laquelle pend un poids *h* qui tend à faire tourner le battant toujours dans le même sens. Les fils de fer qui couvrent la partie *ki*, n'empêchent pas ce mouvement parce qu'ils ne s'appuient sur aucune traverse du côté de *ef* et que les fils de fer du battant sont disposés de manière à passer entre eux; leurs extrémités passent de même entre ceux du fond de la partie A, qui est destinée à servir de marchette, mais le battant est retenu par un anneau que forment deux des fils de fer de cette marchette *a*, fig. 2, pl. XI, lorsque celle-ci est un peu inclinée, comme on le voit dans la figure, mais lorsqu'elle s'abaisse, le battant n'est plus retenu, il fait un demi-tour, et il est de nouveau arrêté par la marchette qui s'est relevée dans l'intervalle. Pour faciliter ce mouvement, la marchette tient par le bout *m* à une traverse dont les bouts sont garnis de deux morceaux de fil de fer rond qui passent dans deux trous qu'on fait sur les bords des montants de la cage; un contrepoids *m* fait corps avec la marchette et est juste suffisant pour la sou-

lever, mais assez léger pour que le poids d'un oiseau ajouté sur la marchette la fasse baisser. Pour limiter l'amplitude de ces mouvements, on implante deux pointes sur le dedans du montant *l*.

Ce piège étant complètement disposé comme je viens de l'expliquer, lorsqu'un oiseau est attiré par le chant ou la vue de l'appelant qu'on a mis dans la cage C, lorsqu'il entre par la seule partie ouverte B, et qu'il se pose sur la marchette, son poids, comme je l'ai déjà dit, fait baisser la marchette, dégage le montant qui, par l'impulsion du poids *h*, fait un demi-tour et pousse l'oiseau dans la partie A, qui lui est destinée, et cela fait, l'oiseau n'étant plus sur la marchette, elle se relève, accroche le montant, et le piège se trouve tendu comme avant.

Mais comme il pourrait arriver que l'oiseau échappât au mouvement du battant en se plaçant sur une partie trop reculée de la marchette, il convient de mettre de ce côté de la cage un plan incliné en fils de fer, entre lesquels passent ceux du battant, pour forcer l'oiseau à se poser vers le bout de la marchette où il ne peut échapper à l'action du battant.

Ce trébuchet, séparé en trois parties comme je viens de le décrire, a le grand inconvénient que si l'un des oiseaux déjà pris se trouvait dans la partie supérieure de la capacité A, il pourrait être saisi entre la partie inférieure du battant et la cloison *ik*, au moment où il se ferait un nouveau prisonnier, ce qui arrêterait le battant et risquerait de délivrer tous les captifs. Pour y remédier, on sépare presque toujours la capacité A en deux parties par une planchette à bascule, mise à la hauteur de la marchette *ml*. Cette planchette porte un axe en fil de fer qui passe dans

de petites boucles fixées sur le côté des montants *lf*. Cet axe se prolongeant au dehors y est recourbé et porte un contrepoids qui relève faiblement la planchette lorsque le poids d'un oiseau pris la fait baisser, et comme un arrêt fixé au côté opposé l'empêche de trop se relever, elle conserve une position horizontale et empêche aux oiseaux pris de s'élever vers la cloison *ki*. Chaque oiseau qui se prend fait baisser cette bascule par son poids et tombe dans la partie inférieure.

4° *Trébuchet pour les oiseaux de proie.*

On peut encore classer parmi les trébuchets le piège représenté par la figure 10, pl. XI, que l'on emploie contre les oiseaux de proie, mais qu'on pourrait également employer contre d'autres oiseaux, en lui donnant les dimensions convenables.

Il est formé d'une cage séparée en deux parties A et B. C'est dans la partie B qu'on met l'appelant; c'est une colombe ou une chouette pour les oiseaux de proie. La partie A est ouverte par le haut, et sur les bords de l'ouverture sont deux demi-cadres en fer qui vont, l'un de *a* en *b c d*, et l'autre de *e* en *f g h*. Chacun est recourbé à ses deux extrémités, qui forment un pivot et qu'on fait entrer dans un trou fait au dedans des traverses du haut de la cage, l'un en *a* et *d*, et l'autre en *e* et *h*. D'après cette disposition, ces deux demi-cadres ont la faculté de tourner, de s'appliquer l'un contre l'autre, verticalement au-dessus des pivots *a e h d*, et de fermer la cage par le moyen de deux filets qu'on a attachés à chacun d'eux, d'une part, et aux traverses de la cage, d'autre part, et que l'on peut voir représentés dans la figure 10, pl. XI,

ployés sur les bords de la cage; les bouts recourbés qui sont du côté *h d* sont assez longs pour traverser la partie *g c* et ressortir en *m n*. A ces extrémités sont fixés solidement des leviers de fer *m i*, *n o* qui ne peuvent tourner en descendant sans fermer les demi-cadres l'un contre l'autre. Ce mouvement leur est communiqué par un poids *l* pendu à une ficelle *l p* à laquelle tiennent deux autres ficelles *p i* et *p o*. En *p* est un triquet ou petit bâton auquel sont attachées ces trois ficelles; c'est par le moyen de ce triquet que le poids est suspendu. Il s'appuie pour cela, d'une part, dans un cran fait au montant de la cage, et il est retenu à l'autre bout par un cran ou mentonnet de la queue *r s* de la marchette. Celle-ci, qui est dans l'intérieur de la cage, est composée d'une traverse en bois qui est dans le prolongement de *r s* et du même morceau. Cette traverse porte des fils de fer qui occupent toute la largeur de la cage; de sorte que, lorsqu'un oiseau de proie s'abat dessus, il ne peut se poser ailleurs que sur ces fils de fer. Son poids abaisse la marchette, soulève la queue *r s*, dégage le triquet *p*, et le poids *l*, en descendant, fait fermer les demi-cadres *d c b a*, *e f g h*, et emprisonne l'oiseau.

ARTICLE III.

Pièges divers.

—

§ 1. Pince d'Elvaski

Ce piège, fig. 6, pl. XI, a sa partie *a b* absolument semblable au collet à ressort fig. 4, pl. X, et décrit page 257, et il s'emploie de même contre les canards;

mais les extrémités du fil de fer, au lieu d'être terminées en *a*, se prolongent et sont coudées deux fois pour former la pince, telle qu'on la voit fig. 6. Les branches entre les deux coudes sont embrassées par un anneau de fil de fer *c* qui les empêche de se séparer, et empêche aussi aux deux bras de s'écarter davantage, lorsque la pince est fermée. Le bout de la marchette porte un bâton transversal *d e*; la détente est absolument la même que celle du collet à ressort et agit de la même manière. Lorsqu'on destine ce piège aux canards, on lui donne ordinairement 55 centimètres, savoir : 40 de *b* en *a*, et 15 pour la longueur des branches *i f*, *e d*. Au lieu de la traverse *d e*, la marchette a quelquefois l'extrémité garnie d'un appât.

Outre les canards, on peut y prendre beaucoup d'autres oiseaux de la même grosseur, et même de plus petits si on diminue les dimensions de ce piège.

§ 2. Hameçon à ressort.

L'hameçon à ressort est représenté fig. 7, pl. XI. Il est composé de quatre pièces : la principale est une pièce de fer recourbée *a b c* qui porte à un bout un hameçon *l*, et à l'autre *a* un trou destiné à recevoir une broche pour servir de charnière. Souvent cette extrémité est fendue pour mieux faire charnière en recevant dans la fente la pièce *a d*; cette pièce *a d* a un trou à l'extrémité *a* dans lequel passe la même broche qui traverse la pièce *b a*, et sur laquelle elle tourne facilement; l'autre extrémité est munie d'un crochet *d* qui sert à tenir en l'air la règle *k*; cette règle est fendue au bout *e* et les deux côtés de l'échancrure sont percés d'un trou, ainsi que la branche *b c*, dans lequel passe une broche sur laquelle elle

tourne facilement; l'autre extrémité est munie de pointes très aiguës *f g*; cette règle est poussée sur l'hameçon *c* par un ressort *h e* fixé sur le bras *a b*.

Lorsqu'on veut tendre ce piège, on choisit un endroit marécageux fréquenté par les canards; on y plante un piquet et on y pend un hameçon tendu, tel que le représente la figure 7, au moyen d'une ficelle *i*, de manière que l'hameçon soit à 5 centimètres du sol ou de l'étang. Le ressort *h* fait appuyer la règle *k* contre le crochet *d* avec assez de force pour empêcher le poids du piège de le faire descendre en faisant tourner la pièce *a d* sur la goupille qui la traverse. Mais lorsqu'un canard, apercevant l'appât qu'on a attaché au point *l*, veut le saisir et le tire à lui, il fait échapper la règle *k* du crochet *d* qui la retient; elle obéit à l'impulsion du ressort et les pointes *f g* viennent accrocher le canard par le bec ou par la tête.

On peut ne pas recourber le bout *c*, comme on le voit dans la figure 7, mais faire simplement le bout en dard, comme on le voit fig. 8; alors on cache entièrement le piège entre les roseaux, et on ne laisse en évidence que le bout *k*, dont on peut même dérober la vue au moyen d'un morceau de chair crue qui sert d'appât.

§ 3. Brai à détente spontanée.

J'ai déjà décrit le brai simple, fig. 9, pl. III, au chapitre IV, § 3. Lorsque le chasseur est forcé de le faire agir lui-même, pour y être toujours prêt, il ne peut en mettre qu'à sa portée, et par conséquent ne peut en tendre un grand nombre ni les disposer à distance les uns des autres. Le brai à détente spontanée, fig. 9,

pl. XI, remédie à cet inconvénient; on peut en disposer le long d'une haie ou d'un chemin, dans un bois, et le chasseur se place dans une cabane, seulement de manière à les voir, afin d'aller s'emparer des captifs et retendre le piège chaque fois qu'il est détendu. On peut y attirer les oiseaux par les mêmes moyens qu'au brai ordinaire. Voici en quoi consiste le mécanisme de ce piège. Le brai *a b* est construit comme le brai ordinaire, et traversé de même par une corde; le manche *a c* est placé au haut d'un piquet *d* auquel il tient au moyen d'une cheville *e* qui lui laisse la faculté de tourner librement autour de cette cheville. Derrière le manche est placé un contrepoids *f* destiné à contrebalancer le poids du brai, et à tenir le tout en équilibre sur le point *e*; on peut cependant laisser pencher un peu le brai. Derrière le piquet *d* est fixé un fort fil de fer qui fait deux ou trois cercles en *g*; on peut, pour lui donner plus de force, le faire double ou triple, ou le remplacer par une lame d'acier. Ce ressort, qui fait effort pour s'éloigner du piquet, est retenu par un tasseau *h* placé sous le manche du brai, et sa force est suffisante pour retenir le brai dans une position horizontale, quand même il l'emporterait sur le contrepoids *f*. Mais ce contrepoids doit être mis d'une pesanteur telle que le plus léger oiseau, placé sur le brai, fasse échapper le ressort du tasseau *h*; au ressort sont attachées : 1° la corde qui traverse les branches du brai, et qui est destinée à les serrer l'un contre l'autre; 2° une ficelle tenant à un petit coin *i* qui tient le brai convenablement ouvert. Il est clair, d'après ces dispositions, qu'un oiseau placé sur le brai le fait baisser, fait relever le manche et le tasseau *h*

et par conséquent débander le ressort qui ôte le coin *i* et tire la ficelle qui fait serrer le brai et qu'on a eu bien soin de savonner.

Ce brai peut s'employer dans les mêmes circonstances que le brai ordinaire, et on a de plus la liberté de les écarter les uns des autres, si on en tend plusieurs à la fois.

§ 4. Traquenard.

Le traquenard, représenté fig. 11, pl. XI, s'emploie souvent pour prendre des oiseaux de proie nocturnes. Il est composé : 1° d'un cercle en métal *a b c d* (nous avons indiqué les mêmes parties par les mêmes lettres dans les deux parties de la figure); c'est ce cercle qui sert de base au piège. Vers les points *a* et *c*, et au-dessus, sont fixés deux morceaux de fer percés chacun de deux trous dans lesquels sont les extrémités des deux demi-cercles en fer *a e c*, *a f c*, qui ont, par cette disposition, la faculté de tourner et de s'ouvrir pour s'appliquer sur le cercle *a b c d*, comme on le voit en A, ou de se fermer en s'appliquant l'un contre l'autre, comme on le voit en B. Vers le point *c*, au-dessous est fixé un ressort courbé dont l'autre extrémité *g* porte un œil dans lequel passent les deux demi-cercles, et qui, par son élasticité, tend à les fermer l'un contre l'autre. Il y a, en outre, une marchette *h* à laquelle tient une détente *i* qu'on a représentée à part en C; elle a, comme on le voit, une fente *m n* qui laisse au ressort la faculté d'agir. La détente *i*, comme je viens de le dire, est fixée à la marchette; elle a, comme on peut le voir en C, deux crochets *i l*; le crochet *l* se place sous le crochet *a b c d*, et le crochet *i* sur le demi-cercle *g f e*

qu'on a ouvert à cet effet en abaissant le ressort. Lorsqu'un oiseau se place sur la planchette *h*, son poids la fait baisser, le crochet *i* échappe et les demi-cercles se ferment et saisissent l'oiseau par les pattes ou le corps. On peut armer ces demi-cercles de pointes pour le mieux retenir.

Si l'on voulait conserver l'oiseau vivant, il faudrait agrandir les dimensions des deux cercles et y attacher des filets qui seraient, d'autre part, attachés au cercle *a b c d*.

§ 5. Trappe.

Ce piège, représenté fig. 6, 7 et 8, pl. XII, est à deux battants *a, a*, faits en planches très minces et en bois léger, dont chacun a la longueur et moitié de la largeur du piège. Celui qui est destiné à prendre des perdrix, le seul dont j'aie à m'occuper ici, doit avoir 50 ou mieux 60 centimètres de longueur sur 20 ou 23 de largeur. Chacun des battants a deux trous *c, c*, au travers desquels on fait passer une lanière en caoutchouc que l'on arrête par un nœud derrière le trou; on fait passer de même cette lanière dans les trous *c'c'* d'un bâton *e* un peu plus grand que le battant et l'on serre cette lanière de manière à faire placer le bâton horizontalement pour faire fermer le battant et conséquemment la trappe. Les trous doivent être percés à 3 ou 4 centimètres du bord des battants et des bâtons.

Un des côtés du bâton (autre que les côtés où sont les trous) doit être raboté à plat; on plante, dans ce côté, deux pointes *b, b*, destinées à empêcher le bord du battant, tiré par les lanières, à monter au-dessus de ces arrêts.

On attache de même le second battant après un bâton fait de la même manière, puis on fait un trou en terre de la longueur et de la largeur du piège, de la profondeur de 50 centimètres. On place la trappe sur ce trou, en faisant toucher les côtés des battants opposés aux bâtons. Au-dessus de chaque extrémité des battants, on place deux autres bâtons *d d*, posés sur les bâtons *e e*; ils sont destinés à faire conserver aux bâtons *e e* la ligne horizontale, en même temps qu'ils consolident l'ensemble du piège. Enfin, à chacun des bouts des bâtons *e e*, on place un crochet, fiché en terre, qui les maintient encore.

Lorsque le piège est mis en place, on creuse un trou *f* par lequel on passe la main pour retirer le gibier. Ce trou doit être bouché avec une pierre ou du bois, lorsque le piège est tendu.

Le gibier, sautant sur la trappe de dessus les pierres *e, e*, placées de chaque côté de la trappe, fait ouvrir en dedans les deux battants de celle-ci; il tombe dans le fond du trou et le piège se referme sans qu'il ait eu le temps de s'échapper. Si un nouveau gibier vient, il se prend de même; enfin le piège est toujours tendu.

Si les battants étaient trop lourds pour que chacun d'eux pût être levé par deux lanières, on pourrait en mettre un plus grand nombre, mais il ne faut pas oublier qu'en mettant un léger poids sur le milieu de la trappe, celle-ci doit s'ouvrir.

Pour remplacer les lanières en caoutchouc, on pourra aussi mettre un ou plusieurs légers ressorts en fil de fer sous chaque battant, mais je crois que l'on préférera la trappe à contrepoids.

§ 6. Trappe à contrepoids.

Comme on pourrait éprouver une certaine difficulté à fixer les lanières en caoutchouc et à proportionner leur force au poids des battants et que, d'autre part, le caoutchouc n'est pas également élastique par la chaleur et par le froid, j'ai imaginé une sorte de trappe pour laquelle il ne faut aucune matière faisant ressort. C'est par contrepoids qu'elle s'ouvre et se ferme.

Les figures 9, 10 et 11, pl. XII, représentent cette trappe, *vue en dessous*.

Les battants *a, a*, sont comme ceux de la trappe précédente, excepté que les trous pour y passer les lanières de caoutchouc sont remplacés par un pivot *g* en gros fil de fer placé à chaque bout du battant, à 10 centimètres d'un des côtés de ce battant et à 3, 4 ou 5 centimètres de l'autre côté. Deux bâtons *i, i*, rabotés seulement, sont nécessaires pour faire cette trappe. Chacun d'eux a 40 centimètres de longueur et ils ont chacun deux trous *c, c*, dans lesquels on place les pivots des battants lorsqu'on monte la trappe. Chacun de ces trous est un peu plus gros que le pivot, afin que celui-ci y tourne facilement, et est placé à 10 centimètres de chacune des extrémités du bâton, c'est-à-dire qu'il y a 20 centimètres d'intervalle entre les deux trous d'un bâton. Chaque bâton *a*, en outre, deux pointes *d d* placées chacune à 8 ou 9 centimètres du trou du pivot, en allant vers le milieu du bâton. Ces pointes empêchent que les battants, en se fermant, dépassent la ligne horizontale. On peut très bien les remplacer par un ou deux morceaux de bois fixés sur le bâton.

La trappe étant montée, les pivots de chaque battant étant placés dans les trous des bâtons, on dispose des morceaux de bois *b, b*, d'une certaine pesanteur sur le côté de chaque battant opposé au côté qui est au milieu de la trappe et, lorsqu'on a vu quels sont ceux dont le poids suffit juste pour faire fermer la trappe, on cloue un morceau de bois sur ce côté des battants (1).

On doit avoir soin de clouer les contrepoids au-dessous et non au-dessus du battant, disposés comme dans la figure 9, parce qu'étant plus éloignés du centre de gravité des battants, ils ont plus de force pour faire fermer le piège. On doit cependant les placer à une distance convenable du pivot, de façon que les battants cèdent sous un faible poids.

Quant au reste, la trappe à contrepoids est exactement construite comme la trappe ordinaire et fonctionne de même.

On n'emploie guère la trappe dans les chasses aux oiseaux ; ce piège sert principalement à prendre des bêtes fauves malfaisantes et carnassières, de toute grosseur, depuis le lion jusqu'à la belette. Cependant, comme on y prend quelquefois des perdrix et que cette chasse est fort avantageuse, j'ai cru devoir en parler. Je traiterai de cette chasse dans la seconde partie, à l'article *Perdrix*.

(1) Deux petites caisses que l'on clouerait sur ce côté du battant, une près de chaque extrémité, et dans lesquelles on mettrait ensuite ce qu'il faudrait de petites pierres pour faire lever le battant, conviendraient aussi pour faire ce contrepoids.

SECONDE PARTIE.

MŒURS ET HABITUDES DES OISEAUX ET CHASSES QUI LEUR SONT PARTICULIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

OISEAUX DE PROIE.

Je diviserai ce chapitre en deux sections : la première contiendra les oiseaux de proie qui ne se montrent que le jour, et la seconde ceux qui ne se montrent que la nuit. Je ferai remarquer en passant que, sauf quelques exceptions à l'avantage des oiseaux qui se nourrissent de vermine, de limaces, de vers et d'insectes, et qui rendent ainsi d'incontestables services à l'homme, les oiseaux de proie sont nuisibles, surtout en ce qu'ils se nourrissent de petits oiseaux insectivores et quelquefois d'animaux domestiques. On doit chercher à détruire ces oiseaux carnassiers toutes les fois qu'on le peut.

Je ne parlerai pas dans cet ouvrage des gros oiseaux de proie, tels que les aigles, les milans, les phènes (1), parce qu'ils se montrent très rarement, si ce n'est dans les hautes montagnes presque inaccessibles et, par conséquent, inhabitées. On n'est jamais dans le cas d'en prendre aux pièges ; aussi les chasse-t-on presque toujours au fusil. Je commencerai donc ma description par le busard.

(1) Voir, pour plus de détails, le *Manuel du Destructeur d'Animaux nuisibles*, première partie.

PREMIÈRE SECTION.

Oiseaux de proie diurnes.§ 1. **Le Busard.**

Le busard habite les broussailles, les jones et les endroits voisins des marécages. C'est de là qu'il fait la chasse aux oiseaux aquatiques, dont il fait sa nourriture habituelle ; lorsqu'elle lui manque, il se repaît de reptiles, de grenouilles, ou de crapauds.

Il niche dans des terres couvertes de broussailles ou d'herbes épaisses, et toujours à peu de distance du sol.

§ 2. **La Buse.**

La buse n'est pas la femelle du busard ; c'est un oiseau d'une espèce toute distincte.

Elle construit son nid sur les arbres et habite les forêts où elle est très sédentaire. Elle y fait la chasse aux levrauts, aux lapereaux, aux perdrix et aux cailles. Elle se nourrit également d'œufs d'oiseaux qu'elle trouve dans les nids, et lorsque cette nourriture lui manque, elle se repaît de reptiles, comme le busard. La chasse qu'elle fait n'est point une chasse active ; elle se pose sur un arbre ou sur une motte de terre, et reste des heures entières sans bouger en attendant sa proie sur laquelle elle s'élançe, lorsqu'elle l'aperçoit à sa portée.

Il arrive quelquefois de prendre la buse à la pipée, mais seulement lorsqu'elle cherche à s'emparer des

petits oiseaux. Encore faut-il observer que la buse attendant sa proie à l'affût, au lieu de l'aller chercher,



Buse commune.

il lui arrivera très rarement de se prendre ; cependant, comme il y a plusieurs variétés de buses qui ne sont point aussi sédentaires les unes que les autres, il n'est pas impossible d'en prendre.

§ 3. L'Autour ou Vautour.

Cet oiseau habite les montagnes et les bois profonds et construit son nid sur les arbres élevés. Il se nourrit



Autour (mâle et femelle).

de petits oiseaux, de cailles, de perdrix, etc., auxquels il fait une chasse très active ; il enlève aussi quelquefois les pigeons de colombier.

§ 4. L'Épervier.

L'épervier, plus commun que l'autour, arrive en France au printemps, et, aux approches de l'hiver, retourne dans les pays plus méridionaux ; quelques individus restent cependant en France et se retirent dans les forêts les plus profondes. Sa nourriture est la même que celle de l'autour et il place comme lui son nid sur les arbres élevés.

§ 5. Le Faucon.

Le faucon habite les montagnes et les rocs escarpés ; c'est là qu'il place ordinairement son nid ou *aire*, qu'il expose de préférence au midi. S'il n'a pas d'aire, il passe la nuit sur les arbres élevés. Il est voyageur ; arrivé dans nos climats en juillet, il en repart en janvier.

Cet oiseau se nourrit de pigeons, de canards, de perdrix, de cailles, etc. ; c'est un des plus forts et peut-être le plus intrépide des oiseaux de proie. Tantôt il chasse à l'affût, posé sur une branche peu élevée ou sur un rocher, d'où il s'élançe sur sa proie lorsqu'elle vient à sa portée ; tantôt il fait une chasse plus active et parcourt, en rasant la terre, de grandes étendues pour découvrir du gibier. Son vol est si rapide qu'il produit un sifflement facile à entendre.

Cette ardeur pour la chasse, particulière aux faucons et aux autres carnassiers de la même famille, tels que la cresserelle, le hobereau, l'émérillon, dont nous allons parler, est cause qu'on peut mieux les attirer dans les pièges que les autres oiseaux de proie. Ils se précipitent même souvent sur les appelants du

nappiste, et se font prendre dans ce piège qui ne leur était pas destiné.

Autrefois on employait pour une chasse spéciale



Faucon-Cresserelle.

les qualités chasseresses du faucon, qu'on apprivoisait et qu'on dressait à force de soins et de patience. Aujourd'hui les fauconneries sont abandonnées, et on laisse le faucon à son naturel sauvage.

§ 6. La Cresserelle.

La cresserelle est une espèce de faucon assez commune en France. Elle s'établit jusque dans les villes au sommet des vieux bâtiments, dans le voisinage des jardins, où elle chasse les oisillons ; à la campagne, elle niche au sommet des arbres les plus élevés, mais elle habite de préférence les roches ou les vieux châteaux abandonnés et à moitié ruinés.

Elle se nourrit des mêmes proies que le faucon et a les mêmes instincts chasseurs.

§ 7. Le Hobereau.

Cet oiseau est assez commun en France. Il habite les forêts et fait son nid sur les arbres élevés. Il chasse principalement aux cailles et aux alouettes, dans les plaines qui avoisinent la forêt qu'il habite.

On l'employait dans les anciennes fauconneries pour la chasse aux perdrix et aux cailles.

§ 8. L'Émérillon.

Cet oiseau passe le printemps et l'été dans les régions septentrionales et seulement l'automne et l'hiver dans nos pays. Il niche sur les arbres et habite les rochers où il fait son nid ; il le fait encore d'autres fois sur les arbres.

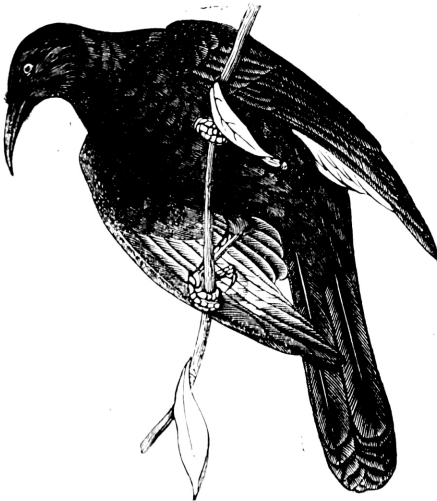
Il ne vole pas aussi haut que les précédents, mais son vol ne laisse pas que d'être très rapide. Il fait une chasse très active et presque continuelle aux oisillons.

§ 9. Les Corvidés.

On distingue quatre espèces principales parmi les corvidés: le *corbeau* proprement dit, la *corneille*, le *freux* et le *choucas*. Après avoir décrit séparément leurs mœurs et leurs habitudes, je parlerai de la chasse qu'on leur fait, cette chasse étant la même pour toutes espèces.

Le Corbeau.

Le corbeau, si connu parmi nous, habite partout,



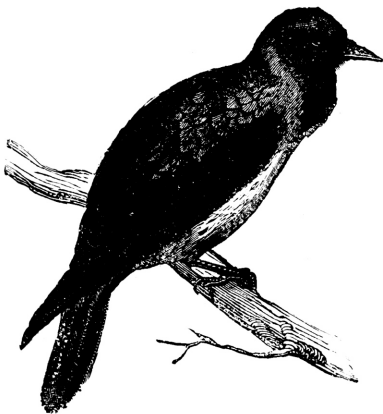
Corcorax (Corbeau).

se fait à tous les climats, mais préfère les bois et les

montagnes, et ne descend dans la plaine que pendant l'hiver, pour y chercher sa nourriture. Il se nourrit de tout: grains, gibier, chair fétide, immondices, et attaque quelquefois, quand la faim l'y pousse, les lapereaux et même la volaille. Il établit son nid dans les rochers, sur les masures ou les arbres élevés.

La Corneille.

La *corneille* ou *corbine*, qu'il ne faut pas confondre



Corneille mantelée.

avec la femelle du corbeau, niche sur les arbres élevés.

Cet oiseau se tient, pendant la mauvaise saison, dans les terres labourées, où il cherche des vers et des insectes; la nuit il se retire dans les bois, où ils

se rassemblent en bandes. Son vol est lourd et peu rapide. Pendant la belle saison, il quitte peu les bois, où il vit d'insectes et d'œufs des autres oiseaux et spécialement de ceux de perdrix ; il vit également de chair, comme le corbeau, et de noix dont il fait un grand dégât.

Le Freux.

Les freux, fort nombreux aux approches de l'hiver, qu'ils viennent passer dans nos pays, habitent les pays septentrionaux en été. Ils sont très criards. Réunis en bandes nombreuses, ils passent la nuit dans les bois et se répandent le jour sur les terres cultivées. Ils ne vivent pas de chair, comme les corbeaux, mais de vers, d'insectes, de larves et de semences. Afin de déterrer leur nourriture, ils enfoncent leur bec en terre à chaque instant, ce qui met à nu les parties charnues qui le recouvrent.

Quelques freux restent sédentaires en France ; ils établissent leurs nids au printemps sur les grands arbres et dans le voisinage les uns des autres, de sorte qu'on en voit quelquefois un assez grand nombre sur le même arbre.

Le Choucas.

Cette espèce se nourrit de vers, d'insectes et de fruits et ne mange de chair qu'à défaut d'autre nourriture. Il quitte nos pays en été et revient en automne ; il en reste cependant quelques-uns qui habitent le haut des églises et des édifices élevés. C'est là qu'ils font leurs nids ; ils les construisent quelquefois aussi sur les grands arbres et dans les fentes des rochers.

Chasses aux corbeaux et aux corneilles.

Pour chasser les corbeaux, on se sert pour appellant d'un hibou ou d'une chouette, dont la vue les attire aussitôt. On les chasse encore au moyen de gluaux disposés à cet effet, ou avec le trébuchet à ressort, qu'on appâte avec de la viande, pour les corbeaux et les corneilles, et avec différents fruits, tels que les cerises, les noix et les glands, pour les frêux et les choucas. On se sert également pour les prendre de la pince d'Elvaski, ainsi que des collets de crin que l'on dispose en grand nombre sur les arbres et dans les champs où ils s'abattent en troupe, en répandant des appâts pour les y attirer et les faire rester plus longtemps.

On fait encore quelquefois d'autres chasses qui sont fort divertissantes lorsqu'elles réussissent, mais je ne les ai jamais expérimentées.

Toutes les chasses aux corbeaux se font en hiver par la neige.

La chasse aux corbeaux avec des cornets englués est on ne peut plus facile ; voici comme on la fait : On commence par préparer des petits cornets en papier ou en parchemin dont on englue les bords à l'intérieur et l'on met un petit morceau de viande dans le fond de chaque cornet. On place ces cornets dans des trous sur des tas de fumier, près des crottins de chevaux sur les routes, dans les plaines où les corbeaux s'abattent et dans d'autres endroits où il va beaucoup de corbeaux. Ceux-ci, en voulant prendre la viande, se collent le cornet autour de la tête et n'y voient plus ; ils s'enlèvent perpendiculairement

comme l'alouette, puis, de fatigue, se laissent tomber à terre presque à l'endroit d'où ils se sont élevés. On va les ramasser, c'est toute la peine qu'on a. Cette chasse est très divertissante.

On chasse encore les corbeaux avec la noix vomique. On fait cuire de l'orge jusqu'à ce qu'elle soit bien crevée ; on l'égoutte, on la saupoudre de noix vomique pulvérisée, et on mêle bien le tout. On fait avec cette préparation des tas sur les fumiers, près des crottins de chevaux et dans les endroits où l'on a remarqué beaucoup de corbeaux.

On emploie aussi la noix vomique avec la viande, mais ce moyen est dangereux, parce qu'on peut empoisonner des chiens qui mangeraient cette viande, et, pour cette raison, elle est prohibée. J'engage donc à chasser de préférence avec des cornets englués, d'autant plus que cette chasse est très divertissante et que l'on doit moins courir après le gibier qui vole moins loin.

Lorsqu'on veut chasser aux corbeaux avec des hameçons, on attache des hameçons après des bouts de fil très fort ou de ficelle fine de 50 centimètres de longueur, à moins qu'on ne se serve de soies ou de boyaux à pêcher, ce qui est préférable. On met des petits morceaux de viande après les hameçons, et l'on attache l'autre extrémité de la ficelle à un crochet planté en terre à des places semblables à celles que j'ai recommandées pour y placer les cornets englués.

Cette chasse est, à mon avis, de beaucoup préférable à celle faite avec des cornets englués. On la fait principalement en hiver.

On chasse quelquefois de nuit aux corneilles. Plu-

sieurs chasseurs, habillés de noir, vont se placer, par une nuit obscure, sur les branches de quelques grands arbres. D'autres personnes vont battre avec de longues gaules les arbres environnants sur lesquels dorment les corneilles. Celles-ci, effrayées, s'envolent et vont se percher près des chasseurs placés sur les arbres, qui, immobiles, n'ont qu'à tendre la main, leur tordre le cou et les jeter à terre, le tout en observant le plus profond silence, de peur de faire fuir les autres corneilles.

Quelques auteurs ont décrit une espèce de chasse fort singulière dans laquelle une corneille sert tout à la fois d'appelant, d'étalon et de piège, pour prendre d'autres corneilles. Pour cela, on l'attache à terre à la renverse, par la naissance des ailes; dans cette position fatigante, elle pousse des cris plaintifs qui attirent bientôt des corneilles, qui viennent voir ce qui la retient ainsi, et si quelqu'une approche de trop près celle qui est captive, et qui cherche à se prendre où elle peut, elle la saisit, se bat avec elle, et ne la lâche que lorsqu'on vient la lui ôter. Mais je ne garantis pas le succès de cette chasse, qu'on peut, dit-on, employer également contre les geais.

§ 10. La Pie.

La pie proprement dite est très commune en France. Elle habite partout suivant les circonstances; elle fait son nid au sommet des arbres, et défend ses petits avec un grand courage. Son vol est peu soutenu; elle vole seulement d'arbre en d'arbre. Lorsqu'elle est à terre, elle saute plutôt qu'elle ne marche; elle est sans cesse en mouvement.

Elle se nourrit de tout. Elle tue, dévore les petits oiseaux et détruit leurs œufs, fait la chasse aux rats, aux mulots, aux insectes, aux vers et aux larves. Elle mange également des raisins, des fèves, des pois et autres légumes dont elle fait quelquefois un grand dégât; elle vit aussi de chair corrompue, de grains et de diverses semences. On assure qu'on peut les éloigner d'un lieu quelconque, en suspendant des pies mortes à des piquets, de manière qu'elles soient bien apparentes.

On peut chasser la pie par les moyens que je viens de décrire en parlant des chasses aux corbeaux.

§ 11. Le Geai.

Les geais habitent de préférence les bois, mais ils se répandent cependant dans les environs; ils placent leurs nids sur les arbres touffus.

Le geai se nourrit de tout, comme la pie dont il se rapproche beaucoup. On prétend qu'on l'éloigne comme elle en suspendant quelques geais morts à des piquets, mais il est moins défiant que la pie et donne plus facilement dans les pièges. Cet oiseau n'est pas sédentaire; il se rapproche du midi en hiver et du nord en été, et cependant on en voit chez nous en toute saison, parce qu'en été ceux du midi arrivent, tandis que ceux qui ont passé l'hiver dans nos climats s'en vont plus au nord. Pendant l'hiver, ils se réfugient dans des trous d'arbres où ils ont fait leur provision de glands pour se nourrir pendant cette saison.

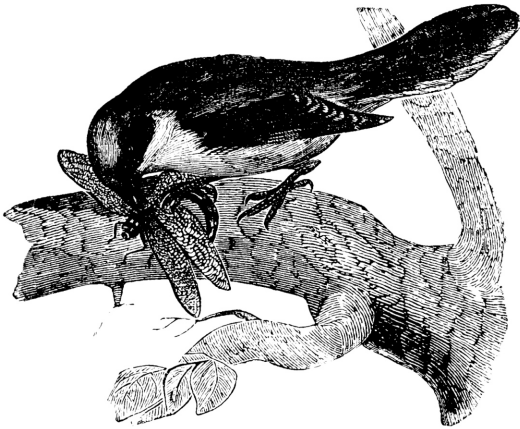
Leur chair n'est pas coriace comme celle de la pie; celle des jeunes est même estimée de beaucoup de personnes.

Les chasses et les pièges que j'ai décrits, en parlant du corbeau, peuvent s'employer avec succès contre les geais.

On raconte que si l'on met, dans un endroit fréquenté par des geais, un plat profond et rempli d'huile de noix, et qu'un geai y aperçoive son image, il s'y précipite, imbibe ses plumes d'huile et ne peut plus s'envoler.

§ 12. La Pie-grièche.

On en distingue deux sortes : la *grise* et la *rousse*.



Pie-grièche méridionale.

La *pie-grièche grise* habite les bois en été, et, en hiver, descend en plaine et même s'approche quelquefois des lieux habités. Elle reste en France toute

l'année. Elle place son nid tantôt sur les arbres, tantôt dans les buissons épais.

Elle se nourrit principalement de petits oiseaux, de rats, de mulots, d'insectes, mais elle ne fait pas de dégâts dans les récoltes.

La *pie-grièche rousse* passe seulement la belle saison dans nos pays, et les quitte à l'automne pour revenir au printemps. Elle niche dans les buissons et quelquefois sur les arbres, et fait, comme la précédente, la chasse aux petits oiseaux.

Tous les oiseaux dont j'ai parlé dans cette section accourent lorsqu'ils voient une chouette ; c'est un excellent appelant pour les faire tomber dans les pièges.

DEUXIÈME SECTION.

Oiseaux de proie nocturnes.

§ 1. Grand et Petit-Duc.

Le Grand-Duc.

Cet oiseau, assez rare en France, se tient sur les montagnes et niche sur les rochers ou dans les masure ; il se perche rarement sur les arbres. Il chasse pendant la nuit, et cependant supporte assez bien la clarté du jour. Il se nourrit de lapereaux, de levrauts, de souris, de mulots et d'autres petits animaux qu'il engloutit tout entiers, et dont il rejette ensuite la peau et les poils avec quelques os : il mange aussi

des lézards, des serpents, des crapauds et des chauve-souris.



Grand-Duc.

On l'emploie avec succès, ainsi que le petit-duc, dont je vais parler, pour attirer les oiseaux de proie diurnes ; on s'en sert aussi avec avantage pour attirer les corbeaux de toutes les espèces.

Le Petit-Duc.

Cet oiseau habite de préférence les montagnes, mais il descend souvent dans les plaines pour chasser les rats et les mulots. On ne le voit presque pas en hiver pendant lequel on pense qu'il quitte nos contrées.

§ 2. **Le Hibou.**

Le hibou proprement dit n'est pas rare en France.



Hibou Moyen-Duc.

Il y est sédentaire ; il habite les vieux bâtiments et

les trous de murs élevés, ainsi que les cavernes de rochers et les arbres creux. On le voit plus souvent en hiver qu'en été, parce qu'il se rapproche alors des habitations.

Il chasse comme le petit-duc.

On l'emploie dans la pipée et dans diverses chasses pour attirer les oisillons et les oiseaux de proie.

§ 3. Le Chat-Huant.

Le chat-huant n'est pas rare en France ; il habite les bois, les creux des arbres et s'approche peu des lieux habités.

§ 4. La Chouette.

On distingue communément trois sortes de chouettes : la *chouette-hulotte*, la *chouette-effraye* et la *chouette-chevêche*.

La *chouette-hulotte* habite les bois en été et se retire dans les creux d'arbres ou les touffes épaisses. Elle chasse les petits oiseaux, les rats, les mulots, etc., les avale tout entiers et rejette, comme le grand-duc, la peau, les poils et les os qu'elle ne peut digérer. En hiver, elle vient jusque dans les greniers chasser les souris.

La *chouette-effraye* se tient dans les lieux habités. Elle se retire et niche le jour dans les clochers, les toits, les greniers et tous les lieux élevés et ouverts, dont elle sort à l'approche de la nuit. Elle chasse surtout au crépuscule et se nourrit de souris, de mulots, etc., qu'elle détruit en grande quantité ; elle prend aussi les petits oiseaux qu'elle rencontre. Pendant qu'elle dort, elle fait entendre une espèce de ronflement pareil à celui d'un homme qui respire avec force.

La *chouette-chevêche* habite dans les ruines, les clochers, les cimetières, et en général, tous les bâtiments abandonnés. Elle niche encore dans les trous



Chouette effraye.

des vieux murs et quelquefois des rochers. Elle chasse comme les précédents les petits quadrupèdes qu'elle dépèce pour les manger.

Cette espèce et la précédente sont communes en France et se trouvent partout.

§ 5. Chasses aux oiseaux de nuit.

On peut prendre les oiseaux de proie nocturnes de plusieurs manières ; je vais les décrire :

Il se prennent facilement à la pipée lorsqu'on imite bien leurs cris ou qu'on a un bon appelant. Dans cette chasse, on leur tend des gluaux qui leur sont spécialement destinés. Pour cela, il faut choisir le moment du crépuscule et disposer des gluaux sur des pliants autour d'un oiseau ou d'un mulot qu'on a attachés par terre, et qu'on peut aussi faire remuer à l'aide d'une ficelle et d'un sanglot, si c'est un oiseau. Le lieu le plus favorable est à une soixantaine de pas de la lisière des bois ; les chouettes et hiboux qui, pendant le jour, se sont retirés dans l'intérieur du bois, en sortent aux approches de la nuit, et ne manquent pas de venir se prendre aux gluaux.

On peut, dans les mêmes circonstances, employer l'assommoir du Mexique ou le traquenard. Comme ces espèces ont coutume, au moment où elles commencent leurs excursions, de se poser sur les arbres isolés qui sont peu distants des bois, on peut, si on en a un semblable à sa portée, en profiter pour tendre des gluaux ; on peut aussi, surtout si c'est un arbre mort, en couper les branches et poser sur le tronc un traquenard.

D'autres fois on tend un grand nombre de ces traquenards, représentés par la figure 11, pl. XI, le long de la lisière d'un bois, à une vingtaine de pas de distance. Pour cela, on plante des poteaux et on fixe au haut des traquenards sur le cercle desquels on a fait river en *b* et *d* des bandes de fer qui descendent et qu'on cloue de chaque côté des poteaux.

On emploie souvent le grand-duc pour prendre des oiseaux de proie nocturnes dans les filets dits *araignées*, mais pour cela, il faut que le grand-duc

soit élevé et dressé à la manœuvre qu'il doit exécuter lorsqu'il aperçoit l'oiseau de proie ; cette manœuvre consiste à voler d'une petite tablette placée sur un piquet dans un endroit découvert, à une autre tablette placée entre des arbustes préparés à dessein, et sur lesquels on a tendu plusieurs araignées. Le grand-duc ne peut s'écarter de ces deux tablettes, attendu qu'il a les pieds attachés au moyen d'une ficelle et d'un anneau, dans lequel on a placé une autre ficelle tendue d'une tablette à l'autre. Pour le dresser, on le place sur deux tablettes semblables, à 1 ou 2 mètres l'une de l'autre, et on lui donne à manger sur l'une pendant qu'il est sur l'autre ; et en répétant cette manœuvre chaque jour plusieurs fois de suite, en ayant soin d'éloigner progressivement les tablettes chaque jour, on l'accoutume à voler de l'une à l'autre, dans le seul dessein de changer de place, quand même les tablettes sont à 60 mètres l'une de l'autre, distance convenable lorsqu'on veut chasser. Pour l'emplacement de la chasse, il convient de choisir le bord d'un bois où il y ait quelques arbustes qu'on élague en partie et sur lesquels on tend cinq araignées, ou seulement quatre, l'une dessus et les autres sur les côtés, où elles sont pendues le plus légèrement possible. L'une des tablettes est passée dehors et l'autre dedans ; on place le grand-duc sur l'extérieure, et lorsqu'on le voit baisser la tête et regarder vers le ciel, c'est qu'il aperçoit planer quelque oiseau à une grande hauteur ; à mesure que celui-ci descend, le grand-duc prend son vol vers l'autre tablette, en passant sous les araignées, et l'oiseau de proie qui pénètre après lui dans la cabane préparée se trouve enveloppé, soit qu'il essaie

d'y pénétrer par le dessus ou par les côtés. Il faut se hâter d'aller s'en emparer.

On peut aussi prendre des oiseaux de proie aux araignées, au moyen d'un pigeon blanc qu'on place entre quatre grands pieux, sur lesquels on place légèrement des araignées.

On se sert pareillement d'un pigeon pour les prendre dans les trébuchets.

Il arrive souvent que lorsqu'on chasse aux petits oiseaux avec la tirasse, un oiseau de proie vient à passer. Si la distance où il se trouve n'est, pas trop grande pour qu'il ne puisse voir l'étalon, on en fait voltiger un ou deux. L'oiseau de proie se précipite sur l'appelant et on l'enferme dans le filet. Les oiseaux de proie que l'on prend le plus souvent de cette manière sont : les émerillons, les émouchets, les éperviers, les faucons et les milans.

Mais cette chasse accidentelle n'est pas la seule que l'on fait aux oiseaux nocturnes avec la tirasse.

On peut encore en prendre quelques-uns, tels que l'épervier et le faucon, avec une tirasse qui ne diffère de celle que l'on tend aux petits oiseaux qu'en ce que les filets sont plus forts et les mailles plus grandes. Alors on emploie pour étalon un pigeon que l'on choisit ordinairement blanc, afin qu'il soit aperçu de plus loin. Le pigeon est fixé entre les nappes à la manière des perdrix chanterelles, à une corde tendue à 1 ou 2 décimètres de terre, au moyen de deux piquets. D'autres fois, pour attirer davantage l'attention des oiseaux de proie pour lesquels le moyen précédent est insuffisant, on place entre les nappes un anneau fixé à un piquet, et on fait passer dans cet anneau une ficelle qui, d'une part, aboutit dans

les mains du chasseur, et à l'autre est attaché un pigeon que le chasseur tient également dans sa cabane. Lorsqu'il aperçoit un oiseau de proie planer en l'air, il lâche le pigeon, dont la vue engage d'autant plus l'oiseau de proie à descendre, qu'il semble libre ; mais si cela ne suffit pas pour le faire descendre jusqu'entre les nappes, on retire le pigeon à soi à l'aide d'une ficelle destinée à cet effet, et on le lance de nouveau ; alors l'oiseau de proie, de peur de le laisser échapper encore une fois, se précipite sur lui, et au moment où il s'en saisit, on tire la ficelle qui passe dans l'anneau, et par là on amène les deux oiseaux entre les nappes, au moyen desquelles on les enveloppe.

Mais comme quelques oiseaux de proie, et en particulier le faucon, volent à une si grande hauteur qu'on ne peut les apercevoir, on se sert, pour être averti de leur passage, d'une pie-grièche. A cet effet, on l'attache par les pieds avec une petite chaîne, et on la fixe sur une petite loge de feuillage ou de gazon, dans laquelle son attache lui laisse la liberté de se réfugier. On connaît à la crainte qu'elle manifeste le passage des oiseaux de proie : si c'est un gros oiseau tel qu'un faucon, elle court se cacher au fond de sa loge ; si c'est quelque ennemi moins redoutable, elle s'agite sans se cacher avec autant de précipitation.

On se sert souvent aussi d'un oiseau de proie pour attirer d'autres de son espèce. On l'attache au bout d'une branche élastique d'environ 6 mètres que l'on fixe en terre, et on attache au bout, où est l'oiseau de proie, une ficelle qui, après avoir passé dans un anneau, va aboutir dans les mains du chasseur ; lors-

que celui-ci est averti de la présence d'un oiseau de proie par le moyen de sa pie, il fait plier la gaule et baisser à terre l'oiseau qui y est fixé, au moyen de la ficelle qu'il tient; celui-ci semble se précipiter sur une proie, ce qui engage les autres à s'abattre au même endroit.

D'autres fois on met à profit la haine qui anime les oiseaux de proie de jour contre ceux de nuit, et on se sert de ceux-ci pour attirer les autres. Si on veut prendre de gros oiseaux de proie, on emploie le grand-duc; si on emploie seulement le hibou ou l'orfraie, on ne prendra guère que des geais, des corneilles ou autres oiseaux de cette grosseur. On fixe l'oiseau à une paumille ou sanglot.

Cette chasse à la tirasse aux oiseaux de proie nocturnes se fait principalement pour obtenir des appelants ou des mouvants. En effet, tous les oiseaux s'emploient avec grand avantage pour attirer les autres petits oiseaux de toutes les espèces; ce sont d'excellents appelants, surtout les chouettes et les ducs.

CHAPITRE II.

OISEAUX DE PLAINE ET DE BOIS.

—

PREMIÈRE SECTION.

Gros oiseaux.

Je comprendrai dans cette section les plus gros oiseaux, ceux que l'on chasse le plus ordinairement à tir. Ces espèces sont beaucoup moins nombreuses que celles dont il est parlé dans la seconde section, mais

leur grosseur les rend bien plus importantes pour le chasseur. Je rappelle, en cette occasion, à mes lecteurs que les oiseaux compris dans cette première section sont regardés presque tous comme gibier chassé au fusil, et qu'en conséquence nos lois répriment sévèrement l'usage des pièges et des filets. Les descriptions suivantes ne concernent que les propriétaires de terrains enclos renfermant l'habitation, et les chasseurs de nos colonies et de l'étranger où les chasses que je décris ne sont pas prohibées.

§ 1. Outardes.

On distingue deux espèces d'outardes : l'*outarde commune* et l'*outarde canepetière*.

L'Outarde commune.

L'outarde est le plus gros oiseau que l'on voit dans nos pays. Le mâle mesure environ 1 mètre de long et pèse 10 kilogrammes ; la femelle n'a que les deux tiers de la longueur du mâle.

Elle passe l'hiver en France, d'où elle part au printemps pour y revenir en décembre. Elle habite les campagnes arides, fuit les bois, et même les buissons et les montagnes ; elle marche bien et s'enlève difficilement quoiqu'elle vole bien lorsqu'une fois elle est en l'air, excepté après l'accouplement qui paraît beaucoup l'affaiblir. Elle se nourrit de graines, de vers, de lézards et quelquefois d'écorce d'arbre. Sa chair est très bonne, surtout lorsqu'elle est jeune.

L'Outarde canepetière.

Cette espèce est beaucoup plus petite que la pré-



Outarde (mâle et femelle.)

cédente; elle n'a qu'un demi-mètre de long.

Contrairement à l'outarde commune, la canepetière

passé l'hiver hors de nos pays. Elle habite les prairies et les champs, et se nourrit de graines et d'insectes. Sa chair est bonne et même préférée par quelques personnes à celle de la grosse outarde.

Chasses aux Outardes.

Ces deux espèces sont l'une et l'autre, mais surtout la seconde, d'un abord très difficile, attendu qu'elles fuient, ainsi que je l'ai dit, les bois, les montagnes et même les buissons. On est obligé, pour s'en approcher, de se mettre dans une charrette de paille ou sur un cheval, en se couchant sur le cou : car les outardes, surtout celles de la grosse espèce, paraissent ne pas craindre cet animal.

Leur grande méfiance fait que les occasions où l'on peut les chasser sont peu nombreuses ; mais comme elles vont par troupes de vingt ou vingt-cinq, leur chasse est très profitable lorsqu'on peut réunir les circonstances favorables.

On peut les prendre aux pièges de plusieurs manières :

1° Aux hameçons, qu'on attache par des fils de laiton à des piquets plantés solidement en terre lorsqu'elle est couverte de neige ; on amorce avec des morceaux de viande ou de pomme.

2° Aux filets. Pour cela, on attache deux filets d'une quinzaine de mètres à de gros piquets plantés en ligne droite, et de 2 ou 3 mètres de hauteur. On laisse entre les deux filets le passage d'un homme à cheval, et ils sont assez lâches pour faire poche entre les piquets et embarrasser les outardes. On fait ordinairement cette disposition sur le bord de l'eau, et on

remplace même souvent quelques-uns des piquets par des arbres lorsqu'on en trouve qui sont disposés convenablement.

Quelques chasseurs se cachent dans le voisinage des filets, pendant qu'un autre à cheval et couché sur le cou de cet animal se dirige vers les outardes qu'il aperçoit dans la plaine. Ces oiseaux non seulement ne fuient pas à son approche, mais même accourent au-devant du cheval les ailes déployées, pourvu que le chasseur s'abstienne de tout mouvement. Lorsqu'il voit les outardes venir à lui, il se retourne et revient vers les filets : elles le poursuivent ; il passe dans l'intervalle entre les filets, fait le tour et revient derrière les outardes, les effraie et les fait précipiter dans les filets où elles s'embarrassent, et les autres chasseurs accourent pour les assommer à coups de bâtons.

3° Au moyen des lévriers, qui les poursuivent sans relâche et les forcent ; mais, pour cela, il faut les surprendre. Par là, on ne leur laisse pas le temps qui leur est nécessaire pour s'enlever de terre, surtout si le temps est humide, ce qui augmente les difficultés de leur vol. Il n'y a guère que les jeunes qu'on prenne par ce moyen.

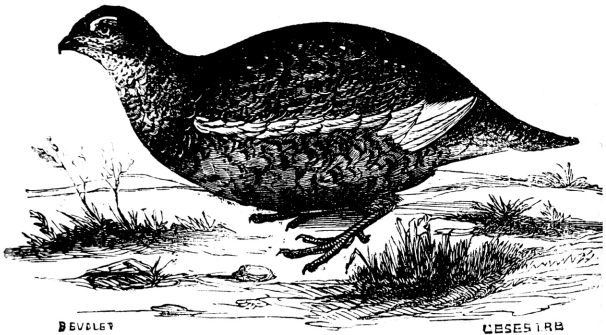
On chasse la canepetière de la même manière, au mois de septembre, car c'est seulement à cette époque qu'elle se réunit en bandes.

§ 2. Coqs de bruyère ou Tétràs.

Il y a deux espèces de coqs de bruyère : le grand et le petit, qui portent aussi le nom de grand et petit *tétràs* ; le grand a près de 1 mètre de long, mais il est beaucoup moins gros que l'outarde. La femelle est

moins grosse que le mâle. Le petit coq de bruyère est moins grand que le précédent; la femelle est également moins grosse que le mâle.

Ces deux espèces se plaisent dans les lieux froids. On ne les trouve en France, où d'ailleurs elles sont



Tétraz ptamigan.

rare, que dans les montagnes, telles que les Pyrénées, les Ardennes, les Vosges; elles se nourrissent des fruits des pins, de glands, etc.

Les tétras se nichent en général à terre, excepté les mâles, qui au printemps, la saison des amours, se tiennent perchés et appellent les femelles par un cri perçant auquel elles accourent; lorsqu'elles sont arrivées, ils descendent auprès d'elles. Alors si deux coqs se rencontrent ils se battent à outrance. Les femelles ne font pas de nid et déposent leurs œufs à terre.

Comme ces oiseaux sont assez rares dans nos pays, il n'y a que quelques localités où l'on puisse leur faire

la chasse. Lorsqu'on a remarqué un endroit qui en est fréquenté, on y tend des quatre de chiffre qu'on charge d'une planche couverte de pierres ou d'une grande pierre plate, et l'on place dessous des glands ou des fruits de sapin. Cette chasse ne convient que lorsqu'ils ne trouvent pas facilement leur nourriture au moment où la terre est couverte de neige.

A l'automne, on peut tendre un grand nombre de collets dans les divers passages d'un taillis qu'ils fréquentent, et par ce moyen en prendre quelques-uns.

On emploie aussi un hallier dans lequel on les attire en imitant leur cri.

Dans tous les cas, il faut préparer avant le jour les pièges qu'on leur tend; car plus tard, lorsqu'ils ont vu les femelles, ils se retirent dans les parties les plus solitaires des bois.

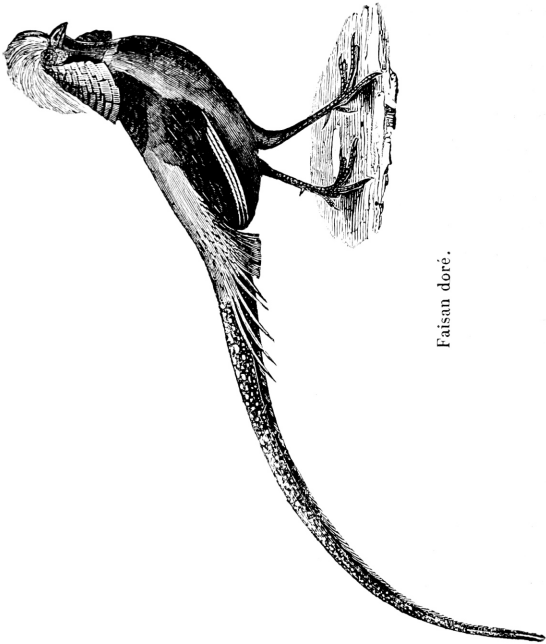
§ 3. Faisans.

Cet oiseau n'est point originaire de nos climats, et ceux qu'on trouve à l'état sauvage, dans un petit nombre d'endroits, tirent leur origine, selon toute apparence, de faisans échappés des parcs. On élève dans les parcs trois espèces de faisans : le *faisan argenté*, le *faisan doré* et le *faisan commun*.

Le faisan commun, que l'on chasse le plus souvent dans nos bois, a une longueur de 90 centimètres, sur lesquels la queue fait plus de moitié. Cet oiseau est généralement assez lourd.

Les faisans habitent généralement les bois mêlés de clairières où ils peuvent facilement marcher. Leurs ailes sont courtes relativement au volume de leur corps, aussi courent-ils plutôt qu'ils ne volent. Ils se

tiennent à terre pendant le jour et ne se perchent que la nuit; ils aiment le voisinage des sources et de



Faisan doré.

l'eau courante, mais non les étangs et les marécages. Ils sont d'un naturel très sauvage.

Chasses aux Faisans.

On emploie plusieurs pièges contre les faisans. La

première chose à faire, pour bien réussir, est de s'assurer du passage qu'ils ont coutume de suivre; ce sont en général les sentiers qui conduisent d'un bois au champ voisin ou à quelque source d'eau vive. Pour s'assurer s'ils ont coutume de passer dans un endroit, on aplanit bien le terrain, on y jette quelques grains d'orge ou de blé, et l'on vient examiner, quelque temps après, si l'on peut découvrir leurs traces et si les grains sont mangés.

Lorsqu'on a ainsi découvert le passage du faisan, on peut lui tendre des lacets, des pochettes ou des halliers.

Lorsqu'on emploie les lacets, il les faut assez forts; une vingtaine de brins sont nécessaires lorsqu'ils sont en crin. On en met un à piquet à côté d'un couché, on sème des grains autour et on barre le reste du chemin au moyen de quelques branchages. Le faisan en passant s'arrête pour manger le grain, se prend par le cou, et en se débattant se prend encore par les pattes au lacet qui est à terre.

Quant aux pochettes, ce que j'ai dit page 92 et page 93, relativement à la tonnelle et à son emploi, est suffisant; je ferai observer toutefois qu'il faut garnir les côtés pour forcer le faisan à donner dans la poche.

Lorsqu'on se sert d'un hallier, on le tend également en travers du passage, et il convient de se placer aux environs pour se saisir du faisan, sans le laisser se débattre et crier trop longtemps: car non seulement il pourrait parvenir à s'échapper, mais aussi ses cris effraieraient les autres faisans, s'il y en avait, et les empêcheraient de passer par cet endroit.

On peut aussi chasser les faisans au traîneau de la même manière que les perdrix.

§ 4. GÉLINOTTES.

La *gélinotte* ou *poule des bois* est à peu près de la



Gélinotte (mâle et femelle).

même grosseur que la perdrix rouge.

Elle habite les montagnes et les bois dont elle recherche les endroits les plus silencieux ; elle se nourrit de fruits, de baies et quelquefois des sommités tendres et de bourgeons, son vol étant un peu difficile, elle marche de préférence ; elle passe la nuit perchée sur les sapins ou les pins et se cache aussi quelquefois pendant le jour dans le feuillage, et il est à remarquer qu'elle n'en bouge pas, quel que soit le bruit qu'on fasse autour d'elle. Elle s'accouple au mois d'octobre. C'est un des gibiers dont la chair est la plus délicate.

Cet oiseau marchant plus souvent qu'il ne vole, il est facile de le prendre dans un lieu qui en est fréquenté, en barrant les sentiers avec des lacets, des halliers ou des pochettes : on l'attire en semant des fruits de genévriers ou des baies de myrtille, et en imitant son petit sifflement au moyen d'un sifflet fait avec un petit os ; mais cet appeau est peu connu.

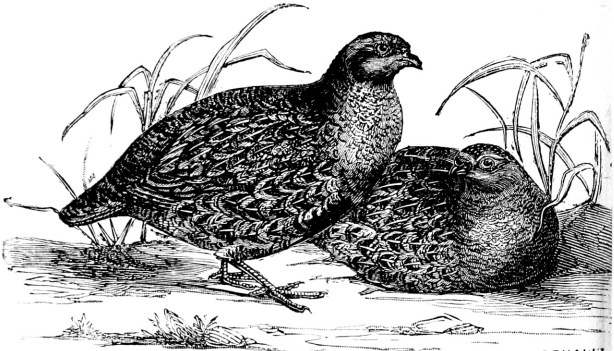
§ 5. Perdrix.

Il y a trois espèces de perdrix : la *bartavelle*, la *perdrix rouge* et la *perdrix grise*.

La *bartavelle* est la plus grosse de toutes les perdrix ; elle a au moins une fois et demie la grosseur d'une poule domestique.

La *bartavelle* est d'un naturel très sauvage ; elle est beaucoup plus rare dans nos climats que les deux espèces dont je parlerai dans cet article. En Grèce, elle est assez commune, d'où lui est venu le nom de *perdrix grecque*. Sa chair est très estimée. Elle habite les montagnes et ne paraît dans les plaines que dans deux circonstances : premièrement, à l'époque de la

ponte, elle y descend et dépose ses œufs, sans aucun préparatif, dans l'herbe ou les feuilles mortes; secondement, à l'approche de la mauvaise saison, pour chercher un abri contre le froid et une nourriture



LESESTRE

BEVALEI

Perdrix grise (mâle et femelle).

plus abondante. Sa nourriture est la même que celle de la perdrix rouge.

La *perdrix rouge* est à peu près de la grosseur d'une poule domestique.

La perdrix rouge habite les montagnes et rarement les plaines dans les clairières des bois. Sa ponte se fait vers le commencement du mois de mai. A cette époque, les couveuses se séparent des troupes qui ne demeurent composées que de mâles et de vieilles femelles.

Elle est presque aussi sauvage que la bartavelle; cependant on est parvenu à l'élever, quoiqu'avec beaucoup de peine. Sa chair est très estimée.

Le *perdrix grise* est plus commune que les deux espèces précédentes. Elle est beaucoup moins grosse que la perdrix rouge.

Cette espèce est très sédentaire, elle s'écarte fort peu de l'endroit qu'elle habite, et souvent même de l'endroit où elle est née. Elle vit en troupe et se tient généralement dans les plaines ou les blés : ce n'est que par circonstance qu'elle entre dans les vignes ou les bois. Elle se nourrit d'insectes, de larves, de grains tendres, et spécialement de blé vert. La ponte a lieu à la même époque que celle des perdrix rouges ; mais, dès la fin de février, ou même un peu avant, si la saison est douce, elles cessent de vivre en bandes, et les mâles, après s'être disputé les femelles avec ardeur, se séparent avec elles couple par couple.

Chasses aux Perdrix.

On se sert de plusieurs pièges pour prendre les perdrix ; l'un des principaux est le hallier, qu'on peut disposer de plusieurs manières, et dans lequel on peut attirer les perdrix de plusieurs façons.

On plante plusieurs halliers en rond ou sur un carré d'environ 10 mètres de diamètre, et l'on place au milieu une chanterelle disposée de l'une des manières expliquées page 84. Le meilleur moment pour cette espèce de chasse est le crépuscule du matin ou du soir, et la saison convenable est celle où les mâles recherchent les femelles, c'est-à-dire du 15 février au 15 mai. On se retire dans un abri peu éloigné, afin d'observer ce qui se passe. La chanterelle ne tarde pas à rappeler les mâles qui accourent, surtout si c'est au mois de mars, et quelquefois il s'en prend plusieurs à l'entour des halliers.

On peut remplacer les chanterelles au moyen des appeaux à perdrix dont j'ai parlé dans la première partie. Dans ce cas, on ne dispose pas les halliers en cercle, comme je l'ai dit ci-dessus, mais en ligne droite, ou un peu courbée et approchant d'un demi-cercle. On les place ordinairement près d'un bois, de manière qu'il n'y ait pas de perdrix entre les halliers et le bois, ensuite on se couche à terre, à une huitaine de mètres des halliers, du côté où il n'y a pas de perdrix; alors on imite le cri de rappel des femelles, mais doucement et à intervalles, en écoutant attentivement si on entend quelque mâle répondre. Aussitôt qu'on l'a entendu, on lui répond à chaque fois par un cri doux et bref, et bientôt il s'engage dans le hallier. Mais, pour réussir, il faut être bien exercé; car un seul faux coup d'appeau fait fuir le mâle définitivement.

Dans les autres saisons que celle des amours, lorsque les perdrix vont par compagnies, on se sert souvent d'un chien bien dressé pour découvrir les compagnies; lorsqu'il en a fait partir une, on remarque avec soin la *remise*, c'est-à-dire l'endroit où elles vont se poser, et l'on tient son chien en repos. On va, en faisant un circuit, tendre les halliers sur une longue ligne, à 200 mètres plus loin que les perdrix, puis, faisant le grand tour, on revient derrière elles et on les pousse peu à peu contre le hallier, en s'en approchant soi-même en zigzag et jetant çà et là quelques mottes de terre, ou bien en s'environnant de branches qui, par leur bruit, font avancer les perdrix; mais il faut avoir soin de ne pas les presser trop vivement, car elles s'envoleraient. On peut faire une chasse semblable sans se servir de chien: il faut dans

ce cas, tendre les halliers sur une ligne très longue, de manière à barrer toute la largeur d'un champ, puis se distribuant plusieurs personnes le long du côté opposé de ce champ, chacun s'avance lentement comme je l'ai dit ci-dessus et l'on pousse dans les halliers toutes les perdrix qui se trouvent dans le champ; cette chasse se nomme la *bourrée*. On se sert quelquefois d'un troupeau de moutons qu'on chasse devant soi pour pousser les perdrix.

Lorsqu'on fait cette chasse sur une grande étendue de terrain un peu découvert, on emploie une tonnelle garnie de halliers, et on les pousse dedans avec beaucoup de précautions, soit par les moyens que j'ai décrits à la page 94, soit en s'entourant d'un buisson artificiel afin de ne pas être aperçu.

Cette dernière chasse n'est bonne que pour les perdrix grises, mais la précédente au moyen de l'appau est applicable aux perdrix rouges, seulement le lieu propice est différent : c'est en général dans les sentiers qui aboutissent aux bois et qui traversent les clairières ou les champs voisins. On barre le sentier au moyen d'un hallier, puis on se place derrière et on imite le cri de rappel de la femelle; bientôt un mâle non apparié accourt et se prend dans le hallier. Cette chasse ne peut se faire que depuis la fin de mars jusqu'en juillet.

On emploie de la même manière les pochettes décrites page 92, en les tendant en travers du sentier.

Les traîneaux décrits page 87, soit le simple, soit le composé, peuvent être employés pour la chasse aux perdrix; ce que j'en ai dit dans la première partie est suffisant. C'est à l'issue de la moisson qu'elle est la plus productive, et elle ne peut se pratiquer que dans

l'obscurité de la nuit ; personne ne doit l'employer que sur sa propriété, car elle est prohibée. On peut aussi se servir du traîneau portatif, page 90, mais avec beaucoup moins de chances de succès, et il nécessite, lorsqu'on l'emploie contre les perdrix, une grande adresse et une grande promptitude.

On emploie les traîneaux de plusieurs manières contre les perdrix.

Deux chasseurs sortent avec un chien couchant parfaitement dressé : après s'être mis dans le vent, on fait quêter le chien, et lorsqu'il est tombé en arrêt, on va à quelque distance en face de lui, on déploie le traîneau, et, en prenant chacun un coin, on le tire jusqu'à ce que le chien soit couvert, alors si le gibier n'est pas encore parti, on jette quelque chose pour l'effrayer, et en partant il s'embarrasse dans le filet et on s'en empare promptement. Mais il est essentiel d'avoir un chien qui ne s'emporte jamais ; le moment favorable à cette espèce de chasse est depuis la fin de juillet jusqu'au 20 septembre. La gravure placée en frontispice la représente.

On attire les perdrix sous le traîneau au moyen d'appeaux, comme je l'ai dit ci-dessus relativement à la chasse au hallier. Ou bien encore on étend la tirasse à l'extrémité d'un champ, on charge l'un des côtés afin d'empêcher les perdrix de le soulever, on tient l'autre à 50 centimètres de terre au moyen de quelques piquets, et on pousse les perdrix, comme je l'ai indiqué ci-dessus, à propos des halliers.

On peut encore employer de deux manières le traîneau et le chien couchant, lorsqu'on est seul : on plante à la gauche du chien, lorsqu'il est tombé en arrêt, un piquet auquel on attache un coin de la tirasse ;

puis prenant l'autre coin du même côté, on déploie le filet en s'éloignant du chien, et ensuite faisant un quart de cercle, on vient abattre le bord de la tirasse vers le nez du chien. Ou bien on attache au coin qui se trouve du même côté que le piquet, une pierre ou quelque chose de lourd ; on pose le pied sur le milieu du côté opposé, en se plaçant en face du chien, et on jette la pierre qu'on a attachée au coin, du côté droit du chien, par là on couvre le gibier sur lequel il est en arrêt ; il est évident que si on avait planté le piquet à droite, il aurait fallu jeter la pierre à gauche.

On peut aussi employer de plusieurs manières les lacets contre les perdrix :

Tantôt on choisit des clairières ou des sentiers dans une bruyère ou un taillis, et l'on tend un lacet à piquet sur le passage, en garnissant un peu les côtés, afin de forcer les perdrix à se prendre aux lacets. On peut employer des lacets à piquets simples ou doubles, mais il convient toujours d'en mettre à côté un couché, pour prendre les perdrix par les pieds à mesure qu'elles se débattent pour s'échapper ; on sème aussi quelques grains autour des lacets.

Tantôt on plante une petite haie sur une ligne d'une certaine étendue, afin de barrer entièrement le passage, par exemple d'un bois à une terre ensemencée, et on laisse dans cette haie quelques passées qu'on garnit de lacets.

On chasse encore les perdrix avec des lacets dans les vignes, de deux manières, par barrages et avec des ronds.

Lorsqu'on sait qu'une vigne se trouve être le passage d'une compagnie de perdrix, on la barre entière-

rement avec des lacets et des barricades dont on fait une espèce de haie. Toutes les perdrix qui montent ou qui descendent se prennent dans ces lacets. Je dis : qui montent et qui descendent, car elles ne vont guère en d'autres sens ; ainsi, il serait presque inutile de tendre une de ces haies allant du haut en bas.

Il ne faut pas oublier que, quand on tend pour la perdrix, il faut barrer très fortement ; elle passerait par le moindre trou qu'on laisserait même sous les ceps.

On tend les ronds, dans les terres, dans les vignes et dans les bois ; enfin partout où il va des perdrix.

On fait un tas de menue paille de chènevis ; puis on tend un rond de lacets autour, et on le barricade haut et serré.

On tend également des ronds, pour les perdrix, autour de tas de cendres non lessivées, mais pour qu'ils remplissent bien leur objet, il ne faut pas que le temps soit à la pluie, car, pour que les cendres attirent ces oiseaux, il faut qu'elles soient sèches.

D'autres fois, et notamment pendant l'hiver, on sème sur une certaine étendue de terrain, du grain pour y attirer les perdrix, ayant soin d'en enlever la neige si c'est en hiver ; ensuite on environne cet espace d'une haie, dans laquelle on laisse quelques passées comme je l'ai dit ci-dessus.

Pour que cette chasse réussisse, il faut que la terre soit bien couverte de neige.

Quand on remarque que les perdrix fréquentent un endroit en plaine, on nettoie bien, sur une assez grande longueur, un sillon du champ où elles se réunissent ordinairement, de manière que la terre soit

bien apparente, et l'on y tend des lacets ; puis on sème quelques poignées de blé tout le long du sillon. On se porte ensuite dans l'endroit où la compagnie est remisee ; on la fait lever, et on la chasse vers les lacets. Aussitôt que les perdrix aperçoivent la terre dans le sillon que l'on a nettoyé, elles s'y abattent, et une demi-heure suffit ordinairement pour les y prendre toutes, ou du moins la plus grande partie.

On prend encore les perdrix dans la neige par le moyen suivant :

On se procure un chou frisé bien vert et autant que possible haut sur pied, afin d'être vu de plus loin par les perdrix. On le plante en terre, et, tout autour, on enlève la neige pour que la terre soit bien apparente, puis on trace encore un chemin dans la neige devant et derrière. On place des lacets autour du chou sur la terre, et on y répand un peu de blé. Cette chasse a beaucoup d'analogie avec la précédente.

On peut aussi, après avoir attiré les perdrix dans un endroit en y semant du grain, y tendre un châssis en bois garni d'un filet ou d'une claie, qu'on soutient soulevée d'un côté au moyen d'un petit bâton ou d'un quatre de chiffre. Si c'est un petit bâton, on est obligé d'y attacher une ficelle qu'on tient en se cachant derrière un arbre ou une haie, jusqu'à ce qu'on voie arriver les perdrix, et alors on les prend en tirant la ficelle, mais ce moyen n'est praticable que dans les pays où elles sont très abondantes ; si c'est au moyen d'un quatre de chiffre, la marchette doit correspondre au milieu du châssis où l'on a formé le principal tas de grains ; lorsqu'une troupe de perdrix vient les manger, quelqu'une en touchant la marchette fait détendre

le piège, tomber le châssis et enfermer quelquefois la compagnie tout entière.

On prend encore les perdrix au moyen des trappes, fig. 6 à 11, pl. XII, que j'ai décrites à la fin de la première partie, pages 213 à 216.

Lorsqu'on connaît un endroit où il y a une compagnie de perdrix, on cherche à savoir où est leur passage, ce qui se reconnaît par les fientes et les plumes qu'elles y ont laissées. Si, en suivant ces fientes et ces plumes, on voit un endroit étroit, battu par leur piétinement, on y disposera le piège. Auparavant, on pourra si l'on veut semer du froment ou du chènevis devant et derrière cette place, en suivant la fiente et les plumes, afin de s'assurer que c'est bien là le passage des perdrix. Lorsque le piège sera tendu, s'il n'y a pas de buissons ou autres obstacles de chaque côté du piège, on barrera serré afin que le gibier ne puisse passer que sur la trappe et l'on sèmera des graines sur le piège, comme le long du passage.

La plupart du temps, on prend toutes les perdrix d'une compagnie d'un seul coup. Placé à une distance du piège qui permette de le voir, on jouit d'un spectacle assez amusant. Une perdrix étant disparue sous la trappe, les autres courent et cherchent après elle, une autre passe sur la trappe et disparaît à son tour, puis une autre jusqu'à ce que toutes soient prises.

Ce que j'ai dit pour prendre les perdrix rouges, aux halliers ou aux pochettes, peut s'appliquer aux bartavelles. Mais ici les difficultés augmentent, car, d'abord, cette espèce étant peu nombreuse dans nos contrées donne peu de chances de succès ; ensuite, il n'existe pas d'appeau pour imiter le cri des barta-

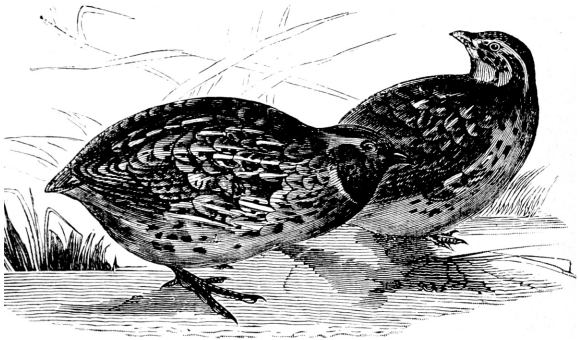
velles, et l'on ne peut garder de chanterelles, car elles ne vivent pas en captivité. Il faudra donc, si on est dans un pays où il y en ait quelques-unes, se procurer une femelle, en tenant des collets sur leur passage et semant quelques grains autour, ensuite on placera cette femelle de manière à être aperçue du mâle, au travers du hallier ou de la pochette ; aussitôt qu'il l'a vue, il se précipite avec ardeur et se prend au piège qu'on lui a tendu.

§ 6. Cailles

La *caille* ou *perdrix naine* est ainsi nommée parce qu'elle ressemble beaucoup à la perdrix, quoique bien plus petite.

Les cailles se tiennent dans les champs, les vignes et les prés et ne se perchent jamais ; leurs habitudes sont très ressemblantes à celles de la perdrix, ainsi que leur nourriture, mais on ne les trouve pas dans les bois et elles sont de passage, tandis que les perdrix sont sédentaires. Elles arrivent vers la fin d'avril, se tiennent généralement dans les blés ou dans les prairies abritées ; après la moisson, elles se réfugient dans les foins, les blés noirs ou les buissons, et au mois de septembre, elles repartent pour les pays plus méridionaux ; à cette époque elles sont très grasses et leur chair très délicate. C'est un des gibiers les plus estimés ; c'est pourquoi on les engraisse quelquefois en cage, mais le dessus de ces cages doit être en toile, sans quoi elles se casseraient la tête tant elle se tourmentent, surtout au moment du départ, on ne sait trop pourquoi, car elles résistent fort bien aux rigueurs de l'hiver.

On emploie les halliers pour la chasse aux cailles aussi bien que pour celle aux perdrix ; et même, dans quelques circonstances, elle réussit mieux, parce que les cailles partent moins facilement que les perdrix. Au printemps, on attire les cailles dans les halliers au moyen de l'appau à cailles, fig. 4, pl. I, que j'ai



Caille (mâle et femelle).

déjà décrit dans le premier chapitre, page 10. C'est ordinairement dans les blés verts que cette chasse réussit le mieux ; il faut battre l'appau à chaque fois qu'on entend répondre le mâle, et, si l'on en entend plusieurs, il ne faut répondre qu'à un seul ; quelquefois on entend un mâle qui répond sans s'approcher, c'est qu'il est déjà apparié et il faut y renoncer, car la peine qu'on se donnerait serait perdue ; s'il arrivait que le mâle franchît en volant de l'autre côté du hallier, il faudrait garder le silence quelque temps,

puis passer, en faisant le moins de bruit possible, de l'autre côté du hallier et recommencer.

Comme il faut être bien exercé à battre l'appeau et qu'un seul coup à faux peut empêcher de réussir, on y parviendra plus facilement au moyen d'une chanterelle.

Passé le mois de mai, cette chasse ne produirait plus rien, alors on peut employer la *bourrée* que j'ai décrite au § précédent, page 255.

Si l'on voulait pratiquer cette dernière chasse dans les champs avant la moisson, afin d'épargner les blés lorsqu'on pousse les perdrix, on prendrait une longue corde, qu'on garnirait de quelque chose qui fit du bruit, tel que des grelots : deux personnes en prendraient chacune un bout et la passeraient en la agitant au-dessus des blés, en la descendant de distance en distance. Il faut bien se garder de pousser les cailles trop brusquement, car on les ferait partir; par la même occasion, on prend les perdrix et les autres oiseaux marcheurs qui se trouvent dans le champ.

On emploie également la tirasse et le traîneau contre les cailles, comme contre les perdrix. Mais le filet dont on se sert le plus et qui est presque spécial aux cailles, c'est la nappe.

Cette chasse se fait en avril ou en mai.

On parcourt les champs en donnant de temps en temps quelques coups d'appeau. Dès qu'un mâle a répondu, on étend la nappe sur un champ de froment, de trèfle, de luzerne, etc., et l'on se place à une dizaine de mètres du filet, accroupi et une motte de terre à la main. On fait jouer l'appeau, et lorsqu'un mâle, en s'approchant de l'endroit d'où part la voix, qu'il croit être celle d'une femelle, est sous

le filet, on jette vers lui la motte de terre que l'on tient. Il cherche à s'envoler, et, en s'élevant, il s'entortille dans le filet.

On continue ainsi lorsque d'autres mâles répondent à l'appeau. Lorsqu'aucune caille ne répond plus, on ramasse la nappe et l'on va recommencer dans un autre endroit où l'on entend une caille.

Ainsi que je l'ai déjà dit au chapitre I^{er} de la première partie, en parlant des appeaux, c'est le cri de la femelle que l'on doit chercher à imiter et non celui du mâle qui répond. Cet appeau, dont l'usage est très facile, se trouve chez tous les marchands d'ustensiles de pêche et de chasse.

§ 7. Pigeons et Tourterelles.

Indépendamment des nombreuses espèces de pigeons domestiques, qui sont étrangers au sujet traité dans cet ouvrage, il faut distinguer deux sortes de pigeons sauvages : le *ramier* et le *bizet*.

Le Pigeon ramier.

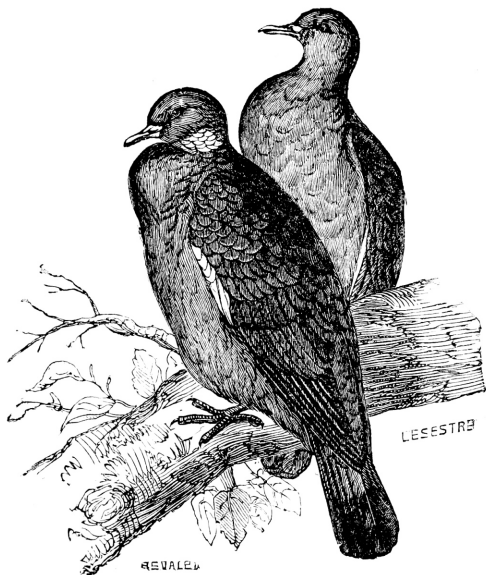
Cette espèce n'habite pas la France toute l'année ; elle y vient en février ou au commencement de mars et part en octobre. Quelques personnes assurent cependant qu'il en reste en hiver ; pour voyager, ces pigeons se réunissent en bandes nombreuses.

Le ramier habite les bois, se nourrit de grains, de bourgeons, de faines et recherche surtout les fraises ; il niche au haut des arbres. Cet oiseau a 46 centimètres de long.

Le Pigeon bizet.

Le bizet va passer l'hiver dans les pays méridio-

naux, comme le ramier; il habite de même les bois et niche dans les creux d'arbres et quelquefois dans les rochers. Sa longueur est de 35 centimètres. Quel-



Pigeon ramier.

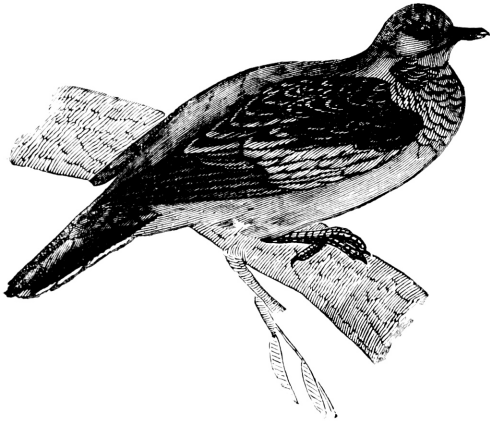
ques personnes regardent à tort ceux qui nichent dans les rochers comme une variété, et les appellent *pigeons de rochers*. D'autres distinguent une autre variété qu'ils nomment *pigeon sauvage*. Cette variété a de grands rapports avec le bizet; la seule différence

bien précise est qu'elle a le croupion bleuâtre, tandis que le bizet l'a toujours blanc.

Ce pigeon se nourrit de grains.

La Tourterelle des bois.

Les diverses espèces de tourterelles sont domesti-



Tourterelle.

ques, sauf la tourterelle des bois, la seule dont nous ayons à nous occuper.

La tourterelle des bois n'arrive en France qu'au mois d'avril et part par bandes à l'automne. Elle habite les bois comme le pigeon et se nourrit comme lui. Elle a 30 centimètres de longueur.

Chasses aux Pigeons et aux Tourterelles.

On chasse les pigeons et les tourterelles au moment de leur arrivée. A cet effet, on peut employer avantageusement des nappes, mais il est inutile que les mailles soient aussi petites que pour les alouettes. Il faut d'abord remarquer les endroits d'un bois que fréquentent les pigeons, y choisir une clairière qui permette aux nappes de jouer librement ; on peut aussi se placer sur la lisière du bois. On ôte tout ce qui pourrait gêner le mouvement des filets et on sème des grains, des glands, des faines, pour attirer les pigeons, et on se construit à quelque distance une loge bien couverte pour ne pas être aperçu, car les pigeons sont très défiants. Si la terre est couverte de neige, on nettoie la place, et cela décide encore plus les pigeons à s'approcher.

Pour mieux attirer les pigeons entre les nappes d'une tirasse, on emploie deux autres moyens qui sont d'autant plus nécessaires que les pigeons ont plus de facilité à trouver leur nourriture : c'est de disposer des mouvants sur une baguette pliante ou placée en équilibre sur les branches des arbres voisins ; on attache à ces baguettes une ficelle au moyen de laquelle on les fait remuer de temps en temps. On a en outre dans la loge quelques pigeons attachés à une ficelle ; on les lâche au moment convenable, et ils vont s'abattre auprès des appelants et y manger la nourriture qu'on y a semée ; on les y dispose en les faisant jeûner d'avance : rien n'est plus susceptible d'engager les pigeons qui sont aux environs à venir s'abattre au même lieu, et le chasseur tirant la corde les enveloppe sous les nappes. A tout cela, on peut

joindre quelques coups d'appeau, mais il faut y être bien exercé.

On peut aussi prendre des pigeons avec des lacets qu'on dispose sur les branches de plusieurs arbres et auxquels on a mis pour appât quelque chose propre à la nourriture des pigeons. Le chasseur caché dans une loge préparée à cet effet, fait entendre quelques coups d'appeau; les moyens employés contre les pigeons peuvent également réussir contre les tourterelles au moment de leur passage.

DEUXIÈME SECTION.

Petits oiseaux.

Je commence ici la série des petits oiseaux qu'on ne chasse guère au fusil, si ce ne sont les alouettes; encore leur fait-on une chasse spéciale dont la description se trouve détaillée dans le *Manuel du Chasseur*, de l'*Encyclopédie-Roret*.

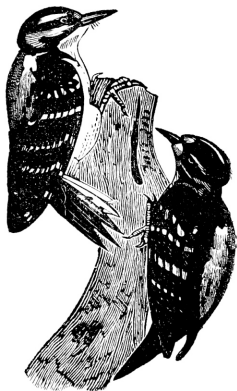
Tous les oiseaux dont il est parlé dans cette section, ne dépassent guère 30 centimètres de longueur, queue comprise, et quelques-uns n'atteignent même pas 10 centimètres. L'expression de M. Bonjean est donc parfaitement juste; ils ne forment, à proprement parler, qu'une *bouffée de plumes* incapable d'être d'une alimentation suffisante. Cette considération et les services qu'ils rendent à l'agriculture doivent donc les faire épargner par les chasseurs.

§ 1. Les Grimpeurs.

On range dans cette famille, les *pics*, le *torcol*, la *sittèle* et le *grimpeur*.

Les Pics.

Les pics se divisent en *pic vert*, *pic rouge* et *pic noir*. En général, ils sont remarquables par la grosseur de leur tête. Ils grimpent le long des troncs d'arbres, où ils s'accrochent à l'aide de leurs ongles, frappent de leur bec des coups qui font assez de bruit, et aussitôt ils vont du côté opposé du tronc se saisir des insectes ou larves que ce choc a fait sortir de leurs retraites. Lorsqu'ils découvrent des trous où il y a quelque insecte, ils les agrandissent avec leur bec, et y introduisent leur langue qui est ronde et enduite d'une matière gluante, à l'aide de laquelle ils prennent les insectes, les attirent dans leur bec et les avalent ; ils mangent aussi quelques fruits. Ils habitent les bois qu'ils ne quittent pas, et vont d'arbre en arbre en frapper les troncs comme je l'ai dit.



Pic velu.

Le Pic vert.

Cet oiseau est très commun en France, où on le voit pendant toute l'année. Il se nourrit d'insectes et est très friand de fourmis, qu'il prend, tantôt sur les arbres, tantôt à terre. Il a, du reste, les mêmes ha-

bitudes que les différentes espèces de la famille des pics.

Le Pic rouge ou épeiche.

Cet oiseau ne diffère du précédent que par la couleur, mais on ne le voit jamais à terre comme lui. On distingue parmi cette espèce le *petit épeiche*, moins commun que les deux précédents, et qui ne diffère du dernier que par sa petite taille ; il est de la grosseur du moineau.

Le Pic noir.

Cette variété est assez rare ; elle habite les montagnes et les bois. Ce pic niche dans de grands trous qu'il fait aux arbres ; il occasionnerait des dégâts notables dans les forêts s'il n'était pas si rare.

Le Torcol.

Cet oiseau, qui ressemble aux pics par la conformation de sa langue et de ses griffes, s'accroche quelquefois aux troncs d'arbres, mais n'y grimpe pas comme ces derniers. On le voit presque toujours à terre vers les fourmilières, où il s'empare des fourmis à l'aide de l'humeur visqueuse qui recouvre sa langue, qui est ronde et qu'il a la faculté d'allonger. Il est solitaire et ne passe pas l'hiver en France, d'où il part dans le mois de septembre pour revenir à la fin d'avril. Il niche dans les troncs d'arbres et habite les bois dont il ne sort pas. Il ne se perche guère que la nuit.

La Sittèle.

La sittèle ou *pic maçon* vit solitairement dans les

bois, excepté pendant le temps où le mâle recherche la femelle et où ils élèvent leurs petits. Ils ne quittent guère le pays qu'ils habitent, et l'hiver ils se rapprochent des habitations. Ils nichent dans des trous d'arbre et grimpent comme les pics en frappant des coups de bec. Ils se nourrissent d'insectes et de noix dont ils percent la coquille pour manger l'intérieur.

Les Grimpereaux.

On distingue deux variétés de grimpereaux, le *grimpereau commun* et le *grimpereau de muraille*.

Le Grimpereau commun.

Cet oiseau grimpe le long des arbres comme les pics et se nourrit comme eux d'insectes et de larves. Il habite les trous qu'il trouve dans les troncs d'arbres, et y fait son nid. Il est plus commun dans le midi de la France que dans le nord.

Le Grimpereau de muraille.

Cette variété, au lieu de grimper le long des arbres comme le précédent et les pics, grimpe le long des faces verticales des rochers et des vieux murs, dans lesquels il habite et fait son nid. Il vit solitaire et va passer l'hiver dans les pays plus chauds.

Chasses aux Pics et aux Grimpereaux.

On peut prendre les pics à la pipée. Pour les attirer, on se sert d'un petit marteau pointu d'un côté

et avec lequel on frappe un tronc d'arbre en imitant le bruit qu'ils font en frappant eux-mêmes.

On leur tend aussi des raquettes qu'on appâte avec des insectes rongeurs dont ils sont très friands, et qu'on pend à des troncs d'arbre. On peut employer de la même manière des lacets perchés.

On tend encore aux pics verts des lacets couchés sur les fourmilières.

Le torcol étant assez rare, on ne lui fait pas de chasse spéciale. Cependant, si l'on connaît un endroit qu'il fréquente et qu'on désire en avoir soit pour le monter, soit pour le conserver vivant, on peut employer : 1° des lacets couchés que l'on place sur une fourmilière ; 2° un châssis garni d'un filet, que l'on place également sur une fourmilière et qui est soutenu par un quatre de chiffre, que le torcol fait tomber en voulant prendre les fourmis dont il est couvert.

La sittèle se prend par les mêmes moyens que les pics et les grimperaux.

Les grimperaux donnent facilement à la pipée, surtout à la chouette. On peut aussi les prendre au moyen d'une mésangette ou du trébuchet à rossignol, pourvu que les mailles du filet soient très petites.

§ 2. Le Coucou.

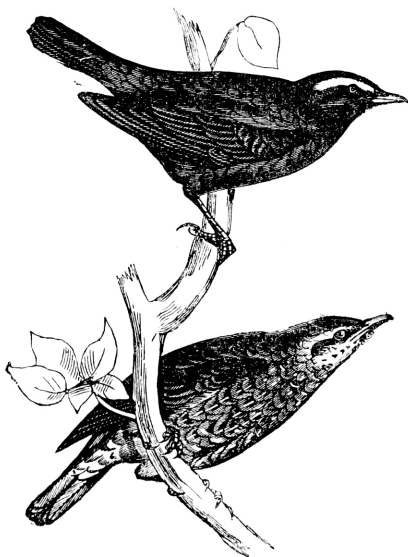
Cet oiseau habite les bois, et vit d'insectes et des œufs de petits oiseaux. Il passe probablement l'hiver en Afrique, et ne vient en France qu'à la fin de mars pour repartir en automne.

Il ne niche pas, mais la femelle a la singulière habitude de déposer son œuf dans le nid d'oiseaux plus petits qui le couvent en même temps que le leur.

Il n'y a guère de piège capable de réussir contre cet oiseau qui paraît très défiant. Cependant comme on peut l'attirer au moyen de l'appau à coucou, on pourrait le prendre aux gluaux sur un arbre de pipée.

§ 3. Merles et Grives.

On distingue quelques variétés de merles : le *merle*



Merle à sourcils blancs.

noir, le *merle gris* et le *merle d'eau*.

Le Merle noir.

Cette variété, la plus commune de l'espèce, habite les bois, et se nourrit de fruits et d'insectes; il est sédentaire et solitaire, et fait son nid sur des buissons et de vieux arbres.

Le Merle gris.

Cette espèce de merle, n'est en France que de passage. Il voyage par petites bandes et habite les montagnes, sur les haies et les buissons; il fait son nid près de terre, dans les broussailles et les bruyères. On peut l'approcher plus facilement que le merle noir.

Le Merle d'eau.

Le merle d'eau ou *aguassière* va aussi bien dans l'eau que dans l'air; il y entre, y marche facilement et y fait la chasse aux insectes aquatiques dont il se nourrit. Ses plumes sont grasses comme celles du canard, ce qui les empêche de s'imbiber et de gêner son vol. On le trouve principalement autour des sources d'eau vive et des cascades, mais il est loin d'être assez commun pour lui faire une chasse profitable.

On prend les merles à la pipée. On les prend encore avec un râfle et une lumière. On peut également en prendre le soir en tendant un râfle ou une araignée, et en chassant les oiseaux du côté de ce filet. Pour cela, après avoir fait un circuit, on s'en rapproche directement en frappant les haies, les buissons et tous les arbustes où l'on croit en trouver.

La chasse aux merles avec la pantaine se fait au bois, dans une avenue.

On attache le filet de chaque côté de l'avenue (1), puis, se mettant à une certaine distance, on froue et on pipe pour faire venir les merles, les grives, les geais, etc. Si l'on ne sait ni frouer, ni piper, on a un ou plusieurs merles ou geais dans des cages, que l'on met d'un côté du filet; ensuite, par un autre chemin, on va assez loin de l'autre côté de la pantaine, et on marche vers elle afin d'y faire aller les oiseaux qui seront sur son passage.

Le merle est d'un naturel très défiant. Cependant lorsque le chasseur se cache avec soin, il donne dans un grand nombre de pièges : la pipée, les lacets, les rejets, en procurent beaucoup.

Parmi les diverses variétés de grives, on distingue : la *grive* proprement dite, la *draine*, la *grive litorne* et la *grive mauvis*.

La Grive commune.

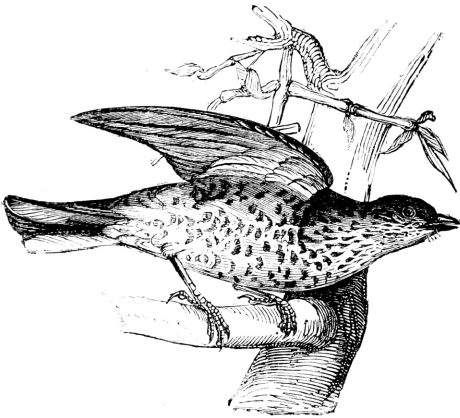
Cet oiseau abonde dans les pays de vignes où il se nourrit de raisins, ce qui donne à sa chair un goût exquis, et la fait rechercher. Il niche sur les arbres, habite les bois et se nourrit d'insectes et de baies, principalement de celle du sorbier.

La Draine.

Cette espèce est la plus grosse variété de grive.

(1) En attachant très légèrement ce filet de chaque côté de l'avenue, de manière que les oiseaux, en se jetant dedans, le fassent tomber, la chasse serait beaucoup plus certaine, parce qu'alors ils seraient tellement enveloppés par le filet que, quel que soit le temps qu'on laisse écouler sans aller les prendre, ils ne pourraient pas s'échapper.

Elle a les mêmes habitudes que la grive ordinaire et



Grive draine.

se nourrit comme celle-ci. Sa chair lui est cependant inférieure comme goût.

La Grive litorne.

Cette espèce n'est pas sédentaire en France, et même n'y niche pas ; elle arrive en novembre et repart en avril. Elle habite principalement les lieux couverts de genièvre, ce qui lui a fait donner le nom de *grive de genièvre*. Ces grives vivent en société et voyagent par bandes très nombreuses ; elles se nourrissent de baies, de vers, de limaçons ; leur chair n'est pas aussi délicate que celle des espèces précédentes.

La Grive mauvis.

Cette espèce n'est que de passage en France, où elle ne niche pas. Elle habite les bois la nuit et les vignes le jour, et se nourrit de raisins et d'autres fruits tendres, quelquefois même d'insectes. Sa chair est assez délicate.

Chasses aux grives.

Dans leurs voyages, les grives se rassemblent en troupes très nombreuses et passent deux fois en France, de la moitié de novembre à la fin de décembre et du milieu de mars à la fin d'avril. La grive proprement dite arrive toujours la première, la grive mauvis ensuite, puis la litorne, et enfin la draine qui est la dernière. Les grives et les draines n'émigrent pas toutes; il en reste quelques-unes à l'état sédentaire.

On prend les grives de plusieurs manières :

D'abord, la pipée. Les pipées les plus productives en grive sont les pipées tardives.

Les lacets de toute espèce sont très productifs, surtout en grives proprement dites. On les tend sur les haies, dans les vignes, sur les arbres placés au bord d'un bois et d'une vigne, auprès des genièvres, et on les amorce avec des baies de toute espèce. On peut dans les mêmes circonstances employer les raquettes, les collets à ressort, etc.

On prend encore les grives avec un râfle et une lumière ou avec une araignée.

A l'époque de la maturité du raisin, les grives répandues dans les vignes, ont l'habitude de se retirer

le soir dans les bois voisins, presque toutes au même instant ; on peut profiter de cette circonstance pour en prendre un très grand nombre en peu d'instant, pourvu qu'on déploie beaucoup d'agilité, car cette chasse ne dure qu'un quart d'heure.

Il en est presque de même le matin au lever du soleil, lorsqu'elles quittent le bois pour se répandre dans les vignes. On emploie alors la pantaine, soit simple, soit composée : la première est plus commode en ce qu'elle est plus tôt tendue et plus tôt relevée : la seconde aurait l'avantage de pouvoir rester plus longtemps sans être abattue, attendu que les bourses que fait la nappe au travers des mailles de l'aumée retiennent suffisamment les grives.

Le soir, on tend la pantaine sur la lisière d'un bois et d'une vigne ; il faut avoir soin que tous les préparatifs soient finis quelque temps avant le coucher du soleil ; à l'instant où il se couche les grives partent des vignes et entrent de plein vol dans le bois dont l'obscurité ne leur permet pas d'apercevoir la pantaine dans laquelle elles viennent donner, et il faut être aux aguets pour la laisser tomber juste au moment où une volée donne dedans, surtout si c'est une pantaine simple. Pour une pantaine composée, il n'y aurait pas besoin d'autant de précision et, si elle est tendue convenablement, on pourrait même attendre que plusieurs volées aient donné dedans. Lorsque la pantaine est à bas ; il faut tuer les grives qui y sont, avec la plus grande promptitude, sans même se donner la peine de les prendre, et relever promptement le filet. Je le répète, cette chasse exige la plus grande activité possible et ne dure que fort peu de temps.

Il en est de même au lever du soleil ; à ce moment, les grives vont quelquefois en grand nombre dans des vignes placées près et au-dessous d'une forêt. Voici comment on s'y prend pour leur faire cette chasse du matin.

La pantaine étant tendue au-dessus des vignes dans lesquelles il y a des grives, à une petite distance du bois, entre celui-ci et les vignes, on va au bas de celles-ci et on chasse les grives, en lançant des pierres avec des frondes. Les grives, en entendant les sifflements que les pierres font en l'air, croient que ce sont des oiseaux de proie, se sauvent du côté de la forêt en rasant la terre et se prennent dans la pantaine.

Je n'ai pas besoin de dire que, si c'était dans des prairies, près d'un bois, que se trouvent des grives, il faudrait procéder de la même manière.

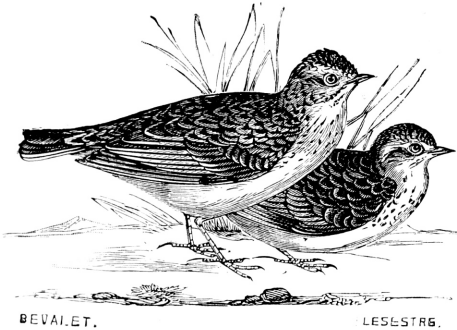
§ 4. Alouettes.

Il y a en France un grand nombre d'espèces d'alouettes, nous en distinguerons huit : l'*alouette commune*, la *grosse alouette huppée*, la *petite alouette huppée*, la *calandre*, le *cujelier*, la *rousseline*, la *spipolette* et la *farlouse*.

L'*alouette commune* ou *mauviette* habite les champs, vole très haut et en chantant, ne se perche jamais, ne va pas aux abreuvoirs et fait son nid entre des mottes de terre ; sa chair est très estimée spécialement en automne, époque où elle est très grasse. Aux approches de l'hiver, cet oiseau se réunit en bandes nombreuses, et une partie passe en Afrique pour revenir au printemps.

La *grosse alouette huppée*, qu'on nomme aussi *alouette cochevis*, porte en Provence le nom d'*alouette coquillarde* ; quelques personnes font néanmoins de celle-ci une espèce à part.

Les alouettes cochevis habitent les mêmes lieux que l'alouette commune ; en hiver on les trouve sur



Alouette commune.

les bords de l'eau et près des lieux habités, car elles ne sont pas d'un naturel farouche. Leur vol n'est pas élevé comme celui de l'alouette commune, et on ne les voit pas se réunir en bandes comme celle-ci.

La *petite alouette huppée* porte aussi le nom de *lulu*. Les alouettes *lulu* habitent la lisière des bois, mettent leurs nids au pied des arbres ou des buissons, se perchent quelquefois, se réunissent en hiver par bandes nombreuses ; lorsque leurs petits sont éclos, elles cessent tout à fait de chanter.

La *calandre* ou *grosse alouette* a les habitudes de

l'alouette commune de laquelle on la distingue parce qu'elle est plus grosse ; elle est très commune dans les parties méridionales de la France.

Le *cujelier* ou *alouette pipi*, ou *alouette des buissons*, habite les plaines et cependant se pose quelquefois sur les buissons, surtout dans la saison des amours, mais il y séjourne peu.

La *rousseline* se plaît dans les terrains arides et place son nid au pied des buissons ou entre des mottes de terre.

Les *spipolettes*, qu'on nomme aussi *alouettes des champs*, se plaisent dans les champs et les bruyères. Elles s'y rassemblent en troupes nombreuses, se perchent quelquefois et font leurs nids dans le gazon ou sur des touffes de plantes peu élevées. Elles n'arrivent en France qu'au printemps et en partent à l'automne ; leur chair est très estimée.

La *furlouse* ou *alouette des arbres* se tient quelquefois dans les prés ; mais, en général, elle préfère les bosquets et la lisière des bois.

Chasses aux alouettes.

Les principales chasses aux alouettes sont au nombre de quatre : la pantaine, la tirasse, les lacets et les gluaux.

La chasse aux alouettes avec la pantaine se fait à la tombée de la nuit après le coucher du soleil.

On a un certain nombre de perches de 3 à 4 mètres de longueur, au haut de chacune desquelles il y a un crochet, fig. 7, pl. VI. On les plantera sur une ligne droite, dans l'endroit où on se propose de chasser, en laissant, entre chacune d'elles, un

espace de 10 mètres, plus ou moins. Quand on est prêt à commencer la chasse, on suspend le filet après les crochets des perches, de manière que le bas de la pantaine soit à 60 centimètres ou à 1 mètre de terre. Alors, un peu avant la nuit, on fera parcourir la plaine par un plus ou moins grand nombre de petits garçons qui, tous, traineront des cordeaux en se dirigeant lentement vers le filet. Les alouettes fuiront devant eux et se poseront à une certaine distance. Lorsque ces jeunes gens seront arrivés assez près de la pantaine, ils se mettront à courir. Les alouettes se jetteront dans le filet et s'emmaileront.

C'est principalement pour la chasse aux alouettes qu'on se sert de la pantaine.

La chasse aux alouettes au moyen de la tirasse se fait avec un miroir, et on peut aussi s'aider d'appellants et de mouvants : ce que j'ai dit page 119 et suivantes sur la manière de tendre la tirasse, et page 41 sur les miroirs, me dispense d'entrer ici dans d'autres détails ; elle n'est praticable qu'au soleil. Le temps favorable est depuis le mois de juillet jusqu'à la fin d'octobre.

Pour prendre des alouettes aux lacets, on les dispose le long dessillons ou raies des champs, comme je l'ai dit page 153, et on sème quelques grains autour. Cette chasse est avantageuse aux moments des passages, mais elle est aussi très favorable en hiver, lorsque la neige couvre la terre ; on balaie les sillons où on veut tendre les filets et on sème de même des grains autour.

J'ai donné page 48 la manière de préparer les gluaux pour la chasse aux alouettes. On en plante

un très grand nombre (jusqu'à mille ou quinze cents et même plus) dans un carré ou plutôt une bande de terre qu'on connaît pour être fréquentée par des alouettes; puis, à la tombée de la nuit, on s'assemble un certain nombre de chasseurs, et partant d'une extrémité de la bande de gliaux, on s'étend en formant un circuit le plus grand possible suivant le nombre de chasseurs, et on s'avance peu à peu vers les gliaux afin d'y pousser les alouettes, en évitant toutefois de le faire trop vivement.

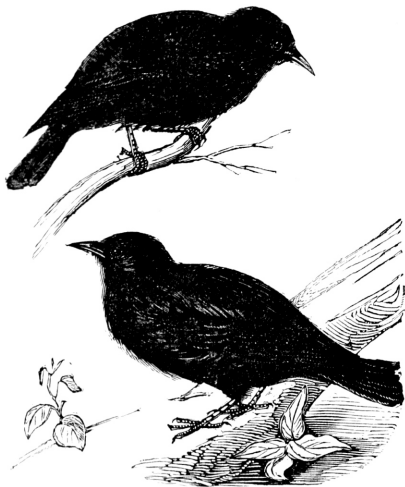
Il est évident que la longueur de la bande de gliaux doit être proportionnée au nombre de chasseurs; ils doivent être plantés à terre inclinés et de manière que le moindre attouchement les fasse tomber; on les met à environ 20 centimètres les uns des autres, ceux du second rang doivent être en face des intervalles de ceux du premier et inclinés dans le même sens, ceux du troisième en face de ceux du premier, mais inclinés en sens contraire, et ainsi de suite : dix ou quinze rangs sont suffisants.

Cette chasse se fait vers la tombée de la nuit, alors que les alouettes ne font plus que voltiger.

§ 5. L'Étourneau ou Sansonnet.

Cet oiseau, assez commun en France, habite les bois, les prés et les marécages; l'hiver, il se rapproche des endroits habités. Il se plaît surtout dans les prairies où paissent des vaches ou d'autres animaux, et passe la nuit dans les lieux humides. Il niche dans des troncs d'arbres et quelquefois au sommet des bâtiments et des colombiers; très souvent il s'empare d'un nid de pic vert. On suspend souvent

au haut des bâtiments qu'il fréquente des vases plats d'un côté et saillants de l'autre; du côté plat se trouve une ouverture à passer la main, et de l'autre une plus petite pour livrer passage à l'étourneau. Il se niche alors dans ces vases, comme le moineau, et



Étourneau reni colore.

on réussit ainsi à s'emparer des petits au moment le plus convenable.

Les étourneaux se nourrissent de vers, d'insectes, de diverses baies, de fruits tendres et de semences. En général, leur chair n'est pas très bonne; cependant dans les endroits où ils se nourrissent de raisins et de figes, elle peut devenir assez délicate.

Ces oiseaux n'aiment pas à vivre solitaires, et excepté au printemps où ils nichent, on les voit toujours en grandes troupes, mêlés aux grives et à d'autres oiseaux.

Les étourneaux ne sont pas méfiants, de sorte que beaucoup de pièges sont capables de réussir contre eux. C'est dans les prairies où il y a des troupeaux, surtout si elles sont humides, qu'il faut principalement les chercher.

On peut en prendre à l'aide de lacets qu'on amorce avec des figes ou des raisins.

On en prend aussi avec des espèces de pantaines contremailées, qu'on tend sur le chemin d'une prairie à un abreuvoir. Plusieurs personnes se mettent à battre à la fois le terrain pour chasser les étourneaux dans ce filet. Cette chasse réussit surtout à la tombée de la nuit et dans le voisinage des juncs qui croissent dans les endroits humides.

On en prend également à la tirasse, surtout si l'on a des appelants de cette espèce. Les nappes doivent être tendues dans les endroits que je viens d'indiquer.

Dans beaucoup de pays, tels que : l'Amérique septentrionale, l'Algérie et même quelques parties de la France, il y a considérablement d'étourneaux. Ma conviction est que, si on avait un ou plusieurs appelants et un étalon de cet oiseau, on en prendrait beaucoup, surtout en Amérique, où, lorsqu'on les tire au fusil, ceux qui n'ont pas été touchés descendent à terre avec ceux qui sont tués ou blessés (1). Cela

(1) Peu de personnes savent pourquoi l'on dit d'un homme qui ne sait ce qu'il fait: Il agit comme un étourneau. Ne serait-ce pas la manie de cet oiseau qui aurait donné lieu à ce proverbe ?

prouve qu'ils iraient rejoindre l'étalon et que, par conséquent, cette espèce est une de celles que l'on prendrait le mieux à la tirasse. Je pense que, dans ce pays, on prendrait des milliers de ces oiseaux dans une matinée (1).

§ 6. Bruants, Verdiers, Proyers, Ortolans.

On distingue diverses variétés de bruants : le *bruant commun*, le *bruant des roseaux*, le *bruant zizi* ou *des haies* et le *bruant de passage*.

Le Bruant commun.

On trouve cet oiseau sur la lisière des bois et le long des haies ; il niche à terre ou sur des touffes peu élevées. Il se nourrit d'insectes et de graines et aime beaucoup l'avoine. Sa chair est estimée.

Le Bruant des roseaux.

Cette espèce ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle se plaît dans les lieux humides, fait son nid dans les roseaux et ne se perche presque jamais ailleurs ; du reste, elle se nourrit de la même manière.

Le Bruant zizi ou des haies.

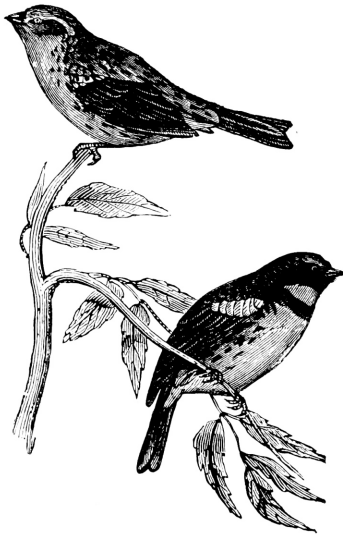
Cet oiseau qui habite les haies, d'où lui vient son nom, ne diffère des autres variétés que par le plu-

(1) Je prie ceux de mes nombreux amis qui habitent la Louisiane et qui se livreraient à cette chasse, de m'apprendre si je me trompe ou non sur celle de l'étourneau dans ce pays.

mage. Il se mêle pendant l'hiver avec le bruant commun et se nourrit de même ; en été il se retire dans les contrées septentrionales où il niche.

Le Bruant de passage.

Cette espèce, ainsi que l'indique son nom, n'est



Bruant auréolé (mâle et femelle).

pas sédentaire en France. Elle n'habite chez nous ni l'hiver, ni l'été ; elle ne fait qu'y passer en automne pour aller habiter au midi pendant l'hiver, et repasse

au printemps pour aller habiter pendant l'été les contrées du nord. C'est cette variété qui donne le plus facilement dans les pièges.

Le Verdier.

Cet oiseau habite les bois et les vergers ; il fait son nid sur les arbres et quelquefois sur les buissons et se nourrit de différentes sortes de graines.

Le Proyer.

Le proyer n'habite pas toute l'année nos pays ; il va passer l'hiver dans les pays plus chauds.

L'analogie qu'il y a entre cet oiseau et le bruant est cause que je n'ai pas voulu les séparer. Mais le proyer n'habite presque pas les bois ; il se plaît au contraire dans les plaines, et notamment dans les luzernes et les avoines où il fait son nid. Il se nourrit de graines et d'insectes.

Cet oiseau est un des meilleurs appelants dont se servent les oiselleurs. On peut l'engraisser de la même manière que l'ortolan.

L'Ortolan.

Cet oiseau n'est que de passage dans nos climats et y arrive vers la fin du printemps, alors qu'il commence à faire chaud. Il habite les vignes et les champs, et se nourrit d'insectes et de graines ; il construit son nid soit dans les vignes, soit dans les blés ; il repart en troupes vers le mois d'août ou de septembre, mais ces troupes ne partent pas toutes

ensemble. Au reste, ce départ n'a rien de bien précis, elles s'arrêtent partout où elles trouvent à manger et ne quittent les diverses contrées qu'à mesure que le froid les incommode. C'est un des oiseaux les plus renommés pour l'excellence de sa chair; dans l'arrière-saison, on en prend souvent qui sont très gras. Afin de les perfectionner, on les engraisse pendant une dizaine de jours dans une chambre où la lumière du soleil ne pénètre pas, et qu'on éclaire par une lampe dont la clarté est toujours la même. On y tient de l'eau et des grains en abondance, tels que de l'avoine et du millet. Cependant si on les laissait trop longtemps dans cette chambre, ils deviendraient trop gras.

Cet oiseau est un excellent appelant.

Tous les oiseaux que j'ai groupés dans cet article, malgré leur dissemblance de famille et de mœurs, sont d'excellents appelants et se chassent de la même manière. C'est pour cette raison que je les ai réunis.

On les prend au moyen de gluaux ou de rejets, placés sur la lisière des bois ou sur le bord des abreuvoirs. On peut également les attirer vers les gluaux au moyen d'appeaux ou d'appelants, par conséquent à la pipée; la chouette est un excellent appelant en cette occasion.

Les enfants seulement se livrent à cette chasse qui est très simple. Elle se fait avec des épis de blé dont on a coupé la paille à 12 centimètres au-dessous de l'épi. Les queues des épis sont engluées. On les place sur des fumiers, des tas de mares de raisins ou sur des crottins de chevaux, et les oiseaux, en becque-

tant ces épis, font sauter les queues sur eux et ils ne peuvent plus s'envoler.

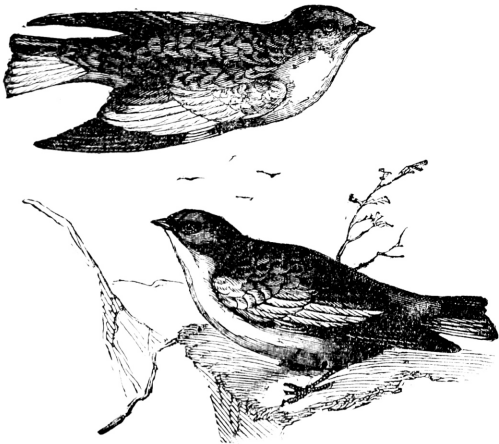
Cette chasse ne peut se faire avec quelque succès qu'en hiver, surtout lorsqu'il y a de la neige.

La tirasse est aussi un des pièges qui réussissent le mieux, surtout si l'on a de bons appelants. C'est au moment du passage de ces divers oiseaux que la chasse est le plus fructueuse.

§ 7. Gros-Becs et Bouvreuils.

Le Gros-Bec.

Cet oiseau habite généralement les bois et niche



Gros-Bec niverolle.

sur les arbres ; mais, en hiver, il se rapproche des lieux habités.

Il se nourrit de grains et d'amandes dont il s'empare en cassant les noyaux à coups de bec. Il cause beaucoup de dégât en dévorant les bourgeons des arbres.

Sa chair n'est ni délicate ni estimée.

On peut le prendre, comme les précédents, au moyen de raquettes, rejets, gluaux disposés au bord des abreuvoirs ; il donne aussi à la pipée. Mais le principal piège, celui où l'on en prend le plus grand nombre, c'est la tirasse, avec laquelle on se sert des appelants et des mouvants de son espèce.

Le Bouvreuil.

Le bouvreuil habite pendant la belle saison les bois et les montagnes et les quitte l'hiver pour se rapprocher des habitations. Il niche dans les buissons et les endroits très touffus, à peu près à la fin d'avril. Il se nourrit de fruits, de baies, de graines et de bourgeons.

Sa chair est amère et peu recherchée. C'est un excellent appelant, surtout la femelle.

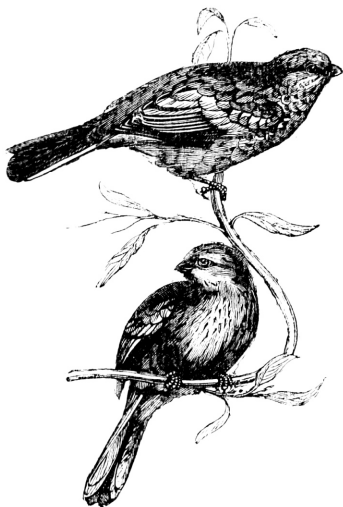
On prend les bouvreuils au moyen de gluaux, de rejets, de sauterelles, de trébuchets, avec des halliers tendus le long des haies, et surtout avec la tirasse.

Chasses aux Bouvreuils.

On chasse les bouvreuils au moyen des gluaux.

Pour cette chasse, il est nécessaire que le chasseur ait des appelants de chacune des espèces d'oiseaux qu'il veut prendre. Chacun des appelants doit être mis séparément dans une cage de tendue, les mélanges dans les petites.

Muni de ces appelants, le chasseur se met en quête des endroits où il entend des bouvreuils. Il plante en terre un ou plusieurs volants de 1 mètre de longueur, englués comme je l'ai indiqué, et il place au



Bouvreuil longue-queue (mâle et femelle).

pied de chaque baguette ainsi disposée une cage contenant l'appelant, fig. 7, pl. III.

On peut faire cette chasse dans les bois, dans les champs et dans les jardins, mais de préférence dans les bois où les oiseaux habitent.

On peut tendre de la même manière en plaine pour prendre des tarins (au commencement du prin-

temps), des cabarets, des cinis et même des chardonnerets.

Si, dans l'endroit où l'on chasse, il y avait un grand nombre de bouvreuils, on pourrait tendre un petit arbret dont les branches les plus basses seraient près de terre. On aurait encore plus d'avantage en employant une petite tirasse.

Le filet dont on se sert pour la chasse à la tirasse étant destiné à être tendu dans la forêt, est ordinairement très petit (1). On le tend dans une avenue ou une clairière assez grande, et on place les appelants dans le milieu du filet, près d'un des pans.

Avant de se livrer à cette chasse, on se sera assuré dans quel endroit de la forêt il y a le plus de bouvreuils. On fera bien de faire une tournée dans le bois, quelques jours auparavant, avec quelques gluaux et les appelants des oiseaux que l'on veut chasser.

§ 8. Chardonnerets et Tarins.

Le Chardonneret.

Cet oiseau, très commun en France, habite presque partout, mais principalement dans les vergers et les arbres à fruits, sur lesquels il construit son nid ; il aime particulièrement les chardons, dont il mange la graine. C'est de là que lui vient son nom. Il niche trois fois par an, la dernière fois en août.

Cet oiseau, peu méfiant, se prend à toute sorte de piège et l'on est toujours sûr de réussir, si l'on a de bons appelants de son espèce. Le meilleur appât

(1) Voyez page 103 pour les dimensions à donner à ce filet.

qu'on puisse employer est la graine de chardon. On le prend aux trébuchets, aux gluaux, à la tirasse, en l'attirant au moyen des appelants. On lui fait souvent



Chardonneret (mâle et femelle).

encore la chasse au moyen de petits gluaux qu'on dépose sur la tête des chardons, et l'on place parmi les chardons des cages d'appelants.

Le Tarin.

Le tarin n'est que de passage en France; il niche au nord pendant l'été, habite le midi en hiver, et

ne passe dans nos contrées qu'au printemps et à l'automne, aux environs des vendanges. Quelques personnes assurent cependant qu'il y a des tarins qui nichent dans les forêts des Vosges. Il recherche les chardons pour sa nourriture.

On profite des passages de cet oiseau pour lui faire la chasse, mais celle qu'on lui fait en automne est la plus productive. On dispose à cet effet, dans un local convenable, des cages d'appelants et, autour de ces cages, des pliants garnis de gluaux. A mesure qu'une volée passe, elle entend l'appelant, s'abat autour de lui et se prend aux gluaux. Cet oiseau est très peu méfiant; il se prend aux mêmes pièges que le chardonneret, excepté à la pipée.

§ 9. Moineaux.

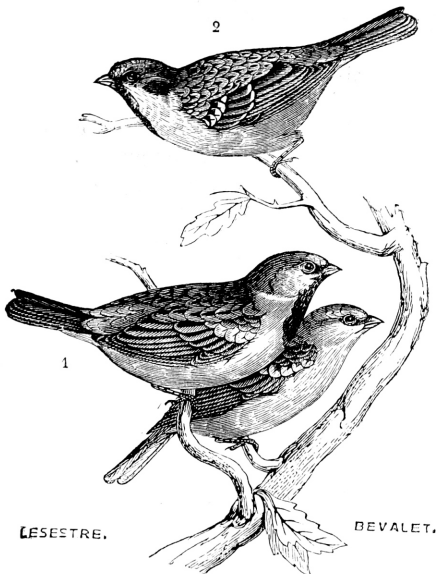
On distingue parmi les moineaux trois variétés : le *moineau franc*, le *moineau friquet*, et le *moineau des bois*.

Le moineau franc.

Le moineau franc ou *pierrot* est excessivement commun en France où il vit un peu partout et presque en domesticité au milieu des habitations. Cet oiseau est tellement habitué à vivre parmi les hommes, qu'il ne s'effraye pas de leur présence, et se dérange à peine sur leur passage. Dans le voisinage des villes, on voit souvent sur un même arbre une quantité prodigieuse de moineaux qui s'y rassemblent le soir, et qui crient tous à la fois, ce qui produit un piaillement insupportable.

En général, les pierrots nichent dans des trous de

murs, d'arbres, ou dans des pots qu'on pend à cet effet contre les murailles. Dans quelques contrées du midi de la France, où toutes les maisons sont cou-



Moineau domestique.
Moineau de montagne (mâle et femelle).

vertes de tuiles creuses, ils vont faire leur nid à l'abri sous une tuile, vers le bord du toit. Ils le posent aussi quelquefois sur les arbres, mais alors ils le font avec plus de soin.

Le moineau se nourrit de grains et d'insectes. **II**

consomme une quantité considérable de grains dans les campagnes, perte que l'on peut estimer à dix millions par an. Ce parasite serait nuisible si en même temps il ne rendait de grands services à l'homme en détruisant une quantité de larves et d'insectes, ce qui fait pencher la balancé en sa faveur (1).

Le Moineau friquet.

Cette espèce est plus petite et bien moins commune que la précédente. Elle est moins nuisible en ce sens qu'elle attaque moins les récoltes et vit principalement de grains sauvages, de baies et d'insectes. Le friquet, lorsqu'il est posé, est dans un mouvement continuel. Il habite la campagne et principalement les lieux où il y a des saules; il s'éloigne des habitations et établit son nid à peu de distance de terre, sur des arbustes ou dans des trous de murailles.

Le friquet est moins défiant que le moineau commun et se prend aux mêmes pièges que les verdiers et les bruants.

Le Moineau des bois.

Le moineau des bois, ou *soulcie*, est un peu plus gros que le moineau commun. Il habite les bois où il niche dans des trous d'arbres.

Cette espèce est peu nombreuse, et cependant assez abondante en Lorraine. Elle se tient en troupe et montre autant de défiance que le moineau ordinaire.

(1) Le moineau détruit ou diminue beaucoup de récoltes, mais il rend aussi d'importants services aux agriculteurs en mangeant les insectes et les hannetons. Aussi ne s'agit-il pas d'en faire disparaître l'espèce, mais seulement d'empêcher qu'elle se multiplie trop.

Le piège où l'on en prend le plus est la tirasse, qu'on dispose sur le bord d'un bois et dans laquelle on les attire au moyen d'appelants de leur espèce. Cette chasse réussit surtout en automne.

Chasses aux Moineaux.

On fait aux moineaux un grand nombre de chasses, et, quoiqu'on en prenne une grande quantité, cela ne diminue pas l'espèce tellement elle est abondante. Les pierrots sont rusés et se méfient des pièges peut-être parce que, habitués à vivre parmi nous, ils ont appris à les éviter.

On prend les jeunes ou les couvées dans les pots placés le long des murs des habitations.

On peut leur faire la chasse au raffle pendant la nuit. Il convient pour cela de remarquer le soir les haies sur lesquelles ils se sont établis en grand nombre, suivant leur habitude.

On les prend aussi à l'arbret, ou au moyen de petits gluaux qui, quelquefois, ne sont que des brins de paille ou des soies de sanglier englués. On répand ces gluaux dans un endroit qu'ils fréquentent et on y sème du grain. Ce moyen est souvent très productif, s'il est employé dans un lieu favorable.

Les trébuchets peuvent fort bien réussir contre eux au moyen d'appelants.

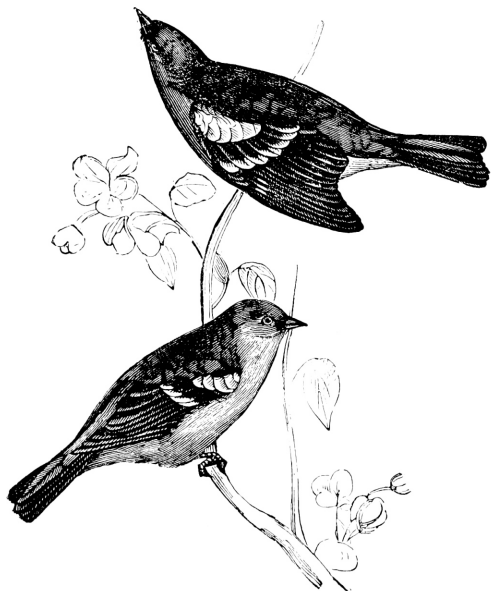
On en prend une très grande quantité à la tirasse.

On fait encore aux moineaux une chasse très divertissante, très simple et très facile qu'on nomme *chasse par enivrement*. Elle consiste simplement à faire macérer du blé ou du chènevis dans de l'eau-de-vie ou de l'alcool, et après avoir fait égoutter ces grains, en faire des petits tas dans les endroits où

ces oiseaux s'abattent en troupe. Ceux-ci, en ayant mangé, sont enivrés et l'on peut aisément les prendre à la main. Ce divertissement est principalement pratiqué par les enfants.

§ 10. Pinsons.

On distingue deux variétés de pinsons : le *pinson*

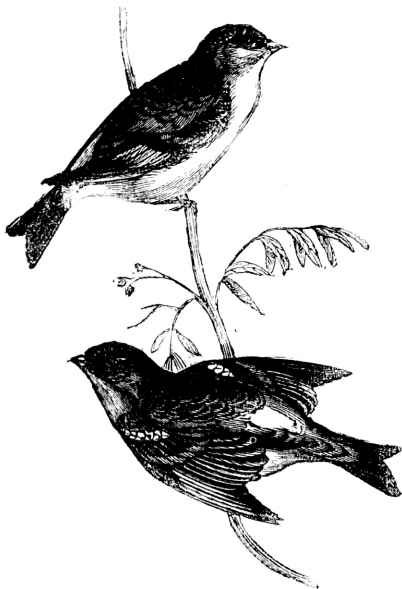


Pinson (mâle et femelle).

commun et le *pinson d'Ardennes*.

Le Pinson commun.

Cet oiseau habite les bois et les vergers, et se rap-



Pinson d'Ardennes.

proche en hiver des lieux habités. Il niche au printemps sur des arbustes et cache son nid avec le plus grand soin. Il vit de grains et d'insectes. C'est un excellent appelant.

Le Pinson d'Ardennes.

Le pinson d'Ardennes, ou *Arderet*, ne passe en France que l'hiver, saison pendant laquelle il a les mêmes habitudes que le pinson commun. Il ne s'en distingue que par un cri assez perçant, semblable à celui du chat.

Chasses aux Pinsons.

Les pinsons sont les oiseaux qui attaquent la chouette avec le plus d'ardeur ; aussi donnent-ils les premiers à la pipée, et contribuent-ils puissamment par leurs cris à attirer les autres oiseaux.

On les prend à la tirasse et aux trébuchets au moyen d'appelants, principalement en automne et en hiver.

On les prend encore avec l'assommoir du Mexique, aux rejets et aux raquettes que l'on tend un peu partout, mais surtout aux abreuvoirs.

§ 11. Linottes.

On distingue plusieurs variétés de linottes : la *linotte commune*, la *linotte de montagne*, la *petite linotte* et la *linotte du nord*.

La Linotte commune.

Cet oiseau habite la nuit dans les bois, et le jour dans les plaines ; il niche souvent en plaine ou dans les vergers et les vignes. En hiver, les linottes se réunissent en bandes.

La Linotte de montagne.

Cette linotte ne niche pas en France ; elle habite les pays méridionaux, et ne paraît qu'au printemps et en automne, époques auxquelles elle passe par bandes.

La petite Linotte.

La petite linotte, ou *cabaret*, arrive en France par troupes à la fin de septembre, et repart au mois d'avril pour les pays plus septentrionaux. Cet oiseau est très rare dans le midi de la France. Il vit ordinairement par petites bandes et rarement à l'état solitaire.

La Linotte du Nord.

La linotte du Nord, ou *ciserin*, habite les pays les plus septentrionaux ; il ne vient dans les environs de Paris que dans les hivers rigoureux, et reste quelquefois cinq ans et plus sans y paraître. Il vit par bandes, habite les bois et se tient au haut des arbres où l'on en voit quelquefois un grand nombre réunis qui s'appellent mutuellement.

Chasses aux Linottes.

On prend les linottes de toutes les espèces à la tirasse, au moyen d'appelants qui doivent être cachés entre des plantes et sous des feuillages ou buissons destinés à cet effet. Comme ces oiseaux descendent sur les miroirs à alouettes, on peut les employer pour les attirer entre les nappes.

On en prend également au moyen de gluaux, soit

à l'arbret, soit en les disposant autour d'une cage d'appelants ou autour d'une chouette, soit encore aux abreuvoirs.

On en prend aussi au moyen de raquettes.

§ 12. Mésanges.

Il existe en France un assez grand nombre d'espèces de mésanges :

La *mésange à tête bleue*, l'espèce la plus commune.

La *mésange charbonnière*, qui est un peu plus grande que la précédente. Cette espèce habite en été les montagnes et descend en automne dans les plaines où elle passe l'hiver.

La *mésange petite charbonnière*, qui se rapproche de la première pour la grosseur. Elle est plus commune dans le midi de la France que dans les parties septentrionales.

La *mésange nonette cendrée*, de même grosseur que la précédente, mais qui, au contraire, est plus commune au nord qu'au midi.

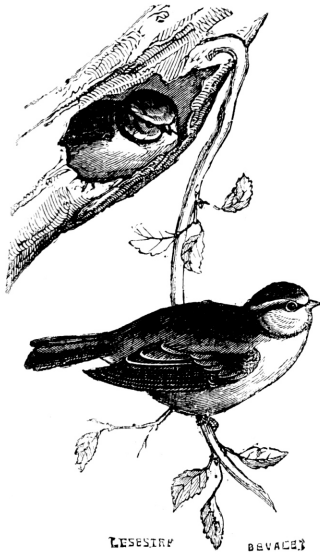
La *mésange à longue queue*. Cette espèce est très petite; sa queue occupe la moitié de sa longueur totale, d'où lui vient son nom.

La *mésange moustache*, aussi grande que la première espèce. Elle est très rare en France et habite principalement la Hollande et l'Angleterre.

La *mésange huppée*, de même grosseur; elle est assez rare dans le centre de la France et ne se trouve guère qu'en Lorraine.

La *mésange remis*, également de même grosseur; elle se trouve dans le midi, dans quelques lieux marécageux, mais elle est assez rare.

Les mésanges, en général, fréquentent les bois et les vergers où elles vivent en bandes. Elles changent sans cesse de place et grimpent le long des branches



Mésange bleue.

d'arbre en s'y accrochant au moyen de leurs ongles. Elles se nourrissent d'insectes et de graines. Les grosses espèces attaquent même les petits oiseaux, les tuent, leur ouvrent la tête et leur mangent la cervelle. Elles sont aussi très friandes d'abeilles; c'est pourquoi il importe aux propriétaires d'abeilles de

leur faire une chasse très active. Elles ont le bec fort et pointu : lorsqu'elles mangent une graine, elles la fixent avec leurs ongles et la percent à coups de bec ; elles mangent les noix de la même manière.

Chasses aux Mésanges.

Les mésanges attaquent la chouette avec beaucoup d'ardeur ; c'est pourquoi on peut en prendre une grande quantité à la pipée, à l'arbret et aux gliaux convenablement disposés, en les attirant au moyen d'une chouette ou bien en pipant.

Elles répondent aussi très bien aux appelants de leur espèce, et l'on parvient aussi, au moyen de plusieurs sortes d'appeaux à oisillons, à imiter assez bien leurs cris pour les attirer autour de soi, et l'on peut, par ces deux moyens, en prendre un assez grand nombre aux trébuchets battants, au trébuchet sans fin, aux gliaux et au brai.

J'ai décrit au § 7, qui concerne les bouvreuils, les chasses aux gliaux ou à la tirasse ; elles se font de la même manière, à de légères différences près.

Il est nécessaire pour la chasse aux gliaux d'avoir plusieurs appelants, tels qu'une petite mésange bleue, une grosse mésange à tête noire ou charbonnière, et une petite mésange noire des jardins. On peut cependant se dispenser d'avoir toutes ces espèces à la fois : la petite mésange bleue peut au besoin servir pour toutes.

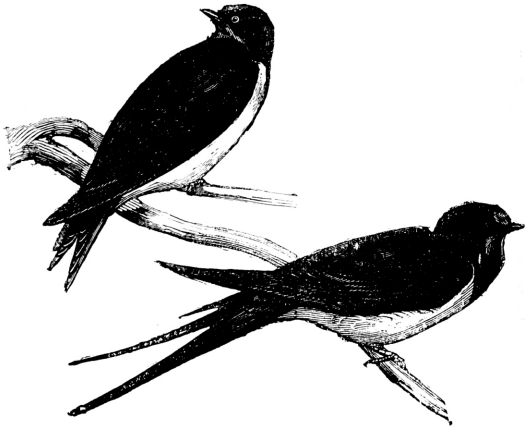
Pour la chasse à la tirasse, il ne sera pas nécessaire de mettre des mésanges en étalon ; ces oiseaux, et surtout la petite mésange bleue, risqueraient de couper la ficelle.

On prend également des mésanges aux trébuchets à filet, à l'asso mmoir du Mexique, aux collets simples, à la mésangette, en employant pour appât du chènevis ou des noix cassées.

On ne prend guère aux pièges que des charbonnières, des nonettes ou des têtes bleues; il est rare d'y prendre des mésanges des autres espèces.

§ 13. **Hirondelles, Martinets, Engoulevents.**

On distingue plusieurs variétés d'hirondelles : l'*hi-*



Hirondelle de cheminée.

sondelle de cheminée, l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de montagne et l'hirondelle de rivage.

L'Hirondelle de cheminée.

Cette espèce, que l'on nomme aussi *hirondelle do-*

mestique, parce qu'elle se tient de préférence près des lieux habités, niche sous le bord saillant des toits ou sous les rebords des tuiles ou poteries des cheminées. On assure qu'elle ne se sert pas deux années de suite du même nid, mais qu'elle en construit un nouveau tout près de l'ancien. Elle arrive en mars et repart en octobre pour aller passer l'hiver dans les pays plus chauds.

L'Hirondelle de fenêtre.

Cette espèce fait son nid sur les rebords et les coins des fenêtres, ainsi que dans des trous de murs qui, de préférence, font face aux jardins et aux bois. Elle arrive et repart un peu plus tard que la précédente.

L'Hirondelle de montagne.

Cette hirondelle habite dans les montagnes et construit souvent son nid dans les rochers. Elle habite plus particulièrement les départements du Puy-de-Dôme, du Rhône et de l'Isère. Elle arrive et repart à peu près en même temps que l'espèce précédente.

L'Hirondelle de rivage.

Cet oiseau, que l'on nomme aussi *hirondelle grise*, se plaît le long des rivières où on la voit souvent raser la surface des eaux, en quête de sa nourriture. Elle fait son nid en terre, dans les trous des berges élevées ou encore dans les trous d'arbres et de murs. Elle n'arrive en France qu'après les autres espèces et repart la première.

Les hirondelles de toutes les espèces vivent d'in-

sectes, auxquels elles font une chasse continuelle; aussi nous sont-elles fort utiles par le grand nombre qu'elles en détruisent. Elles arrivent et repartent par bandes après s'être réunies à un certain endroit, tel qu'un arbre, un clocher ou une tour.

Les *martinets* et l'*engoulevent* se rapprochent beaucoup du genre hirondelle, quoique en différant sous plusieurs rapports. Ces oiseaux se nourrissent d'insectes comme les hirondelles, mais ils se nourrissent aussi de petits oiseaux.

On distingue deux sortes de martinets : le *martinet noir* et le *martinet à ventre blanc*.

Le Martinet noir.

Cet oiseau habite en France depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet. Au lieu de construire un nouveau nid chaque année, comme l'hirondelle, il se sert au contraire de l'ancien. On l'entend souvent jeter un cri aigu.

Le Martinet à ventre blanc.

Cette variété vient en France et en repart à peu près à la même époque que le précédent, mais il est plus rare. Il ne construit pas son nid dans nos contrées et va le faire en Suisse et en Savoie.

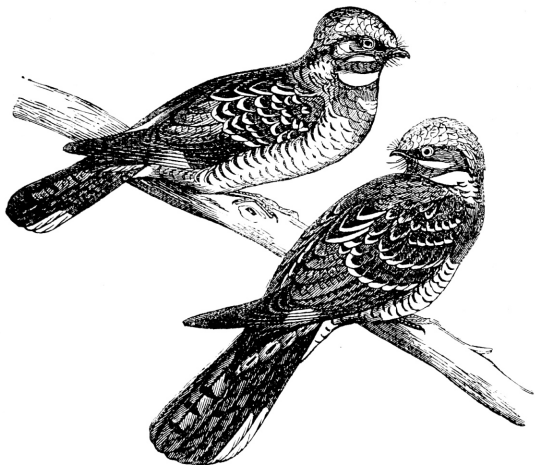
Les martinets ne se posent presque jamais à terre, parce qu'ils s'en élèvent très difficilement. Ils ne sont jamais gras et bons à manger lorsqu'ils passent en France.

L'Engoulevent.

L'engoulevent, ou *hirondelle à queue carrée*, a reçu ce dernier nom parce qu'il se nourrit d'insectes

comme les hirondelles et les martinets; mais il en diffère sous plusieurs rapports.

Cet oiseau vole le bec ouvert, ce qui occasionne un



Engoulevent à grosse queue.

bourdonnement continu lorsqu'il vole : il habite les montagnes et les bois où il se cache pendant le jour. Il est à demi nocturne et ne vole qu'au crépuscule ; il paraît fatigué de la lumière du grand jour.

Les engoulevents passent en France au printemps et à l'automne ; mais, dans ce passage, ils sont en bien plus grand nombre. On assure que leur chair est très délicate en automne.

Chasses aux Hirondelles, Martinets et Engoulevents.

Quoique la chair de l'hirondelle soit très délicate,

surtout à l'arrière-saison, la chasse qu'on lui fait n'est jamais un profit pour le chasseur et encore moins pour le cultivateur. Cet oiseau, assez petit, qu'on ne prend jamais en grand nombre, ne constitue pas une nourriture suffisante pour dédommager le chasseur des peines qu'il se donne. On doit donc le respecter, quoique oiseau de passage, en raison du nombre d'insectes qu'il détruit et des services qu'il rend ainsi à l'agriculture. Cette opinion est celle de tous les chasseurs éclairés qui ne se font pas un plaisir de tuer pour tuer. Aussi, voit-on en mer les marins respecter les hirondelles voyageuses qui viennent se poser sur les vergues des vaisseaux, tandis qu'ils font la chasse aux autres oiseaux de mer, tels que les mouettes.

On ne chasse guère les hirondelles aux pièges et, même au fusil, on ne les tire que pour s'exercer, cet oiseau étant très difficile à atteindre par la rapidité de son vol.

Néanmoins, on prend quelquefois des hirondelles au moyen d'une nappe d'une grande dimension qu'on étend le soir sur des roseaux où elles ont coutume de passer la nuit. On en prend encore au vol lorsqu'elles rasant terre, avec des nappes ; mais il faut beaucoup d'agilité pour les envelopper.

On prend aussi quelquefois des martinets ou des hirondelles au moyen d'un hameçon léger auquel on attache une plume ou du coton, et on le tient suspendu du haut d'une maison ou d'un clocher. Ces oiseaux voulant prendre la plume pour faire leur nid, s'accrochent à l'hameçon et on les tire à soi. Comme ils ont l'habitude avant et après la pluie de raser la surface de l'eau, on peut aussi, dans ces occasions, en suspendre de dessus un pont.

On emploie quelquefois un raffe contremailé pour arrêter les engoulevens au bord d'un bois, à l'issue de ses allées; mais, nous le répétons, toutes ces chasses sont loin de produire en raison de la peine qu'on se donne.

§ 14. Hoche-Queue.

Ces oiseaux ont l'habitude de remuer sans cesse la queue de haut en bas, ce qui leur a fait donner le surnom de *hoche-queue*. On les distingue en *bergerettes* ou *bergeronnettes* et *lavandières*.

Les Bergerettes.

La *bergerette* ou *bergeronnette du printemps*, quitte la France en hiver pour y revenir au printemps, cependant il en reste quelques-unes pendant la mauvaise saison. Ces oiseaux font leur nid à terre, dans les prés ou sur le bord des ruisseaux où ils habitent, avec les troupeaux, près desquels ils semblent se plaire; mais en automne, lorsqu'il fait froid, ils se rapprochent davantage des champs labourés et même des habitations. Dans cette saison, leur chair est assez délicate.

La *bergeronnette jaune*, au contraire de la précédente, vient passer l'hiver en France et va nicher en Allemagne.

Elle fréquente les mêmes lieux que l'autre espèce, dont elle a les habitudes, et se rapproche des lieux habités lorsque la gelée lui empêche de trouver dans les champs de l'eau et sa nourriture.

Ces deux espèces se nourrissent ordinairement d'insectes et de vermisseaux.

La Lavandière.

Cet oiseau doit son nom à ce qu'il fréquente les bords de l'eau et s'approche quelquefois des laveuses qu'il a l'air de ne pas redouter. Il ne passe pas l'hiver en France et en part au mois d'octobre par bandes nombreuses. Quelques-unes restent cependant chez nous pendant l'hiver. La lavandière se retire pendant la nuit sur les saules qui bordent les rivières et les ruisseaux. Elle fait son nid dans ces mêmes lieux, sous un morceau de terre, une pierre ou une racine d'arbre. Elle court quelquefois les pattes dans l'eau, pour faire la chasse aux animaux aquatiques dont elle se nourrit. Sa nourriture principale se compose d'insectes et de vermisseaux ; elle est très friande d'œufs de fourmis.

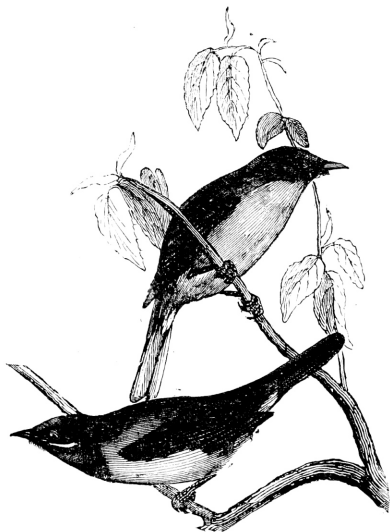
Les oiseaux dont il a été question dans ce paragraphe donnent facilement dans les pièges. On peut les attirer au moyen d'un miroir à alouettes. On les prend généralement à l'aide de tous les pièges proportionnés à leur grosseur, surtout aux abreuvoirs.

§ 15. Fauvettes et Pouillots.

Il existe en France un assez grand nombre d'espèces de fauvettes : nous distinguerons les huit suivantes : la *fauvette grise*, la *fauvette babillarde*, la *fauvette cendrée*, la *fauvette à tête noire*, la *fauvette des roseaux*, la *fauvette bretonne*, la *fauvette des Alpes* et la *fauvette d'hiver*. Ces oiseaux sont sédentaires, à quelques exceptions, et se nourrissent d'insectes, de grains, de baies et de petits fruits, comme la cerise.

La Fauvette grise.

Cette espèce n'est pas très commune en France ; on la trouve dans quelques départements montagneux



Fauvette babillarde.

de l'Est, comme les Vosges, la Moselle, les Ardennes, etc. Quelquefois elle habite les lieux humides et niche entre les roseaux ; d'autres fois, elle préfère le voisinage des bois, et niche au pied des arbres.

La Fauvette babillarde.

C'est la fauvette la plus commune dans nos con-

trées ; elle doit son nom à la continuité de son chant. Elle habite les bois épais, les bosquets, les lieux les moins fréquentés ; elle niche dans les buissons à 1 mètre de terre, dans les endroits les plus touffus.

La Fauvette cendrée.

La fauvette cendrée, ou *grisette*, habite et niche, comme la précédente, dans les bosquets et les haies.

La Fauvette à tête noire.

Cette espèce ne passe pas l'hiver en France et niche, comme la précédente, dans les buissons.

La Fauvette des roseaux.

Cette espèce, que l'on nomme aussi *fauvette effarvate*, n'est pas rare. Elle habite particulièrement le bord des eaux et les endroits où croissent des plantes aquatiques, notamment des roseaux, entre lesquelles elle fait son nid. Son cri est rauque.

La Fauvette bretonne.

Cette espèce n'est pas sédentaire, elle n'arrive qu'après les autres. Elle habite les petits bois et quelquefois les jardins où elle place son nid sur les arbrisseaux.

La Fauvette des Alpes.

Cette espèce n'habite que le sommet des hautes montagnes, principalement les Alpes et les Pyrénées ;

ce qui fait que l'on n'en prend que dans les vallées qui en sont voisines, lorsqu'elles y sont chassées par les orages.

La Fauvette d'hiver.

Cette fauvette, que l'on nomme encore *pégot*, ne quitte pas la France de toute l'année ; elle habite, comme les autres espèces, les bois et les vergers, mais elle se rapproche en hiver des habitations. Elle se nourrit généralement d'insectes, mais l'hiver, lorsque cette nourriture lui manque, elle mange des grains.

Les Pouillots.

Les pouillots se rapprochent beaucoup des fauvettes par leurs habitudes et se nourrissent de même. Ils ne sont pas sédentaires. Ils ont, en général, un petit cri qu'on a coutume de représenter par le mot *thuit ! thuit !* Il y a plusieurs espèces de pouillots ; on en distingue quatre : le *pouillot sylvicole*, le *pouillot collybite*, le *pouillot fitis* et le *pouillot à ventre jaune*.

Le Pouillot sylvicole.

Le pouillot sylvicole habite les bois, comme son nom l'indique, mais on ne le voit pas sur les haies ni sur les buissons ; il place son nid à terre sous les racines des grands arbres. Il ne passe pas l'hiver en France, où il n'arrive que vers le mois de mai.

Le Pouillot collybite.

Cette espèce habite les bois et s'approche quelque-

fois des lieux habités ; il place son nid à terre dans des trous de taupes ou dans des creux au bas des arbres. Il arrive presque deux mois plus tôt que le précédent, au commencement du mois de mars, et reste jusqu'au mois d'octobre.

Le Pouillot fitis.

Ce pouillot ressemble beaucoup au précédent, mais il n'arrive en France qu'au mois d'avril. Il place son nid au pied d'une haie ou d'un buisson.

Le Pouillot à ventre jaune.

Ce pouillot est presque sédentaire dans les départements du nord de la France, où il vient au printemps et où il reste jusqu'au milieu d'octobre ; il s'éloigne peu pour passer l'hiver.

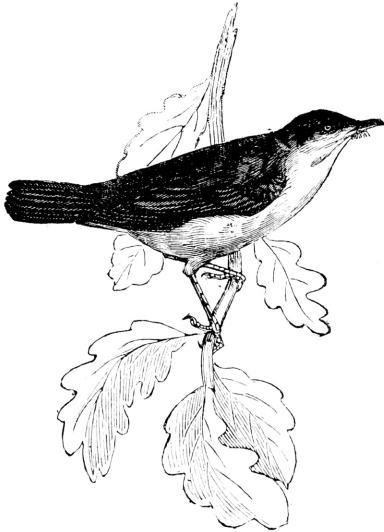
On prend les fauvettes et les pouillots aux mêmes pièges : aucun ne réussit mieux que les gluaux, placés autour d'un abreuvoir ou sur les cerisiers lorsque les cerises sont mûres. On peut y attirer ces oiseaux au moyen d'appelants ou encore au moyen de la chouette.

§ 16. **Rossignol et Rouge-queue.**

Le Rossignol.

Cet oiseau, le roi des chanteurs, n'est pas sédentaire en France ; il y arrive au commencement du printemps et passe l'hiver dans les pays plus méridionaux ; mais il voyage seul. A son arrivée il se

tient dans les jardins ou vers les champs cultivés ; mais aussitôt que les arbres ont repris leur verdure, il se retire dans les bois. Il place son nid près du sol



Rossi gnol.

sur quelque touffe basse d'un arbuste ou d'un buisson ; il le construit de feuilles ou d'herbes à l'extérieur, et de toutes sortes de matières molles à l'intérieur. C'est dans le temps de la couvée qu'il fait entendre sa voix dans toute sa plénitude. A la fin de l'été le rossignol se rapproche de nouveau des lieux

cultivés. C'est à cette époque que sa chair est le plus délicate.

Le rossignol se nourrit principalement d'insectes, de moucherons et de vermisseeux. A ce titre, il rend de grands services à l'agriculture et doit être épargné par les chasseurs ; du reste, il est si petit que sa chair ne peut suffire à la nourriture de celui qui le prend. C'est donc un meurtre inutile et préjudiciable que de détruire cet aimable chantre de nos forêts. J'indiquerai cependant les moyens qu'emploient les oiseleurs pour le prendre vivant.

Chasses au Rossignol vivant.

Lorsqu'on veut prendre des rossignols pour les élever en cage, il faut le faire au moyen du trébuchet à rossignol, au mois d'avril et dans la matinée. On en prend bien en automne à la pipée et à toutes sortes de gluaux ; mais, dans cette saison, ils ont déjà niché et ils meurent ordinairement lorsqu'on les prive de leur liberté ; tandis que si l'on en prend des jeunes qui n'aient pas encore fait de nid, on peut très bien parvenir à les priver. Les jeunes rossignols qu'on prend au printemps s'élèvent plus facilement ; mais ceux qu'on prend à l'automne chantent et s'apprivoisent plus tôt.

Pour cette chasse, on se rend le soir dans l'endroit où l'on a entendu chanter le rossignol, et l'on cherche les places les plus favorables pour tendre le trébuchet ; on y remue la terre et on y met des vers de farine suspendus au haut d'un piquet de 30 centimètres de hauteur. Si, le lendemain, les vers ont été mangés on y tend le trébuchet, on se cache et on

cherche à attirer le rossignol en imitant le cri de la femelle.

Lorsqu'il est pris, on écoute quelque temps si l'on entend chanter le mâle ; s'il chante, c'est que l'on ne tient que la femelle. Si, au contraire, on n'entend rien, c'est qu'on tient le mâle. Dans le premier cas, il faut retendre le trébuchet pour prendre celui-ci.

Pour augmenter les chances de succès, on tend plusieurs trébuchets à la fois.

Cette chasse se fait aussi d'une manière plus simple : On va dans la forêt pendant le mois d'avril, au moment où les rossignols chantent le plus, et qu'ils n'ont pas encore de nids. Quand on a reconnu un oiseau dont la voix est belle et très étendue, on s'approche sans bruit de l'arbre sur lequel il est perché ; puis, après avoir raclé du pied une petite place à terre au pied de cet arbre, on tend le trébuchet dans cet endroit. Pour appât, on se sert d'un ver de farine que l'on pose sur l'extrémité du bâton du piège, et l'on se retire à 20 ou 25 pas environ, dans un endroit d'où l'on peut voir l'oiseau sans être vu de lui. Le rossignol, perché sur l'arbre, voyant à terre une place fraîchement raclée, la considère avec attention, puis, y apercevant le ver de farine, il accourt pour le manger et se prend. Tout cela se fait ordinairement en moins de cinq minutes.

On préfère quelquefois prendre les rossignols au nid. Pour cela, il faut aller à la pointe du jour ou le soir au crépuscule, dans le lieu où l'on a entendu chanter le mâle ; on se cache et l'on observe avec attention. Bientôt les mouvements des parents et les cris des petits feront découvrir le nid, mais on ne le prendra que quand ceux-ci seront couverts de plumes.

Si l'on peut prendre les parents en même temps que les petits, cela n'en vaudra que mieux pour conserver en captivité les uns et les autres. Les parents oublieront la perte de leur liberté pour soigner et nourrir leur couvée et l'on évitera ainsi les soins délicats d'un apprivoisement difficile.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de parler de l'éducation des oiseaux. Les personnes qui voudraient élever elles-mêmes des rossignols, trouveront tous les renseignements désirables dans le *Manuel de l'Éleveur d'Oiseaux*, de l'*Encyclopédie-Roret*.

Le Rouge-queue.

Le rouge-queue, que l'on nomme aussi *rossignol de muraille*, habite le haut des édifices et principalement ceux qui ne sont pas habités ; quelques-uns se retirent dans les forêts. Il place son nid dans les trous des murs et des vieux arbres et se perche sur les arbres les plus élevés ; il est naturellement sauvage. Il se nourrit d'insectes, de baies et de fruits tendres. Il n'est pas sédentaire en France, où il arrive en avril et repart en octobre.

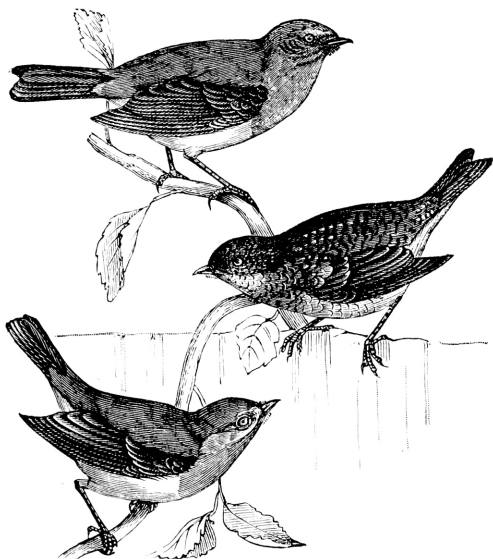
Le rossignol de muraille chante surtout au lever et au coucher du soleil. Pour l'élever, il faut le prendre au nid, car il est encore plus délicat à apprivoiser que le rossignol ordinaire ; si on le prend plus tard, on réussit très rarement à le conserver, et s'il ne meurt pas, il reste triste et silencieux.

On peut faire aux deux espèces de rossignols les mêmes chasses qu'aux fauvettes et aux pouillots.

§ 17. Rouge-gorge et Gorge-bleue.

Le Rouge-gorge.

Cet oiseau, de la même grosseur que le rossignol,



Rouge-gorge (mâle, femelle et jeune).

est comme lui d'un naturel solitaire et jaloux. Il ne souffre pas de compagnon mâle dans le voisinage et voyage toujours seul. Cependant les rouges-gorges n'émigrent pas tous hors du pays qu'ils habitent ; on

en rencontre dans toute l'Europe. Ceux qui voyagent reviennent en France au printemps ; aussi est-ce à cette époque qu'on les rencontre en plus grand nombre.

Cet oiseau habite les bois et les lieux frais et arrosés de cours d'eau ; en hiver, il se rapproche des habitations. Il se nourrit d'insectes, de fruits, de ronces, de raisins et de baies tendres. Il est d'un naturel assez confiant et, par conséquent, il est assez facile de s'en emparer. On le prend généralement à la pipée, au trébuchet et aux gluaux.

La Gorge-bleue.

Cet oiseau a beaucoup de rapport avec le rouge-gorge. Il habite les bois et quelquefois les roseaux et voyage seul. Mais il existe en bien moins grand nombre que l'espèce précédente ; on ne le connaît même pas en quelques endroits.

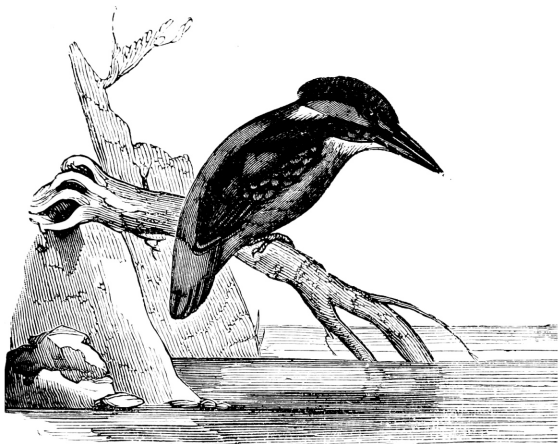
La gorge-bleue est d'un naturel plus sauvage que le rouge-gorge. On la prend à plusieurs pièges, et notamment au trébuchet comme le rossignol.

§ 18. L'Alcyon ou Martin-pêcheur.

L'alcyon, plus connu sous le nom de *Martin-pêcheur*, habite les bords des eaux poissonneuses et se perche sur les branches des arbres qui bordent les rivières. C'est de là qu'il se précipite sur les poissons dont il fait sa nourriture. Il niche dans des trous à rats qui sont au bord de l'eau, et dont il se contente de rétrécir l'entrée.

Cet oiseau va passer l'hiver dans les climats plus

chauds que le nôtre, et le petit nombre qui reste chez nous périt souvent de froid. Sa chair est de mauvais goût. Quelques personnes prétendent qu'elle est incorruptible et qu'elle préserve le drap des teignes ;



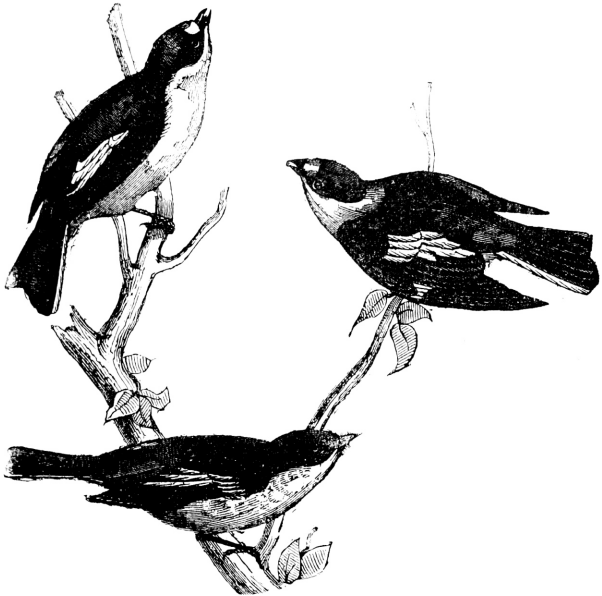
Martin-pêcheur.

mais ces propriétés ne sont pas confirmées par l'expérience.

Il est très défiant et difficile à prendre. On le chasse avec succès au moyen de trébuchets ou de rejets qu'on place sur le bord de l'eau. On peut aussi placer des gluaux inclinés sur les arbres qui surplombent l'eau. On se sert encore d'un hallier tendu en travers des petites rivières poissonneuses et s'élevant à 1 mètre à partir du niveau de l'eau ; le martin-pêcheur s'y prend en rasant la surface de l'eau.

§ 19. Gobe-mouches et Bec-figue.

Ces oiseaux, que l'on confond quelquefois sous le nom de pinson des bois, sont de la même espèce, à



Gobe-mouche, Bec-figue (mâle et femelle).
Gobe-mouche à collier.

part quelques différences de plumage, qui ne concernent pas le sujet que j'ai à traiter.

Ils restent en France depuis le printemps jusqu'à l'automne, mais n'habitent pas les mêmes contrées

pendant ce temps. Ils vivent dans les bois et construisent leurs nids dans les trous d'arbres ; cependant le gobe-mouches commun le place entre les branches ou dans les buissons. Ils se nourrissent d'insectes auxquels ils font une chasse continuelle, ce qui nous fait un devoir de les épargner. Leur chair est très estimée, mais ils sont si petits qu'ils ne sont à proprement parler qu'une bouffée de plumes.

On les chasse de la même manière que les fauvettes et avec les mêmes pièges.

§ 20. Roitelet et Troglodyte.

Le Roitelet.

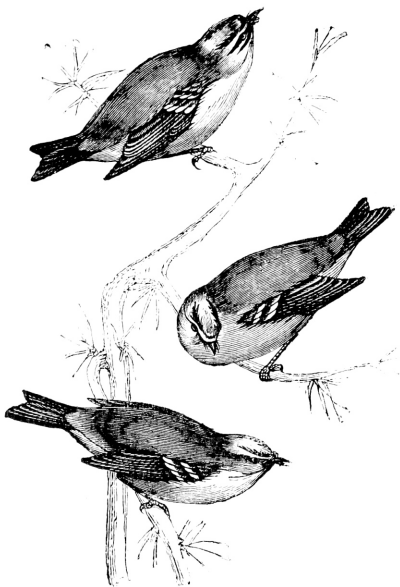
Le roitelet habite en été les pays plus septentrionaux que la France et revient dans nos contrées en hiver. Il habite les bois et se nourrit de petits insectes. Il place son nid dans les touffes de feuilles qui sont au bout des branches.

Cet oiseau est si petit qu'on est obligé de l'enfermer dans des cages faites exprès pour lui. On le prend au moyen de mésangettes, à la pipée et encore avec des petits trébuchets faits exprès pour cette chasse.

Le Troglodyte.

On confond souvent cet oiseau avec le roitelet à cause de son exigüité. Le troglodyte habite les bois en été et se rapproche des habitations en hiver ; il se nourrit principalement d'insectes. Il niche presque toujours à terre ou à peu de distance de terre, mais quelquefois il place son nid sous le chaume qui couvre les habitations rustiques.

On s'en empare de la même façon que le roitelet ; il est si peu défiant qu'on le prend quelquefois en ap-



Roitelet à triple bandeau. — Roitelet commun (mâle et femelle).

prochant de lui un petit gluau au bout d'une longue gaule, lorsqu'il est perché.

§ 21. Bec-croisé et Huppe.

Le Bec-croisé.

Cet oiseau habite le nord de l'Europe et pénètre,

mais seulement par intervalles, d'années en années, dans les départements du nord de la France.

Il est assez peu défiant et on le prend facilement aux gluaux; aussitôt qu'il est pris il peut servir d'appelant. Mais ce n'est qu'à certaines époques inattendues que l'on peut espérer le chasser.

La Huppe.

Cet oiseau vit solitaire, habite les lieux bas et humides et se tient à terre. Il fait son nid dans des trous d'arbres et de racines. Il se nourrit d'insectes et passe l'été en Afrique.

☞ Son naturel défiant rend à peu près inutiles les pièges qu'on lui tend.

Ces deux oiseaux sont rares; on ne les rencontre que dans un petit nombre de circonstances; aussi ne les prend-on que par hasard.

CHAPITRE III.

OISEAUX D'EAU ET DE MARAIS.

Les oiseaux décrits dans ce chapitre sont tous des oiseaux de passage que l'on chasse plutôt au fusil qu'aux pièges, à cause de leur grosseur. Quelques-uns sont un gibier fort délicat, tels que le canard sauvage, les gallinules, les oies, les bécasses, les bécassines, les râles; mais les autres ont une chair coriace et huileuse qui est fort peu estimée.

On chasse ces oiseaux à diverses époques de l'année, même l'été. Vers l'équinoxe, en mars et en octo-

bre, on chasse les vanneaux, les pluviers, les bécasses et les bécassines; en été, les hérons, les râles, les sarcelles et les deux espèces de canards nommées tadornes et souchets; en hiver, les poules d'eau, les oies et les canards sauvages, sauf les deux espèces nommées ci-dessus, et les plongeurs. Les autres oiseaux d'eau dont j'ai omis à dessein la description se chassent aussi vers l'automne et l'hiver, alors que les grands vents et les fortes marées les ont forcés à chercher un abri dans les rivières. Ils y arrivent poussés par les vents, et y restent tant que la température est rigoureuse et les vents violents.

§ 1. Vanneaux et Pluviers.

1° VANNEAUX.

Il y a en France deux espèces principales de vanneaux : le *vanneau commun* et le *vanneau pluvier*.

Le premier, beaucoup plus abondant que le second, n'en diffère que parce qu'il a quatre doigts, tandis que celui-ci n'en a que trois. Au moins, son doigt de derrière est si court qu'on peut ne pas le compter. En outre, il n'a pas d'aigrette comme le vanneau commun, et c'est à cette particularité qu'il doit son nom de vanneau pluvier. Il est plus gros mais un peu moins long que le vanneau commun.

Il y a encore une troisième espèce nommée *vanneau suisse*, mais moins abondante que celles qui précèdent, du moins en France.

Le vanneau est un oiseau voyageur, il se rapproche du Nord en été et du Midi en hiver, néanmoins

ces migrations ne sont pas très marquées, car on en trouve en France toute l'année, seulement il y est en plus grand nombre au printemps et en été qu'à la fin d'automne et en hiver, et même lorsque le froid est très vif on n'en voit plus.

Les vanneaux habitent surtout les lieux humides, les blés verts, les prés : leur nourriture se compose de divers insectes, ils recherchent particulièrement les vers de terre, qu'ils font sortir de terre à coups de bec, ou qu'ils saisissent la nuit lorsque la fraîcheur les fait sortir.

Ils se réunissent en bandes très nombreuses, excepté dans la saison des amours ; alors ils se battent à outrance pour la possession des femelles et les couples s'isolent. Ils déposent leurs œufs, sans apprêt, au milieu d'une touffe d'herbes dans un endroit un peu élevé d'une prairie humide.

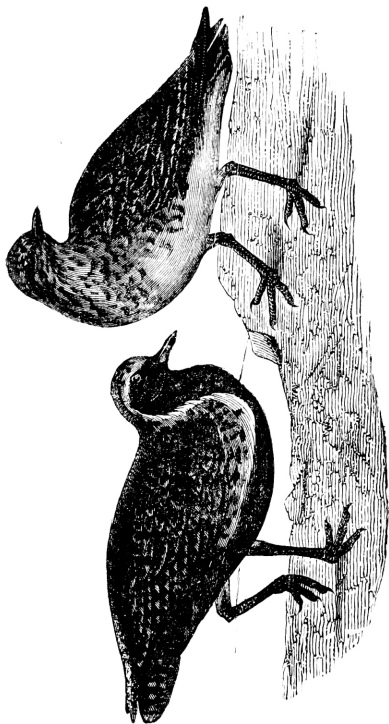
C'est vers le commencement d'août que leur chasse est le plus profitable, parce qu'alors les jeunes vanneaux sont formés et réunis en bandes, et la chair des jeunes est beaucoup plus délicate que celle des autres qui n'est pas très estimée.

Les vanneaux se prennent de la même manière que les pluviers, et la plupart du temps on prend indifféremment les deux espèces dans le même piège. Je décrirai plus loin, en parlant des pluviers, les chasses que l'on fait à ces deux oiseaux.

2^o PLUVIERS.

Les pluviers en général ont la tête grosse et arrondie, le bec rond et droit avec un renflement vers l'extrémité ; ils n'ont que trois doigts aux pieds dirigés en

avant, tandis que les vanneaux en ont un quatrième en arrière. C'est là ce qui distingue les deux espèces,



Pluvier doré (mâle et femelle).

qui, d'ailleurs, ont les mêmes habitudes, habitent les mêmes lieux et se mêlent souvent.

Il y a en France quatre espèces principales de plu-

viers : le *pluvier doré*, le *pluvier guignard*, le *pluvier à collier* et le *pluvier à poitrine blanche*.

Le Pluvier doré.

Les pluviers de cette espèce se nourrissent de larves, d'insectes, et sont très friands de vers de terre, dont ils font leur principale nourriture. Ils se tiennent en troupes nombreuses dans les lieux bas et marécageux, et aussitôt que l'un d'eux aperçoit quelque danger, il en avertit la troupe par un cri perçant. Cette espèce ne niche pas en France.

Le Pluvier guignard.

Il fréquente comme le précédent les lieux marécageux et se nourrit de la même manière. Comme lui, il ne niche pas en France. Le guignard passe pour donner plus facilement dans les pièges et pour avoir la chair plus délicate.

Le Pluvier à collier.

Il habite au bord des eaux et de la mer, où il voltige en criant continuellement, et dépose ses œufs à terre, sans abri ni apprêts.

Le Pluvier à poitrine blanche.

Il fréquente les bords de la mer et les endroits pierreux ; c'est là qu'il dépose ses œufs entre les pierres.

Comme on le voit, les différentes espèces de pluviers ne sont en France que de passage ; ils arrivent

en automne et repartent au printemps pour aller passer l'été dans le Nord, tandis qu'ils passent l'hiver dans le Midi; ils vont en bandes si nombreuses, qu'on peut en voir plus de quinze mille en un jour, dans le moment des passages.

Chasses aux Vanneaux et aux Pluviers.

Les époques les plus convenables pour faire la chasse à ces deux oiseaux sont en octobre et en mars, surtout lorsque le temps est humide.

On emploie pour cela une tirasse de 20 mètres de long sur 3 de large; on dispose les nappes bout à bout, au lieu de les mettre l'une en face de l'autre, ainsi que je l'ai déjà dit aux pages 108 et 109. On choisit ordinairement quelque prairie humide, voisine d'un ruisseau, car les pluviers ont l'habitude d'aller plusieurs fois dans la journée s'y laver le bec et les pieds. Il faut tendre avant le jour, parce que les troupes s'écartent un peu la nuit et se réunissent au lever du soleil; il faut qu'alors tout soit prêt. Il faut aussi observer que les nappes s'abattent du côté du vent, car les pluviers volent contre sa direction; mais si c'est le vent du nord qui donne, on ne prendra rien, ou presque rien. Pour appelants on se sert de vanneaux, parce qu'ils sont plus faciles à conserver que les pluviers, et qu'ils appellent ceux-ci tout aussi bien que ceux de leur espèce. On emploie aussi quelquefois pour mouvant un pluvier empaillé, et il faut bien observer de lui tourner le bec du côté du vent, et de ne pas trop l'agiter, surtout lorsque les pluviers approchent, car ses mouvements n'étant point naturels, ceux-ci reconnaîtraient la ruse, et on obtiendrait l'effet opposé

à celui qu'on désire : on emploie également l'appau dont il est question à la page 13.

On prend aussi quelquefois les pluviers au moyen de nappes tendues comme une pantaine, sur les bords d'un endroit où les pluviers passent la nuit : le matin on se réunit en assez grand nombre, et au moment où les pluviers commencent à s'éveiller, on se précipite tous à la fois et on pousse les pluviers dans la tendue.

On en prend également en tendant des lacets autour des mares qu'ils fréquentent.

§ 2. Bécasses et Bécassines.

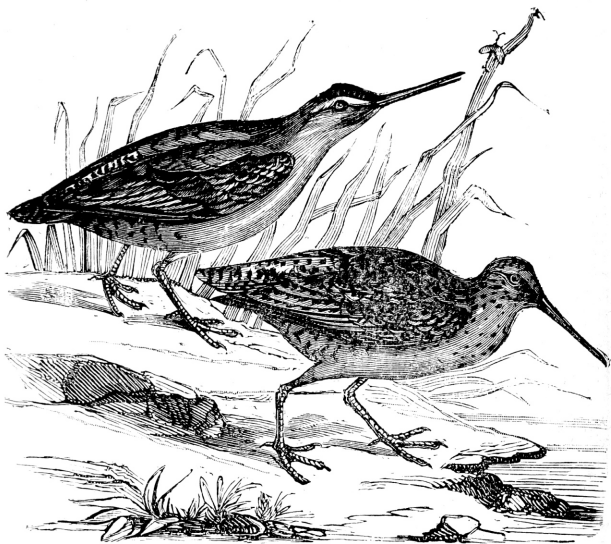
1° BÉCASSES.

Les bécasses habitent en été les hautes montagnes, et aux approches de l'hiver elles viennent dans les bois voisins des mares ou dans les terrains humides ; elles viennent dans ces mares la nuit et se tiennent le jour dans les bois, où elles restent presque sans mouvement ; c'est aussi la nuit qu'elles prennent leur nourriture, qui se compose d'insectes et de vers. Elles ne vivent pas en troupes, et l'on n'en voit guère que trois ou quatre ensemble ; mais, lorsqu'elles voyagent ; elles se réunissent en bandes. Leur chair est très estimée.

2° BÉCASSINES.

Les habitudes de la bécassine se rapprochent de celles de la bécasse ; on ne les voit en grand nombre dans nos pays qu'au printemps et à l'automne : elles disparaissent presque toutes en été et en hiver ; elles

se plaisent dans les endroits marécageux, et ne vivent point en troupes. Leur chair est très estimée et passe pour être supérieure à celle de la bécasse.



Bécassine ponctuée.

On voit aussi des bécassines d'une grosseur presque double de celle qu'à la bécassine ordinaire : quelques personnes les regardent comme une variété, et d'autres comme une espèce particulière, sous le nom de *double bécassine*.

On en trouve encore qui ne sont guère que la

moitié de la bécassine ordinaire, et dont quelques naturalistes font une espèce à part sous le nom de *petite bécassine*.

Chasses aux Bécasses et aux Bécassines.

On prend les bécasses et les bécassines au moyen des lacets, des pantaines et des rejets.

Pour les prendre aux lacets, on plante sur la lisière d'un bois qu'elles habitent et qui soit voisin d'une mare ou d'un marécage, une petite haie de genêts de 20 centimètres de hauteur en laissant des passées de distance en distance, auxquelles on tend des lacets à piquets ouverts à la hauteur de l'estomac de ces oiseaux, et on met aussi quelquefois un ou deux lacets couchés à côté pour les prendre par les pieds. Les bécasses, en se rendant le soir au marécage, ou en revenant le matin au bois, se prennent aux lacets tendus sur leur passage.

Les lacets que l'on tend ainsi sont des lacets de bécasse ; on doit les placer à trois doigts (5 centimètres environ) de terre. Les instructions que j'ai données précédemment sur la tendue aux lacets suffiront pour faire connaître la manière de les tendre ; quant à la place la plus favorable, le chasseur la reconnaîtra après quelques inspections du terrain. On pourrait employer les halliers dans le même but que les lacets ; mais ceux-ci paraissent plus avantageux, et nécessitent moins d'embarras et moins de dépense.

Ce que j'ai dit à propos de la chasse aux filets me dispense d'entrer dans de nouveaux détails sur la chasse aux bécasses avec la pantaine. Je me bornerai à recommander d'attacher à peine chaque bout du

filet, afin que les bécasses, en se jetant dedans, le fassent tomber sur elles. Je ferai observer aussi qu'il arrive rarement qu'il y ait assez de cette espèce d'oiseaux dans un pays, pour qu'on puisse y chasser à la pantaine sans que cette chasse soit ennuyeuse et peu productive. On prend ces oiseaux en tendant une pantaine simple ou contremaillée, sur leur passage, au moyen desquelles on peut arrêter le soir et le matin celles qui se rendent en volant soit du bois au marécage, soit du marécage au bois.

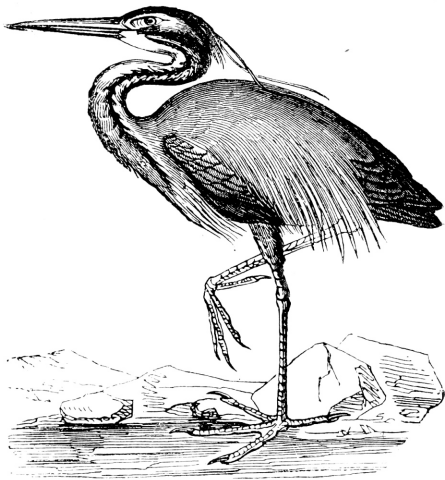
Le rejet corde à pied s'emploie dans la même circonstance ; on s'en sert spécialement contre les bécasses ; le lieu le plus convenable pour cette chasse est les environs d'un abreuvoir quelconque où l'on a remarqué qu'elles viennent habituellement boire et se baigner. On pratique dans les roseaux ou les buissons des passées qui leur soient commodes, on tend un rejet à chacune de ces passées, et on bouche avec soin tous les autres passages. Lorsque les bécasses arrivent, elles posent le pied sur la marchette ; leur poids la fait descendre et le triquet étant dégagé, le ressort se détend et la saisit par les pattes. La marchette doit être à 5 centimètres de terre environ.

§ 3. Hérons.

On comprend, sous le nom générique de *héron*, le *héron* proprement dit, le *héron à aigrette*, le *butor*, le *bihoreau* et le *blongios*.

Ces cinq espèces, quoique différentes à quelques égards, se ressemblent à beaucoup d'autres. Ils sont à demi-nocturnes, habitent les lieux aquatiques et vivent de poissons, d'insectes et de reptiles et sont solitaires.

Le héron guette sa proie pendant des heures entières, le cou replié sur les épaules et la tête penchée sur la poitrine ; aussitôt qu'il l'aperçoit il lui lance son bec en développant son cou avec une rapidité telle



Héron pourpré.

qu'elle n'a pas le temps d'échapper. Le butor, en particulier, mange des rats et des mulots qu'il avale tout entiers. Cet oiseau a le bec plus court et plus pointu que celui du héron proprement dit ; il en donne souvent des coups très violents, et on l'a vu quelquefois blesser un chasseur aux jambes après lui avoir percé ses bottes ; aussi doit-on s'en approcher

avec prudence, car de semblables coups, dirigés sur le visage, deviendraient très dangereux.

Les hérons, en général, sont voyageurs; les voyages du blongios et surtout du bihoreau ont des époques assez fixes, ils arrivent au printemps et repartent en automne; mais ceux du héron commun paraissent n'avoir rien de régulier, car il supporte très bien le froid, et on en voit aussi bien en hiver qu'en été; leurs voyages ne paraissent avoir pour but que d'aller chercher des lieux où ils puissent trouver une nourriture plus abondante.

C'est ordinairement vers le soir qu'ils prennent leur vol qui est si élevé qu'ils échappent, par sa hauteur, aux oiseaux de proie et, lorsqu'ils en rencontrent, ils s'efforcent toujours de prendre le dessus.

Leur chair, quoique mangeable, est dure et de mauvais goût.

On leur fait rarement une chasse spéciale, car leur petit nombre laisserait peu de chances de succès. On peut employer à cet effet la pince d'Elvaski dans les marécages qu'ils fréquentent; mais il faut avoir bien soin de la faire solidement; on l'amorce avec un petit poisson ou une grenouille. On peut aussi en prendre au moyen d'hameçons disposés parmi les roseaux.

§ 4. Râles.

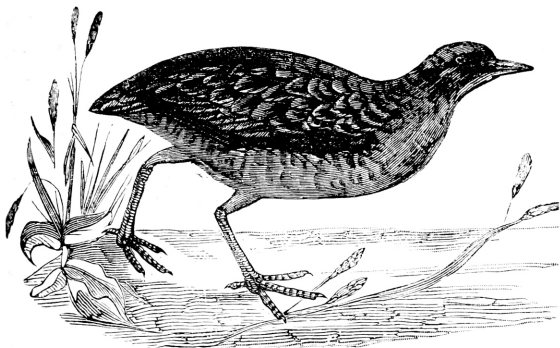
On distingue trois espèces de râles : le *râle de terre*, le *râle d'eau* et le *petit râle d'eau*.

Le premier se plaît dans les prés humides où il vit solitaire, il habite aussi dans les blés et les avoines; sa nourriture consiste en vers, insectes et quelques

graines, et en particulier celle de genêts, ce qui lui a fait donner le nom de *râle de genêt*.

Il a un vol lourd et peu soutenu, mais il court entre les herbes et les blés avec une très grande rapidité.

Il ne passe pas l'hiver dans nos pays, mais dans



Râle de genêt.

les pays méridionaux pour lesquels il part en même temps que les cailles, il revient également avec elles au mois de mai : ce qui lui fait donner le nom de *roi des cailles*.

Le *râle d'eau* vit dans les marécages et court entre les roseaux avec la même agilité que le râle de terre entre les herbes.

Il voyage à des époques marquées comme le précédent ; cependant il en reste toujours quelques-uns pendant l'hiver.

Le petit râle d'eau, qu'on nomme aussi *marouette*,

voyage comme les précédents, arrive en même temps, mais part à une époque plus tardive.

Il habite les marécages et nage très bien, quelquefois même entre deux eaux.

Les râles des trois espèces sont un gibier très recherché.

Chasses aux Râles.

On prend les râles au moyen des halliers et des lacets. Ces lacets doivent être de la même force et de la même grandeur que ceux de grives. On les tend dans les environs des marais, des étangs et surtout à la queue de ces derniers. Du reste, cette chasse se fait comme celle aux bécasses et aux bécassines que j'ai décrite plus haut.

Pour prendre les râles de terre, on tend le hallier dans les herbes d'une prairie humide ou dans les avoines si l'herbe est déjà fauchée, et on les attire au moyen de l'appeau, ou bien on les pousse dans les halliers, si l'on a tendu sur une longue ligne. On peut d'autant mieux les y pousser qu'ils fuient en courant plutôt que de s'envoler. On peut aussi les prendre comme les cailles, au moyen de l'appeau et d'une nappe posée sur les sommités des herbes. Mais lorsqu'on aperçoit l'oiseau sous la nappe, il faut s'en emparer très habilement ; car il échappe entre les herbes avec une très grande rapidité.

On prend les grands et petits râles d'eau en tendant des halliers sur les marécages et en battant tout le terrain autour. Les râles qui cherchent à gagner les roseaux sont arrêtés par les halliers. On peut, au lieu de halliers, disposer de petites haies et des lacets, comme je l'ai déjà dit pour les bécassines, et

pousser les râles dans les lacets, en battant le terrain et en s'avancant contre la petite haie qu'on a plantée.

§ 5. Poules d'eau.

Quelques personnes distinguent trois espèces de poules d'eau ou gallinules : la *gallinule commune*, la *petite gallinule* ou *poulette d'eau* et la *gallinule glout*. D'autres auteurs regardent les deux dernières comme les jeunes de la gallinule commune, dont elles ne diffèrent que par la grosseur et les nuances du plumage.

Les *poules d'eau* ou *gallinules* habitent toujours les lieux aquatiques et recherchent, en hiver, ceux qui sont à l'abri de la gelée. Pendant le jour elles se tiennent blotties dans les roseaux et n'en sortent que le soir pour se promener sur les bords des rivières. Lorsqu'elles nagent, c'est plutôt pour passer d'un endroit à un autre que pour se promener; et généralement elles traversent l'eau directement sans se promener à sa surface, comme les oiseaux vraiment aquatiques. Leur vol est lourd et peu élevé; elles courent de préférence. Leur nourriture se compose d'insectes, de plantes aquatiques, et quelquefois de petits poissons.

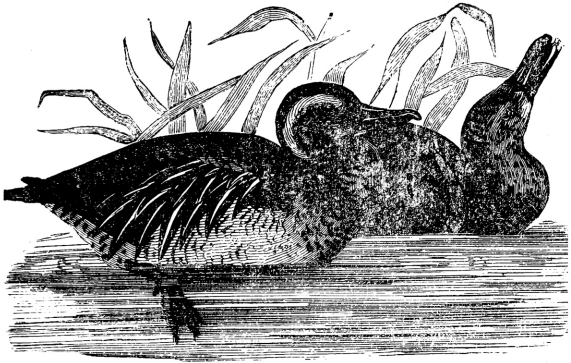
On emploie contre les poules d'eau les halliers, comme pour les râles, ainsi que les pinces et les lacets à ressort.

§ 6. Sarcelles.

Il y a trois espèces de sarcelles : la *sarcelle commune*, la *petite sarcelle*, la *sarcelle d'été*; cette der-

nière cependant est douteuse et pourrait bien n'être qu'un jeune mâle de la sarcelle commune.

Comme la sarcelle commune, la sarcelle d'été, avec laquelle elle ne fait peut-être qu'une même espèce,



Sarcelle d'été.

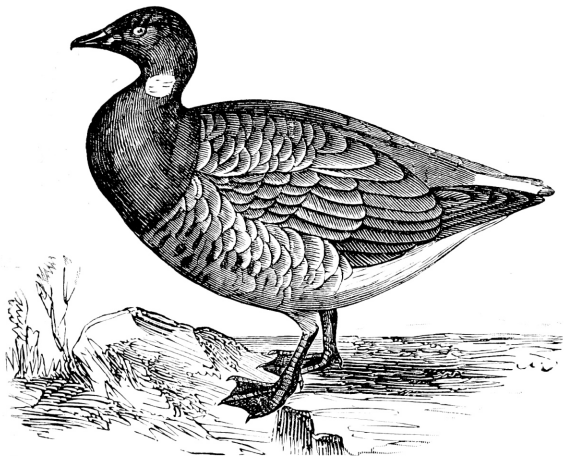
habite les étangs et les rivières; elle vit, de même, de plantes aquatiques. Elles nagent facilement et se réunissent en troupes pour entreprendre leurs voyages. Elles ne sont que de passage en France où elles arrivent au printemps, et d'où elles partent en automne.

La *petite* sarcelle fréquente les mêmes lieux que les précédentes et se nourrit également de plantes aquatiques.

La chair des sarcelles est très estimée. On emploie contre les sarcelles les mêmes pièges que contre les canards, dont je parlerai plus loin.

§ 7. Oies sauvages.

Les oies sauvages ressemblent aux oies domestiques. Elles habitent, pendant l'été, les pays septentrionaux, d'où elles viennent au mois d'octobre, ne font que passer, et y retournent au mois de mars.



Oie cravaut.

Elles vont par troupes très nombreuses et dévastent les terres ensemencées et les blés verts lorsqu'elles s'y abattent.

Les oies sont d'un abord très difficile, et lorsqu'on leur fait la chasse on a peu de chances de succès ; mais comme elles volent en grand nombre, un seul succès peut compenser beaucoup de tentatives in-

fructueuses. Néanmoins, leur chair n'est point délicate et elles ne sont presque jamais grasses.

Chasses aux Oies.

On peut leur faire les mêmes chasses qu'aux canards ; mais on en prend aussi au moyen d'une tirasse disposée comme celle à alouettes, mais plus grande et plus forte.

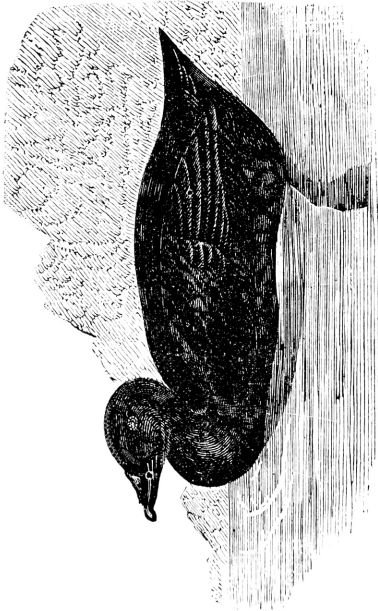
Lorsqu'on veut en prendre de cette manière, il faut choisir un temps de gelée blanche, au moment des passages, et faire tous les préparatifs le soir, car les oies, qui sont très défiantes, ne s'approcheraient pas si elles voyaient le givre enlevé par l'empreinte des pas qu'on aurait faits autour des filets. On dispose donc la tirasse dans le voisinage de quelque étang ou marais, et on met dans l'intervalle des oies domestiques pour servir de mouvants et d'appelants, on couvre les nappes de poussière et l'on conduit la corde de tirage à 40 mètres, où l'on creuse une fosse destinée à cacher le chasseur. On va le matin, avant l'aurore, se mettre dans la fosse, en évitant surtout avec soin d'aller aux alentours des filets, et l'on attend patiemment qu'une bande, attirée par les appelants, s'abatte entre les nappes ; alors on s'empresse de fermer les nappes sur elles et d'aller les assommer. Il est très rare de pouvoir faire deux prises dans la même matinée.

On les prend encore aux hameçons de la même façon que les canards ; je décrirai plus loin cette chasse.

§ 8. Canards sauvages.

Il ya un grand nombre d'espèces de canards, parmi

lesquelles on en compte dix : le *canard* proprement dit, le *morillon*, le *milouin*, le *garrat*, le *ridalle*, le *vingeon*, le *pilet*, le *souchet*, la *macreuse*, le *tadorne*.



Canard macreuse.

Les jeunes de toutes ces espèces portent le nom de *halbrans*.

C'est à l'automne, en hiver et au printemps que ces oiseaux abondent en France ; plusieurs ne font qu'y passer et y repasser, allant au Nord passer l'été et se reproduire et au Midi passer l'hiver. Quelques-uns

séjourne cependant dans nos contrées, un petit nombre y nichent. Ils voyagent en bandes nombreuses qui se disposent en triangle, et principalement le soir et la nuit. Le jour, ils se reposent à la surface de l'eau où ils se tiennent avec la plus grande facilité. Leur nourriture se compose d'insectes et de plantes aquatiques; ils mangent aussi des grenouilles et des petits poissons.

La chair du canard sauvage est très recherchée et préférable à celle du canard domestique.

On voit le *morillon* en France pendant l'hiver. Il fréquente les étangs, les lacs et les bords de la mer; il est d'une approche plus facile que le canard sauvage proprement dit.

Les *milouins* sont à peu près aussi abondants que les canards. Ils arrivent à l'automne en bandes nombreuses, et l'on en voit beaucoup pendant l'hiver et presque pas en été; il est même douteux s'il en reste aucun. Cette espèce vole très bien et marche fort mal. Ils perdent continuellement l'équilibre et sont obligés d'agiter leurs ailes pour le conserver.

On voit le *garrot* en France en hiver, comme le précédent, et il en repart au printemps. Son vol, moins élevé que celui du canard, est très rapide, mais il marche avec autant de peine que le milouin. Il se nourrit de petits poissons et de grenouilles qu'il va chercher en plongeant jusqu'au fond de l'eau.

Les *ridalles*, que l'on nomme aussi *ridennes*, arrivent en France vers la fin d'octobre, et habitent les bords de la mer et des lacs; ils repartent avant le printemps; ils nagent fort bien, et quelques personnes prétendent qu'ils plongent aussi rapidement que le

plongeon, qui évite par sa promptitude le coup de fusil, lorsqu'il a vu le feu de l'amorce.

Le *vingeon*, qu'on nomme aussi *canard siffleur*, a les mêmes habitudes que l'espèce qui précède. Il vient en France et en repart aux mêmes époques.

Les *pilets* sont des oiseaux qui vivent habituellement sur les bords de la mer; on les nomme encore *pennards*, *canards à longue queue*, *faisans de mer*. Ils arrivent sur nos côtes à la fin de l'automne : plus l'hiver est froid, plus ils s'avancent dans l'intérieur des terres; ils retournent dans le Nord dès que le froid cesse. Ils marchent plus facilement que les autres espèces de canards.

Les *souchets* arrivent en France au printemps; un certain nombre y nichent et en repartent en automne. En général, ils vont passer l'hiver surtout au Midi, et, s'il est rigoureux, on n'en voit plus du tout : un grand nombre vont nicher plus au Nord.

On distingue deux espèces de *macreuses* : la *macreuse ordinaire* et la *grande macreuse* que l'on nomme *double macreuse*. Ces oiseaux ne paraissent en France qu'en hiver et en repartent aussitôt après le froid, leur vol est peu élevé; ils nagent bien, et plongent à une grande profondeur, pour aller prendre des testacées, dont ils font leur nourriture.

Le *tadorne* ne vit pas en troupe comme les espèces précédentes. Il passe l'été en France, où il niche sur le bord des eaux dans un terrier, comme les lapins, et va passer l'hiver au Midi; souvent il s'empare du terrier d'un lapin et l'en chasse, ce qui lui avait fait donner, par les anciens, le nom de *renard-oie* (*vulpanser*).

Chasses aux Canards.

On emploie pour prendre les canards, des pantaines, des halliers, des tirasses, des poches ou tonnelles, des gluaux, des collets perchés ou à ressorts, des hameçons, des pinces, ou des réverbères.

On emploie la *pantaine* contremaillée sur le bord de la mer ; on la tend à quelque distance du rivage pour arrêter les canards, qui ont l'habitude de quitter la mer pour aller passer la nuit sur les étangs des environs, lorsqu'ils retournent à la mer le matin. Cette chasse concerne surtout le pilet.

On emploie les *halliers* pour arrêter ceux qui se promènent sur l'eau, après en avoir tendu sur une ligne la plus longue possible ; on bat exactement tous les roseaux en s'avancant vers les halliers, et on y pousse tous les canards des environs.

Quand on se sert d'une *tirasse*, on choisit un étang peu profond ou une prairie inondée. On la tend de manière qu'elle soit légèrement recouverte d'eau ; il convient d'y attacher quelques plombs le long des guides et du bord extérieur ; sur l'autre bord, ils gêneraient trop le mouvement des nappes, et comme elles se croisent l'une sur l'autre, il n'est pas aussi nécessaire de les charger. Du reste, on tend cette tirasse comme celle pour alouettes, seulement elle doit être plus forte et plus grande. On attache au milieu, pour appelant, pour mouvant, une cane domestique ou sauvage, au moyen d'un piquet caché dans l'eau, et le chasseur a dans sa cabane des canards mâles qu'il a accouplés avec les femelles qui servent d'appelants. Lorsqu'il voit passer une bande de ca-

nards, il lâche un de ces mâles qui va s'abattre vers les appelants, et y attire la bande que le chasseur enveloppe ; il va s'en emparer et les tue de peur que leurs cris n'éloignent les autres bandes.

Pour prendre les canards au moyen des *nasses* ou *tonnelles*, on a coutume de les tendre à l'extrémité d'un étang fréquenté par des canards, et on les y pousse de la manière indiquée ci-dessus pour la chasse aux halliers, ou bien on les y attire au moyen de grains semés sur l'eau.

Cette chasse se fait communément sur un étang destiné à cet effet et sur lequel on nourrit des canards à demi sauvages, en leur jetant tous les jours les grains à une heure fixe. Celui qui jette les grains donne au même moment quelques coups de sifflet ; les canards demi-privés, qui se sont répandus aux environs, habitués à ce signal, accourent et amènent avec eux d'autres bandes, et comme on a eu soin de disposer les grains de manière qu'il y en ait des traînées qui conduisent sous les tonnelles qui plongent à moitié dans l'eau, les bandes étrangères ne tardent pas à s'y engager, et le chasseur, fermant l'entrée de la tonnelle, s'empare quelquefois de trente ou quarante canards d'un seul coup. Les étangs ainsi disposés se nomment *canardières* ; il y en a de construites à grands frais : mais ce que je viens de dire est suffisant pour diriger une personne intelligente lorsqu'elle aura à sa disposition un local convenable.

Pour prendre les canards au moyen de la *glu*, on en enduit une ou plusieurs cordes, que l'on tend en travers d'un marécage, de manière qu'elles soient en partie cachées par les roseaux, sans cependant baigner dans l'eau, et on sème autour quelques grains ; lorsque

les canards, en venant manger les grains, touchent une corde, leurs plumes y adhèrent, et pour s'en débarrasser, ils agitent leurs ailes et s'y prennent encore davantage, car n'ayant d'autre point d'appui que l'eau, ils n'ont plus la force de se détacher.

On dispose les *lacets* de plusieurs manières pour prendre les canards, on les attache à un piquet au nombre de deux, trois ou quatre, de manière qu'ils nagent à plat sur l'eau ou bien entre deux eaux, et on sème autour du blé, de l'orge ou un autre appât qui aille au fond de l'eau; les canards, en plongeant pour le prendre, ne manquent pas d'entrer la tête dans l'ouverture des lacets et de se prendre par le cou.

Cette chasse se fait sur le bord des ruisseaux, des étangs et des rivières peu profondes que fréquentent les canards.

Pour prendre les canards au moyen de lacets et dans l'eau, il faut se procurer des piquets d'une longueur appropriée à la profondeur de l'eau. On peut en tendre quatre en un même piquet. On perce, à cet effet, deux trous vers la tête du piquet, on y passe deux baguettes en croix de la grosseur du petit doigt et on met un lacet à chacune de leurs extrémités. On remplace aussi ce piquet par quatre fils de fer tordus ensemble dans une certaine longueur, et s'écartant ensuite en quatre branches aux extrémités desquelles on suspend des lacets. On fixe ce faisceau de fils de fer dans un trou qu'on a pratiqué à cet effet dans le milieu d'une tuile, on recouvre cette tuile de terre glaise mêlée de grains pour servir d'appât, et on la place dans l'eau. Les canards, en voulant déterrer ces grains, se prennent dans les lacets; mais il est bon de fixer le fil de fer au moyen d'une ficelle attachée

autre part, de peur que les canards pris emportent la tuile et les lacets.

On construit encore ce piège d'une autre manière, pl. IX, fig. 16. On prépare une planche *a* ayant environ 30 à 35 centimètres carrés. On y fait un trou dans le milieu et l'on y fiche un bâton *b* taillé en coin, de la grosseur du petit doigt environ et d'une longueur proportionnée à la profondeur de l'eau. Ce bâton devra sortir de l'eau de 18 à 20 centimètres. On fend en quatre l'extrémité supérieure de ce bâton et l'on place à l'extrémité des bouts ainsi fendus et un peu recourbés quatre lacets de 12 à 16 crins *c c c c*, ainsi que deux pailles *d d d d* de 38 centimètres de long. Ces pailles sont placées en croix et fixées au bâton par leur milieu avec une ficelle mince. Elles servent à faire tenir les lacets dans la position que l'on désire. Puis, on charge la planche de terre glaise et l'on y étend de l'orge bouillie que l'on tape un peu avec la main, afin d'en faire adhérer une partie à la terre. On coule alors, le soir, au fond de l'eau, la planche ainsi préparée. Les canards viennent pâture la nuit, et en plongeant pour prendre de l'orge, qui se trouve répandue autour de la baguette, ils se prennent aux lacets.

On se sert très souvent des *collets à ressort* pour chasser les canards. On en place plusieurs vers les bords des étangs fréquentés par les canards ; on cache la planchette et le ressort au moyen de mousse et de roseaux, mais sans gêner le jeu du dernier ; on sème à l'entour des fèves, du blé cuit, ou tout autre appât propre à attirer les canards. Lorsque ceux-ci viennent le manger et que la marchette les gêne pour passer d'un endroit à un autre, ils montent dessus et se prennent par les pattes ; il convient de fixer soli-

dement le piège au moyen d'un fort piquet et d'une ficelle, afin qu'il ne soit pas entraîné par les canards qui s'y prennent. Le collet à ressort s'emploie ordinairement dans les mêmes circonstances que l'hameçon dont je vais parler.

On choisit, pour prendre les canards au moyen des hameçons, des endroits qu'ils fréquentent habituellement, tels que les ruisseaux d'eau vive courant en plaine, surtout ceux plantés de cresson, le bord des rivières, des étangs, des marais, etc. On appâte avec de la viande. Ces oiseaux l'avalant avec avidité se prennent très facilement.

On peut employer contre les canards des hameçons simples ou des hameçons à ressort ; les hameçons simples s'attachent à des piquets qu'on plante au fond de l'eau et on les amorce avec de la viande ou de petits poissons ; on y emploie aussi quelquefois des quartiers de fruits, on les soutient près de la surface de l'eau au moyen d'un liège : il faut prendre de forts hameçons, tels que ceux qu'on emploie pour les brochets.

Au lieu de planter un piquet pour chaque hameçon, on peut les pendre à un bâton, à un cerceau ou à une corde qu'on fixe au moyen d'un ou de deux piquets.

Cependant, l'hameçon à ressort est de beaucoup préférable dans les endroits fangeux où il n'y a guère d'eau, parce que là les canards ayant la terre pour point d'appui, pourraient plus facilement s'échapper d'un hameçon ordinaire ; il convient aussi, pour prendre de gros canards qui souvent s'échapperaient des hameçons simples, auxquels on ne prend bien sûrement que des halbrans.

La *pince* d'Elvaski est, pour ainsi dire, un piège

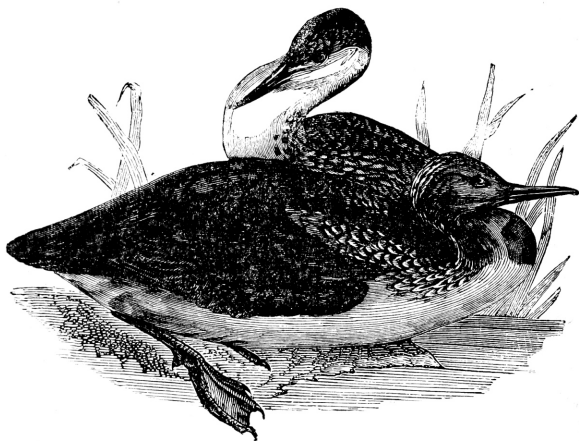
spécial à canard, car c'est un de ceux qu'on emploie peu contre d'autres oiseaux, et avec lequel on chasse le canard le plus avantageusement. J'ai indiqué à la page 209 la manière de le tendre ; les endroits sont les mêmes que lorsqu'on emploie les hameçons.

On chasse encore le canard au moyen de réverbères. On appelle ainsi un feu quelconque, allumé sur le bord de l'eau, dont la lumière est réverbérée par un réflecteur. C'est ordinairement un chaudron bien écuré dont on se sert pour cette chasse. On le pend à un arbre ou à un piquet planté à cet effet, et on place une lampe munie d'une très grosse mèche, de manière que la réverbération donne à une certaine distance sur l'eau : les canards, étonnés de ce spectacle, prennent peut-être cette lueur rougeâtre pour le soleil levant, qui a la même couleur, accourent à l'endroit où elle a le plus d'intensité, et alors on peut, ou les tirer au fusil, ou les prendre dans les pièges que l'on a préparés d'avance. Ce sont des lacets tendus sur une planche que l'on a mise à la surface de l'eau. Il convient de ne point élever le chaudron beaucoup au-dessus de terre, afin que la lueur donnant obliquement sur l'eau, embrasse une plus grande étendue. Plusieurs personnes peuvent aller à cette chasse ; alors, l'un des chasseurs se pend le chaudron devant la poitrine, et tient la lampe à la main de manière à renvoyer la réverbération à la distance convenable. Cette disposition est d'autant meilleure qu'on veut plus souvent changer de place de même que lorsqu'on chasse au fusil ; alors il faut changer à chaque coup. Afin de ne pas être aperçu, il faut toujours se tenir derrière le réverbère. C'est à la fin de l'été que cette chasse réussit le mieux.

§ 9. Plongeurs.

Le *plongeon* ressemble aux canards sous beaucoup de rapports ; il y en a de plusieurs espèces, mais le plongeon du Nord, ou *camarin*, est la seule espèce qu'on voit dans nos contrées.

Il arrive sur nos côtes en automne, et repart au

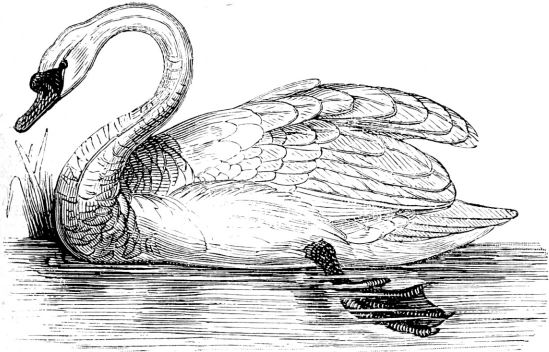


Plongeon camarin (mâle et femelle).

printemps ; il se nourrit de petits poissons et de quelques testacées, il nage fort bien et marche avec peine, aussi ne quitte-t-il presque jamais l'eau que pour voler ; il plonge très bien et surtout rapidement, et de telle sorte, que s'il voit le feu de l'amorce, il a le temps d'éviter le coup de fusil ; on est obligé, lorsqu'on le tire, de cacher la batterie au moyen d'un

carton. Cependant cette recommandation est beaucoup moins importante depuis que l'on se sert de fusils à piston, dans lesquels l'amorce fulminante a remplacé l'ancienne pierre, dont l'étincelle était très apparente.

Il existe encore d'autres espèces d'oiseaux d'eau, dont j'ai négligé de parler, parce qu'elles sont peu abon-



Cygne.

dantes et qu'on ne les chasse guère qu'au fusil ; ce sont les *cygnes*, les *courlis*, les *barges*, les *flamants*, etc. Quelques-uns se prennent aux pièges, mais on ne leur fait pas une chasse particulière. Telles sont les *hirondelles de mer*, qu'on prend quelquefois dans les filets tendus pour les canards ; un assez grand nombre d'oiseaux, tels que les *grèbes*, les *harles*, les *goélands*, les *mouettes* et bien d'autres, se prennent aux hameçons. Le chasseur devra recourir au *Manuel du chas-*

seur, de l'*Encyclopédie-Roret*, dans lequel les mœurs de ces oiseaux sont décrits, s'il veut les prendre aux pièges pour les conserver ou pour les faire naturaliser. Ils figurent avec avantage dans une collection d'histoire naturelle, et la chair de la plupart est fort peu estimée.

**§ 10. Compositions pour se préserver
de l'humidité dans les marais.**

A toutes les chasses aux marais, fort souvent le chasseur est obligé de marcher dans les lieux humides et même dans l'eau ; ce qui, sans les précautions convenables, serait fort désagréable et même dangereux. De plus, les exhalaisons marécageuses sont préjudiciables à la santé ; l'humidité est cause de douleurs et de rhumatismes. Il faut donc se couvrir le corps d'étoffes de laine et se chauffer avec de fortes bottes d'excellent cuir, montant au-dessus du genou. On les laisse d'abord sécher pendant quelques semaines dans un endroit sec, puis on les approche petit à petit d'un feu de cheminée. Si les bottes sont neuves, on commence par couvrir de suif fondu les coutures des semelles, puis on les enduit des compositions dont je donne ci-après la recette et que je recommande comme parfaitement hydrofuges :

Première composition.

Prenez :

Poix ou résine.....	39 gram.
Suif.....	250 —
Cire.....	60 —
Huile de poisson ou d'olive.....	60 —

Faites fondre à petit feu et mélangez bien le tout.

Deuxième composition.

Prenez :

Cire.....	6 parties.
Brai sec.....	2 —
Saindoux.....	2 —
Huile de térébenthine fine.....	2 —

Faites fondre à un feu doux et mélangez avec une spatule.

Troisième composition.

Prenez :

Suif de bœuf.....	250 gram.
Graisse de cochon.....	125 —
Huile de térébenthine.....	60 —
Huile d'olive.....	60 —
Cire jaune.....	60 —

Faites fondre à une douce chaleur et remuez pour que le mélange soit bien homogène. On peut, si l'on veut, ajouter du noir de fumée pour donner la couleur du cirage ordinaire.

Ces diverses compositions doivent être appliquées à chaud sur la chaussure.

Les bottes étant préparées comme je viens de le dire, on les enduit d'une des compositions hydrofuges aux tiges et à la semelle. Cette opération doit être répétée plusieurs fois et, à chaque fois, il faut exposer la chaussure à un feu doux afin que le cuir soit bien pénétré.

Avec des bottes ainsi préparées, on peut marcher des journées entières dans les marais sans craindre l'humidité.

EXPLICATION DES PLANCHES.

FRONTISPICE.

	Pages.
Chasse au traîneau.	87
Tonnelle tendue.	93,94

PLANCHE I.

Fig. 1. Appeau à perdrix grises.	9
2. Appeau à perdrix rouges.	9
3. Appeau à alouettes.	10
4. Appeau à cailles ou courcaillet.	10
5. Appeau à canards.	12
6. Appeau à coqs de bruyère.	13
7. Appeau à coucou.	13
8. Appeau pour les petits oiseaux.	13
9. Appeau à languette.	15
10. Feuille de lierre rampant trouée pour frouer.	8
11. Pipoir en merisier.	8
12. Paumille.	23
13. Sanglot.	23
14. Bague à étalon.	24
15. Corset d'étalon.	26

PLANCHE II.

Fig. 1 à 7. Cage de tendue.	31,32,33
8 à 10. Engrainoir.	34,35
11. Hotte de tendue.	36,37,38

PLANCHE III.

Fig. 1. Cabane portative.	40
2 et 3. Gluaux.	53
4 et 5. Arbret.	59

	Pages.
Fig. 6. Disposition des cages d'appelants autour de l'arbret.	59
7. Volant englué	63
8. Nœud coulant	127
9. Brai simple.	127
9 ^a . Manche pointu d'un brai.	128
9 ^b . Extrémités d'un brai à branches triangulaires.	128
10. Panier à moineaux.	130

PLANCHE IV.

A, B. Moules.	66
C, D. Aiguilles.	65
Fig. 1. Maille ordinaire, levure.	66, 70
2. Boucle.	68
3 et 4. Demi-maïlles.	68, 69
5, 6, 7, 8. Fausses maïlles.	69
9 et 10. Rapetisses.	69
11, 12 et 13. Levures.	70, 71, 72

PLANCHE V.

Fig. 1 à 5. Enlarmures.	72, 73
6 à 11. Confection du filet à maïlles carrées.	74
12. Filet cylindrique.	75
13. Nœud sous le pouce.	77
5, 13, 14, 15, 16. Raccoumodge des filets.	77, 78, 79
17. Nœud employé pour raccoumodge les filets.	79

PLANCHE VI.

Fig. 1. Nappe de hallier.	83
2. Traineau portatif.	90, 91
3. Pochette	92
4. Pochette tendue.	93
5. Traineau	87, 80, 89, 90
6. Pantaine	96
7. Perche à pantaine.	268

PLANCHE VII.

	Pages.
Fig. 1. Tirasse ouverte	99 à 109
2. Tirasse fermée	111
3. Quenouille ou guide des nappes.	102,103

PLANCHE VIII.

Fig. 1. Disposition des appelants au milieu des nappes de tirasse.	114 à 117
2. Nappe simple de tirasse fermée.	125
3. Nappe simple de tirasse ouverte.	123 à 125

PLANCHE IX.

Fig. 1. Collet ou lacet simple non monté.	132
2. Collet ou lacet simple monté.	132 à 135
3. Lacet double tendu.	135
4. 6, 7, 7 bis. Lacets perchés.	135, 141 à 144
5. Manière de tendre les lacets.	136 à 140
8. Rejet ordinaire tendu.	159
9. Rejet ordinaire détendu	160
10. Marchette simple.	159
11. Marchette double	160
12. Brinquin ou bâton de sauterelle.	165
13. Bilboquet, cabille ou cheville de sauterelle	169
14. Sauterelle piquée tendue.	178
15. Sauterelle couchée tendue.	179
16. Lacet quadruple à canards.	351

PLANCHE X.

Fig. 1. Collet à ressort.	157,158
2. Détail de la figure 1	158
3. Rejet corde à pied tendu.	162
4. Rejet corde à pied détendu.	162
5. Rejet portatif en fil de fer.	163
6, 6 bis, 7, 7 bis, 7 ter. Raquettes.	181

	Pages.
Fig. 8. Assommoir du Mexique	186,187
H. Détail de la figure 8.	186
9. Trébuchet à filet détendu.	193
10. Trébuchet à filet tendu	193
11. Trébuchets à rossignols	194
12. Trébuchet simple à ressort	202, 203, 204
F. Marchette de la figure 12.	203
G. Détente de la marchette	204

PLANCHE XI.

Fig. 1. Trébuchet sans fin	205, 206, 207
2. Détail de la figure 1.	205
3. Mésangette	191
4. Quatre de chiffre.	192
5. Sauterelle-trébuchet.	185
6. Pince d'Elvaski.	208, 209
7. Hameçon à ressort.	209, 210
8. Détail de la figure 7.	210
9. Brai à détente spontanée.	211
10. Trébuchet pour les oiseaux de proie.	207, 208
11. Traquenard	212

PLANCHE XII.

Fig. 1. Piège fait de deux pierres.	188
2, 2 bis. Piège fait de briques.	190
3. Trébuchet à filet et à ressort.	195
4. Trébuchet à ressort composé du filet à rossignols	199, 200
5. Trébuchet simple sans ressort.	201
6, 7, 8. Trappe, vue en dessus	213
9, 10, 11. Trappe à contre-poids, vue en dessous.	215

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avis de l'Éditeur.	v
De la loi sur la police de la chasse, en date du 3 mai 1844, en ce qui concerne la chasse aux oi- seaux.	XXIII
Jurisprudence relative à la chasse aux oiseaux.	XXVII
Préface de cette nouvelle édition.	XXXII

PREMIÈRE PARTIE.

FABRICATION ET EMPLOI DES PIÈGES.

CHAPITRE I^{er}.

MOYENS D'ATTIRER LES OISEAUX DANS LES PIÈGES.

Article 1. <i>Appâts, Graines</i>	1
1 ^o Appâts.	1
2 ^o Graines.	2
Article 2. <i>Appeaux</i>	8
Article 3. <i>Appelants, Étalons, Mouvants ou Moquettes</i>	16
1 ^o Appelants.	16
Appelants pour chaque espèce d'oiseaux. . .	17
Nourriture qui convient à chaque espèce d'appelants.	21
2 ^o Étalons, Mouvants ou Moquettes.	22
Manière d'étalonner.	25
Article 4. <i>Cages de tendue, Engrainoirs et Hotte de tendue</i>	28
1 ^o Cages de tendue.	28
2 ^o Engrainoirs	33
3 ^o Hotte de tendue.	36

	Pages.
Article 5. <i>Cabane portative.</i>	39
Article 6. <i>Miroirs.</i>	41

CHAPITRE II.

GLUAUX ET PIPÉE.

Article 1. <i>Gluaux</i>	44
Article 2. <i>Pipée.</i>	49
Article 3. <i>Arbret</i>	55
Manière de tendre l'arbret.	58
Article 4. <i>Abreuvoirs.</i>	60

CHAPITRE III.

FILETS.

Article 1 <i>Fabrication des filets.</i>	64
§ 1. Instruments	65
§ 2. Maille ordinaire	66
§ 3. Accrues et demi-mailles.	67
§ 4. Rapetisses et fausses-mailles.	69
§ 5. Levure	70
§ 6. Enlarmure	72
§ 7. Filets à mailles carrées.	74
§ 8. Filets à mailles en losanges.	75
§ 9. Filets cylindriques et coniques.	75
§ 10. Racommodage des filets.	77
§ 11. Teinture des filets.	80
Article 2. <i>Filets employés dans les chasses aux oiseaux</i>	81
§ 1. Hallier	81
§ 2. Râfle, Tramail	85
§ 3. Araignée.	86
§ 4. Traîneaux.	87
§ 5. Nappes.	91
§ 6. Pochettes.	92

	Pages.
§ 7. Tonnelle	93
§ 8. Pantaine	95
Chasse à la pipée avec la pantaine. . .	98
§ 9. Tirasse	99
Manière de tendre la tirasse	104
Choix de la place où l'on doit tendre la tirasse. Époque de la chasse à la tirasse.	109
Choix des appelants	112
Manière de placer les appelants autour des nappes.	113
Moment à choisir pour tirer le filet .	118
Chasse aux petits oiseaux avec la tirasse	119
Emploi de l'arbret tendu près de la tirasse	122
Chasse à l'abreuvoir avec la tirasse. .	123

CHAPITRE IV.

PIÈGES SANS DÉTENTE.

§ 1. Châssis ou Claie	126
§ 2. Nœud coulant.	127
§ 3. Brai	127
§ 4. Panier pour prendre les moineaux. . .	130

CHAPITRE V.

CHASSES AUX COLLETS OU LACETS.

<i>Collets simples</i>	132
§ 1. Lacets à piquet	135
1° Lacets de Grives.	136
2° Lacets de Bécasses	138
3° Lacets de Perdrix	140
§ 2. Lacets trainants	140

	Pages.
§ 3. Lacets pendus ou perchés	141
Manière de tendre les perchés.	142
Perchés à un seul lacet	144
Manière de tendre les lacets au bois	145
1° Tendue d'automne	145
2° Tendue de printemps.	150
3° Tendue d'août.	152
§ 4. Tendue des lacets de crin en plaine	152
1° Tendue des lacets d'alouettes et autres petits oiseaux	153
2° Tendue de lacets de bécasses en plaine	155
3° Tendue des lacets de perdrix en plaines	155

CHAPITRE VI.

PIÈGES A DÉTENTE SPONTANÉE.

<i>Collets à ressort</i>	157
§ 1. Collet à ressort proprement dit	157
§ 2. Rejet ordinaire	159
§ 3. Rejet dit corde à pied	162
§ 4. Rejet portatif en fil de fer	163
§ 5. Sauterelles	164
Manière de confectionner les sauterelles	165
Manière de façonner les bâtons de saute- relles	167
1° Sauterelles droites	167
Manière de tendre les sauterelles droites.	170
Tendue des sauterelles au bois.	171
Manière de préparer les sentiers pour la tendue	173
2° Sauterelles piquées.	177
Manière de tendre les sauterelles piquées.	177
3° Sauterelles couchées	179
4° Sauterelles perchées ou volantes	180

	Pages.
Observations générales sur la tendue en forêt aux sauterelles	180
§ 6. Raquettes	181
Destruction des animaux qui brisent les pièges et mangent le gibier qui y est pris.	183
Article 2. <i>Trébuchets</i>	184
§ 1. Sauterelle-trébuchet.	184
§ 2. Assommoir du Mexique.	186
§ 3. Piège fait de deux pierres.	188
§ 4. Piège en briques.	190
§ 5. Mésangette.	191
§ 6. Quatre de chiffre.	192
§ 7. Trébuchets à filet.	193
Trébuchet à filet et à ressort pour prendre les rossignols.	195
Montage du filet.	196
Manière de tendre le filet à rossignols	197
Trébuchet à ressort composé du filet à rossignols	199
§ 8. Trébuchets en forme de cage.	200
1° Trébuchet simple sans ressort.	201
2° Trébuchet simple à ressort.	202
3° Trébuchet sans fin.	205
4° Trébuchet pour les oiseaux de proie.	207
Article 3. <i>Pièges divers</i>	208
§ 1. Pince d'Elvaski.	208
§ 2. Hameçon à ressort	209
§ 3. Brai à détente spontanée.	210
§ 4. Traquenard.	212
§ 5. Trappe	213
§ 6. Trappe à contre-poids.	215

SECONDE PARTIE.

MŒURS ET HABITUDES DES OISEAUX ET CHASSES
QUI LEUR SONT PARTICULIÈRESCHAPITRE I^{er}.

OISEAUX DE PROIE.

	Pages.
I ^{re} Section. <i>Oiseaux de proie diurnes.</i>	218
§ 1. Busard	218
§ 2. Buse	218
§ 3. Autour ou Vautour.	220
§ 4. Épervier	221
§ 5. Faucon	221
§ 6. Cresserelle.	223
§ 7. Hobereau	223
§ 8. Emérillon	223
§ 9. Corvidés : Corbeau, Corneille, Freux, Choucas	224
§ 10. Pie	229
§ 11. Geai.	230
§ 12. Pie-grièche.	231
II ^e Section. <i>Oiseaux de proie nocturnes.</i>	232
§ 1. Grand et petit Duc	232
§ 2. Hibou	234
§ 3. Chat-Huant.	235
§ 4. Chouette.	235
§ Chasses aux oiseaux de nuit.	236

CHAPITRE II.

OISEAUX DE PLAINES ET DE BOIS.

I ^{re} Section. <i>Gros oiseaux.</i>	241
§ 1. Outardes.	242

	Pages.
§ 2. Coqs de bruyère ou Tétràs	245
§ 3. Faisans	247
§ 4. Gêlinottes	250
§ 5. Perdrix	251
§ 6. Cailles	261
§ 7. Pigeons et Tourterelles : Ramier, Bizet, Tourterelles des bois.	264
II ^e Section. <i>Petits oiseaux</i>	268
§ 1. Grimpeurs : Pic vert, Pic noir, Torcol, Sit-tèle, Grimpereaux.	268
§ 2. Coucou	272
§ 3. Merles et Grives : Merle noir, Merle gris, Merle d'eau ; Grive commune, Draine, Grive litorne, Grive mauvis.	273
§ 4. Alouettes : Alouette commune, Cochevis, Lulu, Calandre, Cujelier, Rousseline, Spi-polète, Farlouse.	279
§ 5. Étourneau ou Sansonnet.	283
§ 6. Bruants, Verdiers, Proyers, Ortolans.	286
§ 7. Gros-becs et Bouvreuils.	290
§ 8. Chardonnerets et Tarins	293
§ 9. Moineaux : Pierrot, Friquet, Soulcie	295
§ 10. Pinsons.	299
§ 11. Linottes, Cabarets, Ciserins	301
§ 12. Mésanges	303
§ 13. Hironnelles, Martinets, Engoulevents	306
§ 14. Hoche-queue : Bergerettes, Lavandières	311
§ 15. Fauvettes et Pouillots	312
§ 16. Rossignol et Rouge-queue.	316
§ 17. Rouge-gorge et Gorge-bleue	321
§ 18. Alcyon ou Martin-pêcheur.	322
§ 19. Gobe-Mouches et Bec-figue	324
§ 20. Roitelet et Troglodyte	325
§ 21. Bec-croisé et Huppe.	326

CHAPITRE III.

OISEAUX D'EAU ET DE MARAIS.

	Pages.
§ 1. Vanneaux et Pluviers	328
§ 2. Bécasses et bécassines.	333
§ 3. Hérons, Butors, Bihoreaux, Blongios	336
§ 4. Râles.	338
§ 5. Poules d'eau ou gallinules	341
§ 6. Sarcelles	341
§ 7. Oies sauvages	343
§ 8. Canards sauvages	344
§ 9. Plongeurs, cygnes, etc.	355
§ 10. Compositions pour se préserver de l'humidité dans les marais	356

FIN DE LA TABLE.

NOUVELLE COLLECTION

DE

L'ENCYCLOPÉDIE - RORET

Format in-18 jésus 19×12

Manuel de l'**Apiculteur Mobiliste**, nouvelles Cause-
ries sur les Abeilles en 30 leçons, par l'abbé DUQUES-
NOIS, curé de Saint-Cyr-sous-Dourdan, auteur des
Causeries sur les Abeilles. 1 vol. in-18 jésus, orné de
20 fig. dans le texte..... 3 fr.

— de l'**Éleveur de Poules**, par Alph. BLANCHON,
1 vol. in-18 jésus, orné de figures dans le texte (*En
préparation*).

— de **Pisciculture**, par Alph. BLANCHON. 1 vol.
in-18 jésus, orné de figure dans le texte (*En prépa-
ration*).

— de l'**Éleveur de Lapins**, par WILLEMIN, 1 vol.
in-18 jésus, orné de figure dans le texte. (*En prépa-
ration*).

Cordon bleu (le), Nouvelle Cuisinière Bourgeoise,
par Mlle MARGUERITE, 14^e édition, 1 vol. in-18 jésus,
orné de figures dans le texte (*En préparation*).

Éléments Culinaires, à l'usage des jeunes filles
par Aug. COLOMBIÉ, 1 vol. in-18 jésus (*En préparation*).

Traité pratique de Cuisine Bourgeoise,
faisant suite aux *Éléments Culinaires* par Aug. CO-
LOMBIÉ. 1 vol. in-18 jésus (*En préparation*).

Tous ces ouvrages seront en vente au 1^{er} janvier 1898.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

MANUEL

DU

NATURALISTE PRÉPARATEUR

PREMIÈRE PARTIE

**Classification, Recherches des objets d'Histoire
naturelle et leur emballage,
Disposition et conservation des collections**

Par M. BOITARD

1 volume orné de figures..... 3 fr.

SECONDE PARTIE

**Art de préparer et d'empailler les animaux,
de conserver les végétaux et les
minéraux, de préparer les pièces d'anatomie
normale et d'embaumer les corps,**

Par MM. BOITARD & MAIGNE

1 volume orné de figures..... 3 fr. 50

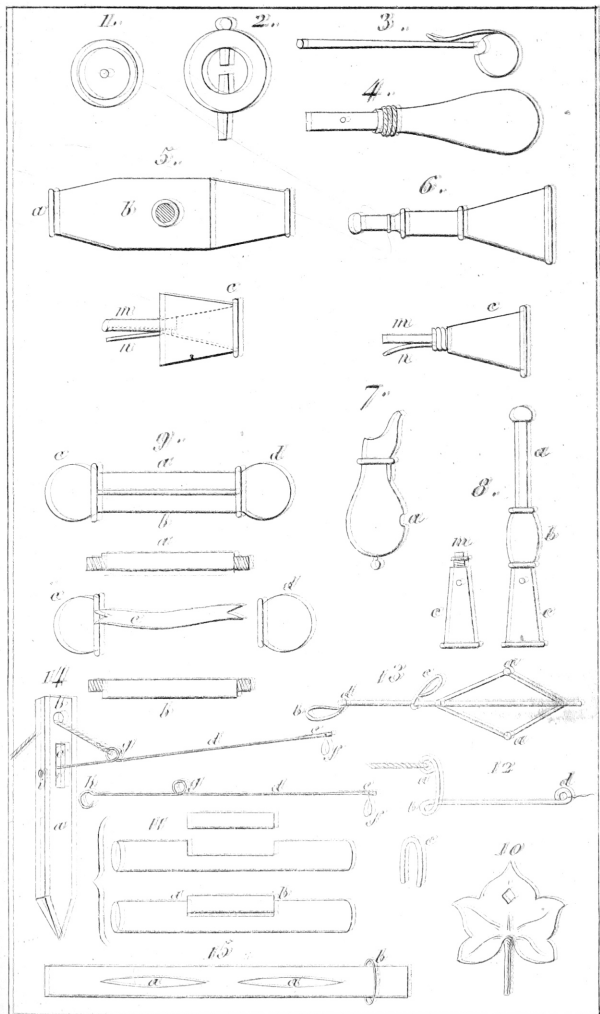
ÉLEVEUR D'OISEAUX

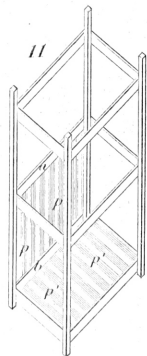
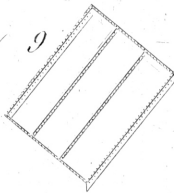
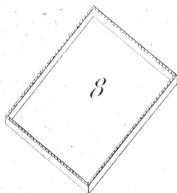
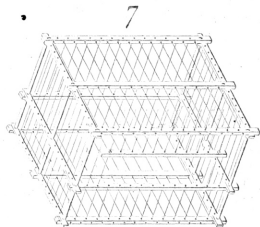
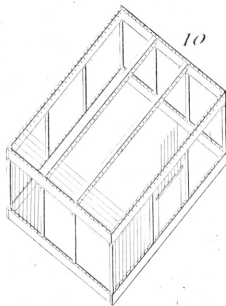
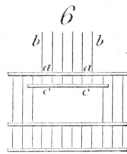
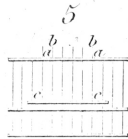
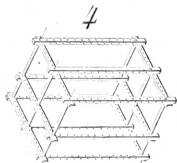
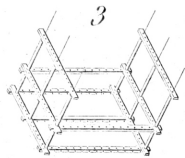
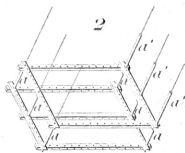
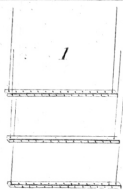
OU ART DE L'OISELIER

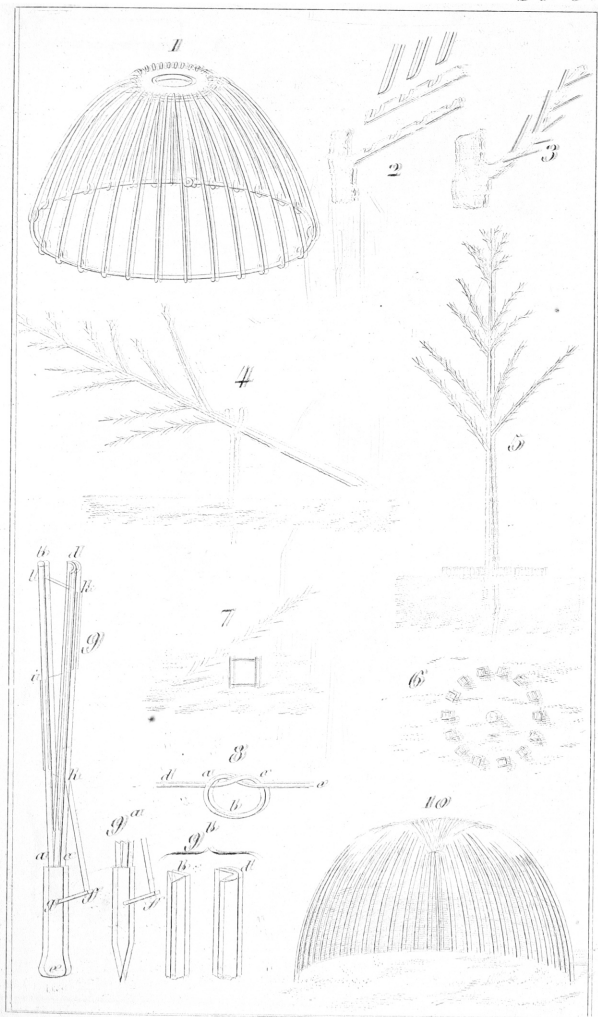
**Contenant la description des principales espèces
d'Oiseaux indigènes et exotiques,
susceptibles d'être élevés en captivité, leur
reproduction, leurs maladies, etc., etc.**

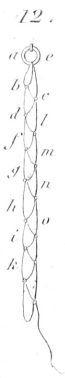
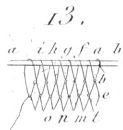
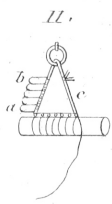
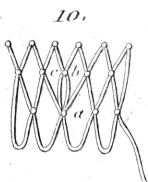
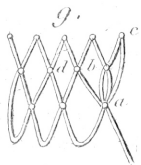
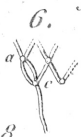
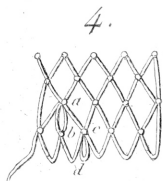
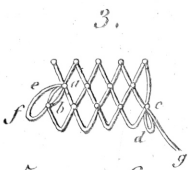
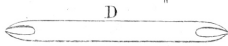
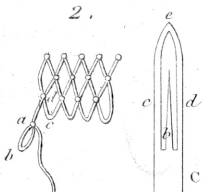
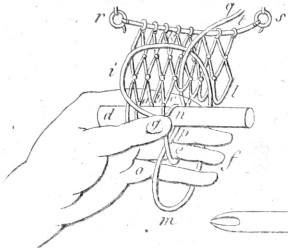
Par M. G. SCHMITT

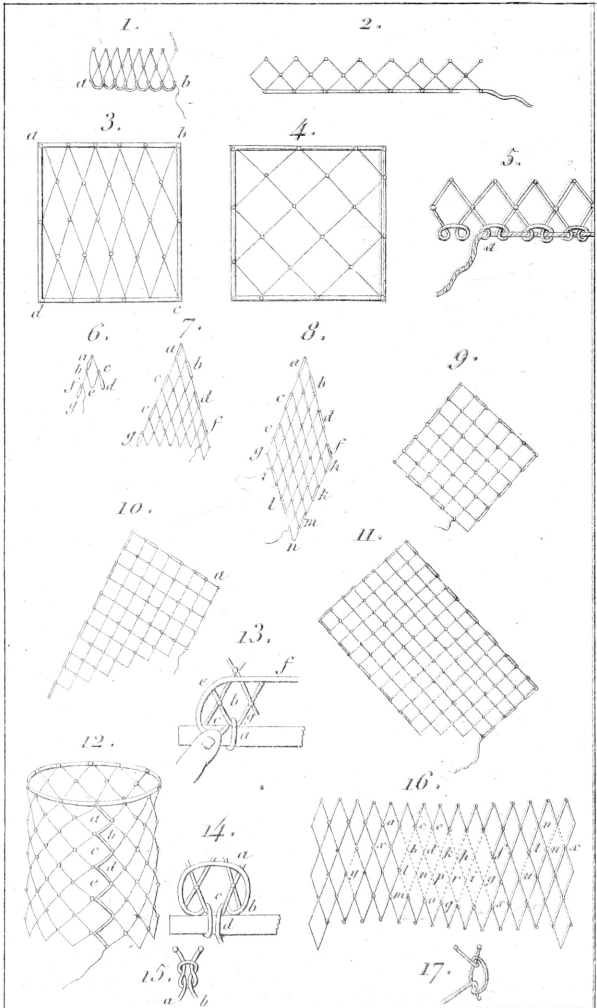
1 volume..... 1 fr. 75

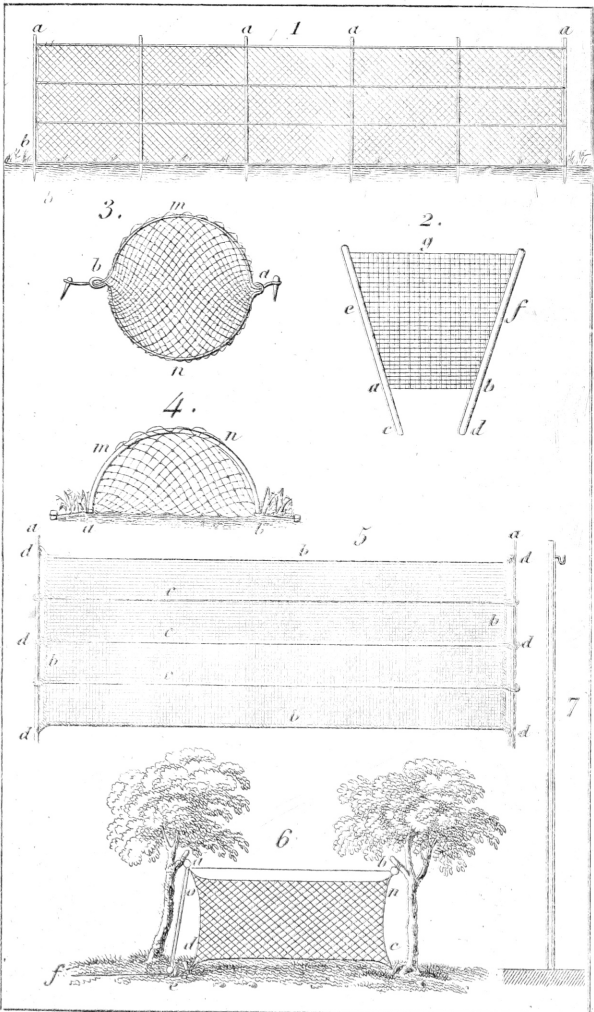


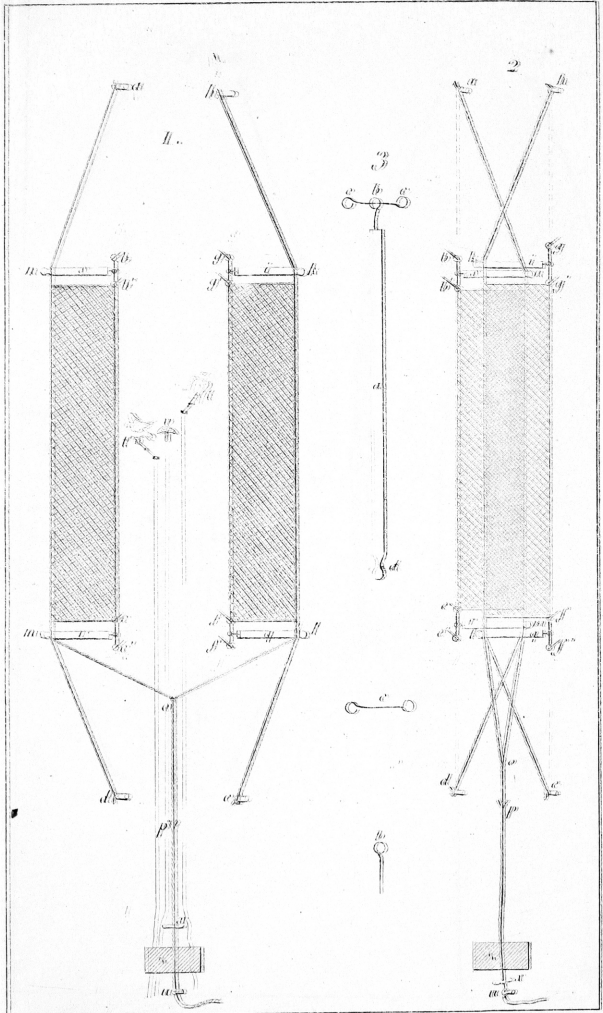


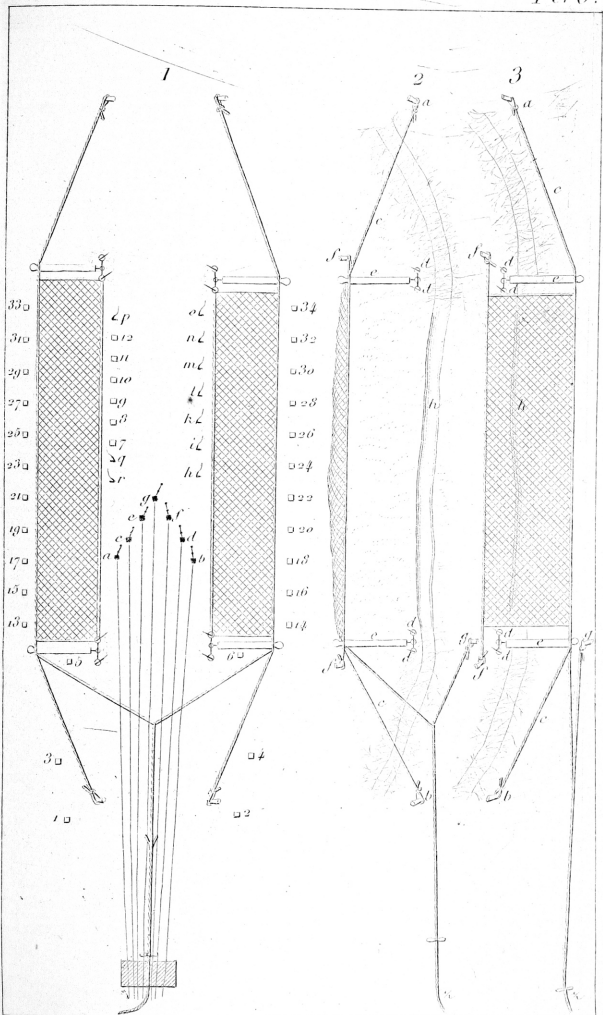


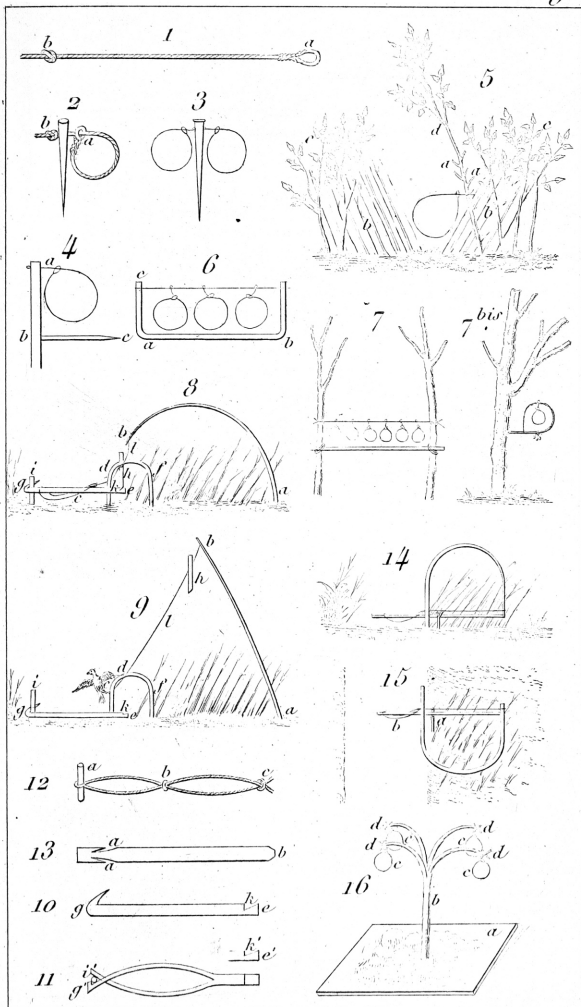


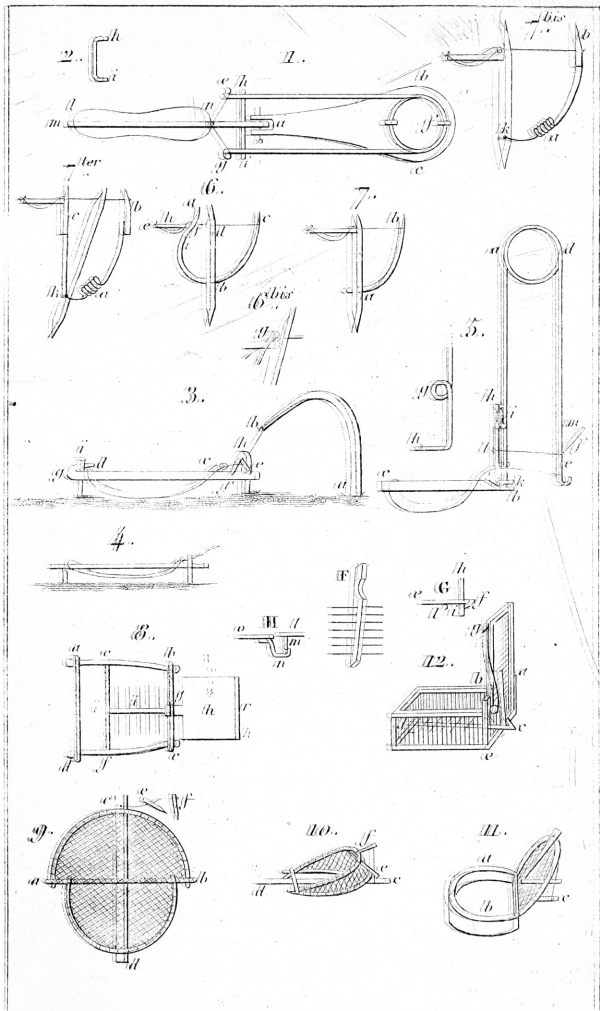


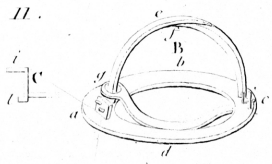
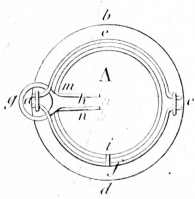
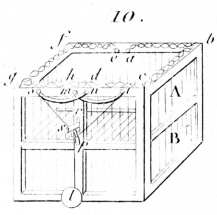
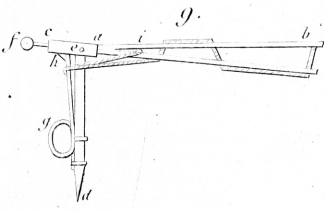
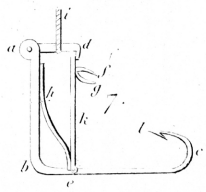
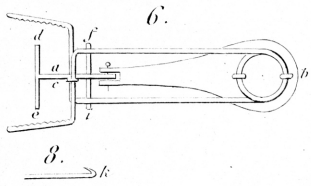
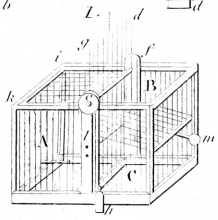
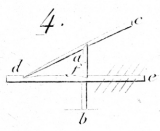
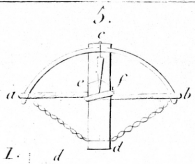
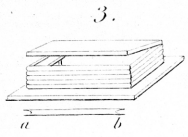
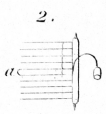


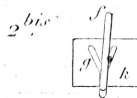
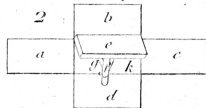
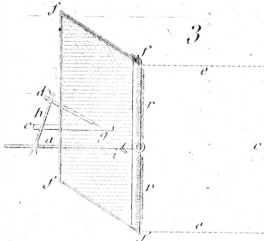
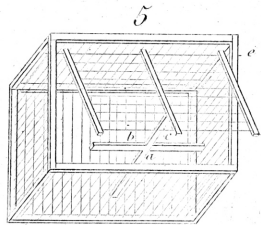
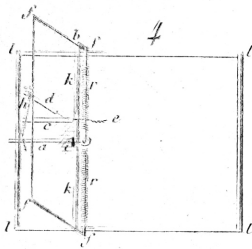
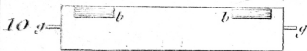
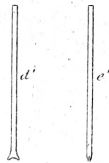
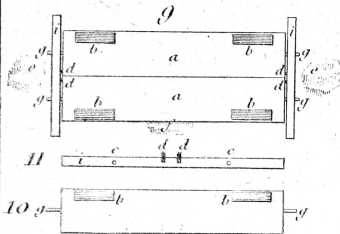
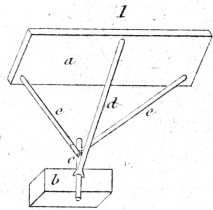
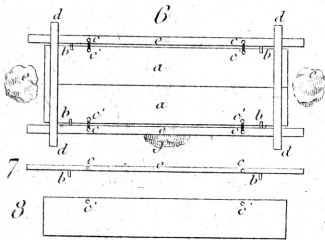


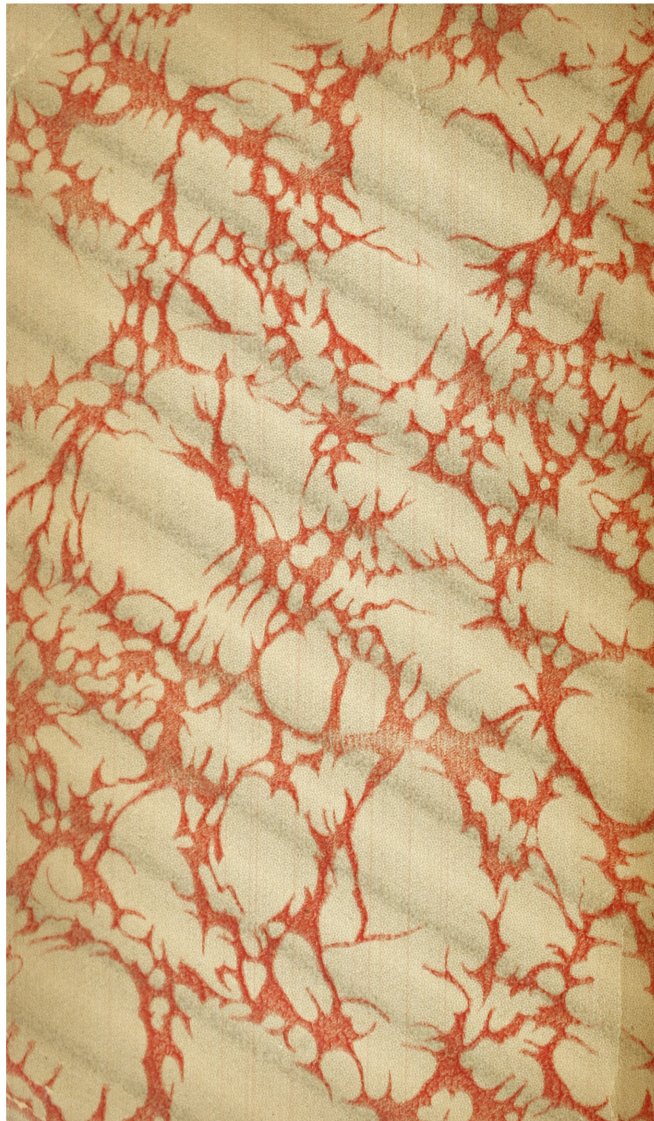






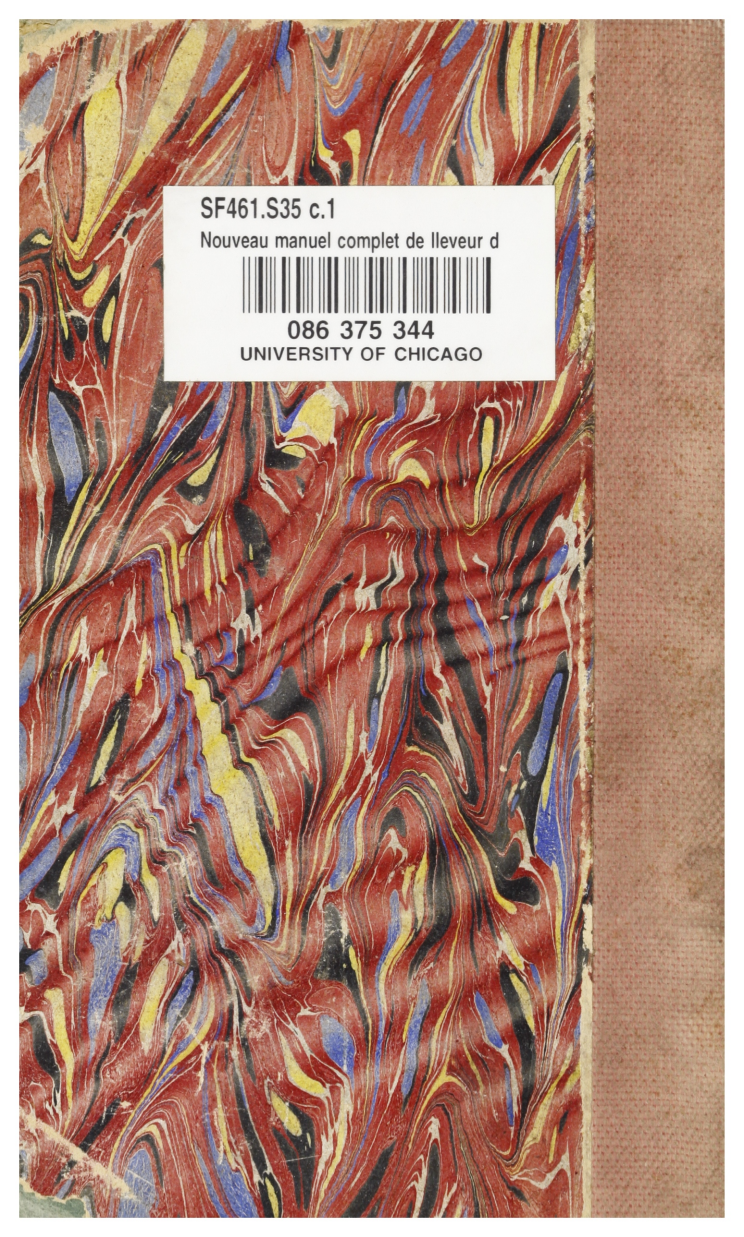








FIFTH LEVEL



SF461.S35 c.1

Nouveau manuel complet de l'éleveur d



086 375 344

UNIVERSITY OF CHICAGO